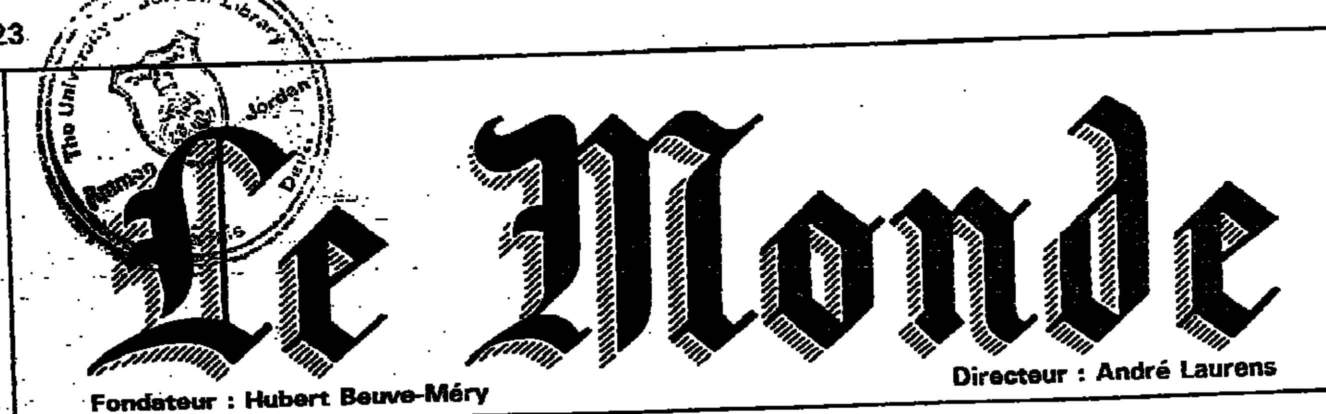
QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12023 – VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Vers la fin du conflit des services publics en Belgique

LIRE PAGE 6

Le sort de Hongkong

La chute du dollar de Hongkong – qui avait déjà perdu 30 % de sa valeur par rapport au dollar américain depuis septembre 1982 – témoigne de l'appréhension des habitants, et particulièrement des milieux d'affaires de la colonie, à l'ouverture, jeudi 22 septembre à Pékin, de la nouvelle session des pourparlers sino-britanniques qui doivent décider de leur avenir.

Les négociateurs des deux parties, pourtant, ont fait quelque chemin en un an pour rapprocher leurs positions. Londres, si l'on comprend bien, admettrait aujourd'hui que l'ensemble du territoire passe en 1997 sous la souveraineté de la Chine. Pékin, qui avait fait de ce point un principe fondamental, serait prêt de son côté à envisager, au-delà de cette échéance, tous les « arrangements » possibles qui permettraient de « maintenir la stabilité et la prospérité » de Hongkong.

Toute la question, à partir de là, est celle des garanties pour l'avenir. Voici un an, Mme Thatcher évoquait la « responsabilité morale » du Royaume-Uni envers la population de la colonie. Cette responsabilité a un sens très concret au moins sur un point, celui de la nationalité future des habitants de Hongkong – dont une infime minorité seulement sont des citoyens britanniques à part entière. L'harmonisation des lois de l'actuelle colonie avec celles de la Chine populaire risque d'autre part de poser de délicats problèmes.

Or, sitôt opéré le transfert de souveraineté, Londres redoute de se trouver démuni de tout moyen d'intervention et de ne pouvoir compter que sur la bonne volonté chinoise – ce qui est une garantie un peu mince compte tenu des changements politiques toujours possibles à Pékin. De là le désir des Britanniques d'aménager une période de transition pendant laquelle des responsabilités « administratives » leur seraient reconnues à Hongkong au-delà de 1997. Pas question, répondent les Chinois, qui accusent le gouvernement de Sa Majesté de vouloir perpétuer sa « domination coloniale ».

Que de part et d'autre, malgré ce ton polémique, on parle de nécessaire souplesse laisse quelque espoir quant à l'issue finale. Mais deux facteurs essentiels pèsent sur la négociation. D'abord le temps presse. Si Hongkong ne doit pas être en 1997 une coquille vide, abandonnée par les capitaux et les hommes qui font sa richesse, ce n'est pas en quelques années mais en quelques mois que les solutions doivent être trouvées et rendues publiques. Les négociateurs en sont, paraît-il, conscients.

Pour différents, d'autre part, que soient les deux dossiers, celui de Hongkong aura nécessairement valeur d'exemple pour celui de Taiwan, le jour où il sera temps de l'ouvrir. Dans les deux cas, en effet, c'est la capacité de la Chine populaire à intégrer sans la détruire une entité voisine, chinoise, mais de régime politique aux antipodes du socialisme, qui doit être démontrée. Pékin, de ce point de vue, n'a pas droit à l'erreur.

Les nationalistes corses cherchent à provoquer l'État

Les autorités continuent de douter que le F.L.N.C. soit à l'origine de l'assassinat de Pierre-Jean Massimi

Intoxiquer relève d'un art pervers. Et voilà qu'une affaire corse – l'assassinat, le 13 septembre, de Pierre-Jean Massimi, secrétaire général du département de la Haute-Corse – devient comme « folle » sous l'effet conjugué de deux tentatives contraires d'intoxication.

La première pourrait s'apparenter à un mouvement réflexe. Immédiatement après que Pierre-Jean Massini eut succombé sous les balles de ses assassins, les hommes politiques, les clans et l'Etat se sont refusés à admettre qu'une organisation nationaliste puisse être l'auteur de ce crime. Adopter une telle hypothèse conduisait à trop de périls. Attaqués de front, les clans, l'Etat, ne pouvaient rester sans réaction prompte, décisive, au risque de paraître faibles.

Ainsi, les clans, l'Etat et les Corses derrière eux se sont-ils laissé bercer avec soulagement par une thèse savamment distillée : Pierre-Jean Massimi serait « tombé », victime d'une vendetta privée. Intoxication précieuse pour le pouvoir, qui aimerait n'en pas démordre et continuait, jeudi 22 septembre, à estimer que les « cagoulards » du Front de libération nationale de la Corse, mouvement dissous voilà neuf mois, revendiquent cet assassinat sans l'avoir commis.

La deuxième tentative d'intoxication recèle encore plus de poison. Le F.L.N.C. s'érige non seulement en « tribunal populaire » – se donnant le droit de *« condamner à mort »* – mais en accusateur du pouvoir et plus précisément du secrétaire d'Etat à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi. *« Massimi, condamné à mort par notre organisation, est un des principaux organisateurs de l'assassinat de notre militant Guy Orsoni. C'est lui à qui M. Franceschi a remis 100 millions d'anciens francs le jour de son passage à Bastia, le 18 juin, pour payer les hommes de main »*, affirme le communiqué du F.L.N.C. Accusation évidemment sans preuve. *« Contre-vérité grossière »*, dit-on au ministère de l'intérieur, *« montage ridicule »*.

L'habileté de l'intoxication repose cependant, comme il est d'usage, sur une part de vérité. M. Franceschi s'est bien rendu discrètement en Corse, le 18 juin, lors d'un voyage-éclair. Le secrétaire d'Etat aurait bien rencontré, à Bastia, Pierre-Jean Massimi et non des militants nationalistes, comme il avait été murmuré à l'époque. L'erreur de M. Franceschi aurait dès lors consisté à en faire mystère, ne démentant ni ne confirmant cette visite incognito, alors qu'il en fut finalement beaucoup question.

Bref, en quelques lignes, le F.L.N.C. réussit à empoisonner une situation déjà tendue. Sa revendication, qui aurait dû rendre un peu de transparence à la Corse, lever des interrogations, n'a rien éclairci. L'objectif visé est néanmoins clair : mêler dans un même opprobe un ministre de la République – c'est-à-dire l'Etat – et les clans.

Le ministère de l'intérieur, qui appelait encore récemment au *« dialogue »* tous les Corses, ne peut accepter un tel discours. Ainsi le F.L.N.C. rétrécit-il considérablement, par sa manœuvre, son champ d'action comme s'il appelait de ses vœux une répression. Combat frontal. Ici réside la force de son intoxication. Les clans, pour leur part, n'ont pas l'habitude de baisser les bras. C'est le début d'un engrenage.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire page 10 le reportage en Corse de notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO.)

L'enseignement de l'histoire va être réformé

Le rapport Girault propose une refonte des programmes et une meilleure formation des maîtres

Pour pallier les « graves lacunes » *de l'enseignement de l'histoire en France, il faut améliorer la formation des maîtres et donner plus de place à l'approche chronologique des événements. Telles sont les principales conclusions de M. René Girault, qui avait été chargé en juillet 1982 par le ministre de l'éducation nationale de présenter un rapport sur le sujet.*

M. Girault a présenté à la presse les traits principaux de son rapport, jeudi 22 septembre. Il résume d'un mot son constat : *« Angoissant »*.

Une commission permanente, présidée par M. Jacques Le Goff, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, et dont M. Girault sera rapporteur général, se réunira à partir de la mi-octobre pour définir les objectifs et les modalités d'un enseignement de l'histoire et de la géographie qui viserait à dispenser un savoir, une formation et une initiation à la vie en société.

Le 31 août, M. Mitterrand avait tonné au conseil des ministres en se déclarant *« scandalisé et angoissé par les carences de l'enseignement de l'histoire »*. Il avait eu en main une note rédigée par M. Girault pendant l'été. L'historien des relations internationales, enseignant à l'université Paris-X (Nanterre), y exposait, sans fioritures, le résultat de son enquête. C'était un cri d'alarme.

Le courroux et l'inquiétude du chef de l'État venaient après bien d'autres. Depuis cinq ans publiquement, depuis presque vingt ans plus discrètement, des voix se sont élevées pour dénoncer la *« dégradation »*, l'*« asphyxie »*, la *« perversion »* d'un enseignement *« réduit »*, *« mutilé »*, *« dévoyé »*, qui tarit la mémoire collective et façonne une *« nation d'amnésiques »*, selon la formule de M. Maurice Duverger.

Le plus saisissant est la diversité des clochers où l'on sonnait le tocsin.

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 12.)

Visite aux deux places fortes druzes

LIRE PAGE 3 le reportage de notre envoyé spécial au Liban JEAN GUEYRAS

Les socialistes espagnols et l'armée

La grogne des officiers, que le gouvernement de M. Gonzalez n'a pas réussi à apaiser, ne semble pas menacer la démocratie

De notre correspondant

Madrid. – Près d'une semaine après la destitution du lieutenant-général Soteras Casamayor, il est clair que ni la réaction, rapide et impitoyable, du gouvernement socialiste espagnol ni le calme apparent avec lequel elle a été accueillie au sein des forces armées ne suffisent à masquer une crise que les propos de l'officier démis n'ont fait que révéler. Le « mauvais poil » *(cabreo)* des militaires dont faisait état l'interview du lieutenant-général n'était en effet un secret pour personne depuis le début de la *« guerre des drapeaux »*. Les officiers, qui attachent une importance considérable à tout ce qui symbolise l'unité et l'indivisibilité de la patrie, ne pouvaient pas voir sans broncher les indépendantistes basques violer ouvertement l'article 4 de la Constitution, qui stipule que les emblèmes des diverses communautés autonomes *« s'utiliseront aux côtés du drapeau de l'Espagne »* et non à sa place.

Le gouvernement peut d'autant moins facilement nier l'existence d'un mécontentement au plus haut niveau de la hiérarchie militaire que, le 1er septembre dernier, l'un des pairs du lieutenant-général Soteras, le lieutenant-général Rafael Allende Salazar, qui faisait ses adieux en tant que capitaine-général de la première région militaire (celle de Madrid), avait, lui aussi, lancé aux socialistes ce qui ressemblait fort à un avertissement, leur demandant de mettre *« définitivement »* fin aux *« outrages »* subis au pays Basque par le drapeau espagnol.

Comme si cette *« guerre des drapeaux »* n'était pas en soi suffisante, est alors survenu un événement de portée considérable, qui a toutes les chances de constituer un tournant dans l'histoire de l'Espagne post-franquiste : l'arrêt du tribunal constitutionnel qui, le 10 août dernier, a déclaré inconstitutionnelle la loi organique sur l'harmonisation du processus des autonomies *(LOAPA)*. Que cet arrêt ait été rendu alors que l'Espagne était en vacances – à commencer par bon nombre d'officiers – n'est pas le fait du hasard.

(Intérim.)

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Catégories

Les chirurgiens sont en colère et le disent vertement. Les pharmaciens sont en grève et montent au créneau pour défendre leurs marges. Les salariés du haut de l'échelle grondent contre le flot montant des impôts excessifs. Les fortunés s'inquiètent pour leurs comptes en Suisse et les accrocs au secret. Les fonctionnaires ne laisseront pas grignoter leur pouvoir d'achat.

Que toutes ces catégories sociales menacées par l'austérité et la rigueur se consolent. Elles peuvent être assurées de la solidarité des un million deux cent mille Français qui gagnent moins de 4000 F par mois, dans des emplois précaires. Solidarité morale, s'entend.

BRUNO FRAPPAT.



DANS CE NUMÉRO :

« LETTRES AU CASTOR », DE JEAN-PAUL SARTRE

« Mon petit juge... »

par BERTRAND POIROT-DELPECH

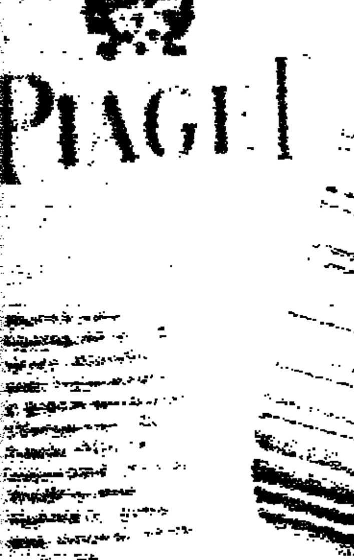
« On entre dans un mort comme dans un moulin. » Par ce raccourci typiquement sartrien, l'auteur de *l'Idiot de la famille* justifiait à la fois sa désinvolture à l'égard de Flaubert et le sans-gêne avec lequel il savait que la postérité le traiterait lui-même, son tour venu. Il a pris les devants, dès 1974, en envisageant la publication posthume de sa correspondance intime ; à titre de *« transcription de* [sa] *vie immédiate »*, disait-il.

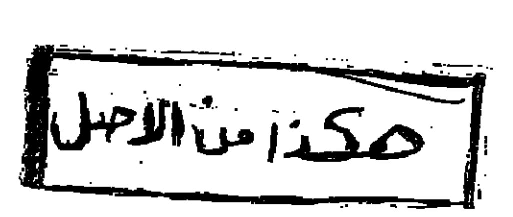
C'est en vertu de cette disposition, consignée en 1982 dans *la Cérémonie des adieux*, que Simone de Beauvoir, « Castor » pour les intimes, livre aujourd'hui les lettres reçues de son compagnon, plus quelques mots adressés à d'autres femmes. Par égard pour les tiers vivants, elle a supprimé des passages et changé des noms propres, tout en assurant que le texte intégral sera remis à la Bibliothèque nationale, et qu'elle n'a pas *« modifié un iota de ce qui concerne ses rapports avec Sartre »*. On ne doute pas de ce dernier scrupule, tant chaque missive va loin, en ce qui les touche, au mépris des malveillances possibles.

Au public, maintenant, de mériter cette confiance, en respectant le souci de transparence, de connaissance totale, qui l'inspire, et en n'attachant pas aux révélations sur les amours « contingentes » de Sartre plus d'importance que l'auteur des lettres ne leur en accordait. A-t-il aimé Beauvoir ou s'est-il servi d'elle comme d'une maman ? A-t-il menti un peu, beaucoup, effrontément ? Impossible de conclure en l'absence de ses lettres à elle. Ce qui est sûr, c'est qu'il l'a érigée filialement en conscience morale, en juge de ses conduites comme de ses écrits, et qu'il prend plaisir, avant tout, à enrichir la mine commune de petits faits vrais dont, avec les histoires d'amis et les scènes de rue, le couple tirait, chacun pour soi, fictions et théories.

Les confidences de ce véritable journal intime par lettres recoupent et complètent les *Carnets de la drôle de guerre* parus au printemps dernier. Nous sommes admis, cette fois, dans le secret le plus nu d'un créateur dont le génie foisonnant n'étouffe jamais un humour presque gamin.

(Lire la suite page 15.)





مكرر من الأصل

Le Monde

idées

Libération de la pensée

par BERNARD STASI (*)

EN mai 1981, une large part de l'opinion croyait, de bonne foi, que la gauche unie disposait de solutions alternatives à la crise économique et sociale. Son échec en ce domaine a dissipé les illusions. Il en est désormais de même dans l'ordre culturel. Non seulement les intellectuels français ne reconnaissent plus à la gauche socialiste et communiste le moindre messianisme, mais ils mettent en cause son langage et son comportement. Mais, s'il y a déception des penseurs, n'y a-t-il pas, aussi, libération de la pensée ?

La culture, soulagée de l'hypothèque idéologique de la gauche, doit être libérée de manière plus générale du poids de tout pouvoir politique, qu'il soit national ou local.

La culture est, en effet, ce vaste champ où l'esprit est fécondé par la liberté. Les idées qui y naissent et qui s'y développent ne doivent connaître aucune entrave pour être offertes dans leur vigueur et, j'ajouterai, dans leurs contradictions, à chaque individu dans son particulier, *à la société dans son ensemble.*

Que la sève culturelle vivifie et *transforme les comportements* individuels ou les choix collectifs, qu'elle modifie l'évolution politique, c'est évident. Mais cela doit s'accomplir par la mystérieuse alchimie de débats pluralistes et de créativité plurielle, qu'aucune autorité civile n'a à régir ou à contrarier. *C'est la raison pour laquelle* j'incline à penser que, face au champ culturel, les responsables politiques doivent mettre en œuvre quelques idées ou quelques critères très simples et, j'ajouterai, très humbles.

En premier lieu, se résoudre à *accepter qu'ils n'ont pas,* dans le cadre de leurs mandats, de messages culturels à livrer, mais uniquement des moyens à réunir pour une meilleure expression de tous les messages culturels.

Il ne devrait plus y avoir de « ministère de la culture », mais, comme ce fut le cas sous les précédents septennats, un « ministère des *affaires culturelles », responsable de* ce que j'appellerai la logistique de la culture, dans tous les domaines que cela recouvre. Réaliser le changement d'appellation serait déjà faire un pas vers une conception plus respectueuse du domaine autonome de la culture. Mais l'actuel titulaire de la rue de Valois peut être l'homme de cette métamorphose vers un mode d'action plus modeste, lui qui ambitionne tout bonnement, et selon ses dires, de devenir le « ministre du désir » !

Le second critère pour les élus *devrait être de se soucier uniquement* de la qualité. Dans toutes les formes d'art il y a des créateurs qui s'imposent, sans que l'on ait besoin de connaître leurs opinions politiques personnelles, et qui investissent le meilleur d'eux-mêmes dans leur création artistique, se souciant peu du message *idéologique* susceptible de prolonger leur action.

J'observe, d'ailleurs, que dans la mauvaise querelle engagée par le parti socialiste et le parti communiste contre les municipalités d'opposition qui ont été amenées à modifier des équipes culturelles en place là où des conflits ont effectivement surgi, c'est le plus souvent en des endroits où le critère de qualité n'avait pas toujours été pris en compte, de la manière la plus évidente, par les élus municipaux sortants, mais où les arrière-pensées politiques pouvaient, par contre, être établies le plus clairement.

Et, s'il est malheureusement vrai que, dans un nombre très limité de *cas, de nouvelles municipalités* ont fait preuve d'une excessive brutalité, et parfois même de sectarisme, il faut ajouter que, dans de très nombreuses villes, les municipalités d'opposition ont tout simplement reconduit dans leurs attributions antérieures des équipes ou des *hommes dont la sensibilité politique,* de notoriété publique, n'était pas la leur, mais dont la qualité de création s'impose, en revanche, sans conteste. Je me félicite du choix de ces élus, dont la démarche devrait constituer la règle générale.

Elitisme et ésotérisme

Le troisième critère consiste enfin à ne pas étendre abusivement le domaine culturel où se trouve requis l'engagement de moyens publics. Il y a là un étalon raisonnable à trouver. La popularité immédiate des spectacles et des œuvres n'est certes pas une aune à laquelle doit être mesurée la nécessité des financements collectifs : une communauté doit savoir investir dans des recherches élitistes ou à contre-courant des goûts dominants, tout simplement *parce que la création artistique ne* progresse, le plus souvent, que sur des marges, voire en réaction contre les normes les mieux admises.

Mais, à l'inverse, il ne convient pas non plus que les responsables politiques soient paralysés de respect et prodigues de moyens pour la moindre initiative qui se baptise « culturelle », sans chercher à *démontrer son charisme social* et absorbe, des années durant, des subventions élevées pour entretenir les inhibitions de quelques prétendus artistes dont le talent a surtout consisté à faire jouer des connivences politiciennes ou à exercer des formes de séduction ésotériques. En ce domaine, pour agir à bon escient, ils ne doivent pas nourrir de complexes excessifs. Ils doivent, notamment, éviter de penser que la qualité culturelle ne peut *venir que de gauche...*

Symbole des attitudes politiques *saines qu'il convient d'avoir face* à la culture : le Centre Beaubourg. Voilà un projet qui a été voulu par un chef d'État, Georges Pompidou, et suivi par un ministre, Jacques Duhamel, qui ne mettaient, ni l'un ni l'autre, aucune finalité idéologique à l'équipement qu'ils ont contribué à créer. *Ils* entendaient constituer uniquement un vaste espace de liberté culturelle. La fréquentation du public, l'intérêt qu'il porte à Beaubourg, le pluralisme et la diversité des manifestations qui s'y tiennent, démontrent que les intentions initiales étaient les bonnes.

Cet exemple trace une voie. Il démontre la confusion de valeurs dans tous les faux débats qui tentent de rattacher la vérité culturelle à un camp politique ou à une ligne idéologique. Il encourage à rechercher sans relâche des rapports distanciés, clairs et féconds entre pouvoir et culture.

(*) Député de la Marne (U.D.F.-C.D.S.), président du conseil régional de Champagne-Ardenne.

LETTRES AU Monde

L'enseignement de l'histoire

Nous publions (lire page 12) l'analyse du rapport Girault sur l'enseignement de l'histoire. La récente prise de position de M. Mitterrand sur le sujet a suscité de nombreuses réactions de nos lecteurs, qui trouveront ci-dessous des extraits des principaux *textes* que nous avons reçus.

Pourquoi en est-on arrivé là ?

L'INTERROGATION sur l'histoire, *sur ses objectifs, n'a* cessé d'animer les débats durant ces trente dernières années, et pas seulement en France. Plusieurs phénomènes ont été à l'origine de cette mise en cause :

– La faillite des idéologies a *eu pour effet* de rendre vulnérable le discours sur l'histoire, qui soudain est apparu suspect dans son *énonciation, complaisant* à l'égard d'une famille de pensée ou d'une autre. La mise en cause n'a pas porté seulement sur l'interprétation des événements. (Qui est responsable de la guerre de 1914 ? ». « Qui choisir, Danton ou Robespierre ? », « Les *révolutions* sont-elles inéluctables ? », etc.) ; elle a porté également sur le choix des « *faits* » *et phénomènes analysés,* définis comme significatifs. (Faut-il étudier les guerres ou les impôts sous Louis XIV, l'histoire du mariage ou celle des relations internationales, faut-il privilégier les thèmes ou les périodes ? etc.)

– *Les changements que le* monde a connus depuis la deuxième guerre mondiale, et surtout depuis la décolonisation, ont eu pour effet de multiplier les foyers qui sécrétaient leur propre vision de l'histoire, leur propre interprétation du développement *des sociétés.* A côté de l'histoire « blanche », elle-même variable selon les nations et les idéologies, *sont apparues d'autres perceptions,* d'autres interprétations non européo-centristes : en pays d'Islam, en Afrique noire, en Chine, etc. Parallèlement, face à ces visions émanant d'institutions, de multiples sociétés ont *revendiqué* leur « droit à l'histoire », *élaborant* une sorte de contre-histoire : en France, par exemple, les Corses ou les Bretons, *les Noirs aux Etats-Unis, en* Pologne tous ceux qui mettent en cause une histoire élaborée et contrôlée ailleurs ;

– La multiplication des *formes de l'histoire,* qui se manifeste par la multiplication de films, d'émissions de télévision, *de bandes dessinées, de romans* historiques, etc., relativise le discours traditionnel sur l'histoire, qui était principalement celui de l'école ;

– Ces *mises en cause* et cette relativisation ont d'autant mieux convergé que les historiens eux-mêmes contestent depuis longtemps l'histoire traditionnelle, qualifiée ou non d'événementielle ; ils préconisent sa transformation en une science des sociétés, aux attendus et conclusions irréfutables. Pour y parvenir, ils recommandent une *analyse* qui *définit* questions et objets d'étude, problèmes à *résoudre. Ce projet* implique une séparation d'avec l'histoire récit ; ce récit, synthèse des différentes mémoires d'une *société, ne serait* plus l'aboutissement du travail historique, mais une de ses étapes ;

– Enfin, saisis par ces interrogations et ayant à enseigner l'histoire dans une société dont il convient de maîtriser les *mécanismes, professeurs* et *pédagogues* ont jugé que leur discipline avait pour objet de comprendre les origines de notre temps, de le rendre intelligible, bref, de créer des citoyens conscients – sinon elle risquait de perdre sa raison d'être.

Réévaluer les finalités

Un certain désarroi règne. Il nécessite une réévaluation des finalités de l'enseignement de l'histoire, qui pourraient être les suivantes :

– Acquérir, en tout état de cause et par priorité, une connaissance des grands moments et problèmes de l'histoire de la nation, des origines à aujourd'hui ; mais faire connaître, de ce passé, les différentes visions et interprétations, car telle est la véritable mémoire de notre société ;

– Introduire à la compréhension des autres sociétés par une confrontation entre leur culture, leur vision de l'histoire et les nôtres ;

– L'*enseignement* de l'histoire doit avoir pour objet, également, d'amener à une intelligibilité *globale des phénomènes du* passé et à l'évaluation des rapports entre les destins particuliers – d'une ville, d'une région, etc. – et le cours général de l'histoire ;

– Repérer, dans ce passé, ce qui est révolu et ce qui a survécu, afin *d'identifier ruptures* et *permanences,* et d'établir ainsi les relations qui existent entre les temps écoulés et les phénomènes actuels des sociétés ;

– Donner à chacun la capacité de procéder par lui-même à une analyse raisonnée des phénomènes historiques et contemporains, grâce à une connaissance pratique des méthodes des différentes sciences humaines : démographie, économie, anthropologie, etc. Ainsi, au long de sa scolarité, on accomplira des « progrès » en histoire – *ce qui n'est pas seulement* accumuler des connaissances – et on deviendra un citoyen éclairé.

MARC FERRO,
codirecteur des Annales,
membre de la commission Girault.

La perte de la mémoire collective

« *La perte de la mémoire collective des nouvelles générations* », stigmatisée par le président de la République, ne peut pas être imputée à l'enseignement de l'histoire, et *ce pour trois raisons :*

1. – La mémoire collective est toujours celle d'un groupe qui se reconnaît comme tel, or la France est coupée en deux et plus depuis au moins quinze ans, sans compter les millions de Français, d'origine étrangère, qui ne sont pas acceptés par les autres ;

Croyez-vous que l'école puisse faire quelque chose contre la haine distillée quotidiennement ?

2. – La mémoire collective ne s'enseigne pas, elle se cultive par la *tradition, les usages,* les coutumes, et cela bien avant que l'enseignement de masse du dix-neuvième siècle *ne fasse son apparition ;*

3. – La seule époque où la mémoire collective a été renforcée par l'école (mais pas seulement par elle, aussi par la presse, l'armée...) ce fut à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième, aussi bien en France que dans l'Empire allemand, et cela *aboutit à une des plus gigantesques* tueries de l'histoire de l'humanité.

Croyez-vous que cela soit utile de recommencer ?

A défaut de mémoire collective, l'*enseignement peut, à la rigueur,* apporter un savoir collectif. C'est ce qu'avait voulu M. Haby avec son « *savoir minimum garanti* » pour tous les jeunes de C.E.S. Les résultats en sont catastrophiques, tout le monde est prêt à le reconnaître, même dans l'ancienne majorité qui le soutenait. Mais pourquoi ne pas nous avoir écoutés en 1975 quand nous dénoncions cette réforme ?

PATRICK EVENO
agrégé d'histoire,
professeur au lycée de Bondy.

Le manque de qualification

Le principal écueil rencontré par l'enseignement de l'histoire provient d'un manque de qualification des maîtres. Un tiers seulement des instituteurs font de l'histoire (en utilisant des méthodes périmées) ; un tiers des professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) n'ont reçu aucune formation en histoire-géographie...

René Girault insiste, dans ses conclusions, sur la nécessité pour les élèves d'être enseignés par des professeurs-historiens remarquablement formés, perfectionnés en permanence par des travaux de recherche. Tous les historiens – toutes écoles confondues, à commencer par celle des *Annales* – s'accordent à dire que les repères chronologiques, les points d'ancrage, représentent des éléments de base pour de jeunes esprits abordant les mouvements *longs de l'histoire, déroutés qu'ils* sont par ce qu'ils n'ont pas encore acquis, le sens de l'écoulement du temps.

Que résulte-t-il de la réforme Haby vainement combattue par des professeurs qualifiés que personne ne voulut entendre ? Le désastre pédagogique *actuel* impudemment géré par la gauche, les ravages causés par l'utilisation d'un manuel unique amalgamant l'histoire et la géographie, kaléidoscope où se mêlent, s'entrechoquent, alternent les thèmes les plus divers, au mépris de toute logique et de tout respect de la continuité historique.

En finir avec le soixante-huitardisme, savoir distinguer conservatisme et réaction, rendre l'enseignement de l'histoire aux historiens, voici les priorités qui devraient s'imposer :

« *Sur dix erreurs politiques, il y en a neuf qui consistent à croire encore vrai ce qui a cessé de l'être. Mais la dixième, qui pourra être la plus grave, sera de ne plus croire encore vrai ce qui l'est pourtant encore.* » (Bergson.)

J.-W. DEREYMEZ,
professeur à Cuiseaux
(Saône-et-Loire).

C'est mieux aujourd'hui !

Mon opinion ne vaut que ce que vaut la petite expérience personnelle d'un professeur qui enseigne depuis une vingtaine d'années et qui se pose souvent des questions « inquiètes » ! Tout d'abord, parlons du passé : ma jeunesse, quoi !

Heureux temps, sans doute : l'enseignement secondaire *était réservé* à une infime minorité, le « niveau » était élevé... ! Heureux temps certes, car c'était notre jeunesse. Mais, *honnêtement,* je trouve que l'histoire est pourtant mieux enseignée maintenant. Elle est mieux enseignée car elle fait davantage appel à l'esprit *d'analyse et* de synthèse de chacun.

Je me souviens des cours d'histoire, au lycée : copier, copier, copier, et régurgiter tout, y compris si possible les anecdotes, et cela, bien sûr, avec un « joli » style.

Effectivement, nous savions beaucoup de choses, mais nous ne pensions guère par nous-même, *sauf* exception !

L'histoire est mieux enseignée, car elle inclut des données négligées auparavant, comme l'économie, la sociologie, etc. Elle est devenue plus technique ; elle prépare mieux à une société moderne, bien que cet effort *soit encore insuffisant. Bien sûr, il* n'est plus possible de « filigraner » maillé à maille les événements, d'autant plus que les programmes continuent d'augmenter avec le cours du temps, qu'ils frôlent maintenant les années 80, et que l'enseignement secondaire accueille la majorité des classes d'âge, et *non plus seulement* les plus brillants.

Mais je pense aussi que le phénomène que nous déplorons n'est pas le « seul » fait de la discipline « histoire » et de son enseignement. Il s'agit d'un phénomène *de société !* Le travail n'est non seulement plus une valeur en soi aujourd'hui, mais il est dévalorisé. On veut réussir sans peine, étudier sans s'en apercevoir, cueillir les fruits sans avoir semé.

Ce qui est compréhensible, et plus agréable, j'en conviens. Mais ce n'est pas la vérité ! Toute acquisition *véritable* nécessite des efforts de longue haleine, même si au bout du compte on accède à un plaisir réel (sauf exception).

MARIE-CLAUDE SUDRET
(Angoulême).

Les boucs émissaires

J'appartiens à cette corporation des professeurs de collège dont *le Monde* (du 2 septembre) dit que « *beaucoup (...) n'ont reçu aucune formation spécifique* ». Corporation *hétéroclite d'instituteurs choisis,* parfois aussi diplômés que leurs collègues certifiés, et d'étudiants en mal d'intégration dans les corps du secondaire : certifiés et agrégés : donc gens habités par l'ambition de faire correctement leur travail. Mais ensemble néanmoins désigné comme une corporation de pelés et de galeux d'où vient tout le mal.

Cette désignation du bouc émissaire me semble tourner à l'incantation rituelle. Il est vrai qu'elle est lourde de fortes économies.

Economie dans l'information d'abord. En effet, cette incantation *s'accompagne* toujours du *silence le* plus complet, et l'article visé y sacrifie, sur les différences, d'autres parleraient d'injustice, dans les conditions de travail des enseignants de collège. Simplifions : d'un côté les certifiés et de l'autre les P.E.G.C. (professeurs d'enseignement général *des collèges*). *Ici dix-huit heures* de cours, là vingt et une ; ici une nouvelle matière, là deux ; ici un salaire médiocre, là dérisoire ; ici la sécurité intellectuelle que donnent des études conduites à un terme reconnu et de surcroît sanctifiées par la réussite à un concours, là la fragilité d'un itinéraire universitaire parfois inachevé et des attaques permanentes.

Economie dans la réflexion ensuite. En effet, économie sur la nécessité préalable d'établir une unité, une « solidarité à l'intérieur de lui-même et au-dehors », du corps des enseignants de collège en donnant à tous les moyens de vivre positivement leur identité.

ROBERT POUJOL
(Andrésy).

LU

« CULTURE TECHNIQUE » (ÉTATS-UNIS)

Faits, images et mythes

De quoi contenter beaucoup de monde dans ce numéro spécial de *Culture technique* consacré aux Etats-Unis : historiens, scientifiques, *sociologues,* économistes, chefs d'entreprise et, pourquoi pas, lecteurs non spécialisés. Car M. Jocelyn de Noblet, qui a conçu cet ouvrage – le dixième de la collection, – a fait hardiment éclater les frontières entre les disciplines, ce qui lui tient particulièrement à cœur dans le combat qu'il mène pour réintroduire le domaine technologique dans la « culture » de plein exercice.

Ce qui frappe au premier coup d'œil est la richesse de l'iconographie : plus de deux cents gravures, dessins, photos. Ces images sont la plupart du temps passionnantes, et l'on regrette l'absence d'une table finale qui aurait permis au lecteur de retrouver *facilement* celles *qui* l'ont particulièrement frappé.

La première partie est consacrée à *la naissance* et à l'évolution de quelques grandes innovations technologiques aux Etats-Unis (*la lampe à incandescence,* le téléphone, la pellicule photographique, le caoutchouc *synthétique,* etc.) et assaisonnée de quelques articles plus abstraits sur « La tradition du know-how », « L'image technocratique », « Le métier d'ingénieur dans l'idéologie américaine », etc. Le *tout provient d'un fonds* très riche, celui de la revue américaine *Technology and Culture.*

La deuxième série de textes intéresse les questions technologiques d'aujourd'hui aux Etats-Unis et les changements qu'elles apportent dans la société américaine. Parmi les nombreux sujets abordés, certains attireront plus spécialement l'attention. Le thème « Déclin économique et compétitivité des entreprises » a été traité par MM. Hages et Abernathy. Leur thèse est la suivante : le management américain, qui fit l'admiration du monde dans les vingt années qui suivirent la deuxième guerre *mondiale,* est aujourd'hui inadapté au monde en évolution rapide. Trop de chefs d'entreprise préfèrent servir les marchés existants plutôt que d'en créer de nouveaux, préoccupés seulement de rentabilité financière à court terme. Malheureusement, nos auteurs, à la fin de leur parcours, tressent à l'Europe des lauriers qu'il aurait mieux valu attribuer au Japon.

Autre article à noter, celui de Sherry Turkle intitulé « L'ordinateur subjectif ». L'auteur a analysé le comportement des possesseurs de micro-ordinateurs, et il arrive à des conclusions curieuses : la part d'eux-mêmes que les amateurs investissent dans cet appareil va surtout aux usages non utilitaires de cette technologie. Ce « violon d'Ingres » renforce le sentiment de leur identité, et surtout leur permet d'acquérir un pouvoir sur un système complexe. Mais, attention, ces nouveaux passionnés « *ne changeront pas le monde des relations humaines en se retirant dans un monde d'objets* ». Il ne faudrait pas que ces « jouets » deviennent une *drogue.*

Lueurs intéressantes également apportées par Gérard Holton sur « La recherche combinée », provenant du « *sentiment croissant qu'il existe un domaine d'ignorance scientifique fondamentale qui semble résider au cœur d'un problème social* ».

Ce balayage par des experts du large champ de l'innovation technologique aux Etats-Unis montre à quel point nous sommes plongés dans ce « règne machinal » dont parlait Guy Déniélou, sans que l'on puisse bien en mesurer les ramifications.

PIERRE DROUIN.

★ Editions du C.R.C.T., 69 *bis,* rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly-sur-Seine, 336 pages, 100 F.

Le Monde

étranger

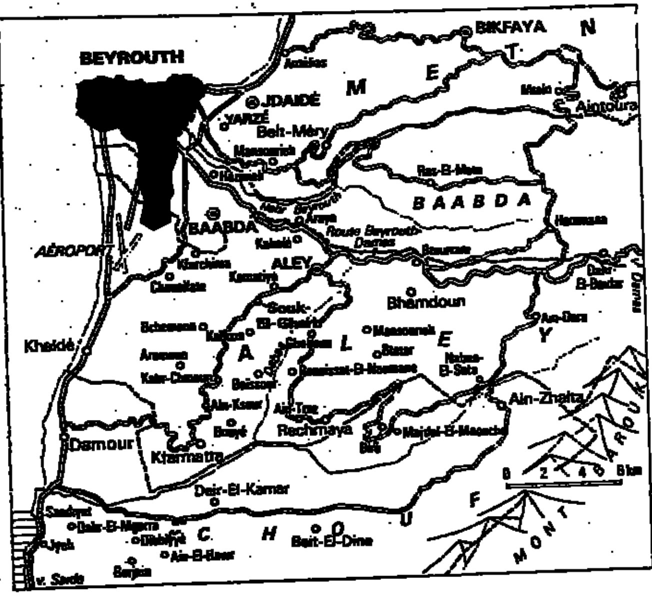
LA GUERRE AU LIBAN

Visite aux deux places fortes druzes

De notre envoyé spécial

Bhamdoun. – Près de deux semaines après son occupation par les miliciens druzes du parti socialiste progressiste (P.S.P.), la ville de Bhamdoun, qui fut naguère un centre de villégiature fort prisé par les émirs arabes, demeure une cité morte.

Les traces de la bataille entre miliciens druzes et phalangistes sont visibles, aussi bien à Bhamdoun-Gare, où étaient concentrés la plupart des grands palaces de la ville, qu'à Bhamdoun-Village, à quelques kilomètres de là. Selon les témoins, les combats commencèrent dès le départ du dernier char israélien de l'agglomération. Les forces libanaises (chrétiennes) prirent aussitôt le contrôle des collines dominant la ville aux cris de : *« Nous avons gagné. »* C'était un dimanche matin. Vers midi, commençait l'offensive druze, précédée d'une intense préparation d'artillerie qui semble avoir causé l'essentiel des destructions provoquées dans la ville. Les combats qui ont eu lieu par la suite, souvent à l'arme blanche, de maison à maison, d'étage en étage, ont duré près de trois jours avant que les forces libanaises, lasses d'attendre des renforts qui ne venaient pas, donnent le signal de la retraite. Pas une maison, pas une boutique, pas un bâtiment n'a été épargné. Aux ravages de la guerre sont venus s'ajouter par la suite ceux provoqués par les *« pillards »* qui ont suivi les vainqueurs dans la ville.



Une ville de garnison

Mais tout est désormais rentré dans l'ordre, et Bhamdoun, aujourd'hui, n'est plus qu'une ville de garnison où foisonnent les permanences militaires du P.S.P. Partout fleurissent les portraits de « Kamal » et de « Walid » (Joumblatt) et les drapeaux vert, rouge, jaune, bleu, blanc du parti. Nous y avions bien repéré une permanence des Mourabitoun (nassériens), mais on nous a dit qu'il ne s'agissait que d'une présence symbolique. D'autre part, un camion de miliciens chiites de l'organisation politico-militaire Amal a été aperçu dans la ville avec un grand portrait de l'imam Sadr ; il s'agit d'*« habitants du village de Keifoun, près de Souk-el-Gharb »*, nous a-t-on précisé.

La grande question est de savoir si ceux qui ont dû quitter la ville seront autorisés à revenir. *« Oui,* déclarent les responsables, *mais il faudra au préalable qu'on en finisse avec cette guerre. »* La nouvelle vocation de ville-garnison de Bhamdoun risque donc de se prolonger.

Une autre cité morte : Aley, le principal centre estival du Liban est aux trois quarts déserté par ses habitants. Certains de ses quartiers, dans le secteur ouest de la ville, d'où les phalangistes furent chassés en février dernier, ne sont plus qu'un amas de ruines sur lesquelles viennent toujours s'abattre les obus en provenance de la montagne. Les positions d'artillerie du P.S.P. dominent la ville, et c'est probablement de là que partent les obus de mortier de 120 mm et 175 mm contre le périmètre de Baabda et Yarzé, où se trouvent la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis et le ministère de la défense. Aley et Bhamdoun constituent désormais les deux places fortes du dispositif militaire druze défendant le Chouf.

Le siège du P.S.P., à Aley, s'est transformé en centre pour la presse internationale où affluent les journalistes, surtout américains, qui semblent se passionner depuis un certain temps pour tout ce qui concerne le problème druze. Les frégates de la VIe Flotte s'intéressent également à Aley, et une vingtaine de leurs obus ont provoqué, lundi, la mort d'une douzaine de civils et d'autant de militaires à proximité de l'école des sœurs, un des rares quartiers encore habités de la ville.

« Nous ne vous en voulons pas, déclarent les responsables aux journalistes américains. *Nous vous prions tout simplement de dire la vérité et rien de plus. N'oubliez pas que nous ne cherchons pas à nous emparer du pouvoir, mais que nous nous sommes soulevés pour mettre fin à l'hégémonie que les Forces libanaises (chrétien) essayaient de nous imposer dans notre propre pays. Nous aurions voulu que l'armée s'érige en arbitre et non en alliée des phalangistes. »*

« Des Palestiniens parmi vous ? » : la question fait sursauter les responsables. Indiquant qu'il y a eu au début, à Bhamdoun, des fedayin qui voulaient venger les massacres de Sabra et de Chatila, ils ajoutent : *« Nous les avons priés de nous laisser faire le boulot. Nous sommes des Libanais et nos objectifs sont strictement libanais. »*

Un des militaires druzes affirme qu'il a déserté l'armée libanaise au moment où sa brigade avait reçu l'ordre de marcher sur le Chouf et assure que, dans son unité, il y avait deux conseillers américains, surnommés ici les « bérets verts ». Prenant sans doute ses désirs pour la réalité, il affirme que *« plusieurs milliers »* de militaires chiites et druzes ont déjà déserté les rangs de l'armée.

Les situations révolutionnaires engendrent souvent des légendes qui ont la vie dure. On affirme, par exemple, qu'un Hewker Hunter a été abattu il y a deux jours par la D.C.A. druze près du village de Ghaboun, situé à pic sur la vallée de la Dabaa, à quelques kilomètres à l'ouest d'Aley.

De Ghaboun, à 2 kilomètres à vol d'oiseau du champ de bataille, nous avons pu suivre le déroulement des combats comme sur un grand écran panoramique. A droite, Souk-el-Gharb, qui se profile derrière une forêt de pins, est séparé d'à peine 6 kilomètres d'Aley ; au milieu, le village stratégique de Keifoun, et, à gauche, en contrebas, le village de Baysour, une des principales bases druzes du secteur.

La bataille d'artillerie qui embrase la plupart de ces positions est pour l'instant « modérée », pour reprendre l'expression d'un de nos guides druzes ; elle est pourtant impressionnante. Derrière nous, les batteries druzes de Mansourieh et de Bteter arrosent des positions gouvernementales qui répliquent en pilonnant Baissour, dont les pinèdes sont dévorées par un incendie. Aley surgit à l'extrême droite du tableau. Seul le village d'Aïn-Hala, un centre de repos pour retraités, pourtant situé au centre de la bataille, est étrangement épargné par la folie meurtrière.

JEAN GUEYRAS.

Le président Reagan dénonce pour la première fois « l'agression soutenue par l'U.R.S.S. contre le Liban »

Les Etats-Unis tiennent désormais l'Union soviétique pour indirectement responsable de l'« agression » contre le Liban, tout en affirmant vouloir éviter que la crise libanaise ne devienne un affrontement entre les superpuissances, constatait-on, le mercredi 21 septembre, à Washington.

Après avoir manifesté pendant des mois une certaine réserve sur l'appui militaire fourni par Moscou à la Syrie, le président Reagan a explicitement mis en cause, mercredi, le rôle de l'U.R.S.S. dans le conflit au Liban. Il a dénoncé, au cours d'un entretien à la Maison Blanche avec un groupe de journalistes, *« l'agression soutenue par l'Union soviétique contre le Liban »*.

Le gouvernement Reagan s'en était, jusqu'à présent, tenu à regretter que l'Union soviétique ne joue pas un rôle *« plus positif »* dans l'imbroglio libanais et à exprimer l'espoir que Moscou fasse pression sur Damas pour encourager la Syrie à retirer ses troupes du Liban.

M. Reagan a estimé que Damas subissait *« l'influence des forces soviétiques »* qui se trouvent en Syrie et que cette dernière n'avait pas retiré ses troupes du Liban, car elle avait un sentiment de *« propriété »* sur une bonne partie du pays. Interrogé sur la menace syrienne de répondre aux bombardements effectués par les navires au large du Liban, M. Reagan a déclaré que les bâtiments américains *« se défendront s'ils sont attaqués »*, tout en estimant que la Syrie *« réfléchira deux ou trois fois avant de tenter une chose de ce genre »*. M. Reagan a souligné sa détermination en rappelant que le cuirassé *New Jersey* rejoindrait *« très prochainement »* les autres bâtiments américains au large du Liban.

Le président américain a affirmé que les efforts en vue d'un cessez-le-feu se poursuivent malgré l'opposition, a-t-il dit, *« des Syriens et de l'O.L.P., qui s'est infiltrée à nouveau »* au Liban.

Si ces efforts n'aboutissent pas, *« le plan de paix pour l'ensemble du Proche-Orient que nous avons proposé disparaît également »*, a poursuivi M. Reagan en soulignant que *« le Proche-Orient est vital pour le monde occidental »*.

M. George Shultz, déposant devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, a déclaré pour sa part que le gouvernement américain est fermement résolu à empêcher que la crise libanaise ne dégénère en une confrontation entre les deux superpuissances. Des *« contacts diplomatiques »* entre Washington et Moscou sont en cours, indique-t-on au département d'Etat. M. Schultz a encore déclaré que tout échec des efforts américains au Liban porterait un coup grave *« au rôle des Etats-Unis ailleurs dans le monde, découragerait les éléments modérés dans le monde arabe et couronnerait de succès les tentatives de l'U.R.S.S. en vue de perturber notre diplomatie »*.

M. Shultz a en même temps adressé une nouvelle et sévère mise en garde à la Syrie, qu'il a accusée d'avoir *« bloqué »* les tentatives de règlement pacifique au Liban après avoir bénéficié d'importantes livraisons de matériel militaire soviétique et de l'envoi de « quelque sept mille conseillers militaires soviétiques ».

Le président Reagan entendaider le « gouvernement légitime » du Liban à faire face aux *« pressions externes, aux menaces et au chantage »* en maintenant au Liban les mille deux cents « marines » américains qui sont un *« pilier crucial »* pour la stabilité ce ce pays, a dit M. Shultz. Ce n'est que lorsque les forces antigouvernementales soutenues par la Syrie auront constaté qu'elles ne peuvent pas l'emporter sur *« le champ de bataille »* qu'elles accepteront un cessez-le-feu, a souligné en substance le chef de la diplomatie américaine.

M. Cheysson critiqué

M. Schultz a ensuite critiqué le ministre français des relations extérieures. La *« déclaration très flamboyante »* de M. Cheysson *« n'était pas très utile »*, a-t-il déclaré, ajoutant que la France a tenté de se placer entre Israël et les États-Unis d'une part la Syrie et l'Union soviétique de l'autre. M. Cheysson avait déclaré lundi à Antenne 2 que la France *« ne s'associera jamais »* à une politique qui débouche sur la division du Proche-Orient entre *« russo-syriens et américano-israéliens »*. Répondant à une question sur l'*« engrenage »* de la politique au Proche-Orient, il avait ajouté que la France ne faisait pas partie de la *« même roue dentée »* que les Américains.

A Paris, dans une déclaration faite à *Paris-Match*, M. Cheysson n'a pas caché son irritation à l'égard de la communauté internationale qu'il a accusée de *« lâcheté »* à l'égard du drame libanais. *« Il est inadmissible,* affirme le ministre français, *que le Conseil de sécurité ne soit pas capable de prendre une décision, disant que les observateurs seront envoyés dans le Chouf non pas pour juger de l'affrontement intercommunautaire, mais pour juger de l'intervention étrangère, ce qui relève des Nations unies. »*

Le médiateur saoudien évoque le risque de partition

Les salves de la marine américaine, qui, il y a trois jours, mettaient en émoi Beyrouth, font désormais partie de la routine, nous câble notre correspondant Lucien George. Mercredi soir 21 septembre, les abords de la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis (vingt obus) et du palais présidentiel (quarante obus) ont été visés et la résidence provisoire de l'ambassadeur de France a été touchée par des éclats. Les échanges de tirs se poursuivaient jeudi matin.

La situation est d'autant plus étrange que Beyrouth n'est pas vraiment prise dans la guerre. Elle reçoit, plus exactement ses quartiers chrétiens et leurs prolongements vers le nord et l'est reçoivent chaque jour un lot d'obus qui les bloquent sans les paralyser totalement. Des projectiles de la marine passent par-dessus la ville, les avions la survolent, et de presque tous les balcons on a une vue panoramique sur le champ de bataille de la montagne. Mais, contrairement à 1975-1976, à 1978, à 1981 et à 1982, autres temps forts de la guerre du Liban, Beyrouth n'est pas dans l'œil du cyclone.

Les négociations diplomatiques paraissent piétiner et ont conduit le médiateur saoudien, le prince Bandar Ben Sultan, à déclarer mercredi au quotidien *Al Safir* : *« Les Arabes sont convaincus que, si un accord de cessez-le-feu n'intervient pas au Liban, celui-ci court à la partition. La solution de la crise au Liban est le prélude à un règlement au Proche-Orient. »*

L'organisation d'une « table ronde » préconisée par le médiateur se heurte aux exclusives lancées par Beyrouth et Damas contre telle ou telle personnalité. Pour sa part, M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste, a préconisé la formation de deux délégations, l'une représentant le pouvoir libanais et ses alliés, l'autre l'opposition.

Tout comme les médiateurs saoudiens, le prince Sultan et M. Hariri (homme d'affaires saoudien d'origine libanaise), les négociateurs américains, MM. McFarlane et Fairbanks, sautent d'hélicoptère en avion entre Damas, Beyrouth et Ryad. Les discussions se poursuivent intensivement ce jeudi.

Comme le gouvernement grec mardi, le gouvernement turc a refusé mercredi d'autoriser les Etats-Unis à utiliser des bases militaires américaines en Turquie pour acheminer du matériel de guerre destiné à l'armée libanaise.

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

- LE CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL britannique, réuni depuis le mardi 20 septembre à Harrogate (nord de l'Angleterre) a adopté le mercredi 21 septembre une résolution qui prône la réunification de l'Irlande à long terme et la création d'une assemblée de toute l'Irlande. Le texte invite également le gouvernement britannique à retirer ses troupes et à demander, conjointement avec Dublin, aux autres partenaires de la C.E.E., l'envoi d'une force multinationale de maintien de la paix.

U.R.S.S.

- LES HOCKEYEURS SOVIÉTIQUES N'IRONT PAS AUX ÉTATS-UNIS. – Les autorités de Moscou ont annoncé mercredi 21 septembre qu'elles renonçaient à envoyer une équipe de hockey sur glace aux Etats-Unis pour disputer en décembre une série de rencontres contre l'équipe olympique américaine. *« Au moment où les officiels américains encouragent des actions antisoviétiques, on peut craindre que la sécurité des joueurs soviétiques ne soit pas convenablement assurée pendant leur séjour »*, écrit l'agence Tass.

Les représentants des communautés musulmanes préconisent l'abolition du confessionnalisme dans les institutions de l'État

Beyrouth, *(A.F.P.)*. – Les représentants religieux et politiques des communautés musulmanes sunnite, chiite et druze libanaises ont énoncé le mercredi 21 septembre les *« principes fondamentaux »* qui doivent guider, selon eux, l'activité politique au Liban. Ces principes en « dix points » préconisent notamment *« la suppression du confessionnalisme politique dans toutes les institutions de l'État »*, *« le refus de toute forme de décentralisation politique »* et *« le rejet de l'hégémonisme partisan ou confessionnel »*.

Ces principes figurent dans une déclaration lue par le vice-président du conseil chiite supérieur, Cheikh Mohamed Medhi Chamseddine, à l'issue d'une *« réunion élargie des représentants de tous les musulmans libanais »*, à laquelle participaient le mufti de la République, Cheikh Hassan Khaled (la plus haute autorité religieuse de la communauté sunnite au Liban), M. Hamumauté sunnite au Liban), M. Halim Takieddine, président de l'instance judiciaire druze, ainsi que d'autres personnalités politiques.

Selon le communiqué, les participants ont été appelés à se réunir, *« en cette phase dangereuse que traverse le Liban »*, à la suite des *« divisions intercommunautaires (...) dans le cadre du complot israélien visant à annexer le Liban-Sud et à morceler le pays en entités confessionnelles et raciales (...) et alors que les musulmans sentent leur existence menacée »* par le *« caractère confessionnel et partisan (...) de la vie publique depuis l'indépendance du Liban »*.

Le communiqué précise que les dirigeants musulmans rejettent *« toutes formes de fédération, confédération, ou cantons »*, mais *« sont favorables à la décentralisation administrative qui renforce l'exercice du gouvernement dans les régions »*.

La dissolution de toutes les milices

Sur le rejet de l'hégémonisme confessionnel, la déclaration demande la dissolution de *« toutes les milices, organisations armées et médias illégaux »*.

Les autres points des *« principes fondamentaux »* portent notamment sur l'action *« visant à mettre fin à l'occupation israélienne et de toutes les forces étrangères du Liban »* et *« le refus des tentatives visant à imposer un traité de paix ou une normalisation avec l'État hébreu »*.

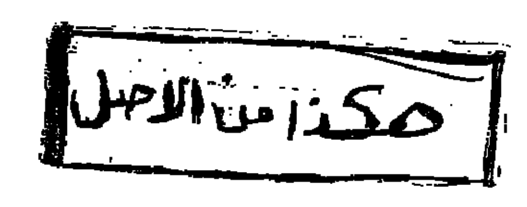
La déclaration demande aussi le *« retour dans leurs régions de tous les réfugiés libanais déplacés depuis 1975 »*, et réaffirme *« l'attachement* [des musulmans] *au régime républicain de démocratie parlementaire au Liban, à son système économique libéral, à la souveraineté et à l'indépendance du pays dans ses frontières actuelles, à son appartenance au monde arabe et à son ouverture vers le monde extérieur »*.

SIX SOLDATS FRANÇAIS BLESSÉS A BEYROUTH

Beyrouth *(A.F.P.)*. – Six soldats français ont été blessés, jeudi 22 septembre au matin, à Beyrouth, au cours de deux incidents différents, a annoncé le porte-parole du contingent français, le commandant de l'Estrade.

« Les incidents, a-t-il ajouté, *se sont produits l'un près de la résidence des pins, quartier général français, l'autre sur le boulevard du Ring, une des voies de passage entre les secteurs Est et Ouest de la capitale »*. Il n'a pas apporté d'autres précisions. Selon la radio officielle libanaise, un camion français a pris feu sur le boulevard à la suite d'une explosion dont l'origine n'a pas été précisée. La radio a ajouté que trois soldats français se trouvaient à bord de ce camion.

- *Le Secours populaire libanais* lance un appel pour les blessés et les familles des réfugiés victimes des combats. Les besoins prioritaires sont en médicaments, perfuseurs et alimentation, précise un communiqué du Secours populaire français, qui transmet cet appel. – Dons : Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. 654 37 H Paris. Indiquer : « Liban ».



DIPLOMATIE

LUNDI, AUX NATIONS UNIES

M. Reagan annoncerait les nouvelles propositions américaines sur les euromissiles et les armes stratégiques

Washington *(A.F.P.)*. – Le président Reagan devrait annoncer de nouvelles propositions sur les euromissiles dans le discours qu'il prononcera lundi 26 septembre devant l'Assemblée des Nations unies, indiquait-on mercredi 21 septembre dans les milieux officiels américains.

Dans une déclaration écrite, la Maison Blanche a confirmé que de nouvelles instructions avaient été données au négociateur américain à Genève, instructions approuvées par les alliés des Etats-Unis et qui répondent *« à un certain nombre de préoccupations soviétiques »*. La Maison Blanche attend que l'Union soviétique réponde à son tour *« d'une façon constructive pour qu'un résultat positif puisse être atteint dans les négociations de Genève »*.

Voici, sur la base d'informations recueillies à Washington de diverses sources officielles, ce que seraient les nouvelles positions américaines :

1) *Euromissiles* (négociations reprises le 6 septembre) :

– L'élimination complète des *armes à moyenne portée (option zéro)* reste l'objectif, mais, en attendant que l'Union soviétique y consente, les Etats-Unis sont prêts à négocier des réductions équitables *et vérifiables* ;

– Les Etats-Unis sont prêts à accepter que ces réductions se fassent sur la base d'un « plafond global » plutôt que d'une « égalité globale ». Cela signifie que Washington n'exigerait plus la parité avec l'U.R.S.S. que pour les missiles déployés en Europe (où les Soviétiques ont deux cent quarante-trois SS-20). Pour l'Asie, ils se contenteraient du gel au niveau des missiles déjà déployés par l'U.R.S.S. (cent huit SS-20) en se réservant le droit théorique de rejoindre eux-mêmes ce niveau ;

– Les Etats-Unis sont désormais prêts à négocier un plafond séparé et égal pour les bombardiers tactiques, comme le réclame l'U.R.S.S. :

– Faute d'accord sur l'élimination complète des euromissiles, les fusées Pershing-2 restent un élément obligatoire dans le déploiement des nouvelles forces de l'OTAN. En cas d'accord de réduction, le chiffre prévu de cent huit Pershing serait réduit proportionnellement.

2) *Armes stratégiques « Start »* (reprise des négociations le 5 octobre) :

– Les Etats-Unis abandonnent l'exigence d'une égalité de la *« capacité d'emport » des deux arsenaux* qui, selon les calculs américains, aurait obligé l'U.R.S.S. à ramener ses 5,6 millions de kilos au niveau du 1,8 million de kilos de l'arsenal américain. Ils sont prêts à accepter un niveau intermédiaire, supérieur au leur, en se réservant le droit théorique de le rejoindre ;

– Un plafond égal serait négocié pour le nombre des ogives nucléaires plutôt que pour celui des fusées ;

– Les Etats-Unis proposeraient *formellement pour les armes stratégiques* l'adoption du système *« plus un moins deux » (buildown)* signifiant que chacune des deux superpuissances devra détruire deux anciennes ogives nucléaires chaque fois qu'elle en déploie une nouvelle.

M. REAGAN NEW-YORK ET L'ONU

Washington *(A.F.P.)*. – Le *président Reagan a déclaré, mercredi* 21 septembre, à l'occasion d'un entretien avec un groupe de journalistes, qu'il ne verrait aucun inconvénient à ce que les Nations unies quittent New-York si ses membres ne s'y sentaient pas bien. Ou à ce que, comme l'avait suggéré l'ambassadeur américain auprès de l'Organisation, Mme Kirkpatrick, l'ONU tienne ses travaux alternativement à New-York et à Moscou.

Cette déclaration faisait suite aux propos de M. Lichenstein, numéro deux de la délégation américaine aux Nations unies, lors du débat d'ouverture de la trente-huitième session. Répondant aux accusations d'un représentant soviétique, qui faisait observer que les Etats-Unis étaient tenus de permettre à M. Andropov *d'atterrir normalement* à New-York pour assister à la session, M. Lichenstein avait, lundi, déclaré que si certains représentants ne s'estimaient pas traités *« avec la haute considération qui leur est due »*, ils pouvaient parfaitement évacuer du sol américain *« leurs personnes et l'Organisation »* (*le Monde* du 21 septembre).

Cette déclaration, dont les autorités avaient aussitôt souligné qu'elle ne constituait pas une prise de position officielle et encore moins une suggestion du gouvernement américain, a provoqué la colère des dix-neuf membres de la Chambre des représentants, qui ont demandé, mercredi, la démission de son auteur. *« Je pense que M. Lichenstein avait l'entière approbation de la plupart des Américains »*, a, au contraire, estimé M. Reagan.

Différents éditoriaux récents de la presse soviétique insistent en tout cas sur le fait que l'*« accord de siège »* entre le gouvernement américain et les Nations unies fait obligation à Washington d'assurer le *« fonctionnement normal »* de l'Organisation, et que New-York *« n'est pas la ville-hôte de l'ONU pour toujours »*, comme le note Russie soviétique.

APRÈS LA VISITE DE M. BUSH A BELGRADE, BUDAPEST ET BUCAREST

Washington veut développer ses relations avec les « bons » pays de l'Est

De notre correspondante

Vienne. – Le vice-président américain, M. George Bush, a terminé, mercredi 21 septembre à Vienne, une tournée qui l'a conduit dans les pays du Maghreb, en Yougoslavie, en Roumanie et en Hongrie. Dans la capitale autrichienne, il a dressé avec une franchise étonnante le bilan de son voyage. Analysant les lignes de force de la politique américaine vis-à-vis de l'Europe de l'Est, il a estimé, sans le moindre euphémisme, qu'il y existait deux catégories de pays : les « bons », comme la Roumanie et la Hongrie, avec lesquels Washington entend renforcer ses rapports, et les « mauvais », comme la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la R.D.A. La politique américaine à l'égard des pays de l'Est sera donc celle de la « différenciation ».

M. Bush a précisé les critères de *« bonne conduite »* retenus par Washington : *« Nous tenons compte du degré d'autonomie en matière de politique étrangère et d'indépendance vis-à-vis de Moscou ainsi que du degré de libéralisation intérieure, dans les domaines politique, économique et des droits de l'homme »*, a-t-il précisé. M. Bush a ajouté : *« Les Etats-Unis renforceront leurs rapports sur les plans politique, économique et culturel avec des pays comme la Hongrie et la Roumanie, qui se montrent plus ouverts et indépendants. »* Washington n'a cependant pas l'intention, selon le vice-président des Etats-Unis, de *« récompenser des pays fermés, appliquant une politique extérieure belliqueuse, comme la Bulgarie et la Tchécoslovaquie, qui continuent de violer de manière flagrante les droits de l'homme fondamentaux, ni des pays, comme la R.D.A. et, encore une fois, la Bulgarie, qui se substituent aux Soviétiques dans l'entraînement de terroristes qu'ils dotent en argent et en armes »*.

Cette absence de précautions oratoires a dû surprendre les hôtes autrichiens de M. Bush, lesquels, se retranchant derrière la neutralité de l'Autriche, affichent, en général, des positions beaucoup plus nuancées. Ce qui a valu à leur pays, à plusieurs reprises, le reproche de neutralisme de la part de diplomates américains. Ce reproche n'est d'ailleurs pas formulé par le vice-président américain : celui-ci a assuré le chef du gouvernement autrichien, M. Fred Sinowatz, de *« sa compréhension pour la politique de neutralité de l'Autriche »*.

M. Bush ne s'est cependant pas borné à condamner les satellites de Moscou. Il a profité de l'occasion pour flétrir à nouveau la *« brutalité du meurtre de deux cent soixante-neuf civils à bord d'un avion de ligne qui s'est, bien sûr, trompé de route et qui a eu le malheur de survoler le territoire soviétique »*. *« Le comportement de l'U.R.S.S. n'est pas celui d'un pays civilisé »*, a-t-il ajouté.

Pour expliquer les positions américaines, le vice-président des Etats-Unis avait commencé son exposé en constatant qu' *« un malentendu existe à propos de l'Acte final d'Helsinki »*, qui, selon Washington, n'a pas été signé *« pour consacrer le statu quo, à savoir la division de l'Europe, rejetée par les Etats-Unis »*. Ce même malentendu, a dit M. Bush, a pesé sur la conférence de Yalta, qui, elle non plus, n'avait pas pour objet de *« diviser l'Europe en sphères d'influence »*.

M. Bush avait déclaré auparavant, lors de conférences de presse tenues à Belgrade, Bucarest et Budapest, que les Etats-Unis étaient disposés à continuer d'aider ces capitales. En ce qui concerne la Yougoslavie et la Hongrie, Washington apprécie les efforts déployés par le gouvernement pour assainir et raffermir l'économis. Pour la Roumanie, où toutes les réformes économiques annoncées sont restées jusqu'à présent lettre morte, les Etats-Unis semblent fonder quelque espoir sur les talents diplomatiques de M. Ceausescu.

Avant l'arrivée de M. Bush à Bucarest, la presse roumaine avait publié une lettre signée par huit membres du Congrès américain, invitant le dirigeant roumain à *« servir de médiateur entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis »* afin de débloquer les négociations sur les euromissiles à Genève. M. Bush était porteur d'une lettre du président Reagan à M. Ceausescu répondant probablement à un appel lancé par ce dernier au président des Etats-Unis et à M. Andropov, afin qu'ils mettent tout en œuvre pour assurer le succès des négociations eurostratégiques de Genève. M. Ceausescu avait notamment proposé aux Etats-Unis de reporter d'un an le déploiement des nouveaux missiles en Europe en cas d'échec des négociations d'ici à la fin de cette année. Il est à ce jour le seul dirigeant d'un pays communiste à avoir exigé, à plusieurs reprises, non seulement le démantèlement d'une partie des SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe, mais leur destruction pour éviter l'implantation des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

WALTRAUD BARYLI.

AMÉRIQUES

Chili

L'opposition au régime militaire s'organise

De notre envoyé spécial

Santiago. – La haine du général Pinochet pour la classe politique est avivée. *« J'en ai ras le bol de ces politicards qui ne sont bons à rien »*, déclarait-il récemment à des journalistes chiliens. Malgré tout, le Chili vit à l'heure politique. Plus, peut-être, que d'avoir forcé le régime militaire à une libéralisation jusque-là très timide, le principal résultat des cinq journées de protestation nationale est, selon le dirigeant socialiste M. Julio Stuardo, d'*« avoir amené le général Pinochet sur le terrain où il se sent le moins à l'aise : la politique »*. Une grande effervescence règne, en effet, de l'extrême droite à l'extrême gauche. On diffuse des manifestes, on bat le rappel des troupes, on tisse des alliances, on définit des tactiques et des stratégies, on se cherche des chefs en vue de la bataille pour la succession.

La droite, éparpillée après le coup d'Etat et longtemps confondue avec le régime, à quelques exceptions près (1), estime le moment venu de se regrouper. Elle se réclame des « idéaux » qui ont inspiré la lutte contre Salvador Allende et fait sienne *« la déclaration de principes du régime militaire »*. Son objectif *n'est pas de reconstituer purement* et simplement le parti national, qui s'était sabordé le 11 septembre 1973, mais de former un vaste *« mouvement d'opinion publique »* capable d'attirer des formations de centre-droit, voire certains secteurs de la démocratie-chrétienne.

La droite dispose d'un atout majeur en la personne du ministre de l'intérieur. Il apparaît de plus en plus clairement que le principal objectif de M. Onofre Jarpa n'est pas tant l'*« ouverture politique »* que le rassemblement de tous ceux qui ont combattu le gouvernement d'unité populaire. Le président du parti démocrate-chrétien, M. Gabriel Valdès, n'a pas tort lorsqu'il affirme : *« M. Onofre Jarpa répète sa campagne de 1973. »* Ce dernier déclarait récemment au journal conservateur *El Mercurio* : *« Il existe aujourd'hui deux camps : ceux qui veulent avancer vers une démocratie stable et ceux qui veulent provoquer le chaos. »* En clair, le choix serait entre la démocratie « musclée » définie dans la Constitution de 1980 et la terreur marxiste. Cette stratégie semble porter ses fruits. La manifestation du 9 septembre en faveur du gouvernement et les nuits d'émeute qui ont suivi la journée de protestation du 8 ont fait réfléchir le « Chilien moyen » : sans redevenir « pinochetiste », celui-ci observe avec inquiétude la montée de la violence.

Un vent d'unité souffle également dans les rangs de l'opposition. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de regrouper *« l'ensemble des forces politiques, sociales et populaires »* favorables à un changement de régime et de forger *« un grand accord national »*. Les bases de cet accord existent. Elles se résument à quatre points fondamentaux : la démission du général Pinochet, la constitution d'un gouvernement provisoire durant une période maximum de dix-huit mois, l'élection d'une Assemblée constituante et la mise en œuvre d'un programme économique d'urgence.

Se mettre d'accord sur l'essentiel, la reconquête de la démocratie, est une chose ; accepter les contraintes unitaires en est une autre. Un processus de simplification est en cours, mais celui-ci reste fragile. Et beaucoup d'ambiguïtés demeurent.

Un premier regroupement s'est opéré autour de la démocratie-chrétienne avec la formation, le mois dernier, de l'Alliance démocratique, qui a absorbé l'ancien « Proden » (2). Un « manifeste démocratique » avait été signé en mars par des dirigeants politiques appartenant à la droite démocratique, au parti radical, au parti social-démocrate, à la démocratie-chrétienne et au parti socialiste.

L'importance acquise par l'Alliance démocratique ne doit pas faire oublier sa vulnérabilité. Selon certains observateurs, M. Gabriel Valdès ne ferait pas l'unanimité au sein de son propre parti. Aux rivalités de personnes s'ajoutent les divergences qui ne sont pas nouvelles entre l'aile conservatrice et la fraction progressiste de la D.C. La position des socialistes est ambiguë. Le P.S. a officiellement deux représentants au sein de l'Alliance démocratique ; mais ces derniers ne participent pas aux conversations avec le ministre de l'intérieur. Quant à M. Ramon Silva Ulloa, socialiste modéré, qui, lui, parle avec M. Onofre Jarpa, il n'est présent qu'à titre personnel. A l'évidence, les socialistes souhaitent avoir un pied dans l'Alliance pour faire contrepoids aux formations tentées par le dialogue avec le ministre de l'intérieur.

« Le parti de Salvador Allende »

La gauche vient, à son tour, de franchir un pas important avec la réunification du parti socialiste, d'une part, et la formation du « bloc socialiste », de l'autre. La fusion des quelque dix tendances que comptait le parti socialiste a été officiellement annoncée le 4 septembre dernier. La lutte entre les partisans de M. Carlos Altamirano, partisan d'un socialisme « à l'européenne », et les adeptes de M. Clodomiro Almeyda, proche du parti communiste, n'est pas pour autant terminée. Les « almeydistes » estiment que la fusion ne doit pas résulter d'un accord au sommet, mais *« doit surgir de la base »*. *« Il n'est pas question pour l'instant de dissoudre notre organisation »*, affirme un dirigeant « almeydiste ».

Au « parti du président Allende » reconstitué s'est jointe la « Convergence socialiste » pour constituer le *« bloc socialiste »*. « La Convergence socialiste » regroupe le Mouvement d'action populaire unitaire (MAPU), le Mouvement d'action populaire ouvrier-paysan (MAPU-Obrero Campesino) et la gauche chrétienne (I.C.). Trois formations qui se sont séparées de la démocratie chrétienne entre 1969 et 1973. Le nouveau « bloc socialiste » se réclame d'un *« socialisme démocratique, autonome et partisan de la désobéissance civile comme méthode de lutte contre la dictature »*. Il a, d'autre part, adhéré à l'Alliance démocratique tout en affirmant son intention d'œuvrer *« en faveur de la représentation des intérêts populaires »*, c'est-à-dire l'intégration du parti communiste à la vie publique.

Là, les choses se compliquent. D'une part, en effet, les réflexes anticommunistes restent vifs au sein de la démocratie chrétienne ; d'autre part, le P.C. n'est pas disposé à emprunter la petite porte — d'autant qu'il a joué un rôle important dans l'organisation des journées de protestation. Opposé à tout dialogue avec le gouvernement, il estime que *« seule la voie de la révolte populaire conduit à la victoire »*. *« Contre le général Pinochet, ses ministres et la junte, toutes les formes de lutte sont légitimes »*, déclare-t-il. Le parti communiste veut, sur ces bases, constituer un « Front démocratique et populaire », avec, en particulier, l'appui des socialistes « almeydistes » et du MIR.

La restructuration de l'échiquier politique chilien est donc loin d'être définitive. Tout dépendra, en fin de compte, de la réelle volonté d'ouverture du gouvernement et de la capacité des dirigeants à contenir une pression populaire à l'évidence de plus en plus forte.

JACQUES DESPRÉS.

(1) En 1978, un certain nombre d'ex-membres du parti national ont pris leurs distances à l'égard du régime militaire et ont constitué la « droite démocratique ».

(2) Le « Projet de développement pour un consensus national », ou PRODEN, était né à la fin de 1982 comme un « cercle d'études » — afin de tourner l'interdiction des partis, — avec pour principal objectif la mise sur pied d'un schéma politique de retour à la démocratie. Il regroupait d'anciens parlementaires démocrates-chrétiens, conservateurs modérés et sociaux-démocrates.

Pérou

Amnesty International dénonce des exécutions sommaires de paysans

Amnesty International, section française, a dénoncé, le 21 septembre, *« l'exécution sommaire de centaines d'Indiens des Andes par les forces de sécurité péruviennes lors d'importantes opérations anti-insurrectionnelles »*.

L'organisation observe que le Pérou ne figurait pas, jusqu'à 1983, sur la « liste noire » des pays pratiquant de grossières violations de droits de l'homme et que les opérations de sécurité des forces de l'ordre sont une réaction à l'assassinat de centaines de paysans par les guérilleros du Sentier lumineux.

Mais, déclare Amnesty International dans la lettre qu'elle vient d'envoyer au président péruvien, M. Belaunde, cela n'excuse pas *« la gravité des exécutions extrajudiciaires par les forces gouvernementales »*. D'après les témoignages recueillis par l'organisation, *« un grand nombre de victimes anonymes ont été tuées après avoir été arrêtées, blessées ou torturées par des unités militaires et par des groupes antiguérilla récemment créés et composés de civils »*.

M. Belaunde a qualifié cette dénonciation de « machination politique » contre « un gouvernement démocratique légitime qui procède à des élections et qui a une presse libre ».

Cependant, les autorités ont annoncé que cent cinquante guérilleros du Sentier lumineux avaient, le 20 septembre, massacré treize paysans, dont deux enfants, et en avaient blessé dix-sept autres dans le village andin de Tiquihua, à 150 kilomètres d'Ayacucho.

« Quelques bavures... »

De notre correspondante

Lima. – Près de deux cents habitants d'Ayacucho, dans les Andes péruviennes, ont été portés disparus ces dernières semaines. Ont-ils gagné le maquis pour appuyer les guérilleros du Sentier lumineux, comme le soutiennent les autorités *militaires ? Ou bien, ont-ils été* séquestrés par les forces de l'ordre, et parfois même fusillés, comme le dénoncent plusieurs parlementaires de gauche et Amnesty International ?

Chaque matin, un petit attroupement se forme sous les arcades de pierre de la Place d'armes d'Ayacucho : ces petits commerçants, artisans ou paysans indiens viennent porter plainte devant le procureur, Me Ricardo Pequeno, parce qu'un membre de leur famille a *« disparu »*.

Ces dénonciations ont pris de l'ampleur à partir du mois de mai, au moment même où l'armée multipliait les communiqués annonçant la mort *« au cours d'affrontements, de délinquants subversifs »*. Les autorités ne spécifiaient ni l'âge ni le sexe, et encore moins l'identité des victimes. Les cadavres étaient enterrés dans une fosse commune.

« Actuellement, explique le procureur, *je reçois chaque jour de six à huit témoignages de détention suivie de disparition. Nous enquêtons auprès du général Clemente Noël* [commandant politique et militaire de la région déclarée en état d'urgence], *mais celui-ci refuse toute collaboration. »* Pour les familles, c'est alors le tragique jeu de cache-cache avec les forces de l'ordre, de prisons en postes de police et en garnisons militaires.

Ce magistrat vient d'être muté dans la capitale. Son nom figurait sur la « liste noire » du général Noël « démasquant » les complices des guérilleros du Sentier lumineux. Plusieurs personnalités de la région étaient mentionnées — notamment le doyen du collège des avocats et le recteur de l'université...

Le général Noël assure que seules soixante-quatre personnes sont actuellement emprisonnées à Ayacucho pour des délits de terrorisme. *« Les suspects, on les arrête, on les interroge, et si l'on manque de preuves, on les libère. Mais lorsqu'ils sont membres du Sentier lumineux, ils prennent alors le maquis parce qu'ils se savent surveillés et ne peuvent plus agir en ville. »*

Face à la campagne lancée par toute l'opposition de gauche contre la répression indiscriminée qui sévit dans la région déclarée en état d'urgence — région qui ne représente que 5 % du territoire, — le président Fernando Belaunde a pris la défense du général Clemente Noël, *« qui a démontré sérénité, prudence et volonté d'éviter les actes sanglants... quelques bavures sont à déplorer, mais, sans sa présence, la violence serait plus aiguë. »*

NICOLE BONNET.

Canada

DEUX DIPLOMATES SOVIÉTIQUES ONT ÉTÉ EXPULSÉS

Deux diplomates soviétiques ont été expulsés il y a une dizaine de jours du Canada après avoir tenté de voler des informations secrètes sur des technologies de pointe. L'information a été donnée, mercredi 21 septembre, par la télévision d'Etat C.B.S., citant le ministre canadien des affaires extérieures, M. Allan Mac Eachen. Les deux diplomates, MM. Victor Tsekovisky, attaché commercial, et Anatole Solousov, qui travaillait au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à Montréal, auraient été interpellés avant d'avoir pu recueillir quelque information d'importance.

Toujours selon C.B.S., M. Mac Eachen a précisé que l'information n'avait pu être révélée dès le 12 septembre, date de l'interpellation des deux Soviétiques, afin d'éviter tout rapprochement indu avec l'affaire du Boeing sud-coréen. – *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Tchad

M. Goukouni Oueddeï ne fait plus du retrait des troupes françaises une condition de la négociation

Dans une conférence de presse organisée dans la capitale libyenne, l'ancien président du Tchad, M. Goukouni Oueddeï, a proposé que des négociations intertchadiennes se tiennent dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). M. Goukouni, qui a critiqué l'attitude des Etats-Unis, a affirmé qu'il était prêt à mettre au second plan la condition du retrait des troupes françaises si cette condition devait empêcher toute rencontre avec M. Hissène Habré ou les autres parties au conflit.

Il a aussi lancé un appel aux pays africains et à la France avant le sommet franco-africain de Vittel, début octobre, indiquant qu'il était prêt à s'y rendre si *« le président François Mitterrand souhaitait des clarifications »*. *« Mon intention est de faire comprendre aux pays africains et surtout à la France, qui accueillera sur son territoire un certain nombre de chefs d'Etat africains, qu'il leur faut être objectif et ne pas se laisser piéger par les Etats-Unis »*, a déclaré M. Goukouni Oueddeï.

Au sujet d'éventuelles négociations avec M. Hissène Habré, l'ancien président a déclaré : *« Nous souhaitons que la partie adverse puisse avoir un sens patriotique et revienne à la raison pour que, ensemble, nous trouvions une solution au problème tchadien. »* M. Goukouni Oueddeï a ajouté qu'il n'entendait pas coopérer avec *« quelqu'un qui a des idées pro-américaines »* et a préconisé que le futur gouvernement issu de la négociation soit *« anti-américain »*.

« Tout le camp de la réaction s'est rangé du côté d'Hissène Habré, alors que le camp progressiste se bat de l'autre », a-t-il déclaré, soulignant qu'il est prêt à remettre le pouvoir au peuple tchadien à tout moment et non pas à un individu, quel qu'il soit.

M. Goukouni Oueddeï a enfin souligné qu'il n'avait eu aucun contact avec l'O.U.A. depuis que celle-ci a entrepris sa mission de médiation en vue d'un règlement négocié du conflit tchadien.

Dans une interview à l'hebdomadaire *Paris-Match* du jeudi 22 septembre, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, nie que la France ait entrepris de négocier avec la Libye au sujet de l'avenir du Tchad.

« La France, déclare M. Cheysson, *n'est engagée dans aucune négociation. Elle n'en a pas le droit. En revanche, elle est en contact diplomatique avec toutes les parties étrangères intéressées. »*

Le ministre français, qui se félicite de ce que les troupes françaises au Tchad n'aient *« pas tiré un seul coup de feu »*, ajoute : *« Si nous avons mis en place un dispositif militaire très important, c'est pour que les Libyens comprennent bien que si nous sommes attaqués, la riposte sera foudroyante. »*

Madagascar

ACQUITTEMENT ET PRISON AVEC SURSIS DANS LE PROCÈS DE « TREIZE COMPLOTEURS »

Un acquittement pur et simple, celui du colonel Auguste Rasolofo, d'autres acquittements au bénéfice du doute et des peines de prison de trois et cinq ans avec sursis, sanctionnent le procès de treize personnes inculpées d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat qui s'était ouvert mardi 20 septembre à Tananarive devant une session ordinaire de la cour criminelle.

Ce « complot » avait été découvert en janvier 1982 et devait aboutir, selon les autorités, à l'élimination d'une vingtaine de personnalités malgaches, dont le chef de l'Etat, le président Didier Ratsiraka. C'est l'avocat général lui-même qui a réclamé l'acquittement du colonel Rasolofo, disculpant ainsi cet officier des forces armées populaires malgaches, après vingt mois de détention préventive.

Un autre procès devant un tribunal militaire spécial devrait s'ouvrir à partir du 5 octobre prochain, celui du colonel de gendarmerie Richard Andriamaholison, ancien ministre de l'information du gouvernement du colonel Ratsimandrava, assassiné en février 1975. Avec deux autres officiers supérieurs, le colonel Andriamaholison – détenu sans jugement depuis 1977 – est accusé d'avoirtenté d'assassiner le président Didier Ratsiraka, dans des circonstances qui n'ont pas été révélées jusqu'à présent. – *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

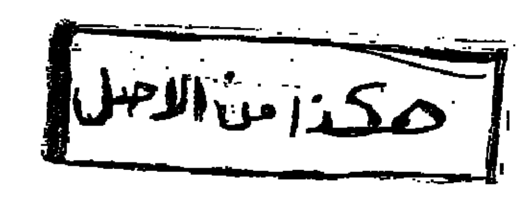
Une enquête de « haut niveau » est ouverte après la mort de quatre détenus noirs

Une enquête de *« haut niveau »* a été ouverte après la mort de quatre détenus noirs de la prison de Barberton (Transvaal) lors d'une révolte de prisonniers mardi 20 septembre (*le Monde* du 22 septembre), a annoncé mercredi le ministre sud-africain de la justice, M. Koebie Coetsee. Le ministre a ordonné l'enquête, qui sera menée sous l'autorité du président de la cour régionale de Johannesburg, après s'être rendu à la prison de haute sécurité de Barberton.

L'enquête devrait établir, en particulier, si le complexe pénitencier de Barberton, qui compte six prisons différentes, comporte une surpopulation carcérale, pouvant être à l'origine des violences. Depuis décembre 1982, onze prisonniers noirs de la prison de Barberton ont été tués par les gardiens.

D'autre part, le procureur général de la province du Transvaal a annoncé mercredi 21 septembre que le policier responsable de la mort du dirigeant d'une communauté agricole noire le 2 avril (*le Monde* du 6 avril) serait prochainement inculpé de meurtre. Saul Mkhize, chef de la communauté de Driefontein, dans l'est du Transvaal, avait été tué au cours d'une réunion organisée pour protester contre un projet du gouvernement de déplacer les cinq mille membres de la communauté. La police avait annoncé dans un premier temps qu'un de ses membres avait tiré sur Saul Mkhize pour réprimer une émeute. – *(A.F.P., Reuter.)*





مكذا من الاصل

AFRIQUE

Algérie

EN VISITE A CONSTANTINE

M. Mermaz donne une nouvelle impulsion à la coopération entre départements français et algériens

De notre correspondant

Constantine. – M. Louis Mermaz a regagné Paris mercredi 21 septembre après avoir passé trois jours à Constantine. En tant que président de l'Assemblée nationale, il a eu avec son homologue algérien, M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée populaire nationale, des entretiens politiques, dans la perspective de la visite du président Chadli à Paris prévue pour les 8, 9 et 10 novembre. Second personnage de l'Etat, M. Bitat se rendra lui-même en visite officielle en France au printemps. Pour accompagner l'hôte de l'Algérie dans la grande métropole de l'Est, il avait quitté Alger, lundi, jour où le comité central du F.L.N., réuni en session extraordinaire, décidait que le cinquième congrès du parti se tiendrait du 19 au 22 décembre.

En tant que président du conseil général de l'Isère, M. Mermaz a signé avec le président de l'Assemblée populaire de la wilaya (département) de Constantine, M. Noureddine Hafid, une charte d'amitié et de coopération, convention originale qui se fonde, en engageant encore davantage les deux parties, sur les expériences similaires menées par les élus provençaux et bretons avec Alger et Annaba pour contribuer au renforcement de la coopération franco-algérienne en l'ancrant sur le plan régional.

Bien qu'elles portent un nom différent, les assemblées locales algériennes sont calquées sur les conseils généraux et les conseils municipaux français. Cette symétrie de fonctionnement permet un type de coopération souple, échappant en partie aux pesanteurs administratives et fondée sur des relations personnelles nouées parfois avant l'indépendance.

Les chambres françaises de commerce ont pris conscience, notamment lors de la dernière Foire internationale d'Alger, du caractère relativement décentralisé de l'activité économique en Algérie. Près de la moitié des crédits d'équipement sont gérés par les wilayates (départements). Or, comme le soulignait dans son discours le président de l'assemblée populaire communale (le maire) citant longuement Guy de Maupassant, Constantine n'est plus le « nid d'aigle » qu'admirait l'écrivain. Cité en plein développement, elle bénéficie de crédits importants engagés pour le réaménagement des cinq plus grandes villes d'Algérie. Des perspectives intéressantes s'ouvrent donc pour les entreprises de l'Isère en matière de travaux publics et de construction.

La charte signée par MM. Mermaz et Hafid, en présence de l'ambassadeur de France et de plusieurs personnalités algériennes, dont le ministre de l'agriculture et le wali (préfet) de Constantine, sert de base à cette coopération interrégionale. Elle comporte d'autres volets en matière d'échanges culturels et de stages ou missions de fonctionnaires locaux.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

ASIE

Philippines

APRÈS DE VIOLENTES MANIFESTATIONS (ONZE MORTS)

Le président Marcos menace de rétablir la loi martiale

Dans une allocution télévisée prononcée ce jeudi 22 septembre, au lendemain des violentes manifestations qui ont fait onze morts et près de deux cent cinquante blessés à Manille, le président Marcos a menacé de réinstaurer la loi martiale, imposée il y a onze ans et levée au mois de janvier 1981. Le chef de l'Etat philippin a accusé des éléments « radicaux » d'être responsables des violences de mercredi.

Les manifestations de mercredi avaient été organisées à la fois à l'occasion du onzième anniversaire de l'instauration de la loi martiale et un mois exactement après l'assassinat, sur l'aérodrome de Manille à son retour d'exil, du principal dirigeant de l'opposition, l'ancien sénateur Benigno Aquino.

Plusieurs centaines de milliers de personnes – au moins trois cent mille, selon la plupart des estimations – s'étaient rassemblées dans le centre de Manille, portant des banderoles et scandant des slogans dénonçant la « *dictature de Marcos* », la collusion des Etats-Unis avec le régime et réclamant la démission du chef de l'Etat. Diverses personnalités de l'opposition participaient à ce rassemblement, parmi lesquelles la veuve de Benigno Aquino et l'ancien président des Philippines, M. Diosdado Macapagal, qui a reproché au président Marcos l'abandon « *de l'indépendance et de la dignité des Philippines à des pays étrangers et aux institutions financières qu'ils contrôlent* ».

C'est en fin de journée que les heurts se sont produits, alors que plusieurs milliers d'étudiants se dirigeaient vers le palais présidentiel de Malacanang. De violents affrontements les ont alors opposés aux forces de l'ordre, tandis que plusieurs véhicules étaient incendiés. Ce sont apparemment des membres de la garde présidentielle qui ont ouvert le feu sur les manifestants après que de unités anti-émeutes non armées aient d'abord tenté de les repousser à la matraque.

Les derniers bilans font état de onze morts – parmi lesquels huit manifestants, deux pompiers et un marin – et de près de deux cent cinquante blessés.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a déclaré, mercredi soir, que le président Reagan avait toujours l'intention de se rendre à Manille lors du voyage qu'il doit faire au mois de novembre dans plusieurs pays d'Asie. Dans une interview publiée le matin même par le *Washington Post*, le président Marcos avait déclaré qu'une annulation de la visite de M. Reagan porterait un coup aux Philippines et soulèverait de nouveaux problèmes politiques en ce qui concerne le maintien des deux grandes bases militaires américaines dans ce pays.

EUROPE

Belgique

Vers la fin du conflit dans les services publics

Deux des trois centrales syndicales ont accepté le compromis proposé par le gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. – Un principe de la politique belge veut que « *rien ne soit réglé tant que tout n'est pas réglé* ». Toutefois, mercredi 21 septembre, après une très longue confrontation entre les membres du gouvernement et les représentants syndicaux de la fonction publique, on pouvait envisager la fin prochaine de la grève qui paralyse une bonne partie du pays depuis une semaine. Les syndicats de la fonction publique libéraux et chrétiens se sont, en effet, engagés à défendre devant leur base le compromis difficilement élaboré avec le gouvernement. Les syndicats socialistes, quant à eux, ont décidé de poursuivre la grève dans les services publics jusqu'à vendredi et de ne se prononcer sur ce compromis qu'en fin de semaine.

Le conflit a parfois semblé de nature à menacer l'équilibre du gouvernement chrétien-libéral, qui depuis plus de vingt mois, impose au pays une politique d'austérité. Ce péril paraît écarté. Il est vrai que, à la faveur de ce mouvement, l'opposition socialiste a rencontré des échos de sympathie du côté des syndicats chrétiens. Mais la plupart des Belges, même s'ils font preuve d'indiscipline, paraissent avoir admis que, dans la situation actuelle, des sacrifices sont indispensables. Il est d'ailleurs permis de se demander si, en dépit de leurs proclamations, les socialistes auraient été très heureux d'entrer au gouvernement dans un moment aussi critique.

Toujours est-il que, après plus de vingt heures de négociations, de mardi à mercredi, le gouvernement et les syndicats de la fonction publique sont parvenus à mettre sur pied un « pré-accord ». Du côté du pouvoir, on a fait des concessions plus apparentes que réelles, qui sont surtout des éclaircissements de nature à apaiser les inquiétudes des organisations ouvrières. Si, l'an prochain, les agents de la fonction publique seront payés à terme échu et non plus en début de mois, le gouvernement a accepté des correctifs pour passer progressivement d'un régime à l'autre et pour garantir le maintien du revenu jusqu'en 1985. Le gouvernement s'est également engagé à ne pas modifier le régime actuel des retraites de la fonction publique, plus favorable que dans le secteur privé.

Mais le ministre de l'intérieur, M. Nothomb, a souligné que ce compromis ne modifiait pas les objectifs budgétaires que s'est fixés le gouvernement pour 1984, à savoir un déficit réduit à 500 milliards de francs belges (environ 33 milliards de francs français) et une économie de 8 milliards de francs belges dans la fonction publique.

A moins d'un nouveau coup de théâtre, il est donc probable que la politique de redressement économique et financier du gouvernement Martens franchira l'obstacle. L'offensive menée – avec quelque hésitation il est vrai – par le parti socialiste n'a pas bénéficié jusqu'à maintenant du large soutien populaire qui aurait pu mettre en échec la coalition au pouvoir.

JEAN WETZ.

Italie

UN NOUVEAU MANDAT D'ARRÊT EST LANCÉ CONTRE M. NEGRI

Rome (*A.F.P.*). – La cour d'assises de Rome a émis, mercredi 21 septembre, un mandat d'arrêt contre l'ancien chef d'Autonomie ouvrière, M. Toni Negri, député radical depuis juillet dernier. Ce mandat fait suite au vote, dans la même journée, pour la levée de l'immunité parlementaire par la Chambre des députés. Les députés italiens qui avaient à se prononcer sur les requêtes de quatre parquets différents ont voté quatre fois dans le même sens, par 287 voix pour, 75 contre et 227 abstentions parmi lesquelles celles des communistes, des socialistes et de certains radicaux.

On reste cependant sans nouvelles de M. Negri, disparu depuis deux jours et qui, selon certaines rumeurs, se trouverait en France. M. Pannella, dirigeant du parti radical, a démenti que M. Negri ait « *pris la fuite* » et qu'il veuille se soustraire à la justice italienne. Son procès doit reprendre le 26 septembre. Selon divers observateurs, M. Negri aurait l'intention de se rendre à la justice d'une manière spectaculaire, pour attirer l'attention internationale sur les lois d'exception italiennes et notamment sur la durée des détentions préventives.

Espagne

Les socialistes et l'armée

(Suite de la première page.)

Rédigée en toute hâte après le putsch manqué du 23 février 1981 par les centristes, alors au pouvoir, et les socialistes, à l'époque dans l'opposition, cette loi avait pour but non avoué, en rognant les pouvoirs des communautés autonomes, de rassurer les militaires face aux risques d'éclatement de l'Espagne et de leur retirer toute raison de vouloir intervenir de nouveau pour interrompre le processus démocratique.

Chargées par la Constitution de défendre l'intégrité territoriale de l'Espagne, les forces armées ne peuvent voir sans inquiétude la disparition de ce « *garde-fou* », qui laisse la porte ouverte à toutes les solutions possibles pour la construction de l'Etat des autonomies prévue par le titre VIII de la Constitution. Aussi serait-il fort étonnant qu'elles ne fassent pas connaître au gouvernement socialiste – par l'intermédiaire de la junte des chefs d'État-major ou par des voies moins officielles – leurs craintes, sinon leurs conditions, à propos d'un sujet aussi essentiel.

Une « démocratie surveillée »

C'est le climat créé par la « *guerre des drapeaux* » et le vide provoqué par le rejet de la LOAPA – les deux facettes, l'une symbolique, l'autre réelle, du même problème – qui ont entraîné la naissance de rumeurs relatives à des « bruits de sabres ». Encore faut-il préciser que le risque d'une action violente inspirée de celle du 23 février 1981 est quasiment inexistant à l'heure actuelle – les secteurs putschistes, tant civils que militaires, sachant fort bien que la situation n'est pas propice à une opération de ce type. On pourrait en revanche assister à une pression croissante des forces armées sur l'exécutif, en dépit de l'impressionnante majorité parlementaire dont il dispose.

La revendication par le lieutenant-général Soteras d'un rôle spécial pour les forces armées et d'une autonomie de l'institution militaire par rapport au pouvoir politique donne du crédit à cette hypothèse. Si la junte des chefs d'État-major estimait que « *la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'état de droit étaient en danger réel* », elle sommerait le président du gouvernement « *de reconnaître son inefficacité et son incapacité, et l'armée assumerait sa fonction constitutionnelle* », a-t-il dit. C'était clairement affirmer que le seul pouvoir légitime n'est pas celui issu des urnes, mais celui qu'incarne l'armée, et que l'Espagne reste une « *démocratie surveillée* ».

Que cette vision d'une armée investie d'une mission spéciale la plaçant au-dessus de la Constitution ait été exprimée par l'un de ses principaux chefs prouve que cette institution n'est toujours pas totalement intégrée dans le système démocratique. Cette conclusion s'impose avec d'autant plus de force qu'il est difficile de ne voir dans les propos du lieutenant-général Soteras qu'un acte isolé. Il est, au contraire, hautement probable que l'ancien capitaine-général de Valladolid se soit en quelque sorte « *sacrifié* » pour exprimer la position de ses pairs. Autrement dit, malgré les dix millions de voix obtenus le 28 octobre dernier par le parti socialiste, la « *question militaire* » – euphémisme employé en Espagne pour désigner la menace latente pesant sur la démocratie – n'est toujours pas réglée.

La spectaculaire prise de position du lieutenant-général Soteras en faveur d'une amnistie des auteurs du putsch manqué du 23 février 1981 apparaît donc dans la logique des choses. Le climat s'y prêtant désormais parfaitement, elle pourrait d'ailleurs annoncer une reprise de la campagne de réhabilitation des putschistes déclenchée avant l'été par les milieux « *ultras* » au moyen d'articles publiés dans les colonnes du quotidien d'extrême-droite *El Alcázar*.

A qui se fier ?

Les sanctions prises en mai et en juin dernier contre les officiers auteurs de ces articles, mais surtout la destitution du lieutenant-général Soteras, sans oublier les propos très fermes tenus dans les milieux officiels, ont clairement pour but de faire passer un message, celui de la fermeté gouvernementale vis-à-vis de l'armée.

Toutefois, de plus en plus nombreux sont les partisans du gouvernement qui doutent de cette fermeté. Leurs craintes se fondent, notamment, sur la politique de nominations, qu'ils estiment inquiétante, menée par le ministre de la défense, M. Narcis Serra. Selon ces critiques, l'extrême prudence dont fait preuve le gouvernement depuis décembre pour renouveler les postes les plus importants des forces armées frôle la faiblesse. A leurs yeux, la meilleure preuve en serait la récente désignation au poste de capitaine-général de Madrid du lieutenant-général José Saenz de Tejada, qui aurait fait une grande partie de sa carrière dans le renseignement (notamment au sein du service central de documentation, service secret mis sur pied sous Franco par l'amiral Carrero Blanco) et qui passe pour être membre de l'Opus dei.

Mais à qui se fier ? Avant ses tonitruantes déclarations, le lieutenant-général Soteras avait la réputation d'être un militaire constitutionaliste, et rien n'autorisait le gouvernement à se méfier particulièrement de lui. Par ailleurs, il serait naïf de croire que le ministère de la défense résoudrait automatiquement le problème en accélérant l'arrivée aux leviers de commande de nouvelles générations : les convictions démocratiques des jeunes officiers sont considérées comme plus tièdes encore que celles de leurs aînés qui ont fait la guerre civile. L'explication de ce phénomène réside en partie dans la nature de l'enseignement qu'ils reçoivent dans les académies militaires.

Dans ce tableau relativement inquiétant, le gouvernement peut toutefois trouver deux éléments encourageants. Il y a d'abord la confirmation que les réformes de structure que le ministre de la défense s'apprête à introduire aux Cortès d'ici à la fin de l'année seront bien accueillies par les militaires. Ces réformes ont pour but de professionnaliser davantage les forces armées en réduisant à la fois le nombre des soldats et celui des officiers, en [illegible] et en modernisant un équipement souvent obsolète.

Par ailleurs, le fait que le lieutenant-général Soteras ait pu envisager l'hypothèse d'un Etat fédéral – concept tabou il y a encore quelques années – comme solution à l'imbroglio des autonomies révèle une nette évolution au sein de la haute hiérarchie militaire. Cela pourrait aider le gouvernement à sortir de l'impasse dans laquelle l'a plongé le rejet de la loi sur les autonomies régionales.

La question militaire, ainsi que l'avenir des autonomies n'en demeurent pas moins au centre des préoccupations de M. Felipe Gonzalez : près de huit ans après la mort du général Franco, ces deux problèmes, étroitement imbriqués, pèsent lourdement sur le destin de la démocratie espagnole.

(*Intérim.*)

Pologne

Les autorités préparent de nouvelles hausses de prix

La nouvelle hausse des prix prévue pour le début de l'an prochain a fait récemment l'objet de déclarations plutôt confuses de la part de divers responsables du parti et du gouvernement.

Tout en affirmant vouloir prévenir tout début de panique qui se traduirait par des achats massifs de précaution et d'interminables files d'attente, les autorités préparent la population à une nouvelle atteinte à son niveau de vie. Officiellement, les taux d'augmentation n'ont pas encore été fixés : selon le ministre des prix, M. Zdzislaw Krasinski, les prix des produits alimentaires ne devraient pas augmenter de plus de 10 % à 12 %. Le ministre de l'agriculture a déclaré, quant à lui, que la hausse se situerait entre 10 % et 20 %, mais que les produits de première nécessité seraient les moins frappés.

Quelques jours plus tard, un secrétaire du comité central, M. Manfred Gorywoda, affirmait que les produits alimentaires augmenteraient de 30 % à 40 % : mais tous les responsables assurent, en chœur, que l'impact de ces hausses sur le niveau de vie ne sera que de 4 %.

Les autorités semblent en fait hésiter à prendre des décisions qui ne sont pas sans risques : elles affichent certes une grande sérénité sur le plan politique, mais une nouvelle hausse sensible du coût de la vie, déjà écrasant pour une très grande part de la population, pourrait provoquer des phénomènes d'exaspération : le niveau moyen des prix a déjà doublé l'an dernier, entraînant une baisse du niveau de vie de 10 % à 30 %. Certaines familles n'ont plus les moyens d'acheter les produits rationnés auxquels elles ont droit, et ce n'est pas par hasard que la direction clandestine de Solidarité a décidé d'insister, dans les mois à venir, sur les revendications économiques.

Même au sein du parti, de sérieuses réticences se manifestent : un ouvrier membre du comité central expliquait récemment dans l'hebdomadaire *Polityka* que la situation pourrait « *faire problème* » si les hausses de prix dépassaient 15 % ; et il ajoutait : « *La réforme économique se résume pour les ouvriers à des atteintes au portefeuille, sans rien apporter en contrepartie.* »

● *Forte hausse de certains produits alimentaires en Hongrie* : les prix de plusieurs produits de base ont été augmentés lundi 19 septembre : 16 % pour le pain, 20 % pour l'huile, 23 % pour la margarine. Les autorités soulignent que cette hausse, non prévue par le plan, a été rendue nécessaire à la fois par la sécheresse qui a affecté les récoltes de blé et par les résultats insuffisants de certains secteurs de l'industrie. – (*U.P.I.*)

Le Monde

politique

Le P.C.F. met en garde les socialistes contre les tentatives de la droite pour amener la gauche à réviser son programme

M. René Le Guen, membre du bureau politique du parti communiste, a présenté à la presse, mercredi 21 septembre, son rapport introductif au travaux du comité central du parti, réuni mardi et mercredi. M. Le Guen a souligné, de nouveau, le caractère durable, nullement conjoncturel, de la participation du P.C.F. au gouvernement. Celle-ci, a-t-il dit, est *« naturelle »* et doit aller, pour ce qui dépend du P.C.F., *« jusqu'au socialisme à la française »*. M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a rapporté cette formule d'un membre du comité central : *« Notre stratégie est irréversible »*.

En confirmant, ainsi, son objectif et sa démarche, le P.C.F. se réfère aux engagements pris par la gauche tout entière en 1981, pour souligner que celle-ci n'a de chance de réussir que si elle s'en tient à ses engagements : programme de transformation sociale et alliance P.S.-P.C.F. Les communistes appellent donc les socialistes à apporter plus de soin à préserver la cohésion de la majorité, en *« allant de l'avant »* sur la voie du changement voulu en 1981. C'est ce que M. Le Guen appelle *« être efficaces à court terme pour que ce soit rentable en 1986 »*.

Cet effort est d'autant plus nécessaire, selon les communistes, que le patronat et la droite, rebaptisés *« parti américain »*, ont adopté une stratégie de *« harcèlement »*, visant à faire dévier la gauche de ses objectifs, pour l'affaiblir idéologiquement, socialement et politiquement. M. Le Guen a admis que le président de la République puisse avoir *« la préoccupation de parvenir à une certaine harmonie »*, ce qui explique qu'il ait parlé de *« trêve des classes »*, le 15 septembre, à la télévision, mais pour les communistes, l'affrontement des classes est plus aigu que jamais, et plus dangereux, par conséquent, le comportement de la *« fausse gauche »*, qui, à l'instar de M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., fait preuve de *« cécité »* sur la réalité de cet affrontement.

PATRICK JARREAU.

M. Le Guen souligne, dans son rapport, que *« pour réussir son œuvre de renouveau, la gauche doit et peut persévérer dans la voie de transformations, qui s'avèrent indispensables pour répondre aux légitimes préoccupations populaires »*. Contre elle, la droite et le patronat, ayant renoncé au *« choc frontal »*, *« jouent l'échec de la gauche, pour pouvoir en tirer les bénéfices politiques en 1986 »* et *« trouvent, pour cela des relais auprès des directions d'entreprises nationalisées, de hauts fonctionnaires situés à des postes de décision, ainsi qu'auprès d'une fausse gauche qui, rangée sous la bannière américaine, organise, sous couvert d'économisme, un véritable tir de barrage pour s'opposer aux changements que le mouvement de la société appelle. Ces concessions, estime M. Le Guen, qui sont présentées, par certains, comme inévitables pour prendre en compte la réalité de la situation économique, sont utilisées par la droite et le patronat, non comme des moyens permettant d'améliorer la situation, mais comme des points d'appui dans leur marche pour la reconquête du pouvoir. »*

M. Le Guen souligne que la gauche *« doit se situer »* sur *« ce terrain d'affrontement »*. *« Il y a là*, dit-il, *les bases de la cohésion nécessaire à la majorité pour réussir et les conditions pour préserver et renforcer les possibilités de rassemblement, déjà favorisées par l'accord intervenu entre le P.C.F. et le P.S. en juin 1981. L'appel à la cohésion de la majorité lancé par Pierre Mauroy ne peut ignorer cette donnée essentielle, pas plus qu'il ne peut ignorer que, lorque l'une des composantes de cette majorité est prise comme cible par la droite et le patronat, avec le relais des médias, c'est toute la majorité qui est affaiblie. »*

Le parti communiste, ajoute M. Le Guen, entend *« s'opposer à* [la] *stratégie d'échec »* de la droite et *« contribuer à la recherche et à la mise en œuvre de toutes les mesures permettant de limiter le pouvoir du capital, condition essentielle pour ouvrir la voie durable à une politique de progrès économique, social et démocratique »*. Le P.C.F. se propose d'agir *« pour une grande politique industrielle créatrice d'emplois, pour la reconquête prioritaire du marché intérieur, conçue comme base de nouvelles coopérations internationales. Comme il n'y a pas de bonne politique industrielle sans une bonne politique de financement*, ajoute M. Le Guen, *nos initiatives doivent, également, favoriser l'activité du secteur bancaire en ce sens. Comme le marché intérieur ne peut se développer sans une progression de la consommation populaire, nos initiatives doivent permettre l'amélioration des bas et des moyens salaires et l'engagement progressif vers la justice sociale. Enfin, nos initiatives doivent permettre que les nationalisations, la décentralisation, les droits nouveaux des travailleurs, tous ces outils dont le pays s'est doté, entrent dans la vie comme moyens d'efficacité économique et sociale. »*

Après avoir souligné, une fois encore, que *« le combat de classe est devenu plus dur, plus aigu »*, M. Le Guen dénonce le *« concours actif »* que la droite reçoit *« de la fausse gauche, de la gauche américaine »*. *« Ainsi*, dit-il, *le pseudo-silence des intellectuels de gauche a été mis au compte de la participation des communistes au gouvernement. Ce qui revient tout d'abord, à faire l'impasse sur ce fait essentiel que les intellectuels, comme les autres couches sociales, sont confrontés, dans la diversité de leurs pratiques, à la dure réalité du combat de classe. Ce qui revient, ensuite, à masquer l'insuffisance des réponses apportées par le parti socialiste aux problèmes auxquels les intellectuels sont, aujourd'hui, confrontés. Cette réalité complexe, l'existence d'une certaine désillusion, sont utilisées par la droite pour répandre le doute, dans ces milieux, quant à la valeur des propositions transformatrices avancées par notre parti pour une autre société (...) »*

Dénonçant la *« démarche reaganienne »* de l'opposition, M. Le Guen affirme que *« les cercles dirigeants du C.N.P.F. deviennent, dans le pays, le centre d'animation du parti américain »*. Au-delà de ses objectifs économiques, explique-t-il, le patronat a un *« objectif politique : la reconquête du pouvoir par la droite »*, tandis que, dans le monde, les dirigeants américains *« tentent de faire prévaloir des solutions de force, suscitant des conflits localisés, dans lesquels ils vont jusqu'à intervenir militairement, et relancent la course aux armements qui, outre les terribles dangers qu'elle fait courir, est utilisée comme un moyen de pression et de domination. »*

Dans ce contexte, le comportement de la gauche, au pouvoir, en France, est marqué par le fait que *« le parti socialiste, dans son histoire, n'a jamais eu l'occasion, tout au moins dans la durée et en tant que tel, de se trouver situé dans un affrontement où, majoritaire au Parlement, il assume les responsabilités du gouvernement avec le parti communiste. Force est de constater* , ajoute M. Le Guen, *que cet affrontement a, aujourd'hui, une incidence sur son comportement et sur la réunion des conditions pour aller de l'avant, comme cela est nécessaire. »*

● *M. Georges Marchais* se rendra à Rome, au début du mois d'octobre, pour y rencontrer M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien. Le secrétaire général du P.C.F. visitera, ensuite, trois pays d'Afrique : l'Angola du 20 au 25 octobre, le Congo du 25 au 27, le Bénin du 27 au 30.

M. CHARZAT (P.S.) : M. Mitterrand tourne le dos à l'idéologie de crise.

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du parti socialiste, l'un des animateurs du CERES, a déclaré, mercredi 21 septembre, à l'Agence France Presse : *« En affirmant avec éclat l'objectif du sursaut industriel et de l'effort national, le président de la République tourne le dos au néo-malthusianisme contemporain et à l'idéologie de crise. »*

A propos du congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, M. Charzat a ajouté : *« Nous souhaitons favoriser la synthèse comme nous avons souhaité favoriser le débat. »*

M. Charzat souligne que le contrôle des fédérations du P.S. n'est pas *« le souci essentiel du CERES »*. Il affirme, en faisant référence à l'accord conclu entre les composantes du courant « un » (Mitterrand-Mauroy-Rocard) : *« Nous ne sommes pas de ceux qui souhaitent un congrès de préservation des chasses gardées. »*

LA PREPARATION DES ELECTIONS SENATORIALES

Les femmes ne sont pas sages

La Haute Assemblée, assemblée des « sages », serait-elle le domaine réservé des hommes ? Il y a actuellement trois cent cinq sénateurs, parmi eux dix femmes.

Ils sont quatre-vingt-cinq sénateurs sortants dans les trente-deux départements soumis à renouvellement le 25 septembre. Parmi eux, une seule femme, Mme Alduy (sénateur R.I. des Pyrénées-Orientales). Suppléante de Léon-Jean Gregory, elle lui a succédé après sa mort, en octobre 1982. Et elle ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Ils seront trois cent quatre-vingt-huit dimanche prochain à se présenter au suffrage des grands électeurs. Parmi eux, vingt-deux femmes. Et aucune d'elles n'a, semble-t-il, de véritable chance d'être élue...

Ne sont-elles pas tentées par le métier de « sage » ou sont-elles victimes de misogynie ? Si misogynie il y a, elle est, en tout cas, sensiblement moins forte dans les partis de gauche. On compte en effet huit candidates communistes (une dans l'Indre-et-Loire, le Lot-et-Garonne, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, la Nièvre et le Pas-de-Calais, deux dans le Nord), sept candidates socialistes (une dans l'Indre-et-Loire, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Marne, le Pas-de-Calais, deux dans le Nord), deux candidates U.D.B. (Loire-Atlantique) et une candidate P.S.U. (Maine-et-Loire). Elles ne seront que trois à défendre les couleurs de l'opposition (une dans la Nièvre, deux dans le Nord). Une candidate sans étiquette se présente dans le Nord.

On est assez loin des « quotas » souhaités par les différents partis politiques et respectés avec plus ou moins de rigueur lors des dernières élections municipales. Le scrutin de mars dernier a toutefois permis aux femmes de siéger plus nombreuses dans les conseils municipaux. Elles sont donc un peu plus nombreuses cette fois-ci parmi les grands électeurs.

C'est peut-être ce qui explique que quelques candidats (une trentaine) aient choisi des suppléantes. Ainsi les femmes accèderaient-elles à la sagesse, mais dans l'ombre des hommes, les vrais « sages ».

N. A.

● NIÈVRE. – Les dernières élections municipales n'ayant pas apporté de changements essentiels dans le collège des grands électeurs, les deux sénateurs sortants socialistes, MM. Noël Berrier, président du conseil général, et Robert Guillaume peuvent espérer conserver leurs sièges. Le parti communiste présente deux candidats, M. Raymond Bussière, vice-président du conseil général, et Mme Paulette Lavergne, conseiller général et adjointe au maire de La Machine.

L'opposition présente une liste d'union qui comprend M. Henri Vimeux, R.P.R., conseiller général, conseiller municipal de Nevers, et Mme Claudine Galmard, U.D.F.-P.R., conseillère municipale de Clamecy.



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 21 septembre sous la présidence de M. François Mitterrand. Le communiqué suivant a été publié :

• PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1984

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres le projet de loi de finances pour 1984 (*lire page 31*).

• LOI D'HABILITATION DU 22 AVRIL 1983

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres le projet de loi portant ratification des quatre ordonnances prises en application de la loi n° 83-332 du 22 avril 1983. Ce projet sera déposé devant le Parlement dans les délais prévus par la loi d'habilitation.

• CONVENTION INTERNATIONALE

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'adhésion de la France au protocole facultatif qui complète le pacte international de 1966 relatif aux droits civils et politiques. Le gouvernement se conforme ainsi à l'engagement qu'avait pris le premier ministre devant l'assemblée générale des Nations unies le 30 septembre 1982.

Le protocole a pour objet d'habiliter le comité des droits de l'homme, institué dans le cadre des Nations unies, à recevoir des communications émanant de particuliers qui estiment être victimes d'une violation d'un des droits civils et politiques énoncés par le pacte. Il précise les modalités suivant lesquelles ces recours individuels peuvent s'exercer à l'encontre d'un État.

En adhérant à cet accord, au moment où les Nations unies s'apprêtent à célébrer le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la France renouvelle son engagement de lutter en faveur de ces droits.

• COMMERCIALISATION DE LA MARGARINE

Mme le secrétaire d'État chargée de la consommation a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loidu 16 avril 1897 concernant la répression des fraudes dans le commerce du beurre et la fabrication de la margarine. Ce texte vise à mettre la législation française en conformité avec les règles de la Communauté économique européenne. Il supprime l'obligation de vendre la margarine sous la forme de cubes de 500 grammes, mais, afin d'éviter tout risque de confusion, il maintient l'obligation de présenter la margarine dans des rayons bien distincts de ceux du beurre.

• POLITIQUE DES ARCHIVES D'ENTREPRISE

Le ministre délégué à la culture a présenté une communication sur les archives du monde du travail. Ces archives n'avaient pas fait jusqu'à présent l'objet de dispositions particulières, alors que, par la documentation qu'elles apportent sur le fonctionnement de l'économie, sur les relations sociales et sur la vie quotidienne, elles sont d'une grande importance pour la connaissance de la société contemporaine.

Les mesures arrêtées par le gouvernement visent à assurer la conservation, le traitement et l'exploitation scientifique et culturelle des archives issues des entreprises industrielles, commerciales et bancaires, des organismes professionnels et des organisations syndicales :

– une enquête a été lancée pour recenser les archives d'intérêt historique que conservent les entreprises ;

– la création de cinq nouveaux dépôts interrégionaux, dont le premier sera mis en chantier prochainement dans la région Nord-Pas-de-Calais, permettra d'accueillir nombre de fonds d'archives que les mutations des entreprises mettent souvent en danger ;

– les agences de service, placées auprès de ces dépôts, assumeront une fonction de conseil quant aux équipements et aux méthodes de conservation et de traitement ;

– des actions de formation professionnelle, enfin, favoriseront la prise d'initiatives au sein même des entreprises publiques ou privées.

• BILAN DU PROGRAMME « JEUNES VOLONTAIRES »

Mme le ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports a présenté une communication relative au bilan du programme « Jeunes volontaires » 1982-1983.

Ce programme, déconcentré à l'échelon départemental sous l'autorité des commissaires de la République, a été mis en œuvre en janvier 1982. Il s'inscrit dans le cadre général des mesures prises par le gouvernement en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il apporte une réponse originale et novatrice aux besoins des jeunes en matière de formation professionnelle.

Le programme s'adresse aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans sans emploi et qui ne sont pas en cours de formation. Il leur donne la possibilité de faire pendant une période de six mois à un an, en accomplissant une tâche d'intérêt général, une expérience concrète de travail complétée par une formation.

Les stages s'effectuent auprès d'associations, de collectivités locales, d'établissements publics et, le cas échéant, de services de l'État. Le monde associatif, qui est l'un des principaux interlocuteurs des jeunes, s'est vu ainsi reconnaître, pour la première fois, un rôle important en matière de formation professionelle.

La rémunération et la protection sociale des jeunes sont assurées par l'État. Chaque stagiaire est suivi individuellement par un conseiller technique et pédagogique, qui doit notamment l'aider à trouver un emploi ou une formation complémentaire.

Le programme « Jeunes volontaires » a bénéficié en 1982 à environ 12 000 jeunes. Pour 41 % d'entre eux ils ont pu, à l'issue de leur stage, accéder à un emploi, et pour 11 % à une formation complémentaire.

• PROGRAMME DE LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE

Le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement a présenté une communication sur le programme de la session ordinaire du Parlement qui s'ouvrira le 3 octobre prochain.

Un débat de politique étrangère aura lieu dès le début de la session.

Une grande partie des travaux du Parlement seront consacrés à l'examen du projet de loi de finances, à partir du 19 octobre à l'Assemblée nationale et du 21 novembre au Sénat.

Par ailleurs, le Parlement aura à se prononcer sur le projet de deuxième loi de Plan, qui est actuellement soumis au Conseil économique et social, et un débat de politique industrielle aura lieu à l'Assemblée nationale le 11 octobre.

Le temps laissé disponible pour la discussion des autres textes législatifs devrait permettre, notamment, un vote définitif sur les projets de loi concernant :

– la deuxième tranche du Fonds spécial des grands travaux ;

– l'enseignement supérieur ;

– la fonction publique de l'État ;

– la fonction publique territoriale ;

– la formation professionnelle ;

– la réforme hospitalière ;

– la loi bancaire ;

– la prévention des difficultés des entreprises ;

– les caisses de mutualité sociale agricole ;

– plusieurs conventions internationales.

• *Le conseil des ministres a été informé de la prochaine nomination* de Mme Jeanne Penaud, en qualité de délégué aux fonctionnaires internationaux et de M. Bertrand Schwartz, en qualité de délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté.

• *Mme Jacqueline Nebout*, présidente des clubs Unité radicale, estime, dans le dernier bulletin d'information du comité d'étude et d'action radical-socialiste, que la « *réunification de la famille radicale ne peut être qu'un projet à long terme* ». Cette réunification, selon elle, « *implique une adhésion à deux principes : le refus de gouverner avec les communistes et la référence explicite au système libéral* ».

DANS SA « LETTRE AUX FRANÇAIS »

Le comte de Paris propose de restaurer la monarchie pour « réinventer la démocratie »

Sous le titre « Réflexions sur le changement », le comte de Paris se proposait, le 30 juin dernier, dans les colonnes du *Monde*, de « convier » les Français à « *inventer de nouvelles manières de vivre ensemble* » et « *un projet commun, afin de donner une dimension nouvelle à la démocratie* ». Il précise aujourd'hui sa pensée dans une *Lettre aux Français* qui résume sa démarche personnelle et apparaît, à bien des égards, comme un testament politique dont l'objectif est de convaincre que la restauration d'un pouvoir monarchique représenterait pour la France le « *moyen d'une renaissance* » (1).

Le comte de Paris fonde cette conviction sur un constat : la désagrégation des valeurs qui inspirèrent les révolutionnaires du dix-huitième siècle. « *Nous semblons vivre dans l'Ancien Régime tel qu'on l'a caricaturé*, souligne-t-il, *à tel point que, spontanément, réapparaissent dans le débat public les mots anciens, voire certaines réalités – féodalités, corporatisme, privilèges, – que l'on croyait définitivement abolis.* » Le chef de la maison de France constate que « *la France tend à devenir une société d'indifférencce et d'hypocrisie (...), une société d'égoïsme (...), de personnes étrangères les unes aux autres (...), une société empoisonnée par la violence (...), divisée contre elle-même* ».

Dans ce « *mouvement d'abandon au pire* », M. Giscard d'Estaing porte, selon lui, une lourde responsabilité. « *L'élection d'un chef de l'Etat trop manifestement lié à l'aristocratie financière avait*, dit-il, *réduit le pouvoir à son expression caricaturale, en dépit des efforts déployés pour sauver les apparences de la fonction présidentielle.* »

En revanche M. François Mitterrand trouve grâce aux yeux du comte de Paris : « *Le changement de mai 1981 a permis un redressement politique en même temps que la restauration de la dignité de cette fonction* [présidentielle]. » « *L'actuel président*, ajoute-t-il, *s'est efforcé de rassembler les Français par-delà les frontières idéologiques et les partis qui ont favorisé sa victoire. Il a tenté dans une conjoncture difficile de poser les conditions d'une plus grande justice sociale. Il veille au respect des libertés individuelles et cherche à développer les pouvoirs des citoyens.* » Donc, les efforts de M. Mitterrand « *méritent d'être soutenus* ». Mais il est fatal que, sous la pression d'un système politique « *qui interdit toute alternance paisible* », l'arbitrage du président de la République devienne « *tantôt impossible, tantôt incertain, presque toujours contesté* ».

L'exemple espagnol

Comment refaire l'unité politique et reconstituer le tissu social du pays ? Seul le retour à l'institution monarchique, répond le comte de Paris, peut « *rassembler le peuple tout entier dans un consensus* ». Henri de France en veut pour preuve ce qui se passe en Espagne : « *Si les partis de droite et de gauche* [y] *admettent la nécessité de la monarchie, même lorsqu'ils sont de tradition républicaine, c'est que ce régime ne doit rien à l'idéologie ni ne procède d'aucune manière des luttes entre les classes et les partis* ».

Et une fois la monarchie rétablie, il conviendrait, explique-t-il, de... « *réinventer la démocratie* ». Reprenant une idée qu'il avait déjà exposée, le comte de Paris propose d'élargir la représentation populaire par l'institution de « *délégués du peuple* » qui auraient pour mission, sans concurrencer les parlementaires, « *d'informer les pouvoirs publics des critiques et des volontés réelles de l'ensemble des citoyens, d'examiner les questions qui seraient soumises à leur apréciation et de sensibiliser les citoyens aux affaires publiques* ». Plutôt que de participation ou d'autogestion, le chef de la maison de France préfère parler d'une « *auto-organisation* » de la société « *qui rendra les hommes plus responsables et plus solidaires* », l'État retrouvant « *ses limites et son rôle fondamental qui est d'être le serviteur de la société, d'assurer sa sécurité et de veiller sur la paix civile, de protéger les droits collectifs et personnels, mais aussi de laisser chacun libre d'imaginer et de créer.* »

Ce message est évidemment bien accueilli par les royalistes. Dans le bimensuel de la Nouvelle action royaliste, *Royaliste*, daté 14-28 septembre, M. Bertrand Renouvin affirme que le comte de Paris « *dit la raison d'être, toute simple, du pouvoir politique et le secret de l'existence d'une nation* ».

Dans *Aspects de la France*, hebdomadaire de l'Action française, Pierre Pujo ajoute que « *l'espérance monarchique incarnée aujourd'hui par le comte de Paris est aussi l'espérance de la France* ».

(1) *Lettre aux Français*, éditions Fayard, 45 F.

• *Si des élections législatives avaient lieu actuellement*, l'opposition (R.P.R., U.D.F. et divers droite) devancerait très légèrement la majorité (P.C., P.S. et divers gauche). Selon une enquête réalisée par B.V.A. entre les 1er et 6 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 957 personnes et publiée dans *Paris-Match*, la droite recueillerait en effet 49 % des suffrages (22,5 % pour le R.P.R. ; 19 % pour l'U.D.F. ; 7,5 % pour les divers droite) et la gauche 48 % (14 % pour le P.C. ; 30,5 % pour le P.S.). Les écologistes sont crédités de 3 % des intentions de vote.

DÉFENSE

DESTINÉS A L'OUTRE-MER

Les patrouilleurs P-400 de la marine nationale seront moins perfectionnés que prévu

De notre correspondant

Cherbourg. – Les six patrouilleurs P-400 que la marine nationale a commandés l'année dernière aux Chantiers Félix Amiot (*le Monde* du 12 mai 1982) seront plus « rustiques » que prévu, et leur destination sera plus civile que militaire. Dotés d'un armement réduit (deux canons de 40 mm et de 20 mm), ils ont été spécialement étudiés pour le transport de matériels ou de personnels d'île en île. On les équipera dans ce but de soutes dites « marchandes », qui permettraient, toutefois, de leur adapter un système d'armes mer-mer du type Exocet après un carénage adéquat.

On connaît désormais les caractéristiques définitives de ces bâtiments, première tranche d'un programme initialement prévu pour répondre à la double mission de défense rapprochée et de service public autour de la métropole et des départements et territoires d'outre-mer. Au lieu des douze unités envisagées, dont quatre seulement à vocation de service public, l'état-major se contentera d'une seule version simplifiée en dix exemplaires : le P-400 à coque et à superstructures en acier, et plage avant protégée par un pavois comme un cargo. La vitesse maximale a été abaissée à 24 nœuds et l'autonomie à 4 200 milles nautiques. Effectif prévu : vingt-cinq hommes, avec logement pour une vingtaine de passagers. Robustes, les patrouilleurs outre-mer devront pouvoir affronter les cyclones des Antilles.

Le prototype – *l'Audacieuse* – fera ses essais en mai ou en juin 1984 au large de Cherbourg, avant de rallier Lorient, son port d'armement. Il remplacera par la suite un ancien dragueur transformé en patrouilleur stationnaire. Les cinq unités suivantes, *la Boudeuse, la Fougueuse, la Capricieuse, la Glorieuse* et *la Gracieuse*, seront armées de deux mois en deux mois par les chantiers de Cherbourg, dont c'est l'essentiel de la charge.

Faute de commandes à l'exportation, le chantier n'a plus de quoi assurer le plein emploi de ses mille deux cents salariés ; il étudie en ce moment un plan de licenciement pour cause économique, dont ses sous-traitants feraient d'abord les frais si les quatre P-400 de la deuxième tranche – un ballon d'oxygène d'environ cinq cent mille heures de travail – n'étaient pas inscrits, par anticipation, au budget de la marine.

RENÉ MOIRAND.

EXCLUSIVITÉ DINERS

la Double Carte

Le travail et les loisirs, ça ne se mélange pas; simple question d'efficacité. Désormais le Diners Club fait aussi la distinction avec la "double carte" personnelle: une nouveauté et une exclusivité du Diners Club.

Avec elle, vous acquittez toujours l'ensemble de vos dépenses d'une simple signature. Mais sans plus aucun risque de vous tromper sur leur affectation.

Le système "double carte", c'est deux cartes personnelles pour le prix d'une. D'un côté, votre carte "loisirs". De l'autre, votre carte "affaires". Deux cartes personnelles facilement identifiables, car dotées de numéros et d'intitulés distincts. Sur la première: vos seules coordonnées personnelles. Sur la seconde, s'y ajoute la mention de votre choix: le nom de votre société, ou votre fonction au sein de cette société, par exemple.

Avec ces deux cartes personnelles, vous répartissez clairement vos dépenses. Vous payez selon vos besoins, en France, dans tous les pays de la zone Franc, et, sitôt que sera levée la restriction actuelle sur les sorties de devises, dans les 150 pays qui accueillent le Diners Club.

A ces deux cartes personnelles correspondent deux relevés distincts. Deux relevés descriptifs de vos dépenses, complets, précis, fiables. Pas de confusion possible: d'un côté, vos dépenses personnelles; de l'autre, vos dépenses professionnelles. Autre avantage: le relevé concernant vos dépenses professionnelles peut tenir lieu de justificatif auprès du service comptable de votre entreprise.

La double carte personnelle du Diners Club: un système vraiment simple, créé pour vous simplifier la vie.

A

DINERS CLUB INTERNATIONAL®

3641 123456

PIERRE BERTRAND

78 DC UF 10/83

B

DINERS CLUB INTERNATIONAL®

3641 123456 7891

PIERRE BERTRAND

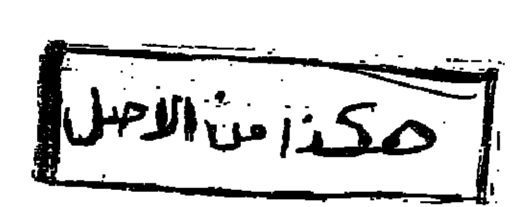
DIRECTEUR COMMERCIAL

78 DC UF 10/83 09/84

A - Carte personnelle: pour régler vos dépenses personnelles.
B - Carte personnelle: pour régler vos dépenses professionnelles.

Diners Club: nous vous en offrons plus.

18, rue François Ier - 75380 Paris Cedex 08. Tél.: (1) 723 78 05.



Le Monde

société

La Corse, le F.L.N.C. et l'affaire Massimi

Dans le maquis, des interprétations et des rumeurs

De notre envoyé spécial

Ajaccio. – L'ex-F.L.N.C. – Front de libération nationale de la Corse – a-t-il réellement « exécuté », pour reprendre sa terminologie, Pierre-Jean Massimi, le secrétaire général du département de la Haute-Corse ? *Toutes les apparences le laisseraient supposer* : la revendication du meurtre d'abord, faite mercredi 21 septembre en bonne et due forme, authentifiée par *un second* appel en Corse par le « canal habituel ».

La logique étroite, aussi, des nationalistes depuis l'affaire Orsoni. Les « politiques » de la C.C.N. (Consulte des comités nationalistes), la vitrine légale du mouvement, et les *clandestins avaient mis*, cet été, un tel acharnement à voir dans l'enlèvement, le 17 juin, de Guy Orsoni le signe des basses œuvres de l'Etat que le « complot » sur fond de « barbouzes » et d'agents spéciaux ne pouvait pas rester impuni. *Il y allait de la réputation* du F.L.N.C., dissous mais actif... L'affront méritait vengeance. Pourquoi pas en la personne de Pierre-Jean Massimi, publiquement désigné cet été comme l'un des artisans de ce « complot » ? Au compte de la *thèse de l'exécution par* le F.L.N.C., il convient d'ajouter toutes ces rumeurs, ces signes alarmants ces dernières semaines concernant une radicalisation de tout ou partie de l'organisation clandestine. Ce meurtre, en tout cas une action d'éclat, montre *que le recours du F.L.N.C.* à une « stratégie de la terreur » paraissait inévitable, déjà inscrit. L'histoire du mouvement clandestin s'était brusquement emballée ces *derniers mois, et à ne comptabiliser* que l'aggravation et la fréquence des opérations violentes, envisager l'idée d'un meurtre n'était pas irréaliste.

D'autres éléments, toutefois, rendent *moins évidente* la *mise en œuvre* de l'assassinat de Pierre-Jean Massimi par les clandestins. A commencer par le temps de réflexion que s'est donné le F.L.N.C. avant de revendiquer cette action. Comme s'il avait jugé utile d'apprécier au *préalable les réactions de l'opinion* insulaire, de la classe politique corse et de l'Etat. Comme s'il avait attendu aussi d'avoir la certitude qu'aucune hypothèse pour le meurtre de Pierre-Jean Massimi et pour celui de Félix Rosso, quelques jours *plus tôt, ne prenait corps* rapidement et que les enquêteurs, de toute façon, peinaient à déboucher dans *des délais rapprochés*. Une revendication le soir même du drame aurait plus certainement *convaincu la* Corse de la radicalisation des « cagoulards ». Il faut noter aussi que les indices matériels précis font défaut dans le communiqué de revendication.

« Fausses nouvelles »

Curieusement, cette revendication même est intervenue deux jours avant les révélations que doit faire sur l'affaire Orsoni le procureur de *la République de Bastia, M. Pierre* Cazenave, à l'occasion du procès d'une militante nationaliste inculpée de « *propagation de fausses nouvelles* ». Tous les observateurs avaient, *en effet*, appris que la *justice* allait se décider à lever un coin du voile sur l'enlèvement du 17 juin, et plus précisément sur les éléments recueillis par les enquêteurs du *service régional de la police judiciaire* (S.R.P.J.) d'Ajaccio qui, pour le peu qu'en en sait, laisseraient plutôt penser que Guy Orsoni a été la victime d'un différend opposant deux bandes *rivales* de malfaiteurs.

Pour la première fois depuis deux mois, la thèse du « *complot* politique » allait se trouver contestée sur la base d'un dossier d'instruction. Le F.L.N.C., qui a engagé tout son « crédit » dans la défense et l'illustration de l'hypothèse politique, aurait pu tenter de fixer l'une et l'autre cette fois par le meurtre. Qui pourrait penser, en effet, que les clandestins ont tué deux personnes sans *avoir eu des raisons sûres de le* faire ?

Le million

L'argumentation contenue dans le communiqué de revendication, en tout cas, paraît des plus médiocres. Elle affaiblit sensiblement l'effet recherché. *Compte tenu de l'émotion* que devait susciter le premier meurtre politique de l'île, l'ex-F.L.N.C. avait tout intérêt, en ordonnant au plus haut niveau de sa hiérarchie *cette opération, à en soigner* la présentation et préparer une justification politique de fond.

Or pourquoi, à en croire le communiqué, Pierre-Jean Massimi et Félix Rosso ont-ils été assassinés ? *Le premier, parce qu'il aurait* reçu le 18 juin en Corse, une somme de 1 million de francs des mains de Joseph Franceschié, secrétaire d'État à la sécurité publique, pour payer les *truands auteurs de l'enlèvement* du 17 juin ; le second, un malfaiteur de Porto-Vecchio, parce qu'il était devenu, depuis sa récente sortie de prison, un homme des services secrets. *Ces informations ne sont ni plus ni* moins que les rumeurs, les ragots rapportés le week-end dernier par la presse nationale d'opposition. Mission spéciale en Corse pour un commissaire chargé des relations avec la D.G.S.E. (ancien SDECE), « barbouzes » de droite, services secrets dépêchés par Paris dans le dos de l'équipe Broussard, etc. Tout cela servi par un magnifique sens du roman noir et, bien entendu, sans la *moindre preuve. Pour justifier* ces crimes, le F.L.N.C. a donc lu les journaux.

Quant à l'indication du million de francs, elle a été visiblement mal expliquée aux nationalistes : selon la rumeur, cette somme aurait été versée à Alain Orsoni, *militant de la* C.C.N. et frère de Guy, pour prix de la paix des bombes durant le voyage de M. Mitterrand en Corse. Mis dans la confidence par une indiscrétion, les *truands* du *Sud auraient* alors cherché à s'en emparer. Les clandestins auraient donc arrangé la version de l'enlèvement pourtant complaisamment mise à leur disposition.

L'organisation clandestine aurait pu, aussi, revendiquer le meurtre sans l'avoir ordonné, pour des raisons d'équilibre interne. Certains de ses *membres, regroupés ces derniers* temps sous le signe A.L.N.C. (Armée de libération nationale de la Corse), ont manifestement tenté de devancer le F.L.N.C. et d'assumer la responsabilité de la mort de *Pierre-Jean Massimi. Un premier* communiqué adressé mais retenu, le jour du meurtre, une conférence de presse clandestine convoquée mais annulée au dernier moment, enfin, *un démenti fort ambigu* – « *affaire Massimi, connais pas* » – peuvent laisser penser qu'une tendance jusqu'au-boutiste chercherait à attirer sur elle le soupçon qui déjà traversait l'île.

Qu'elle ait ou non assassiné *Pierre-Jean* Massimi, *l'A.L.N.C.* comptait selon toute vraisemblance faire admettre à l'opinion que le durcissement du mouvement *était déjà* une réalité et contraindre ainsi les éléments les plus modérés à accepter son diktat. Pour éviter ou repousser l'éclatement de l'organisation, l'ex-F.L.N.C. *aurait alors* choisi de s'incliner, reconnaissant la victoire des « durs » par une revendication non désirée.

Cette hypothèse n'est pas invraisemblable. Les pressions, notamment parmi les « militaires » clandestins, se traduisent par des attentats plus violents que la moyenne et montrent que la fraction hostile à la trêve de 1981 s'est élargie. Des informations sérieuses indiquent que des éléments extrémistes, plutôt de droite par leur culture ou leurs convictions, des syndicalistes agricoles, des petits artisans de la région d'Aléria, se seraient désormais adjoint des commandos de Balagne (Calvi et Saint-Florent), du Cap-Corse et de Bastia, considérés comme étant d'inspiration plutôt « tiers-mondiste » ou « gauchiste ». Ceux qu'on a toujours appelés abusivement « *la gauche du Front* ».

Au fil des mois, ce « nord » d'où émergeaient à nouveau certains des fondateurs du F.L.N.C. aurait multiplié les pressions sur la direction politique de l'organisation, plus localisée au « sud », pour lui faire abandonner son sens de la « mesure » et du rapport des forces politiques dans l'île. Certains observateurs estiment *même* que les *tenants* d'une ligne souple au sein du Front n'avaient dû leur survie au printemps dernier qu'à l'échec des brigades révolutionnaires corses, B.R.C., un groupe originaire d'Ajaccio, responsable de la mort d'André Schoch, le coiffeur assassiné en février.

Certains observateurs se demandent donc si le F.N.L.C. n'a pas revendiqué le meurtre de Pierre-Jean Massimi comme une ultime tentative d'équilibrage interne. Et pour faire bon poids, pour augmenter l'effet de ce à quoi il a peut-être dû se *résoudre, il aurait pu du même coup* prendre la responsabilité de la mort de Félix Rosso, que les enquêteurs, sans indice précis il est vrai, imputeraient plutôt à un règlement de *comptes entre truands*.

PHILIPPE BOGGIO.

Les hôtesses et les stewards français s'associent au boycottage des vols vers Moscou

Les hôtesses et les stewards français ont décidé, mercredi 21 septembre, de se joindre au mouvement de boycottage des liaisons directes entre Paris et Moscou, pour protester contre la destruction du boeing sud-coréen par la chasse soviétique, annonce le syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) représentant 80 % des hôtesses et stewards de toutes les compagnies françaises.

Dans un communiqué publié à la suite d'une assemblée générale, le S.N.P.N.C. appelle « *ses adhérents, au sein d'Air France, à refuser d'assurer les vols à destination de Moscou* » à partir du vendredi 23 septembre à zéro heure pour une « *durée indéterminée* ». Cette consigne « *tient compte des derniers développements survenus dans cette dramatique affaire, et notamment du refus opposé par l'U.R.S.S. à la commission d'enquête décidée par l'O.A.C.I. (organisation de l'aviation civile internationale), ainsi qu'à toute indemnisation des victimes* ».

Le syndicat national des pilotes de lignes (S.N.P.L.), rappelle-t-on, a décidé, mardi soir, le « *maintien provisoire* » de sa consigne de boycottage des liaisons directes avec Moscou. L'action du S.N.P.L. dans les prochains jours, selon le syndicat, visera néanmoins « *à faire suspendre le boycottage international dans un bref délai pour permettre le déroulement de la réunion du conseil de l'O.A.C.I. dans un climat plus serein* ».

Jeudi matin, à 9 h 25, quatre-vingt-deux passagers ont quitté Roissy à bord d'un Boeing-727 d'Air France, vol 720, à destination de Moscou, piloté par un équipage de « volontaires » de la compagnie nationale malgré la consigne de boycottage des pilotes. Depuis le début de la semaine, c'est le premier vol direct Paris-Moscou ayant décollé.

A L'ASSEMBLÉE DE L'OACI

L'U.R.S.S. favorable à une révision des procédures d'interception des avions

L'U.R.S.S. est favorable à une révision des procédures d'interception des avions civils, a indiqué, le mercredi 21 septembre à Montréal, le représentant soviétique devant l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Selon le délégué, le gouvernement soviétique est disposé à *se joindre aux efforts visant* à amender les dispositions sur le contrôle des avions qui s'écartent de leur route et les interceptions de ces avions par des appareils militaires.

Les équipages des avions et les contrôleurs aériens doivent être tenus pour responsables des éventuelles violations. Les contrôleurs aériens doivent notamment informer *un avion qui s'écarterait de sa route* et contacter leurs collègues du pays dont l'espace est violé, a souligné le délégué soviétique.

Cependant, à aucun moment le *représentant soviétique n'a précisé si* l'U.R.S.S. apporterait sa coopération à l'enquête décidée par le conseil de l'OACI. Le délégué de l'U.R.S.S. a, de nouveau, repris la thèse selon laquelle le Boeing de la KAL était en mission d'espionnage. *Il a souligné* que l'*appareil, avant de* s'écraser, avait émis des signaux codés. – *(A.F.P.)*



DANS LA PRESSE

Un mort trop calomnié

La revendication par le F.L.N.C. *de l'assassinat de Pierre Massimi* est l'occasion pour la presse d'opposition de reprendre et de renforcer les thèses qu'elle avait développées au lendemain de la mort du haut fonctionnaire en Corse. *Le Quotidien de Paris*, pour qui les explications du gouvernement n'ont jamais été convaincantes et qui n'a jamais retenu l'hypothèse du crime de droit commun, réaffirme, sous la plume de Dominique Jamet, que l'enquête s'était engagée sur des pistes « fausses ».

L'éditorialiste accuse l'Etat socialiste d'avoir fait apparemment « *assassiner le militant Guy Orsoni* ». Et rappelant que « *le pouvoir gaulliste a pratiqué ce drôle de jeu dans des circonstances autrement tragiques, ultimes soubresauts d'un conflit où nous perdîmes l'honneur sans sauver l'Algérie* ». M. Jamet conclut en estimant que « *si le terrorisme est inadmissible dans un système démocratique, il trouve une justification, fût-elle de mauvaise foi, dans tout manquement du système démocratique à ses propres règles* ».

De son côté, M. Xavier Marchetti dans *le Figaro* accuse « *un pouvoir qui confond autorité et machiavélisme de coupe-gorge* ». Sans aller jusqu'à prendre la revendication du F.L.N.C. à la lettre, notamment au sujet de la circulation de fonds gouvernementaux pour l'exécution de militants autonomistes, M. Marchetti trouve néanmoins « *habile* » d'avoir jeté « *la suspicion sur des agissements officiels qui jamais au grand jamais ne devraient soulever ce genre de doute* ». Et, sans porter d'accusation précise, il estime que « *l'interrogation* » suscitée par l'affaire Massimi suffit à porter la « suspicion ».

Des reportages confirment les commentaires et décrivent la situation d'une Corse « *au bord de la guerre civile* ». *Le Figaro* écrit : « *L'agitation monte comme une fièvre.* » On peut lire dans *le Quotidien de Paris*, qui titre « Le F.N.L.C. ridiculise le pouvoir » : « *Tout ce sang versé sur l'affaire corse provoque l'horreur, l'écœurement et l'angoisse.* »

De son côté, *le Matin de Paris*, adoptant un ton moins alarmiste, parle de « *défi à l'Etat* ». Stéphane Muracciole, admettant que, pour certains Corses, « *la paix publique serait en jeu* », explique : « *La rue refuse une stratégie à l'italienne.* » Le journal s'interroge sur le silence du gouvernement, et André Mazzolini juge : « *On ne pourra plus douter du formidable camouflet que le F.L.N.C. vient d'infliger à l'Etat.* »

Les envoyés spéciaux de *Libération*, Daniel Groussard et Michel Maigne, reviennent sur les invraisemblances de la thèse officielle à propos de l'assassinat de Pierre Massimi et rappellent les récents attentats *en Corse*, principalement l'affaire Guy Orsoni. *Libération*, qui titre : « Bastia : l'envie de faire l'autruche », admet, d'autre part, que « *le silence et la prudence des Corses cachent mal leur inquiétude* ».

Pour toute la presse, la revendication du F.L.N.C. est l'occasion de rendre justice à Pierre Massimi et de prendre une certaine distance avec les accusations qu'on avait, au lendemain de sa mort, portées sur sa vie privée. On ne laisse qu'une place restreinte aux arguments du gouvernement, et on rappelle sans trop s'y attarder que la revendication du F.L.N.C. ne prouve pas que cette organisation clandestine ait réellement commandité l'assassinat. Enfin, tous les journaux évoquent les difficultés du commissaire Broussard, et *France-Soir* révèle que ce dernier avait eu l'intention de démissionner.

APPLIQUANT LES CONSIGNES DE M. MITTERRAND

Le ministère de la justice recommande aux magistrats de renvoyer les clandestins chez eux

Les étrangers en situation irrégulière doivent être « renvoyés » chez eux, avait demandé M. François Mitterrand au cours du conseil des ministres du 31 août. En application de cette consigne, les procureurs généraux et procureurs de la République viennent de recevoir une circulaire du directeur des affaires criminelles et des grâces leur recommandant d'y veiller.

Dans cette circulaire datée du 5 septembre mais expédiée il y a *quelques jours, M. Michel Jéol* leur dicte la conduite à tenir face aux « clandestins ». Jusqu'à présent, les étrangers sans papiers étaient généralement condamnés à deux mois *d'emprisonnement. Le cas échéant*, les tribunaux décidaient aussi de les faire reconduire à la frontière. Aux yeux de M. Robert Badinter, ce système avait l'inconvénient majeur de peupler les prisons, déjà encombrées, d'étrangers qui ne le méritent pas et qui, de toute façon, n'ont rien à y faire. Comme le note la circulaire de M. Jéol, ce système a eu pour résultat d'accroître de « *10 % environ* » la population pénale.

Les nouvelles consignes données aux chefs de parquet traduisent la détermination de M. Badinter de lutter contre ce phénomène. Non seulement les procureurs sont invités à requérir la peine de reconduite à la frontière chaque fois que celle-ci leur « *paraîtra applicable, compte tenu de la situation juridique et personnelle du prévenu* », mais cette peine, écrit en outre M. Jéol, « *sera normalement requise à titre de peine principale exécutoire par provision, l'emprisonnement ne devant pas être utilisé pour en organiser l'exécution* ». Ce qui signifie en clair que les clandestins devront être renvoyés le plus rapidement possible chez eux, même s'ils font appel, cet appel n'étant plus suspensif.

Pour accélérer encore ce processus, M. Jéol écrit que la peine de reconduite à la frontière assortie d'une décision d'exécution immédiate « *pourra être utilisée (...) dans toute la mesure convenable* » selon la nouvelle procédure de saisine directe. C'est une invitation à faire comparaître le plus souvent possible les clandestins en flagrant délit.

Le directeur des affaires criminelles demande enfin aux parquets d'établir « *un bilan désormais trimestriel des condamnations pour entrée ou séjour irrégulier, en précisant le nombre des reconduites à la frontière qui auront été prononcées à titre de peine principale avec exécution provisoire* ». Ce bilan sera intéressant à connaître, car on saura alors si les recommandations de M. Mitterrand de renvoyer les clandestins chez eux sont ou non suivies d'effet, les magistrats du siège restant seuls juges en définitive de l'opportunité de cette politique.

B. L. G.

L'AFFAIRE DES « GRACES MÉDICALES » JUGÉE A VERSAILLES

La gifle aux magistrats marseillais

Après la décision, le 17 septembre, de la chambre criminelle de la Cour de cassation de dessaisir le tribunal correctionnel de Marseille du procès des « grâces médicales » au profit de celui de Versailles, cette juridiction se réunira le 3 octobre. Non pas pour examiner cette *affaire, mais pour statuer sur* la date de fixation du procès et surtout pour se prononcer sur le maintien en détention de deux médecins actuellement incarcérés, les docteurs Alain Colombani et Bernard Mariotti, qui ont été transférés à la prison de Bois-d'Arcy.

La justice doit en effet décider de renouveler ou non les mandats de dépôt des inculpés, au plus tard deux mois après l'ordonnance de renvoi devant le tribunal, qui date du 4 août. Sinon, les prévenus sont automatiquement libérés. Le cas s'est déjà produit à plusieurs reprises. Les magistrats de la cinquième chambre du tribunal de grande instance de Versailles, qui sera présidé par Mme Jacqueline Cochard, auront quinze jours pour étudier ce dossier et apprécier les charges retenues contre les inculpés. Le procès viendra plus tard. Mais la décision de la Cour de cassation provoque de sérieux remous dans les milieux judiciaires marseillais.

Le dessaisissement du tribunal de Marseille est interprété comme une véritable gifle, voire un désaveu, qui suscite indignation et découragement. Et les magistrats interrogent. *Pourquoi* ne pouvait-on pas juger sereinement cette affaire à Marseille d'autant que c'était le procureur lui-même, M. Pierre Truche, et le président du tribunal, M. Henri Frayssinhes, qui devaient animer les débats ? Met-on en doute leur impartialité ? Aucun des membres du tribunal n'avait eu à connaître de près ou de loin les inculpés, et l'audition en cours d'audience d'un membre du parquet et d'une greffière, ne pouvait *en aucune manière*, pour les magistrats marseillais, nuire à l'objectivité.

La raison invoquée par la chambre criminelle, « *dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice* », est un camouflet, même si la suspicion légitime n'a pas été retenue. Le *contraire de « bonne »*, dit-on rue Fortia, c'est « *mauvaise* ». Et cela est insupportable aux juges marseillais, qui déplorent que la Cour de cassation n'ait pas motivé *son arrêt*, comme c'est la règle en matière administrative judiciaire, bien qu'une loi récente du 11 juillet 1979 prévoie que l'on doive motiver tous les actes administratifs.

Ce silence sur les raisons du dessaisissement irrite d'autant plus qu'on se demande en fait ce qu'il cache et donne lieu à toutes les interprétations. La *chambre* criminelle ne connaissait pas le dossier. De plus, elle a saisi la juridiction de Versailles qui n'était peut-être pas la plus appropriée, le docteur Solange Troisier ayant de nombreuses connaissances parmi les magistrats de cette ville. La vice-présidente en est même Mme Anne-Marie Sebire, épouse d'un témoin de l'affaire, M. François Sebire, haut fonctionnaire de l'administration pénitentiaire. Pourquoi ne pas avoir choisi Bordeaux ou Strasbourg ?

Des juges démobilisés

Pour les magistrats marseillais, la décision de la chambre criminelle crée un dangereux précédent pour *toutes les affaires dites* sensibles. Qu'adviendra-t-il des dossiers concernant les fausses factures, la mort de René Lucet, l'assassinat du juge Michel, le drame d'Auriol ? Ne *pourra-t-on* pas, là aussi, estimer *que* les conditions de jugement ne sont pas satisfaisantes ?

Ce dessaisissement a complètement démobilisé les magistrats marseillais, qui se demandent pourquoi *on fait rejaillir sur eux* les *germes* de la suspicion, d'autant que dans *l'affaire* des « grâces médicales » l'efficacité et la rapidité de l'instruction menée par M. Christian Rayssequier ont été exemplaires. A ce propos, à aucun moment la sérénité *et la rigueur* avec lesquelles était menée l'instruction n'ont été mises en cause par les avocats des inculpés. Les défenseurs du docteur Colombani ont attendu la clôture du dossier pour *déposer leur* requête visant à dessein toutes les juridictions du ressort de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence en invoquant notamment la « *publicité tapageuse* » faite autour de l'affaire. Or cette publicité n'a jamais été le fait des magistrats, qui, dès le début, se sont cantonnés dans un complet *mutisme, mais plutôt*, celui de certains inculpés ou de leurs amis qui ont créé des comités de soutien.

La fronde des magistrats marseillais avivée par le caractère tardif de l'arrêt de la chambre criminelle à quatre jours de l'ouverture du procès. Il est interprété comme une caution à une *manœuvre dilatoire* de la défense.

Le dessaisissement est donc ressenti *comme une « incivilité »* et un fait du prince, d'autant plus mal accepté qu'il a donné des armes aux adversaires des magistrats, qui se sont pourtant battus pour mettre un terme au trafic des « grâces médicales ». Certaines personnes se sont empressées de rappeler, en criant victoire, les propos de l'un des inculpés actuellement en fuite, Me André Fraticelli, qui avait mis notamment en cause un magistrat du parquet et déclaré : « *J'attends que la justice et certains de ses magistrats recouvrent la sérénité dont ils n'auraient jamais dû se départir. Cette affaire, menée par d'autres juges, aurait eu une autre physionomie, c'est-à-dire celle de la vérité.* » Comment dès lors ne pas se sentir désavoué ?

MICHEL BOLE-RICHARD.



Après Sartre, qui ?...

Sartre !

L'auteur de la rentrée : Sartre. Le livre de la rentrée : les "Lettres au Castor". Sartre, la légende du siècle...

Egalement au sommaire de cette semaine :

On achève bien les réfugiés : Compris de personne... otages de tout le monde...

Sénat, à quoi ça sert ? Faut-il supprimer la chambre haute ?...

Qui bloque le temps partiel ? Pourquoi, à l'heure où tous les moyens sont bons pour créer des emplois, syndicats et patronat s'entêtent à ne pas donner sa chance au temps partiel.

Et encore :

Société : parle à mon répondeur, ma tête est malade !...
Technologie : SOGITEC, champion de l'informatique graphique.
L'invité de la semaine : Jean-Marc Simon d'Europ Assistance.
Preuve par 7 : Paul Marchelli de la CGC.
Livre : "L'or du Scaphandrier", le pied de nez à l'aventure de Jean Rolin.
Peinture : La FIAC a dix ans.
Musique : Higelin, un monsieur loyal au Casino de Paris.
Les Chroniques : Cavanna, Bernard Frank, François Weyergans.

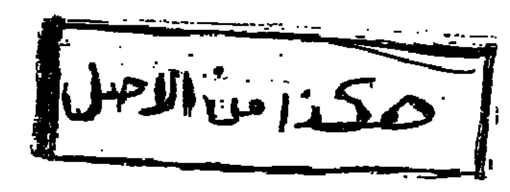
Les Nouvelles du style et du punch avec les lettres, la science, les arts, la technologie, les spectacles, l'économie et la société.

Les Nouvelles, chaque mercredi chez votre marchand de journaux.

LES NOUVELLES

littéraires, des arts, des sciences et de la société.

L'hebdo qui a un bon gauche.



ÉDUCATION

L'HISTOIRE A L'ÉPREUVE DE L'ÉCOLE

« Plus de cohérence et plus d'équilibre »

Pour remplir sa mission « *sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie* », M. René Girault a interrogé plus d'un millier d'enseignants, de l'école élémentaire à l'université. Il a enquêté dans dix-sept académies, rencontré les représentants syndicaux et ceux de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, qui groupe quelque dix mille adhérents, et recueilli un questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de 2 617 élèves de classes de 6e et de seconde. Ce rapport complet sera publié en novembre prochain.

Les difficultés, écrit-il dans un document de synthèse, datent « *d'une bonne quinzaine d'années* ». Elles mettent en cause – inégalement selon les établissements et les secteurs d'enseignement – *certaines méthodes préconisées*, des « *lacunes graves* » dans la formation des maîtres, des programmes trop ambitieux, et traduisent « *la médiocre adaptation du système éducatif à un enseignement de masse* ».

● ***L'origine des difficultés.*** – Au commencement des années 70, plusieurs causes se sont conjuguées :

1) Absence d'instructions précises pour l'école élémentaire pendant dix ans, depuis 1969, date de l'introduction des activités d'éveil ;

2) Augmentation rapide du nombre d'élèves dans le secondaire, provoquant un afflux de 6 % d'enseignants par an dans les collèges et les lycées, de 1968 à 1976, sans formation suffisante ;

3) Séparation, par la réforme Haby, des collèges et des lycées, ce qui nuit à la cohérence et oblige à un vaste programme puisque toute l'histoire et toute la géographie doivent être étudiées en quatre ans (de la 6e à la 3e).

● **La situation la plus grave : l'école élémentaire.** – Malgré un certain retour à l'enseignement de la chronologie en 1979-1980, dans le cadre du cycle moyen, la pédagogie de l'éveil a donné naissance à « *trop de caricatures et à trop de dérives* ». Les valeurs de cette pédagogie de l'éveil doivent être reconnues, mais elle exige des maîtres « *très formés* », des temps de préparation « *fort longs* » et un « *constant renouvellement des sources d'enquête* ». De fait, l'acquisition des méthodes l'a emporté sur celle des connaissances de base. Aussi, des « *notions simples* » d'histoire et de géographie sont-elles aujourd'hui ignorées des élèves. Il faut revenir « *à plus d'équilibre et à moins d'ambition* ». Il faut restaurer certains aspects qui recourent à la mémoire.

● **Professeurs et programmes trop faibles dans les collèges.** – Les programmes ont été « *mal bâtis* », car on a voulu satisfaire les exigences contradictoires des tenants de l'histoire thématique et de ceux « *qui voulaient conserver une trame chronologique dominante* ». On a procédé à un « *mariage artificiel entre l'histoire et la géographie* », symbolisé par un même manuel où personne ne s'y retrouve. Ces programmes ont été mis en œuvre par trop de maîtres dépourvus de « *solide formation* ». Les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) ont en charge deux disciplines et, en l'occurrence, trois, puisqu'on leur demande d'enseigner le français, l'histoire et la géographie. Or, sur les dix-huit mille qui donnent des cours d'histoire, six mille – un sur trois – n'ont reçu aucune formation historique.

● **Moins de problèmes dans les lycées.** – Les élèves sont déjà sélectionnés, les professeurs certifiés ou agrégés, les programmes plus proches des préoccupations des adolescents, et la proximité du baccalauréat « *oblige à plus de rigueur* ». La situation y paraît « *plus satisfaisante* ».

● **Enseignement squelettique dans le technique.** – Dans les lycées d'enseignement professionnel (les LEP) et les sections techniques des lycées, histoire et géographie sont sacrifiées. C'est « *toute la finalité de l'enseignement qui est en cause* », compte tenu du fait que les jeunes auront besoin « *d'être armés pour d'éventuelles reconversions et pour une grande mobilité dans l'emploi* ».

Les nouvelles orientations

Bien enseigner l'histoire et la géographie est une exigence pour une bonne formation civique, culturelle et humaine, « *dans un monde troublé* ». Il faudra redonner « *plus de cohérence et plus d'équilibre* » aux programmes et aux méthodes, développer la formation initiale et, en dix ans, la formation permanente des enseignants. Permettre aussi aux familles de conserver les manuels d'histoire et de géographie pour un prix modique.

De nouveaux programmes devront être établis. Comme il faut dix-huit mois pour rédiger et fabriquer de nouveaux manuels, de nouvelles orientations devront être définies, dès le printemps 1984, pour que le changement intervienne à la rentrée 1985.

– *A L'école et en 6e et 5e :* connaissances de base et compréhension de l'environnement. « *La richesse des méthodes doit suivre et non précéder l'apprentissage des vocabulaires* ». A l'école, il faudra donc un emploi plus soutenu de la mémoire, le recours au récit, l'utilisation de cartes et de croquis simples et de documents. La « *priorité donnée à la trame chronologique n'empêchera pas les activités d'éveil, mais avec mesure et en sachant que l'acquisition d'un vocabulaire de base est une première nécessité* ». A l'école élémentaire : histoire et géographie de la France et repères sur les régions. En 6e et 5e : Antiquité, Moyen Age et zones extra-européennes.

– *En 4e et 3e :* former un citoyen. Ni énumération, ni encyclopédisme. Période moderne et contemporaine. Europe et France.

– *Lycées :* l'esprit critique, initiation à la recherche en seconde ; programmes en vigueur en 1re et terminale (XXe siècle).

Une exigence « *absolue* » : la formation des maîtres.

C. V.

Jeanne d'Arc chez les mécaniciens-monteurs

« Qui d'entre vous aime l'histoire ? » Les bras se lèvent dans cette classe de première année préparatoire au brevet d'études professionnelles (BEP) section mécaniciens-monteurs. Après quatre années passées dans le tronc commun du collège unique qui, selon les instructions officielles, leur a permis de *« parcourir la totalité des temps passés et l'ensemble des continents »*, ces élèves ont été « orientés » vers le lycée d'enseignement professionnel (LEP) Branly de Melun (Seine-et-Marne).

Une sage allée bordée de marronniers, une forêt de cyclomoteurs, un terrain de sport détrempé par les premières giboulées d'automne, puis la longue façade d'un lycée normalisé des années 60 qui accueille mille six cents élèves, dont six cents pour le seul LEP. Dans l'atelier de mécanique ouvert sur le préau, l'odeur grasse des machines et les bleus de chauffe annoncent déjà l'usine.

A côté des seize heures d'enseignement technique, la petite heure consacrée à la *« connaissance du monde contemporain »* pourrait faire pâle figure dans le programme. Mais, en ce début d'année, les élèves ne la considèrent pas encore comme secondaire. L'histoire ? Nombre d'entre eux en gardent un excellent souvenir. *« L'école m'a fait aimer l'histoire »*, ose même dire Dominique, sans déclencher l'indignation de ses camarades. Il connaît l'influence de l'invention de la boussole sur les grandes découvertes. Il a étudié le règne de Louis XIV et *les Précieuses ridicules*, sait situer dans le temps Jeanne d'Arc ou Napoléon.

« Pour répondre à mes enfants »

Pas plus que ses camarades, il ne fait figure de victime de l'abandon de l'histoire par les dates dans les programmes. Les futurs mécaniciens regrettent d'avoir seulement survolé les époques et contestent la pratique de certains enseignants du collège qui *« se contentent de dicter leur cours »*. Pour eux, l'apprentissage intelligent de l'histoire ne peut consister à *« réciter par cœur des résumés »*, mais plutôt à *« montrer qu'on a compris »*, en expliquant un texte de l'époque considérée à la lumière du cours, comme cela se pratique de plus en plus.

Dominique et ses camarades pensent pourtant que leurs parents ont mieux appris l'histoire qu'eux. Sa mère n'a-t-elle pas toujours en mémoire la comptine qui permet de retrouver toute une enfilade de dates en chantonnant ? Et puis, assure Michel, *« l'histoire, ils l'ont vécu »*. Nés autour de 1968, ces adolescents ont soif de connaître les événements les plus récents et regrettent que les programmes du collège s'arrêtent après la seconde guerre mondiale.

Marie-Laurence, élève de première année de BEP (niveau seconde), mais en section comptabilité-informatique, pense comme les garçons du secteur industriel : elle regrette que les cours d'histoire n'aient pas assez les *« pieds sur terre »* et réclame des *« débats avec les professeurs, même sur des sujets d'actualité »*. L'histoire récente, sans doute parce que ses témoins vivent encore parmi nous et que ses conséquences sont plus discernables, arrive largement en tête du « hit-parade » des époques.

Les parents, les aïeuls jouent, à cet égard, un rôle de complément indispensable du manuel scolaire. C'est par son grand-père, arménien d'origine, que Catherine a appris l'existence du génocide de 1915 dont son livre de classe ne disait mot.

Les événements de mai 1968 sont symbolisés, pour elle, par la *« grosse balafre »* qu'en a conservé l'une de ses relations. Dans sa classe, on répond *« tranchées »* à l'évocation de la première guerre mondiale et *« camps de concentration »* à propos de la seconde.

Sarajevo n'est pas seulement la ville qui accueillera les Jeux olympiques d'hiver 1984, et un élève connaît même le jour de l'exécution de Louis XVI – *« le roi qui a perdu la tête »* – sans en savoir précisément l'année. Alors Catherine tempête : *« Qu'on arrête de nous faire porter le bonnet d'âne ! »* Et c'est vrai, un amateur de perles historiques quitterait Melun déçu : les cours d'histoire du collège ont laissé bien plus que des traces dans les classes de BEP.

Illusion ? Un professeur habitué des jurys d'examen de l'enseignement professionnel ne s'étonne plus lorsque des candidats confondent l'Amérique et l'Asie sur une planisphère. Des élèves qui viennent de quitter le collège en cinquième restent terriblement silencieuses lorsqu'on évoque Jeanne d'Arc ou même Hitler. L'une d'elles assimile les années 1 700 au XVIIe siècle.

Même dans les classes de BEP, où les élèves connaissent davantage l'histoire et s'y intéressent, l'enthousiasme tend à s'atténuer après quelques semaines au lycée technique : *« Le moule du collège ne dure pas longtemps*, regrette un enseignant. *Bien vite, l'atelier va prendre le pas sur les matières littéraires. »* Dommage, semble lui répondre par avance l'un de ses élèves : *« Je ne veux pas devenir une machine à limer. Et puis je veux savoir répondre aux questions de mes enfants. »*

PHILIPPE BERNARD.

L'enseignement va être réformé

(Suite de la première page.)

Impossible d'en localiser le canton : droite et gauche ont entremêlé leurs clameurs. De M. Michel Debré à M. Alain Decaux, des historiens « classiques » aux maîtres de l'école des Annales, du Club de l'horloge au parti socialiste qui, l'un et l'autre, rédigeaient il y a trois ans des propositions de loi, tous demandaient, à leur manière, un retour à l'apprentissage du « passé national ».

La première interrogation est donc bien celle-ci : pourquoi, au moment où les événements du monde battent les rives des villages, ce besoin de réapprendre ses racines naît-il avec tant de force chez les Français ? Chacun a sa réponse. Le fait est là. Confirmé par une observation parmi d'autres : deux grands historiens français, dont la notoriété est liée aux Annales longtemps considérées comme synonymes d'ouverture des horizons, travaillent sur des thèmes « nationaux » : Fernand Braudel à une histoire de France, Jacques Le Goff à un Saint Louis...

Si la dénonciation d'un enseignement déficient n'est pas nouvelle, est-ce à dire que rien jusqu'ici n'ait été tenté ? En 1980, une ébauche de redressement a été opérée dans les programmes du cycle moyen, c'est-à-dire les deux dernières années de l'école élémentaire. Sans renoncer aux enquêtes et aux découvertes par les activités d'éveil, il était demandé d'apprendre aux enfants à « *situer dans le temps les éléments appartenant au passé en les localisant sur une trame chronologique de plus en plus charpentée* ». Les manuels conçus alors se sont efforcés de renouer avec une approche plus chronologique de l'histoire que l'on oppose souvent à la conception thématique très en vogue les années précédentes. Mais rien n'a été fait pour préparer les maîtres à cette évolution. Et puis, combien de municipalités ont-elles consenti à la dépense de nouveaux livres ? A Paris même, on trouve encore dans certaines écoles des manuels vieux d'une quinzaine d'années !

Aller vite

Conforté par l'éclat du président de la République, le ministère de l'éducation nationale semble décidé à ne pas laisser les choses en l'état. Il a compris qu'il fallait aller sans précipitation mais vite. Il est convaincu que rien d'efficace ne verra le jour si les enseignants ne sont pas associés à la rénovation. La priorité donnée à la formation des maîtres au projet de budget 1984 et dans le IXe Plan sont de bon augure.

Il appartiendra à la commission permanente Le Goff-Girault de s'ouvrir à toutes les sensibilités, sans exclusive pédagogique ou idéologique. Ce sera bien le moins pour conjurer le péril engendré par les carences actuelles de l'enseignement de l'histoire, au dire de M. Girault : celui de constituer deux France, celle des enfants qui terminent leur scolarité avant le lycée et demeurent dans une « *ignorance scandaleuse* » de l'histoire de leur pays, et celle des élèves qui, au lycée puis à l'université, ont la chance d'accéder à la connaissance historique.

CHARLES VIAL.

Manuels du temps récent

Les manuels scolaires sont souvent critiqués pour l'image qu'ils donnent des événements et surtout des événements de l'histoire récente. Est-ce parce que l'indépendance des pays du tiers-monde est un phénomène considéré par l'opinion publique comme acquis ? Ou parce que les cicatrices de la guerre d'Algérie datent de vingt et un ans ? Ou tout simplement parce que les auteurs des manuels d'histoire des classes de terminale n'ont pas froid aux yeux ? Toujours est-il que sept manuels (1) fraîchement publiés analysent la décolonisation avec une honnêteté et une lucidité qui devraient rassurer les contempteurs d'un enseignement historique prétendument au rabais.

Il y a unanimité dans la description du mouvement des peuples vers leur émancipation. On peut la résumer ainsi : la seconde guerre mondiale a profondément miné les empires coloniaux ; les défaites militaires de leurs métropoles européennes ont porté un coup au prestige de celles-ci ; les colonies qui ont participé à la victoire finale veulent prendre au mot les alliés qui affirmaient combattre pour la liberté.

Les deux grands vainqueurs, les Etats-Unis et l'Union soviétique, ne possèdent aucun empire et somment les vieilles puissances européennes de se défaire des leurs ; les Eglises et l'Organisation des Nations unies commencent à soutenir le désir d'indépendance des peuples colonisés. 1945-1955 : l'Asie arrache son indépendance. 1955-1965 : l'Afrique l'imite. La Grande-Bretagne épouse le mouvement et réussit à passer la main aux élites locales sans trop de heurt, aux Indes comme au Nigéria ; en revanche, la France s'empêtre dans des politiques contradictoires qui lui valent les drames de l'Indochine (1954) et de l'Algérie (1962) ainsi qu'une réforme constitutionnelle et un changement de personnel politique.

Deux sensibilités s'affirment. La première prolonge cette réflexion en insistant sur l'anti-impérialisme et sur le non-alignement. Par exemple, le manuel des éditions Belin écrit : « *L'impérialisme des grandes puissances ne se manifeste pas seulement par la décolonisation. Dans les années 50, plusieurs pays en ont pris conscience : le Guatemala, l'Iran qui n'a jamais fait partie d'un empire colonial et l'Egypte, officiellement indépendante depuis 1922. L'action d'Arbenz, de Mossadegh et de Nasser marque, au-delà de la décolonisation, les premiers pas de l'anti-impérialisme moderne.* »

La deuxième sensibilité, plus économique, elle, privilégie, à l'exemple des éditions Hatier, le phénomène du sous-développement : « *La décolonisation qui peut apparaître comme un brutal tournant au regard de l'histoire politique ne brise pas les formes de dépendance tissées par deux siècles de domination économique* ».

Quant à la guerre d'Algérie, paroxysme d'une décolonisation ratée par la France, elle change de chapitre selon les ouvrages. Dans un seul manuel (Istra), elle figure exclusivement au chapitre « Décolonisation ». Chez les autres, elle se partage entre celui-ci et les chapitres « IVe » et « Ve République ».

Et, puisque nul n'est parfait, notons tout de même que le livre des Editions sociales, proches du parti communiste, réduit à peu de chose son analyse de la guerre d'Algérie, et que, *l'Histoire* des éditions Delagrave n'hésite pas à écrire : « *Il reste qu'en Afrique, pour la France de 1980, le péril est peut-être moins celui du marxisme que celui de la constitution d'un grand empire saharien s'étendant de la mer Rouge à l'Atlantique, de la Méditerranée au fleuve Niger, sous l'autorité du Libyen Kadhafi.* » Ici, l'histoire finit et l'imagination commence.

ALAIN FAUJAS.

(1) Delagrave, Editions sociales, Istra, Belin, Hatier, Hachette, Bordas.

SPORTS

FOOTBALL

Fin de série pour Auxerre

Après une série de huit victoires consécutives en championnat de France de football, l'Association de la jeunesse auxerroise a été battue sur son terrain par le Paris-Saint-Germain mercredi 21 septembre.

Les résultats

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Dixième journée)

Paris-S.G. b. *Auxerre	2-1
*Bordeaux b. Nantes	1-0
Monaco b. *Bastia	1-0
*Nancy et Laval	0-0
*Rouen b. Metz	3-0
Toulouse b. *Strasbourg	3-1
*Sochaux et Lens	2-2
*Lille b. Toulon	4-2
*Nîmes et Brest	2-2
St-Etienne b. *Rennes	2-1

Classement. – 1. Auxerre, Bordeaux, 16 pts ; 3. Monaco, 15 pts ; 4. Nantes, 13 pts ; 5. Rouen, Paris-S.G., Laval, 12 pts ; 8. Lens, Lille, Strasbourg, 10 pts ; 11. Bastia, Brest, 9 pts ; 13. Sochaux, Toulouse, Nancy, Nîmes, 8 pts ; 17. Toulon, St-Etienne, Metz, Rennes, 6 pts

Deuxième division
Groupe A
(Onzième journée)

*Marseille b. Cannes	2-0
*Lyon b. Villefranche	2-1
*Limoges b. Grenoble	2-0
*Nice b. Libourne	2-0
*La Roche-sur-Yon et Martigues	0-0
*Cuiseaux et Alès	0-0
*Béziers b. Sète	1-0
*Thonon b. Angoulême	2-0

Exempt : Besançon.

Classement. – 1. Marseille, 17 pts ; 2. Lyon, Limoges, Nice, 16 pts ; 5. Montpellier, 14 pts ; 6. Béziers, 13 pts ; 7. Thonon-les-Bains, Grenoble, Cannes, 12 pts ; 11. Alès, 10 pts ; 11. Gueugnon, 9 pts ; 12. Besançon, La Roche-sur-Yon, Martigues, 7 pts ; 15. Villefranche, Sète, Libourne, 6 pts ; 18. Angoulême, Cuiseaux-Louhans, 5 pts.

CYCLISME. – *En tête depuis le cinquantième kilomètre de course, le Suédois Tommi Prim a gagné, le 21 septembre, Paris-Bruxelles avec 3 secondes d'avance sur ses compagnons d'échappée, le Belge Rossel et l'Allemand de l'Ouest Hofeditz. A cette occasion, l'équipe française Wolber, dont les chefs de file étaient Marc Gomez, le champion de France, et Jean-René Bernaudeau, a annoncé qu'elle cesserait ses activités le 1er janvier 1984.*

VOILE. – *L'équipage d'* Australia-II *a repris espoir, mercredi 21 septembre, à Newport (Rhode-Island), en remportant la cinquième régate de la finale de la Coupe de l'America. Par une brise de 18 à 20 nœuds, les Australiens ont devancé* Liberty *de 1 mn 47 s. Les Américains ne mènent donc plus que par trois victoires à deux.*



MÉDECINE

Un groupe français va fabriquer industriellement une hormone du cerveau humain

Le groupe français Sanofi (filiale d'Elf-Aquitaine) a annoncé, jeudi 22 septembre, en présence de M. René Sautier, président-directeur général, et du professeur Roger Guillemin, prix Nobel de médecine, la fabrication à l'échelon industriel, par ce groupe, de la somatocrinine ou *Growth Releasing Factor* (G.R.F.). Cette hormone cérébrale, récemment découverte grâce à une collaboration franco-américaine, apparaît déjà comme une substance dotée d'une activité biologique aux conséquences considérables tant en médecine humaine que dans le domaine vétérinaire. Elle fait l'objet d'une très vive compétition scientifique et industrielle à l'échelon international.

Personne ne pouvait raisonnablement imaginer que les choses iraient aussi vite. Ainsi, il y a moins d'un an, un quotidien spécialisé titrait : « L'avenir thérapeutique du G.R.F. synthétisé en Californie apparaît comme lointain et flou. » Dix mois plus tard, *l'un des principaux groupes pharmaceutiques français fait publiquement connaître ses* intentions commerciales concernant cette substance, précisant que sept groupes de dimension internationale sont aussi dans la course. Si la somatocrinine n'est pas encore, à proprement parler, *un médicament*, tout laisse supposer qu'elle le sera sous peu.

La somatocrinine ? Il s'agit schématiquement *d'une hormone* produite par une zone très précise du cerveau (l'hypothalamus) et qui déclenche dans une glande voisine située à la base du crâne et rattachée au cerveau (l'hypophyse) la synthèse de l'hormone de croissance. Cette dernière, qui règle la croissance dans l'organisme humain, agit par de multiples voies sur de nombreux *mécanismes* physiologiques (croissance des tissus, des cartilages, *action sur le métabolisme, sur* la morphogenèse, etc.).

La somatocrinine a été isolée l'an passé, grâce, au départ, à la perspicacité *d'un médecin lyonnais*, le docteur Geneviève Sassolas (centre de *médecine nucléaire*, faculté de médecine Alexis-Carel, Lyon), par *l'équipe du professeur Roger Guillemin* (Salk Institute de La Jolla, *Californie*) prix Nobel de médecine (1). L'équipe américaine est *ensuite parvenue* à décrire la structure de cette molécule et, très rapidement, à la synthétiser. Depuis février dernier, la somatocrinine du Salk Institute a été administrée à mille cinq cents personnes – toutes volontaires – dans différents services hospitaliers de par le monde (à San-Diego et à San-Francisco, Lyon et Tokyo). Les résultats obtenus sont parfaitement probants pour ce qui concerne l'activité biologique du produit. D'autre part, de très nombreux travaux fondamentaux menés pour une bonne part par des chercheurs français viennent confirmer les hypothèses de départ. De plus, l'équipe du professeur Guillemin en *collaboration* avec l'institut de recherche d'Hoffman La Roche, est *parvenue* à cloner le gène qui dirige la synthèse de cette hormone.

Parce qu'elle *déclenche* à toup coup la production par l'hypophyse de l'hormone de croissance, la somatocrinine apparaît d'ores et déjà comme une molécule dotée de propriétés dont l'intérêt est considérable. Ce produit *ne pouvait donc pas* ne pas susciter l'intérêt des groupes pharmaceutiques. Quelques petites sociétés américaines synthétisent actuellement ce produit selon une méthode de laboratoire et sous une forme qui, bien que théoriquement interdite à l'utilisation humaine, est à l'origine de certaines investigations cliniques. Le prix de vente initial du produit (1 000 dollars le milligramme) a déjà diminué de moitié.

La *Sanofi*, comme d'autres groupes américains, européens et japonais, a décidé de se lancer dans la compétition. Fait important, elle annonce aujourd'hui, pour la première fois au monde, qu'elle est parvenue à mettre au point une méthode de synthèse – dite synthèse en phase liquide – permettant une production industrielle de la somatocrinine, donc une diminution des coûts de fabrication. Cinq cents milligrammes ont déjà été obtenus grâce à ce procédé. « *C'est la première fois qu'une molécule biologique de cette taille est synthétisée chimiquement pour être produite de manière industrielle* », a déclaré le professeur Roger Guillemin.

« *La décision de nous lancer dans la production industrielle de somatocrinine*, dit-on à la Sanofi, *est une forme de pari. Il s'agit cependant d'une décision tout à fait cohérente avec nos travaux précédents et qui témoigne de notre volonté d'entrer dans le domaine des biotechnologies.* » On envisage avec le plus vif intérêt les applications futures en médecine humaine et chez l'animal. « *1984 sera, à cet égard*, confie-t-on, *une année décisive*. » La Sanofi devrait notamment bénéficier, sur ce point, de la *collaboration* étroite qu'elle a établie avec le professeur Guillemin et des *investigations* cliniques faites et en cours de réalisation à travers le monde.

JEAN-YVES NAU.

(1) la somatocrinine a été isolée à partir d'une tumeur prélevée chez un malade français qui souffrait d'une *forme particulière d'acromégalie*. Cette tumeur, prélevée en France, a ensuite été étudiée en Californie (*le Monde* du 30 octobre et du 10 novembre 1982).

PERSPECTIVES

Grands brûlés, prématurés, cicatrisations

La somatocrinine se présente comme une molécule constituée *de l'enchaînement de quarante*-quatre acides aminés. Parce *qu'elle commande la libération* dans l'organisme de l'hormone de croissance, sa production ouvre d'immenses perspectives tant en médecine qu'en élevage animal.

● **Chez l'homme.** – Le premier objectif d'utilisation thérapeutique de la somatocrinine est le traitement des nanismes dus à un déficit hormonal. Mais de nombreuses autres applications sont envisageables, compte tenu de l'effet anabolisant du produit : traitement des grands brûlés, rattrapage du poids chez les prématurés ou chez les bébés de petit poids, amélioration des phénomènes de cicatrisation, prévention des effets secondaires des traitements de radio*thérapie, consolidation des fractures, etc. « Des résultats japonais*, souligne le professeur Guillemin, *montrent que la sécrétion naturelle de somatocrinine s'épuise chez l'homme à partir de la trentaine. On peut donc raisonnablement supposer que ce produit pourra être utilisé contre certaines manifestations de la sénescence.* »

● **Chez l'animal.** – « *Bien que les travaux menés jusqu'à ce jour permettent de conclure que la structure de la somatocrinine diffère selon les espèces animales,* nous a déclaré le professeur Guillemin, *on a démontré que l'hormone humaine était biologiquement active chez le singe, le porc, le rat, les bovins, les ovins, les oiseaux et les poissons.* » Aucune étude n'a encore été faite chez les invertébrés. La somatocrinine pourrait permettre *d'obtenir de manière tout à fait* « biologique » un gain de poids *en protéines et non en graisse.* Elle pourrait aussi augmenter la *production de lait.*

RÉGIONS

Le Nord-Pas-de-Calais et l'Aquitaine vitrines des technologies de pointe

Où seront créées les vitrines scientifiques et technologiques de l'an 2000 dont a parlé le président de la République le 15 septembre sous l'appellation URBA 2000 ? Trois sites *ont été sélectionnés par la DATAR* : Lille-Valenciennes et Lille - Roubaix - Tourcoing, dans *le Nord - Pas-de-Calais*, et Anglet - Biarritz - Bayonne en Aquitaine.

Le projet URBA 2000 doit regrouper sur les sites sélectionnés l'ensemble des nouvelles technologies pour y faire une expérience en vraie grandeur. Au nombre de ces technologies, *on compte celles des télécommunications*, de l'électronique, de l'informatique, ainsi que les biotechnologies. Leurs applications devraient toucher différents domaines : la production, la santé, le travail, les loisirs, l'enseignement, les transports urbains et toutes les formes de gestion collective ou privée. Ce contenu provisoire étant fixé, un projet définitif devrait être arrêté en conseil des ministres d'ici à la fin de l'année pour permettre à URBA 2000 d'entrer dans la première phase de sa mise en œuvre, une phase de préfiguration qui doit durer douze à dix-huit mois.

Les réussites du Pays Basque

De notre correspondant

Bayonne. – Le choix de l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz, annoncé le 15 septembre par M. Mitterrand comme l'un des terrains d'expérimentation possibles du projet Urba 2000, a suscité, dans les milieux économiques du Pays basque, une adhésion totale. Si le projet est encore assez flou, il cadre bien en tout cas avec le travail entrepris il y a trois ans par l'Association pour le développement de la recherche en Pays basque qui a tenu son assemblée générale annuelle, le 17 septembre à Bayonne.

Cette association regroupe des personnes attachées à cette région par origine ou par adoption, à titre personnel ou au nom des entreprises ou organisations qu'elles représentent. Elles occupent, pour la plupart, des responsabilités importantes dans les secteurs de l'économie, de l'administration ou de la recherche. On trouve ainsi MM. Jean Saint-Geours, président du Crédit national, à la présidence de l'association, Guy Brana, vice-président du C.N.P.F., des représentants des sociétés *Elf-Aquitaine* et Bertin et de la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne.

L'association a contribué, tant au Pays basque que dans les milieux dirigeants parisiens, à faire prendre conscience de la nécessaire rénovation économique de cette région. *Une région qui s'enorgueillit aujourd'hui de compter une infrastructure originale : le câblage de Biarritz* en fibres optiques.

Cette réalisation, qui entrera en service avant la fin de l'année, a permis une expansion de la SAT (Société anonyme de télécommunications) installée aux portes de Bayonne, l'implantation à Ustaritz *de la* C.S.E.E. (Compagnie des signaux et entreprises électriques) et *l'ouverture prochaine* à l'I.U.T. de Bayonne d'un département d'information *et d'opto-électronique*.

Dans le domaine de la télématique précisément, deux manifestations sont déjà prévues à Biarritz : la première les 17 et 18 octobre prochain sur les services susceptibles d'être rendus par les fibres optiques et l'autre, en mai 1984, qui sera le premier congrès mondial de l'image électronique.

Autre atout de cette région, dans la *perspective* de « *cette vitrine* technologique » de haut niveau, Urba 2000 : d'importantes activités agro-alimentaires installées ici produisent des quantités de déchets qu'il est possible de valoriser économiquement. Cimes et copeaux de pins, rafles de maïs, lisiers de porcs pouvant être utilisés pour la fabrication de biométhane. Ainsi, à Soustons (Landes), on prévoit de transformer rapidement 12 tonnes de maïs par jour en 1 tonne de mélange acétone-butanol. A Mimizan, les Papeteries de Gascogne et Elf-Aquitaine ont constitué un GIE (groupement d'intérêt économique) afin de produire et commercialiser comme combustible de chaudière des copeaux de pins, à partir de souches et des arbres jusqu'alors inutilisés. Alsthom-*Atlantique a mis au* point un groupe électrogène fonc*tionnant au biogaz, complétant ainsi* l'installation pour lui donner une *quasi-indépendance énergétique*. Le 19 septembre, une cinquantaine d'élus bretons sont venus sur place pour visiter ces installations.

Forte de ces expériences, l'Association pour le développement de la recherche en Pays basque a présenté, en collaboration avec l'Institut Pasteur et Télésystème Questel un projet de création à Bayonne d'un institut de la biomasse, projet qui est en discussion avec la DATAR, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, le conseil régional et l'association Aquitaine-Energie.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

TRANSPORTS

LE PROJET « EUROPOLE »

Quelle technique pour le train de l'Europe ?

De notre correspondant.

Strasbourg. – « Europole » est un projet séduisant visant à relier les *villes sièges d'institutions* européennes – Bruxelles, Luxembourg, *Strasbourg et Genève, en passant* par Bâle – par un réseau de transports rapides. L'idée, lancée en 1972 au Conseil de l'Europe, vient d'être reprise au cours d'une audition, lors de la conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux en Europe. Sous la présidence de M. Alain Chenard, vice-président de l'Assemblée nationale et député socialiste de la Loire-Atlantique, se sont réunis des parlementaires, des élus locaux et des spécialistes européens des *transports*.

Aucune des parties n'a récusé l'intérêt et la nécessité du projet qui éviterait la centralisation des institutions européennes en rapprochant les centres de décision les uns des autres. *Mais sur la technique* à adopter, les avis divergent. A l'origine, *seule la solution de l'aérotrain* semblait retenue. Cependant, au cours du débat, la *technique* du coussin d'air, nécessitant une infrastucture importante, a été jugée trop onéreuse par une bonne partie des intervenants. Celle du T.G.V., prônée par bien des orateurs et dont on a noté les prochaines performances (Paris-Lyon en deux heures à partir *du 25 septembre*), a fortement impressionné l'assistance.

Des partisans du futur ont défendu la technique « transrapid », celle du système de sustentation électromagnétique permettant des vitesses *de 400 kilomètres-heure*, tout en réduisant la consommation *énergétique et l'impact des installa*tions sur l'environnement. Mais il *faudra attendre 1991 pour la voir* fonctionner, pour la première fois, *aux Etats-Unis, entre* Los Angeles et Las Vegas.

Les élus alsaciens ont ardemment plaidé la cause du T.G.V. européen, dont certains tronçons pourraient, selon eux, s'intégrer à un axe ferroviaire rapide desservant l'est de la France. Mais les représentants de la S.N.C.F., réaffirmant des positions récentes du ministre des transports, n'ont guère laissé d'espoir pour un avenir proche.

JEAN-CLAUDE HAHN.

CARNET

Décès

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

la comtesse
PIERRE D'ANSELME,
née Marguerite Poncelet,

survenu à Paris, le 18 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu jeudi 22 septembre 1983, à 10 heures, en l'église de Bonnieux (Vaucluse).

Une messe sera célébrée le samedi 24 septembre 1983, à 10 heures, à la *chapelle des Pères capucins, 26,* rue Boissonnade, Paris-14e.

De la part des ses enfants, petits-enfants et toute sa famille.

– M. Pierre Bredoux,
Le docteur et Mme Bernard Bredoux,
Mme veuve Jeanne Bréauté,
M. Lucien Bredoux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 17 septembre 1983, de

Mme Pierre BREDOUX,
née Taché.

Une bénédiction a été donnée par l'aumônier de l'hôpital d'Auxerre avant l'inhumation dans le caveau de famille.

Un service religieux sera célébré ultérieurement en l'église de la Sainte-Trinité (Paris-9e).

– Mme Jacqueline Lejeune,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme de Gialluly
et leurs enfants,
M. Daniel Cohen,
M. et Mme Robert Cohen
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maurice COHEN,
née Simone Félicia Potin,

survenu, le 16 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en la chapelle de l'Immaculée Conception, 75012 Paris.

Simone Cohen était la dernière petite-fille de Félix Potin, veuve du docteur Maurice Cohen. Né à Paris en 1878, il collabora avec le docteur Guérin, à l'Institut Pasteur, sur les recherches du B.C.G.

Membre de l'Académie de médecine, croix de guerre, médecin-capitaine, officier de la Légion d'honneur, commissaire général des Indes françaises, chargé de mission auprès du gouvernement français. Mort en 1944, suite dés sévices nazis.

– Le docteur et Mme Paul Masse,
Denis Masse,
Elisabeth et Michel Bourgain,
Hélène et Philippe Dessen,
Marianne, Véronique, Catherine, Gilles et Pierre,
Mme Blanche Bronstein,
Mme Betty Vinaver,
Michel et Catherine Grinberg,
Et leurs familles,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Valentine CREMER,
née Vinaver,

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 23 septembre 1983.

On se réunira, à 15 h 45, porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue de l'Arc-de-Triomphe,
75017 Paris.

– C'est avec une profonde tristesse et une indescriptible douleur que Mme Bobkowski dite « Bob », sa collaboratrice de toujours, a le regret de vous annoncer le décès survenu à son domicile, le 18 septembre 1983, de

M. Henri CYWINSKI,

ancien président-directeur général
de l'agence de voyages Europa,
lauréat de la coupe d'or
du Bon Goût français,
médaillé de la Coupe de Paris,
médaillé de la Résistance polonaise
en France,
médaillé de la Polonia Restituta,
combattant volontaire de la Résistance,
ancien combattant des deux guerres,
grand croix d'honneur de l'Ordre
du dévouement à l'encouragement,
membre du comité directeur
de l'Association des officiers
anciens combattants
de l'armée française
à titre étranger (légion étrangère),
membre d'honneur
du comite du cœur de la SACEM
et titulaire
de nombreuses autres décorations
étrangères.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière d'Arnouville-les-Gonesse, le 21 septembre 1983.

– Mme Claire Chevrillon-Fabre,
André et Catherine Fabre
et leurs enfants,
Françoise et Jean-Gérard Sender
et leurs enfants,
Francis et Nicole Fabre
et leurs enfants,
Nicolette et Jean-Blaise Picheral
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Paul FABRE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'université,
leur époux, père et grand-père,
survenue, le 13 septembre 1983, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Port-Blanc (Côtes-du-Nord).
8, place Alphonse-Laveran,
75005 Paris.

– M. et Mme Pierre Ferrenbach,
M. et Mme Jacques Ferrenbach
et leurs enfants Eric et Audrey,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges FERRENBACH,
pharmacien,
fondateur et président-directeur général
honoraire des laboratoires POS,
maire honoraire
de la ville de Kaysersberg,

survenu dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Kaysersberg, le samedi 24 septembre 1983.
68240 Kaysersberg,
le 22 septembre 1983.

– *Mme Jean Guillon,*
Yves et Claudine Guillon,
Laurent, Aline, Pierre-Yves, Damien,
Geneviève et François Chevet,
Cécile, Nicolas, Irène, Sylvain, Lionel,
Jean-Louis et Catherine *Guillon,*
Jeanne, Pierre,
Marianne Guillon,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Pol Cahen
et leurs enfants,
Mme Pierre Guillon
et ses enfants,
M. et Mme Jean Pardé
et leurs enfants,
M. et Mme Couillard de Lespinay
et leurs enfants,
M. Jacques Pardé,
ses frères et sœurs,
Mme Isabelle Pardé
et ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, à *l'âge de cinquante-huit ans*, de

Jean GUILLON,
chef de l'inspection générale
de l'administration
au ministère de l'intérieur,
maire adjoint de Boulogne-Billancourt,
déporté résistant à Dachau-Kempten,
officier de Légion d'honneur,
croix de guerre *1939-1945*.

L'adieu aura lieu à la mairie de Boulogne, 26, avenue André-Morizet, et à 9 h 15, le vendredi 23 septembre, et sera suivi de la cérémonie religieuse en l'église Sainte-Cécile de Boulogne, 44, rue de l'Est, à 10 h 45.

L'inhumation se passera à Beaumont-de-Pertuis (*Vaucluse*) *dans l'intimité*.
Cet avis tient lieu de faire part.
66, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

– Nous apprenons le décès de

M. Yves JULLIAN,
compagnon de la Libération,

survenu le mercredi 21 septembre.

[Né le 19 juillet 1918, Yves Jullian se trouvait au Cameroun en juin 1940, en qualité d'ingénieur géologue spécialisé dans la recherche pétrolière. Dès juillet 1940, il s'engage dans les Forces françaises libres du général de Gaulle, et sera affecté, lorsque le corps expéditionnaire des F.F.L. débarque au Cameroun, à la 13e demi-brigade de la Légion étrangère. Avec celle-ci, il participera à toutes les campagnes d'Afrique du Nord, d'Italie et de France. *Commandeur de la Légion d'honneur*, Yves Jullian était, en outre, titulaire de la rosette de la Résistance, de la croix de guerre 1939-1945 et de la Military Cross. Yves Jullian avait été fait compagnon de la Libération le 29 décembre 1944.]

– Mme Albert Neuvy,
Le marquis et la marquise de Souza,
Mlle Christiane Neuvy,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 20 septembre à Lisbonne (Portugal), de

M. Albert Désiré NEUVY,

leur époux, père et beau-père, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu le 21 septembre à Lisbonne ; une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Quinta do Cedro,
43, avenida Ivens,
Dafundo 1495, Lisbonne.

– Le président Jean Delorme
Et les membres du conseil d'administration de la société L'Air liquide ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. Albert NEUVY,
administrateur honoraire
de L'Air liquide,

commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
médaille militaire,
croix de guerre *1914-1918*
et 1939-1945,
commandeur de l'Economie nationale,
commandeur de l'Etoile noire,
de l'ordre militaire du Christ,
de l'ordre du Mérite industriel,
grand officier
de l'ordre de l'*Infante D. Henrique*,
chevalier de l'ordre souverain de Malte,

ancien directeur
de la société au Portugal (1921),
inspecteur général et administrateur
de la société L'Air liquide à Paris
(1954-1976),
administrateur
de la Société industrielle d'aviation
Latécoère,
président-directeur général de la SPAL
à Lisbonne,
président de la colonie française
au Portugal *(1946-1982)*,
membre du Conseil supérieur
des Français de l'étranger,
conseiller du commerce extérieur
de la France de 1936 à 1970.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Céline SEAILLES,
dite **Andrée,**
artiste peintre,

survenu, le 19 septembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 21 septembre 1983, au cimetière de Barbizon (*Seine-et-Marne*), dans l'intimité familiale.

A qui écrivent-ils ?

NE confondons pas : les lettres à une femme aimée ne sont pas nécessairement des lettres d'amour. Les secondes, dirait un mathématicien, ne sont qu'un sous-ensemble des premières. Quand il s'agit d'un écrivain, la différence est évidente : écrites pour être publiées, les lettres à une femme aimée sont, dirait M. de la Palice, publiables. Les secondes ne le sont pas, ou ne devraient pas l'être, pour mériter leur titre.

D'abord, parce que les vraies lettres d'amour ne présentent, de façon générale, qu'un intérêt littéraire très mince. « Avant », elles bêtifient. « Après », elles risquent de faire la part trop belle à l'évocation d'épisodes, passés ou à venir, qui bravent l'honnêteté et dont le récit, d'ailleurs, lasse vite le lecteur, qui n'y est pas directement intéressé.

Flétrissements et frémissements

Et puis quelle femme se hasarderait à conserver jusque dans son automne des lettres qui, précisément, lui font cruellement sentir le poids des ans ? Les flétrissements d'aujourd'hui s'accommodent mal des frémissements d'hier. Non ! Les vraies lettres d'amour ne survivent pas à l'amour ; et l'amitié qui lui succède, dans le meilleur des cas, est devenue assez pudique pour se refuser à la divulgation d'élans qui furent tant soit peu tapageurs.

Les lettres à une femme aimée sont d'une autre essence. Elle est, si l'amour-passion ne vient pas brouiller les cartes et faire trembler la plume, l'interlocutrice dont tout homme rêve : si prête à l'admiration, si bon public ! On voit bien, et elle le sait, qu'elle est le prétexte du texte. Mais cela ne laisse pas d'être flatteur, et c'est pourquoi tant de lettres à une femme aimée, signées d'illustres noms, sont parvenues jusqu'à nous.

Quand Voltaire écrit à Mme Denis, Diderot à Sophie Volland ou Flaubert à Louise Collet, c'est l'homme de lettres qui tient la plume, et souvent même l'homme, soyons justes. Mais c'est bien rarement l'amant. Tout y est, certes : le plaisir de raconter et de se raconter, les incertitudes du temps et de l'âme, les angoisses de l'œuvre qui se fait et les fiertés de celle qui s'achève.

Du naturel ou de la « nature » ?

Mais ce tout serait aussi bien, à l'occasion, écrit à un homme : Flaubert à Maxime Du Camp, Huysmans à Arij Prins, et bien d'autres. C'est à peine si, au détour d'une page, quelque allusion un peu chaude rappellera que la femme à qui l'on écrit n'est pas une correspondante parmi d'autres, mais d'abord un objet du désir et du plaisir. Encore l'allusion ne doit-elle pas faire glisser la lettre à la femme aimée dans l'enfer des lettres à l'amante ! Ces imprudences la feraient aussitôt rejeter ou châtrer par l'éditeur.

Du naturel, oui ! C'est lui qui fait, pas toujours, hélas ! l'intérêt des lettres d'écrivain à une femme. Mais de la « nature » ? Vous n'y pensez pas, mon ami ! Ecrire à une femme, écrire à la postérité, il faut bien souvent choisir.

JACQUES CELLARD.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

JEAN-PAUL SARTRE ÉPISTOLIER

Un couple modèle ?

POUR les femmes qui accrochèrent leur adolescence à un couple modèle, Simone de Beauvoir et Sartre – seul type de relation possible pour une femme libre, amour nécessaire et amours contingentes, – pour ces femmes qui découvrirent dans *le Deuxième Sexe* leurs raisons de se révolter, il est désormais aisé de mettre la nostalgie à l'épreuve de la réalité : il suffit d'ouvrir les *Lettres au Castor et à quelques autres* et de n'en sortir que huit cent quatre-vingt-sept pages plus loin.

Mais le « *Charmant Castor* » a joué un sale tour à ses filles et petites filles symboliques. Destinataire de la plupart des lettres, elle ne publie aucune de ses réponses. Pas même un fragment pour en donner le ton, pour qu'on sache si elle renonçait là, dans la tendresse ou le désarroi, à « *la plume austère et tranchante* » dont parlait naguère Julia Kristeva. A côté de la chronique minutieuse des journées et des pensées de Sartre, il faut se contenter d'un portrait « en creux » de Simone de Beauvoir, femme sans voix à l'image floue dessinée par le seul Jean-Paul, reflet d'absence.

A cette compagne invisible, qui, pendant la guerre surtout, écrit tous les jours, Sartre répète quotidiennement son amour : « *On ne fait qu'un* », « *Vous autres vous êtes ce qui compte quand plus rien ne compte.* » Sans cesse, il réaffirme la nécessité de son existence, de son bonheur aussi : « *Il faut que je vous sente heureuse pour être calme.* »

Des lettres de Simone de Beauvoir, on ne peut qu'imaginer le « *passage où vous dites comme vous êtes liée à moi* » et qui a ému Sartre, « *la lettre où vous m'aimiez si fort, mon amour* ». Lorsqu'il est « *triste* » de la savoir « *si loin et hagarde* », on se laisse aller à croire qu'elle abandonnait, pour lui seul, la pudeur distante avec laquelle elle relate ces mois de guerre dans *la Force de l'âge*. Ce serait certainement, à ses yeux, une raison de ne pas publier ces textes.

Quoi qu'il en soit, même « en négatif », Simone de Beauvoir ne ressemble pas là à l'« emmerdeuse », à la raisonneuse sûre d'elle et tatillonne que se sont plu à décrire ses détracteurs (d'aucuns diront sans doute encore que c'est parce que ses lettres manquent). L'« emmerdeur », ici, c'est bien Sartre, avec ses cruautés naïves.

« J'étais sûr de moi »

Si elle doute de lui, attitude banale de femme amoureuse, il la rassure en deux mots : « *Je vous aime, petit absurde* », ou : « *Vous n'êtes pas une chose dans ma vie* ». Lui, ne manifeste aucune crainte. Il le confirmera quarante ans plus tard dans un entretien sur les femmes au *Nouvel Observateur* : « *J'étais sûr de moi, et d'une manière déplaisante, mais cela nous a facilité les choses.* »

Certes, cela lui a permis de mener le jeu, d'instituer le Castor « *petit juge* », « *petite conscience morale* », « *petit censeur* », de lui demander sévérité. (« *Vous devez me mettre le nez dans ce que j'ai fait.* » « *Il faut comme ça que vous ayez un petit sceau et que vous l'apposiez sur tout ce que je vis.* ») – Et d'en profiter pour se donner la liberté de commettre des « *ignominies* » de sale gosse.

Il en fait la complice dont il quête l'acquiescement, la « mère » de laquelle il sollicite des remontrances – mais pas de punition. Plus il se sent honteux d'une conduite, plus il se « *décharge* » de sa culpabilité en la lui racontant. Pas très original. Mais surtout pas très glorieux quand on prétend inventer de nouveaux rapports amoureux.

Appliquer à la lettre le code qu'ils se sont fixé – ne rien dissimuler – permet à Sartre de tout dire, avec tranquillité, sans excessif souci de la réaction immédiate – blessure ? angoisse ? – de son interlocuteur privilégié. Juger sa conduite « *ignoble* » et le rapporter au Castor la justifie. Il peut alors continuer à prétendre, pour le confort d'une de ses histoires, qu'il « *n'aime plus Simone de Beauvoir* »...

Aux amours « contingentes », il concède la dissimulation, les jeux libertins, au Castor il fait l'hommage de la vérité nue : la proposition faite à *Tania d'un mariage* « *purement symbolique* », les lettres des « contingentes » (il lui en envoie), des commentaires sur les siennes – « *J'ai répondu dans le style « amant » que vous connaissez* », – parfois même la copie entière d'une de ses lettres.


★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

« Mes petites histoires de printemps »

Simone de Beauvoir l'a-t-il, comme il l'affirmera à la fin de sa vie, « *sauvé du pur machisme* » ? Sa manière à lui de prendre le pouvoir n'a-t-elle pas été de lui donner un droit de regard sur tout ? Était-elle moins « niée » par les mots, les récits-excuses, les constats-pardons, que d'autres le sont par le silence ? On n'en est pas très sûr, surtout quand Sartre rapporte sa conversation sur leur couple avec Merleau-Ponty : « *J'ai dit que c'était fait une fois pour toutes et sur un plan tel que NOUS ne nous inquiétions pas de MES petites histoires de printemps.* »

Si certaines femmes avaient encore un modèle à faire mourir, ce sera chose faite. Au lieu d'une légende encombrante, il leur restera Simone de Beauvoir, et Sartre, un « salaud » pas ordinaire, le plus génial et le plus drôle. Celui qui profite de l'absence temporaire d'une de ses « amours » pour écrire au Castor « *un œil fixé sur la porte* » ou qui termine une lettre, à défaut de l'habituel « *je vous aime de toutes mes forces* », par « *vous connaissez mes sentiments. Je n'ose les écrire car on peut lire à l'envers* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

le feuilleton

« Mon petit juge... »

(Suite de la première page.)

Sur la faible politisation de Sartre jusqu'après la guerre, son courrier intime confirme ce que l'on savait amplement. *L'été 1936*, il n'a de curiosité que pour l'Italie, visitée avec Olga. Il rigole de voir son ami Péron défiler pour le Front populaire. Plutôt favorable à Munich, il dit des militants, en octobre 1939 : « *Ils sont aussi ignobles à gauche qu'à droite.* » En janvier 1940, il annonce (un peu vite !) : « *J'ai brisé mon complexe d'infériorité vis-à-vis de l'extrême gauche.* »

L'actualité, dont dépend pourtant son sort personnel, le passionne moins que la lecture. Ses impressions à usage privé s'embarrassent *encore moins* de nuances que ses articles. Si Jules Romains, vers 1939, l'éblouit – on devra réviser en hausse l'influence des *Hommes de bonne volonté* sur *les Chemins de la liberté*, en train de naître, – Malraux, à qui il devra passablement, et *peut-être, avoue*-t-il, pour cette raison même, lui « *porte sur les nerfs* ». Il se promet rageusement d'expliquer un jour « *qui est* » l'auteur de *la Condition humaine*. *L'Idiot ?* Truqué et maladroit. *L'Education sentimentale ?* « *Bête à pleurer, emmerdante, mal écrite, ignoble.* » *Bovary ?* « *C'est laid.* » Même son cher Stendhal l'irrite, trop préoccupé d'apparence, et si ridicule avec Mme Daru !

Au vrai, l'auteur n'est guère plus tendre avec ses propres œuvres. Sitôt achevé, en janvier 1940, *l'Age de raison* lui semble un « *mensonge gratuit* », « *pas assez situé* », d'un style « *cafouillé* ». Il souhaite que le Castor ne porte pas le manuscrit chez l'éditeur, si elle le juge « *trop mauvais* »...

∴

Ces retombements après l'euphorie créatrice, on les retrouve sous forme de désenchantements dans ses aventures amoureuses, *telles qu'elles ressortent de ses lettres* aux intéressées ou de ses comptes rendus à Simone de Beauvoir. Car ils se permettent tout et se racontent tout, aux termes de conventions sur lesquelles ils se sont souvent expliqués mais dont le bilan est impossible faute de connaître les réactions et les comportements de la destinataire.

Les confidences de Sartre *font* seulement comprendre pourquoi le Castor supportait l'existence de maîtresses épisodiques avec tant d'apparente placidité. Toutes les *lettres qu'elle reçoit, même les plus* occupées à parler des « autres », s'achèvent par des protestations d'amour qui ont de quoi rassurer quant aux émois connus ailleurs. Sartre l'appelle indifféremment « *mon petit parangon* », « *ma sage petite conseilleuse* », ce qui n'est pas rien, mais aussi « *mon absolu* », « *ma vie* », « *mon bonheur* », « *ma force* ». « *Vous êtes la perfection, vous dites toujours ce qu'il faut quand il faut* » (9 août 1940) ; « *Nous sommes inséparables* » (18 mai 1940). « *Vous êtes la seule honnêteté de ma vie, celle à qui je ne mens pas* » (février 1940). Sauf *sur le chapitre de la Nature*, où Beauvoir aime se fondre, et dont Sartre exècre la bêtise visqueuse, leurs consciences s'accordent jusqu'à n'en faire qu'une. « *Nous ne faisons qu'un*, écrit Sartre en septembre 1939... *Vous êtes comme la consistance de ma personnalité... La seule chose qui soit réussite, perfection et repos, ce sont nos rapports, notre amour.* »

L'intérêt porté aux autres femmes n'atteint jamais à cette constance, *fût-elle forcée dans* l'expression. Même dans les cas les plus sérieux (Tania), Sartre répète un même scénario de caprice et d'échec. Il veut moins s'éprendre *que s'assurer* de sa séduction, et moins prendre qu'effleurer. L'accomplissement physique semble l'écœurer, de la même façon que le dégoûtent les mystères malodorants de Naples : les freudiens n'ont pas fini d'épiloguer sur cette crainte *de l'engluement dans le sexe* féminin et ce qui le lui rappelle... Une fois que la femme s'est rendue à sa comédie du flambant, du douceâtre ou du secourable, comédie qu'il *répétera* à peu de chose près avec les camarades de guerre, Sartre s'agace brusquement *de perdre son* temps et sa liberté, de voir le devoir remplacer le plaisir. Pour se dégager, il devient blessant, féroce.

∴

Il se surpasse avec la nommée Martine Bourdin, demi-vierge *allumeuse et geignarde que* semblent *avoir* « *conseillée* » tour à tour, avant guerre, Merleau-Ponty, Boutang, Wahl et autres cracks *futurs* de la philosophie. Sous prétexte qu'elle s'est vantée de sa liaison auprès de tiers qu'il voulait tenir hors de la confidence, Sartre lui envoie, *du front, une lettre abominable*, lui reprochant sa « *vulgarité* » et sa sottise dans des termes d'une incroyable muflerie.

Le Castor, à qui, candidement ou perversement, il adresse un double, le tance d'importance – du moins on l'imagine, en l'absence de toute lettre d'elle, – car peu de jours après, tel un enfant à sa mère, Sar*tre confesse au « petit juge »* sa « *mocheté psychologique* », ses conduites « *ignobles* » et « *canailles* » d'« *enfant vicieux* », de « *sadique universitaire* », de « *Don Juan fonctionnaire à faire vomir* », bref de « *salaud* » qui n'a jamais su *mener* « *proprement* » sa vie sexuelle et sentimentale.

Ces accès de lucidité trop ap*puyée et parfois superbe – cf. l'au*toportrait dédié à Simone Jolivet dès 1926 – se surajoutent à certaines constantes déplaisantes du personnage, prompt à traiter de « cons » et de « salauds » les amis, comme les maîtresses encom*brantes, et à leur prêter de* sales intentions ; incapable, en tout cas, de se donner la « santé morale » qu'il ambitionnait, adolescent. Mais cette méchanceté est sans doute le prix inévitable d'une drôlerie constante dans la description des *êtres*.

Les *Lettres au Castor* confirment cette vieille évidence que les choses *pittoresques arrivent à ceux qui* savent les raconter et... les arranger. *Pas une missive sans au moins une* histoire dramatique ou cocasse glanée alentour, à la terrasse des cafés, dans les tribunaux militaires ou à la veillée, sans un portrait de *prof thomiste*, de gardien de square ou de passant fou, qui sont déjà au*tant de héros de nouvelles*. Merleau-Ponty disputant de morale avec Sartre à propos de *Martine* Bourdin, ou d'honneur avec Robert Scipion, l'ami Zuorro et ses gitons, la chambrée de 39-40, on dirait autant de sketches !

∴

Le commentaire psycho-*marxo-historique* des gens et des destins est le sport favori du couple Sartre-Beauvoir. Ils s'excusent quand *ils manquent de matériau ou* d'explications. Ce qui n'est d'abord qu'un jeu nourrit leurs œuvres respectives par une alchimie que les lettres fréquentes de la guerre per*mettent de suivre à la trace. Après* l'histoire Bourdin, le Mathieu de *l'Age de raison*, comme par hasard, rompt pour préserver sa liberté.

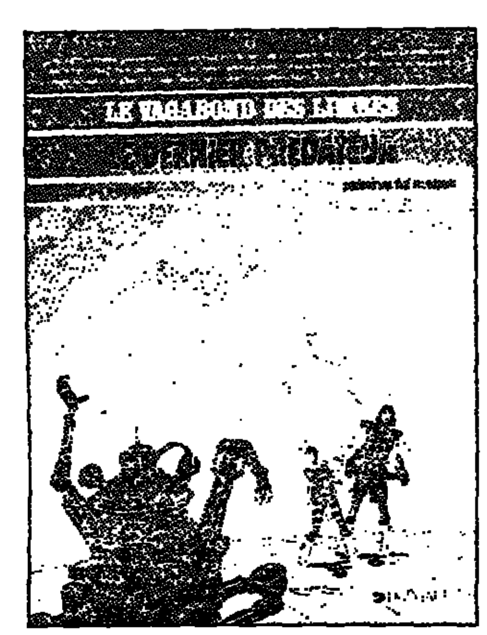
Le vécu quotidien ne filtre pas seulement dans les romans. Il induit *les thèmes de réflexion philosophi*que et oriente les thèses échafaudées. *Sartre épistolier apparaît dans* toute sa fécondité et sa faconde conceptuelle. Ses « *petits soucis* » ont un « *fumet d'idée* » si « *entêtant* » qu'il en tire, séance tenante, *tout un système, quitte à ne plus y* croire le lendemain, et à en changer, comme d'humeur. Du simple état de météorologiste, dont d'autres ne retiennent qu'une attente molle, *cette machine à théoriser profite* pour noircir des centaines de pages sur l'intentionnalité, la temporalité, le néant...

De leurs vies conjointes, Beauvoir et Sartre ont aussi tiré un langage bien à eux. Lui, plus qu'elle, en a banni l'excès de « *logique* », ce « *gagne-pain des intellectuels impuissants* » qui « *éloigne de la vérité* » (conseil à Simone Jolivet, 1926). Ensemble, *ils ont substitué* aux « *grâces universitaires* » de l'époque une grossièreté un peu recopiée du roman américain, mais qui n'a rien d'affecté, qui recouvre beaucoup de tendresse, qui symbolise leurs rapports, et fait époque.

Leur façon de s'aimer hors des normes, de bavarder de connivence à bâtons rompus et de transmuer *l'anecdotique en pensée ou en art*, au moins deux générations s'y sont *reconnues et ont rêvé de les prolon*ger. Vouloir prendre pour père l'« *éternel sale gosse* » dont parle Aron était sans doute une mauvaise idée d'enfants qui, comme Sartre, *refusaient de grandir*. Mais la leçon de curiosité à vivre et d'allégresse à *créer qui court dans ces Lettres* n'est pas près de se perdre.

B. POIROT-DELPECH.

★ **LETTRES AU CASTOR ET A QUELQUES AUTRES, de Jean-Paul Sartre. Édition établie, présentée et annotée par Simone de Beauvoir. Gallimard. Tome I, 1926-1939, 522 p., 120 F. ; Tome II, 1940-1963, 370 p., 95 F.**





la vie littéraire

Après la Foire de Moscou

Les quelques éditeurs français qui avaient fait le voyage sont revenus plutôt satisfaits de la 4e Foire internationale du livre de Moscou, placée sous la devise « Le livre au service de la paix et du progrès ». Ils ont trouvé que les autorités soviétiques – qui avaient insisté, au plus haut niveau, pour que la France soit présente – les avaient bien traités : peu de livres confisqués – sauf Revel et Pisar !, mais les listes sont soumises préalablement aux organisateurs, – peu d'attente au dédouanement, stand racheté à la fin de la Foire, etc.

Côté affaires, on se montre moins enthousiaste : un certain nombre d'options ont été prises qui ne se concrétiseront pas forcément. Cependant, Hachette a bon espoir de voir éditer en russe le *Standhal* de René Andrieu. De leur côté, les Russes déplorent que la balance commerciale du livre soit en leur défaveur et insistent pour nous vendre de la littérature, mais les auteurs « exportables » manquent.

La France était représentée à Moscou par le stand collectif de l'OPEF (Office de promotion de l'édition française), qui groupait une soixantaine d'éditeurs et 1 200 livres, ainsi que par quatre stands particuliers : Flammarion, Hachette, Messidor et Bordas-Quillet-Dunod.

Si les éditeurs américains de littérature avaient décidé le boycottage, les éditeurs scientifiques et techniques étaient venus en assez bon nombre, tout comme les Allemands de l'Ouest et les Britanniques. Mais la vedette revint à la Chine, qui était présente pour la première fois à la Foire de Moscou et dont le stand vit les plus grandes files d'attente. La Corée du Sud, elle, était absente.

La Foire du livre d'Alger ouvre ses portes

La IIe Foire internationale du livre d'Alger est organisée du 23 au 30 septembre. Les organisateurs de cette manifestation avaient été surpris eux-mêmes par le succès du premier essai, en avril 1982. Certains jours, jusqu'à 50 000 personnes se bousculaient devant les stands. Cette année, quelque 400 éditeurs venus de 35 pays sont annoncés. Sur environ 6 400 titres proposés à la vente, 4 000 sont en langue arabe (le plus souvent en provenance du Liban) et 2 400 en langue française. Parmi les éditeurs non arabes, des Français réunis au nombre de plusieurs dizaines autour du stand collectif de l'Office de promotion de l'édition française se taillent évidemment la part du lion. Le contentieux relatif aux retards de paiement qui avaient conduit certains éditeurs français à suspendre leurs livraisons à l'Algérie est pratiquement apuré depuis la visite de M. Lang en Algérie au début de l'année.

La littérature générale tient une place des plus modestes dans des commandes qui, en 1980, faisaient de l'Algérie le premier client de l'édition française avant la Belgique. Les dictionnaires et encyclopédies, les livres médicaux, les ouvrages techniques et scientifiques, constituent l'essentiel des titres étrangers que peuvent acheter les Algériens. Certains éditeurs, soucieux de création, auraient l'intention d'inclure quelques romans et essais littéraires parmi les ouvrages exposés, mais non mis en vente, dans l'espoir de susciter une demande. – JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Yves Bonnefoy à Cerisy

Yves Bonnefoy vient de faire l'objet d'un colloque international, à Cerisy-la-Salle. Cette manifestation a été marquée par une forte participation d'universitaires anglo-américains (M.A. Caws, R. Greene, J. Naughton, E. Kaplan, M. Edwards, M. Bishop, R. Stamelman) qui ont apporté un regard neuf sur les aspects *théologiques, voire gnostiques*, des ouvrages du poète et sur son intérêt pour les arts plastiques comme pour la traduction.

Le colloque a oscillé entre un versant philosophique (avec notamment Manuel de Diéguez) et un versant plus littéraire (avec M. Eigeldinger, J.E. Jackson, G. Gasarian), tous deux complémentaires chez l'auteur de *l'Improbable* et de *l'Arrière-Pays*. Mais ces journées ont été dominées, surtout, par un climat de ferveur amicale et par la présence d'Yves Bonnefoy lui-même, la qualité de ses interventions et sa façon de traquer l'illusoire.

Les actes de ce colloque seront réunis dans un volume par la revue *Sud* (62, rue Sainte, 13000 Marseille) à la fin de l'année 1984. – DANIEL LEUWERS.

« Digraphe » ou la passion des inédits

La revue *Digraphe*, que dirige Jean Ristat, consacre sa dernière livraison à la *Naissance du surréalisme*. Dans sa présentation, *Des questions pour aujourd'hui*, Serge Fauchereau, responsable de ce dossier, s'interroge sur un texte d'Aragon dont il publie le fac-similé : *« On ne sait à quelle publication Aragon destinait l'article. Demeuré inédit, il est écrit sur papier à en-tête du Mouvement Dada et date probablement de 1920. »*

Les animateurs de *Digraphe* se seraient épargné bien des déboires s'ils avaient consulté le numéro de *Littérature* (1), daté du 1er mars 1922, où cet écrit figure en bonne place.

De même, le poème *Au téléphone*, présenté comme un inédit des *Champs magnétiques*, avait déjà été publié, en fac-similé, dans *André Breton en son temps*, de Gérard Legrand (2).

★ **DIGRAPHE, n° 30, NAISSANCE DU SURRÉALISME, éditions Temps actuels, 125 pages, 50 F.**

(1) Réédité en fac-similé par les éditions Jean-Michel Place.
(2) Editions Le Soleil noir, 1976.

Madame Rachilde

A l'occasion du trentième anniversaire de la mort de Marguerite Eymery, Rachilde pour la littérature (1860-1953), le *Cymbalum pataphysicum* (la traduction est inutile) consacre un double « Organographe » (19-20) à la vie et à l'œuvre de ce bas-bleu qui fut une « illustre ».

« Ni embaumeurs ni nécroclastes (dit l'avant-propos de présentation de ce numéro), *place à nos chercheurs et à nos éplucheurs : laissons-les maintenant peler le bulbe rachildien. »* Le ton, on le voit, n'est pas guindé.

Tel quel, cet Organographe dit tout ce qu'il faut savoir de Rachilde, qui revient très fort à la mode ces temps-ci : une mode aussi excessive que la célébrité tyrannique qu'elle exerça sur les lettres françaises durant quelque quarante ans.

Beaucoup de dossiers, extrêmement sérieux (mais la pataphysique n'est-elle pas le sérieux du sérieux ?), une bibliographie abondante et irréprochable, avec un résumé critique de la centaine d'œuvres diverses écrites par la très prolifique Rachilde. Bref, l'ouvrage de référence sur le sujet. – J.C.

★ **DITS, ŒUVRES ET OPINIONS DE MADAME RACHILDE, Organographe n° 19-20 du Cymbalum pataphysicum. (A Paris, librairie *Le Minotaure*, 2, rue des Beaux-Arts, 75006. Par correspondance, M. Paul Gayot, Courtaumont par Sermiers, 51500 Rilly-la-Montagne.)**

vient de paraître

Roman

HERVÉ GUIBERT : *Les Lubies d'Arthur.* – En cinquante-neuf tableaux, ou cinquante-neuf paraboles, Hervé Guibert trace, dans ce nouveau roman, le parcours d'Arthur, vers la déchéance, vers la sainteté. (Editions de Minuit, 118 p., 40 F.).

Essais

PIERRE ZARKA : *Jeunesse en quête d'avenir.* – Responsable du Mouvement de la jeunesse communiste de France, l'auteur s'efforce de répondre aux questions que peuvent se poser les jeunes dans une société en crise. (Editions sociales, 160 p., 55 F.)

CASAMAYOR : *... Et pour finir, le terrorisme.* – Un essai sur le terrorisme moderne qui est devenu une forme des relations internationales, moins coûteuse que la guerre et complémentaire de la propagande qui cessera «quand on n'en aura plus besoin». (Gallimard, 240 p., 63 F.)

Biographie

DENIS BORDAT et BERNARD VECK : *Apollinaire.* – Biographie d'un des plus grands poètes français de la modernité qui se définissait lui-même *comme « théoricien de l'esprit nouveau »*. (Hachette, 310 p., 87 F.)

Histoire

MICHEL AUVRAY : *Objecteurs, insoumis, déserteurs.* – Une histoire des réfractaires en France, des origines à nos jours, qui illustre les rapports qu'entretiennent le peuple et l'armée, l'individu et le pouvoir. Par l'un des fondateurs du journal *Objection*. (Stock 2, 440 p., 95 F.)

EMMANUEL LE ROY LADURIE : *Parmi les historiens.* – En réunissant ses articles et comptes rendus publiés notamment dans *le Monde* et *le Nouvel Observateur*, E. Le Roy Ladurie évoque les œuvres de plus de cent vingt auteurs et illustre par la même occasion la richesse et la diversité de l'école historique française. (Gallimard, 448 p., 95 F.)

Album

ANDRÉ ZYSBERG : *Marseille au temps des galères.* – Une étude illustrée de Marseille, au temps de Louis XIV, alors que le port de la cité phocéenne abritait la plus puissante flotte de galères de guerre de la Méditerranée. Avec la collaboration de Béatrice Hénin. (Editions Rivages, 10, rue Fortia, 13001 Marseille. Un album illustré noir et couleur, 120 pages, 170 francs.)

Musicologie

LUCIEN MALSON : *Des musiques de jazz.* – L'auteur s'attache à définir le rôle que le jazz a pris dans la culture des nations les plus riches du monde. Préface de Michel P. Philippot. (« Parenthèses/Epistrophy », diff. PUF, 208 p., 75 F.)

dictionnaire

La « méritocratie » ne vole pas « au ras des pâquerettes »

LA *boum* battait son plein : au lieu de préparer l'*antisèche* pour l'interro du lendemain, il faisait un *câlin* à sa copine sans égards, le *machiste*, pour sa coiffure *gonflante*... Le vocabulaire de cette petite scène assez *folklo* sent le *déjà-vu*, puisque cette dernière expression, tout comme les précédentes, le Petit Larousse 1984 autorise – quel *galvaudage* verbal ! – les joueurs de scrabble à l'employer impunément – le Petit Larousse qui, d'*année en année*, cherche moins à faire office de novateur qu'à fixer, une fois ses termes bien implantés, l'évolution du langage courant. Chez les *jeunes surtout, qui, au cours de leur scolarité*, ne songent pas tous à expédier *papy* ou *mamy* (on écrit aussi *mamie) au mouroir*, et qui sont peut-être la clientèle idoine à être *criblée* par la *pub* cherchant à placer ses *vanity-cases* (il y a long*temps que le Petit Larousse a intégré le « baise-en-ville »*). Et ils ne vont pas tous au cinéma *porno*.

Cet aggiornamento, qui *tient* compte également des enrichissements de la langue répondant à des besoins, nous réserve-t-il autant de surprises que ses aînés ? L'édition 1984 comporte deux cent trois ajouts majeurs : quatre-vingts mots, trente-deux acceptions, trente-six expressions, cinquante-cinq noms propres. *Et des poussières...*

C'est relativement peu. Suffisamment tout de même pour rendre leur couleur aux phrases les plus anodines. Exemple : la *gestuelle* de l'avocat ne l'aidera guère dans le *contre-interrogatoire* de son client s'il est simple *dévaliseur* ou vulgaire *fourmi* (petit passeur de drogue). Pas la peine d'*en rajouter*, pas de quoi en bâtir un *feuilleton*, de cette affaire. Autant la *mettre sous le coude*, voire lui assurer un *enterrement de première classe*.

Les spécimens de ces expressions qui ne sont pas neuves, loin de là, *mais qui justement par leur persistance* ont fini *par acquérir* droit de cité, pourraient servir à formuler des vérités premières, en guise d'aphorismes : « La *méritocratie* s'accommode mal de la *réunionite* dont sont atteintes tant d'associations. » « Quand on *a la frite*, on ne marche pas *à côté de ses pompes.* » Il est vrai que de telles conversations volent *au ras des pâquerettes*. Seulement l'image leur restitue une certaine jeunesse.

L'histoire ne s'arrête pas, et se renouvellent les hommes qui la *font avancer... ou rétrograder, c'est selon. Qu'on le sache ou non*, il était utile de préciser que Iouri Andropov a été chef du K.G.B. *avant de succéder à feu Leonid Brejnev (qui, seul, pour cette* année, a son portrait) ; que son pair polonais, le général Jaru*zelski, a aboli les libertés syndicales ; qu'Helmut Kohl est chance*lier de la R.F.A. ; qu'Amine Gemayel est président de la République *du Liban à la place de son frère Béchir assassiné* ; qu'Hissène Habré préside celle du Tchad, Mauno Koïvisto celle de Finlande, *Spyros Kyprianou celle de Chypre* ; que le socialiste Felipe Gonzalez est le premier ministre espagnol, etc.

Mais en France ? Trois personnages entrent au Larousse : Michel Rocard, nommé trop tard ministre de l'agriculture pour que *cette dernière fonction soit notée, ainsi que deux interlocuteurs* privilégiés du pouvoir économique : Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., *et Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T.*

Dans le domaine de la culture, cinq écrivains assez bien *répartis font leur entrée : le regretté Georges Perec, le poète* Jean Tardieu, les poètes autrichien Paul Celan et britannique Kenneth White, et la *romancière canadienne Antonine Maillet. Et « nos »* philosophes ou sociologues Vladimir Jankélévitch, Edgar Morin, Charles-Oscar Bettelheim.

La musique est mieux servie avec les chefs d'orchestre Daniel Barenboïm, Karl Böhm, Lorin Maazel, les pianistes Brendel et Benedetti, le violoncelliste Pierre Fournier, le trompettiste Maurice André, la cantatrice Régine Crespin.

En revanche, silence total dans les arts plastiques... et le show-business. Quant au cinéma, outre les acteurs Ingrid Bergman et Henry Fonda, voici le Turc Yilmaz Güney, les Allemands Fassbinder et Schlöndorff, le Chinois Tchao Tan.

On ne saurait clore la liste (ici incomplète) des nouveaux venus au Petit Larousse sans relever les noms du grand rabbin de France René Samuel Sirat et du directeur de l'Institut du cancer de Villejuif, le docteur Maurice Tubiana. Ni découvrir que la Côte-d'Ivoire s'est offert une capitale, Yamoussoukro, en plein cœur du pays.

JEAN-MARIE DUNOYER.

en bref

● ***LE TRADITIONNEL PÈLERINAGE DE MÉDAN***, organisé chaque année en souvenir d'Emile Zola, aura lieu le dimanche 2 octobre, à 15 heures, dans la propriété du romancier. Des allocutions seront prononcées par M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, qui rendra hommage à l'auteur de *J'accuse*, et par Mme Madeleine Reberioux, vice-présidente du musée d'Orsay. M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture, inaugurera une exposition itinérante réalisée par la bibliothèque de prêt des Yvelines sur « Zola et les peintres de son temps ». (Pour se rendre à Médan, par chemin de fer : devant gare la Saint-Lazare à 14 h 28 pour la station de Médan, retour à 17 h 38 ; par route : autoroute de Normandie, sortie à Poissy en direction de Villennes et de Médan.)

● **« *L'ART ET L'ARCHITECTURE A TRAVERS LES LIVRES* »** sera le thème d'un *Festival* international du livre d'art et d'architecture qui aura lieu à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) du 30 septembre au 4 octobre. Animée par de nombreuses manifestations, se tiendra une exposition-vente de livres. Parallèlement, la Fédération française des syndicats de libraires organise chez les libraires, dans toute la France, une Semaine du livre d'art et d'architecture. (Renseignements : Françoise Collot, Tél. : 747-84-82. D.F.P., 53, av. du général-de-Gaulle, 92200 Neuilly.)

● **LA REVUE** *Poésie* publie, dans son numéro 26, une étude de Pierre Pachet : *Rimbaud de la veille à l'aube*. (Ed. Belin, 60 F.)

● ***LES DIX TITRES LES PLUS VENDUS***, chacune des dix dernières années, par dix grands éditeurs seront proposés dans les B.H.V. de la rue de Rivoli à Paris et de la région parisienne, du lundi 26 septembre au samedi 22 octobre. Dans ces mille titres figureront aussi les grands prix littéraires.

● **ANNONCÉ** dans les programmes de la rentrée (« le Monde des livres » du 26 août), l'essai de Jacques Laurent – *Stendhal ou la chasse au bonheur* – a été retardé. Il ne paraîtra qu'au début de l'année prochaine, chez Grasset.

● ***ERRATUM***. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans « le Monde des livres » du 26 août, c'est Daniel Benoin (et non Robert Hossein) qui assurera la mise en scène d'*Autant en emporte le vent* à la Comédie de Saint-Etienne dans l'adaptation de Georges Soria (Gallimard).

● **PRÉCISION.** – Plusieurs lecteurs nous signalent que si *l'As*, de Tahar Ouettar (*le Monde* du 12 août), a été traduit pour la première fois en France, en revanche on peut lire en français d'autres ouvrages du même auteur, traduits de l'arabe par Marcel Bois et parus en Algérie. C'est le cas de *Ez Zilzel* (le séisme), S.N.E.D., Alger, 1977 et 1981 et de *Les martyrs reviennent cette semaine*, UNAP, Alger, 1981.



au fil des lectures

Roman

Ces géants que nous sommes avec nos têtes d'oiseaux

A trente-trois ans, Alain Absire possède à son palmarès un ensemble de cinq romans dont aucun n'est indifférent, et chacun, en revanche, à sa manière surprenant. L'action de son nouveau roman, *Vasile Evanescu, l'homme à tête d'oiseau*, se situe en Roumanie. Le héros en est un géant. Un géant, ça commence par être un enfant, à peine, *si peu* différent des autres. Puis ça devient un adolescent en butte aux tracasseries, aux moqueries de ses camarades. Enfin, cela se transforme en ce spectacle d'incrédulité, d'horreur ou de peur qui n'a guère d'autres ressources, pour vivre et survivre (le temps d'une vie de géant, qui est court) que de se donner précisément en spectacle, dans les cabarets ou les baraques de foire, que de cultiver, dramatiser sa différence.

Cette tête d'oiseau n'est pas une cervelle d'oiseau et se nourrit de poèmes et de tableaux, lus ou vus dans les bibliothèques, les musées. Et l'impossible devient possible. Une jeune Française, au visage de Japonaise, qui fait un stage d'études à Bucarest, se prend d'amitié pour lui, l'accompagne, le conseille. La Belle et la Bête. La brute et la poupée. Thème, antithèse, chers aux romanciers. Le thème, ici, tournera court. Car la jeune fille repart, son stage accompli. Il perd son emploi, à la suite d'un tremblement de terre. Il vient à Paris. Se rejoindront-ils ? Non, il n'ose. Elle le croit mort. Il tourne un film pour la télévision. Elle le reconnaît. Va-t-elle se signaler ? Non, ce n'était qu'une brève rencontre, comme on en fait pendant les vacances.

Alain Absire casse le fil de son intrigue, comme la vie le fait souvent. Il n'hésite pas à s'attaquer à de grands sujets. Ici, ces monstres qui sont peut-être à l'origine de notre espèce, comme le suggère Alfred Döblin dans son roman *les Géants* et vers lesquels nous retournons, s'il faut en croire les statistiques qui enregistrent un accroissement constant de la taille, un étirement lent et progressif de la silhouette.

PAUL MORELLE.

★ VASILE EVANESCU, L'HOMME A LA TETE D'OISEAU, d'Alain Absire. Calmann-Levy, 260 p., 64 F.

Écrits intimes

Les « Sentiments distingués » de Roger Vrigny

Quel est le genre de ce livre ? Souvenirs ? Roman ? Souvenirs agencés en roman ? Tout cela ensemble, retours de mémoire vers une enfance et une adolescence ni pires, ni meilleures que d'autres. De *« la bonne crasse de la vie »*, découverte par la suite, le jeune Roger n'aperçoit alors que l'aspect fantaisiste. Il s'est construit, entre Suzon, sa mère et Georges son père, originaux chacun à sa manière, sans oublier l'oncle André, une espèce de farfelu sympathique, cinq ou six fois marié, en passe toujours de faire fortune aux Antilles, mais *« fauché »* en permanence. *« Famille, je vous aime »*, Vrigny ne dit rien d'autre, probablement par disposition naturelle : avec une tournure d'esprit différente, le mot célèbre de Gide aurait crié à travers les pages.

Est-ce si facile, en effet, de creuser son trou de bonheur quand on voit sa mère, à quarante ans, ruinée et trompée par son père ? Suzon, qui n'est pas ordinaire, empoigne mari et affaires à pleins bras et, sans rancœur, remet le tout sur les rails. Vingt ans plus tard, sans plus de manières, elle abandonnera celui qu'elle avait sauvé. *« Nous voulons vivre — écrit le fils — et la vie nous fera mourir lentement, à petit feu, dans la morne répétition des jours et des habitudes. »* Suzon a « voulu vivre » par elle-même et pour elle-même avant de mourir. Combien auraient ce courage ?

Ne pas croire que Vrigny magnifie son « avant-guerre » en la ressuscitant. La naissance de l'amour lui a *été sujet d'angoisses* — des amours alors montrées du doigt, — et la fin d'une première passion, une blessure. Seul, « différent », il ne s'enferme pas sans son dilemme. Au contraire, il s'ouvre : le théâtre est un bon moyen, œuvre en commun, au coude à coude, où la réalité prend une autre consistance, rêve éveillé, où *« tout finit bien puisque tout recommence »*.

Nous livre-t-il, *ici*, autre chose que son petit théâtre personnel, un passé tissé d'instants privilégiés, rayonnants encore, et d'autres, porteurs d'un tragique ou d'aspects comiques encore vifs ? Pour tous, une émotion les marque, mais l'art les transfigure avec la chaleur du cœur. Ainsi, ces « sentiments distingués » débouchent-ils sur une sagesse tranquille, et la lettre qu'ils semblent terminer de façon impersonnelle s'adresse-t-elle, très personnellement, à chacun de nous.

G. GUITARD AUVISTE.

★ SENTIMENTS DISTINGUÉS de Roger Vrigny — Grasset, 221 p., 62 F.

L'alchimie du songe et de la vie

L'écrivain *qui tient un journal* intime accepte de se transformer en greffier de ses joies et de ses peines. Le regard qu'il jette alors sur ses jours est celui d'un spectateur effrayé par une comédie dont il n'a plus le contrôle.

La parcelle d'écrits intimes que Patrice Llaona nous donne à lire ne nous permet pourtant pas de cerner ses humeurs et ses chagrins. Cet écrivain de haute discrétion n'a laissé filtré, dans ses écrits, que des fragments impersonnels.

On devine seulement un promeneur solitaire tentant de réaliser l'alchimie du songe, de l'écriture et de la vie. Poursuivi par *« le galop fou des mots »*, Patrice Llaona arpente des *campagnes où, tragiquement*, il ne se passe jamais rien, hors l'irréparable effilage du temps.

Son amour de la solitude et de la nature ne l'empêche pas d'être avide *de cités inconnues qu'il conquiert* en barbare. La pudeur et la méfiance de Patrice Llaona lui ont permis de ne pas ressembler à ces littérateurs qui se croient obligés de nous infliger la relation du moindre de leurs *états* d'âme.

PIERRE DRACHLINE.

★ CAMPAGNES HALLUCINÉES ET FRAGMENT DE VILLE, de Patrice Llaona. Editions Solaire (René Daillie, Issirac - 30760 Saint-Julien-de-Peyrolas), 62 p., 40 F.

Récit

L'énigmatique Jean, Marie, Amédée Paroutaud

Jean, *Marie, Amédée Paroutaud*, « rêveur définitif », comme Maurice Fourré, n'a pas suivi les larges routes *littéraires qui*, finalement, n'invitent guère les curieux à partir. *Né* et mort à Limoges (1912-1978), *occupé dans* sa jeunesse de mathématiques, de sport et de filles, il fit une carrière d'avocat et publia chez des éditeurs discrets (Confluences, L'Age d'or, R. Marin) des *ouvrages indescriptibles*.

Le trouvant assez énigmatique pour le mettre à son catalogue, avec Michel Fardoulis-Lagrange et Georges Henein, Puyraimond réédita sa *Ville incertaine, Temps fou*, suivi de *Autre Événement*, et imprima, *sans le distribuer, la Descente infinie*. Le Tout sur le Tout, qui a pu sauver de la destruction une partie du tirage de ce dernier livre, le reprend, ainsi que les textes du « cycle Alfred la Rocca », *qui étaient dispersés dans* des revues : *Bizarre, Réalités secrètes, Poésie vivante*, etc.

Alfred la Rocca mérite, autant que M. Teste ou Plume, d'entrer dans *l'humanité étrange qui* double impavidement la nôtre et la rend presque improbable. Paroutaud, qui donne à sa créature une « vie sexuelle insuffisante », lui attribue une bibliothèque de livres de chiromancie, quelques manies et des dons assez surprenants.

Le personnage a une passion pour le cristal, peut marcher sur une corde sans quitter ses chaussures de ville, fait collection de trains électriques. Du « pays des eaux » où il prétend avoir voyagé, il rapporte un récit qui, même s'il fait penser aux *explorations de Michaux ou de Bet*tencourt, diffuse une lumière mate, originale, digne d'un monde peuplé de monades. Avec une nonchalance ironique, Paroutaud nous invite encore à l'y suivre pour admirer son talent, doux et aimable.

R. S.

★ LA DESCENTE INFINIE, de J.M.A. Paroutaud. Éd. Le Tout sur le Tout, Distribution distique, 315 p., 65 F.

★ LE PAYS DES EAUX, du même auteur. Même éditeur, 121 p., 53 F.

Poésie

Au début était le vent...

La poésie arabe a commencé par l'évocation du vent, tisserand des sables : sur cette *image s'ouvrait* la grande ode d'Imrulqaya, le Roi errant. Quinze siècles après, le *Livre des célébrations* de Chems Nadir commence par : *« Au début était le vent »*. *Le second des deux* poètes ne désavouerait pas sans doute ce rattachement, bien qu'il ait choisi le français pour écrire. Il ne s'étonnera pas non plus que le lecteur découvre, sous *plusieurs* de ses paroles, un rappel coranique. Qu'est-ce, par exemple, que ce *« soleil naissant, au prix du jour »*, sur quoi le livre s'achève ? La même antithèse figure dans les premiers versets de la sourate XCI, le Soleil. Parenté profonde, certes, mais que travaille une passion des temps contrastés et des lieux insulaires.

Voilà donc un cantique à la louange du monde, *de sa vanité* et qui ramène ses métamorphoses à l'initial. *Aleph, c'est, comme on sait*, la première lettre des alphabets sémitiques. C'est ici le vent qui souffle sur la *« glaise matricielle »*, dont tout le reste va sortir. Mais ce reste n'est-il pas lui-*même origine en suspens* ? Byzance resplendit et foisonne entre ces départs et ces arrivées qui s'entrecroisent. Byzance, c'est-à-dire l'histoire des autres, qu'il s'agit de réinventer. A *cet effort la Méditerranée* prête un espace, une mémoire et un projet. La Méditerranée ? *« Lumière sur lumière jusqu'à l'obscur »*, et qui *« sera ce que ses peuples bourgeonnants en feront »*.

Ainsi la *fidélité au soleil des origines*, ce *« gardien du lignage »* n'aura pas pour rançon le refus de la différence, ni de celle des autres ni de celle de soi-même avec soi. La transe *du derviche, enlaçant la durée « dans* son noueux désir », ne détournera pas de l'action. Un soleil des antipodes (nadir) fera naître un nouveau printemps.

Cette déchirure et ce rassemble*ment du projet* trouvent dans les graphies de Zenderoudi une illustration superbe. Nous savions certes que l'Orient n'a jamais cessé de s'émerveiller de son écriture, ni de nous en *émerveiller*. Ici, en outre, par une involution symétrique de celle du poète, l'imaginer déduit le monde d'une écriture. Il le fait en couleurs et en géométries plus riches que des visages.

JACQUES BERQUE.

★ LE LIVRE DES CÉLÉBRATIONS, de Chems Nadir, illustré par Hussein Zenderoudi. Publisud. 57 p. 80 F.

romans policiers

Le goût amer de l'impossible

● Les nouvelles Editions de l'Ombre ouvrent leur Collection « l'Introuvable » avec un roman inédit de William R. Burnett, *Dark Hazard*, écrit en 1933. L'auteur du *Petit César* et de *Quand la ville dort* y raconte les aventures d'un joueur, Jim Turner, qui passe *des courses de chevaux à* celles de lévriers. Pris entre une femme conformiste, sortie d'un trou de l'Ohio, et sa passion pour un chien, Jim, sur *fond de dépression*, annonce la figure attachante du *loser*, le marginal qui flambe sa vie. Dans ce livre sensationnel, Burnett, admirateur de Flaubert, pousse le réalisme jusqu'à lui donner le goût amer de l'impossible. *(Dark Hazard*, de W.R. Burnett, trad. de l'américain par Pierre et Danièle Bondil, éditions de l'Ombre, 266 p., 58 F).

● Paru dans la « Série Blême » en 1950, *la Chambre du haut*, de Mildred Davis, n'a rien perdu de son charme. *L'angoisse est au rendez-vous*, plus un romanesque qui, avec le temps, a pris une belle patine. Swenden, le nouveau chauffeur des Corwith, découvre que cette famille riche et, en apparence, heureuse a un secret. L'une des trois filles de la maison, le visage entouré de pansements, s'enferme dans *une chambre du dernier étage* et refuse d'en sortir. Cris de terreur, tentatives de meurtre, soupçons... la présence de la séquestrée envenime les jours et les nuits des habitants de la demeure. La vérité, impensable, finira par éclater, en meurtrissant tout le monde. *(la Chambre du haut*, de Mildred Davis, Editions Clancier-Guénaud, 252 p, 48 F).

● Avec *Nécropolis* et *la Traque*, Herbert Lieberman avait su renouveler le « polar », en l'ouvrant aux lueurs inquiétantes de la folie moderne. Dans *Trois heures du matin à New-York*, il oppose l'intelligence dévoyée d'un cambiste *de New-York, amateur de jeux* de stratégie, Charles Daughtry, à la mégalomanie d'un milliardaire japonais, Sujimoto. Celui-ci, réfugié dans son château du *Liechtenstein, décide de démolir à son profit le système* bancaire international. Daughtry entreprend de le combattre. Cette histoire délirante, démontage précis des méca*nismes financiers, est aussi un* suspense et une histoire d'amour. Lieberman, qui cite volontiers Foch ou Napoléon, s'amuse avec nos nerfs et introduit, *non sans maestria, les* caprices de l'économie au cœur de la fiction *(Trois heures du matin à New-York*, de Herbert Lieberman, trad. de l'américain par M.-F. Paloméra, Editions du Seuil, 284 p., 69 F).

● *Les Guerriers de l'enfer* (Marabout), de Robert Stone, est encore le meilleur roman inspiré par la guerre du Vietnam. Stone, avant d'écrire *Un pavois pour l'aurore*, est allé en Amérique centrale observer ce volcan au bord de l'explosion où les Américains hésitent à se jeter. Il imagine une république « bananière », le Tecan, refuge *de paumés et d'aventuriers* venus de partout pour évangéliser, vendre des armes ou se défoncer à l'adrénaline. Son héros, Holliwell, un anthropo*logue désabusé que téléguide* la C.I.A. , est le frère des personnages de Conrad, fascinés métaphysiquement par la violence et la corruption, démolis *par leur quête infernale* de la pureté *(Un pavois pour l'enfer*, de Robert Stone, trad. de l'américain par Lisa Rosenbaum, Mazarine, 467 p, 82 F).

RAPHAËL SORIN.





VOYAGE A TRAVERS LES ROMANS

Métellus : la fécondité fascinée par l'impuissance

• *De la vie comme un mensonge à la vie comme un souvenir.*

JEAN MÉTELLUS a le bonheur d'être un insomniaque sans fatigue. S'endormant généralement à 11 heures du soir, il est debout, pour écrire, à 3 heures du matin, voire à 1 heure s'il a « *mal travaillé la veille* ». De ce régime, sa haute silhouette n'accuse aucune lassitude. Il a, au contraire, une quarantaine juvénile, chaleureuse et volubile, avec, pour la ponctuation, des bras immenses aux mains longues et fines.

Tout cela lui permet d'être, avec la même tranquillité, médecin neurologue, docteur en linguistique, poète, romancier, époux et père de trois garçons. Dans le désordre de son « *modeste gueuloir* » attenant à sa maison, dans la banlieue de Paris, il entasse, au milieu des livres, ses publications scientifiques, ses recueils de poèmes en préparation (toute une pile de dossiers), de nombreux cahiers — « *des projets de romans* » — et une multitude de feuilles remplies de son écriture serrée. « *Des notes, des annotations de livres*, dit-il, *car je lis toujours un crayon à la main et très lentement.* » Partout des mots, des mots jusqu'au malaise, pour peu qu'on ait les terreurs de ceux qui « sèchent » devant les pages blanches.

Cette image d'énergie et de fécondité, Jean Métellus ne la renie pas, mais il refuse d'y voir la marque du volontarisme, d'un choix réfléchi et d'une conquête tenace. Il répète souvent : « *Je ne suis pas vraiment maître de ce que je fais. Par exemple, quand j'ai quitté Haïti en 1960 — j'étais prof de maths et ma vie était menacée, pour cause de syndicalisme, — je pensais aller en Espagne, où tout coûtait moins cher qu'en France. Je suis resté ici par hasard. J'ai entrepris des études de médecine, absolument sans argent. Je résidais à la Maison suisse, boulevard Jourdan, et comme je ne pouvais pas sortir pour les repas — le tarif du restaurant universitaire dépassait mes moyens, — je me suis mis à lire, et à écrire. Mes activités ont donc été, une fois encore, le fruit du hasard et des circonstances.* »

Il est inimaginable d'avoir « *incidemment* » la volonté de supporter une telle situation pendant toute la durée d'études de médecine, mais Jean Métellus est si sincère dans son récit — dépourvu d'amertume comme de lyrisme — de la « *vache enragée* », qu'on se laisse presque convaincre.

De son adolescence haïtienne, il ne dit pas non plus les dangers. Pourtant, adhérer à quinze ans au parti communiste ne devait pas être de tout repos dans un pays où un « accident » est si vite arrivé à ceux qui veulent penser et exister.

Parmi ses souvenirs de cette époque, il préfère celui de la figure de Littré, découverte à quatorze ans dans un article de la revue *Historia*, « *personnage débordant, prolifique, dont je rêve toujours d'écrire une vie imaginaire* ».

Est-ce par goût du paradoxe que cet homme plein de vitalité, de dynamisme, de forces vives — qui, pendant ses études, s'essayait à « *dormir comme Balzac, entre 17 heures et 23 heures* » — vient d'écrire, avec son troisième roman, *Une eau-forte*, l'histoire d'une impuissance créatrice ? Serait-ce au contraire l'aboutissement d'une obscure nécessité ?

Dans ce « *profil perdu d'un peintre* », lointain cousin du *Chef-d'œuvre inconnu*, de Balzac, Jean Métellus dissèque, d'une écriture méticuleuse, la vie-mensonge d'Hermann von Doreckstein, artiste prétendument génial et fécond, qui meurt à l'âge de quatre-vingt-dix ans dans sa retraite de Môtiers, en Suisse, ne laissant qu'une magnifique eau-forte représentant Jean-Jacques Rousseau en astronome.

Les quatre fils de Doreckstein, étonnés de la « disparition » d'un héritage convoité, mènent l'enquête, et, d'indice en indice, de conversation en description, Jean Métellus assemble le puzzle qui donnera sa propre eau-forte, le portrait de Doreckstein, image d'un reclus qui pendant soixante ans a été sur le point de peindre le tableau du siècle.

Le mystère du destin de Doreckstein ne sera jamais complètement éclairci. « *On pourrait reprendre l'histoire au moment où elle s'arrête* », dit Jean Métellus. Il n'a certainement pas tout écrit sur sa fascination pour Doreckstein et la stérilité de ce peintre, cette cassure d'un talent unanimement reconnu comme prometteur. Il nie cependant avoir eu le désir d'en faire à la fois son double et son image en creux : « *Je n'ai pas pensé de manière aussi précise à cette problématique de l'impuissance. Le départ a été plus anecdotique. Nous connaissons tous de ces gens qui annoncent des choses qu'on ne verra jamais, qui ont dans leurs tiroirs de grands romans, à jamais inachevés. J'ai voulu poser le problème de la création chez un type qui a une exigence radicale.* »

Entraîné dans la spirale de la chute de Doreckstein, on en oublie parfois que ce livre est également un hommage de l'auteur à un pays qu'il aime : la Suisse, et dont il se plaît à recréer paysages et atmosphères. Métellus transgresse ainsi un interdit tacite : « *On trouve*, dit-il, *assez* « exotique », *voire inconvenant, qu'un écrivain noir parle de la Suisse...* » Il est plutôt susceptible sur ce sujet. Il est vrai que personne ne s'étonne de voir Paule Constant écrire sur l'Afrique, ou Catherine Hermary-Vieille sur Haïti. On n'en aura jamais fini avec les démons des Blancs... « *Mais moi, je suis patient*, conclut Jean Métellus. *C'est sans doute ce que j'ai hérité de l'esclavage.* »

Pour les rides d'Eléonore

Eléonore à Dresde, éphémère histoire d'un ethnologue et d'une comédienne, prisonnière depuis vingt ans de son image dans un film, est avant tout la rencontre d'une passion d'Hubert Nyssen — le cinéma, — et de son regard sur les femmes. L'auteur — qui est aussi l'éditeur d'Actes Sud — précise qu'il s'agit d'un récit « *ramassé, linéaire, narratif, écrit en séquences... je n'ose dire en plans et parler de scénario, on penserait que j'assaie de placer mon truc... je suis passionné par le cinéma mais très sensible à l'imposture en matière de professionnalisme* ».

C'est pourtant bien une suite de plans qui nous fait découvrir cette journée dans la vie d'Eléonore et de Jean, où vont se déchirer et se rassembler vingt années pendant lesquelles Eléonore Simon a été célébrée comme l'inoubliable interprète de *Dresde un soir*. Eléonore, jeune juive bouleversante dans le chaos de la destruction de Dresde en février 1945.

En vieillissant, elle est devenue une sorte de « trace » du personnage de *Dresde un soir*. Elle a fini par confondre le cinéma et la réalité, se parodiant, rejouant à l'infini, dans sa vie, des scènes du film. Tous ceux qui ont cru pouvoir interrompre ce jeu se sont pris au piège de la fiction. Jean n'y échappera pas, revoyant sans cesse des séquences, comparant Eléonore de Dresde à Eléonore Simon, tel geste à un autre, accompli vingt ans plus tôt et figé à jamais. La pellicule, seul vainqueur possible, aura raison de Jean comme d'Eléonore.

Mais ce n'est pas cette femme, sa biographie, qui intéressent vraiment l'auteur. Elle pourrait avoir tourné n'importe quel film, elle pourrait être chanteuse ou danseuse. Elle est une figure emblématique, l'archétype des femmes enfermées dans une image de jeunesse triomphante qui leur rend le temps insupportable. Sur son visage, plus que sur tout autre, l'âge n'est que brisure...

Elle permet à Hubert Nyssen d'évoquer la beauté des femmes qui ne sont plus jeunes. « *Il n'avait jamais eu le goût des tendrons*, écrit-il, *mais celui des femmes poreuses que la vie transperce, bouleverse et marque, des femmes dont les premières rides et le regard alourdi par un peu de fatigue révèlent les interrogations.* » Il y a, pour une femme, un étrange plaisir à savoir que l'auteur d'*Eléonore à Dresde* est un homme, tant la plupart d'entre eux sont hostiles au moindre signe de vieillesse chez leurs compagnes.

S'il fallait faire un reproche à cette journée-symbole, cette journée-échec qui se passe entre un homme sans visage — « *elle ne lui laisse pas le temps d'en avoir un* », dit Hubert Nyssen — et une femme prisonnière d'une ancienne image, ce serait son dénouement. On pouvait faire l'économie d'un point final trop attendu, trop appuyé. Mais, au fond, peu importe, il n'est que le terme de la partie visible de l'histoire, l'anecdote. Pour le reste, tout est dit depuis longtemps : la beauté d'une femme qui n'a plus vingt ans et porte les traces de son voyage — des rides que lui refuse le regard des hommes.

Jo. S.

★ UNE EAU-FORTE, de Jean Métellus. Gallimard, 198 p., 60 F.
★ ELEONORE A DRESDE, d'Hubert Nyssen. Actes Sud, 176 p., 59 F.

Rastignac en 1983

A contre-courant de la mode qui permet à chacun d'écrire n'importe quoi, n'importe comment, Christian Combaz se veut classique au risque de passer pour rétro. D'un roman à l'autre (il en est au troisième) son enracinement dans la tradition se confirme. Le voici quelque part entre Montherlant et Paul Bourget, et il n'a pas trente ans ! Encore un effort et Combaz rejoindra Stendhal.

Déjà, c'est d'une main ferme qu'il promène son miroir le long du chemin, ralentissant à peine pour éclairer le dessous des cartes. Il sait où il va et son inspiration bien maîtrisée l'y mène tout droit. Il prend le loisir de polir son style, de l'agrémenter de subjonctifs imparfaits. Le bon élève ! Pourtant, ce qu'il nous confesse fait frémir. Oh ! il se garde de hausser le ton, il suggère plus qu'il ne dit, mais si discrets soient-ils, ses aveux, son réquisitoire dégagent un parfum corrosif.

Cette « piètre image du bonheur »

Que d'autres crient : « *Famille je vous hais !* », lui, il s'incline, se rétracte pour échapper à la contagion de l'entourage. Dans son for intérieur, Combaz ne le juge pas moins et le condamne à une exception près, celle de l'Oncle Octave que tout le monde s'accorde à traiter de tocard.

Non content de mesurer deux mètres, d'avoir été cocu, de vivre en parasite, Octave semble aspirer à de nouveaux malheurs. Ses propos, ses gestes entraînent des catastrophes qu'il accueille avec l'infinie résignation de *l'Idiot* de Dostoïevski. Comment refuserait-on le martyre à quelqu'un qui en manifeste à ce point la vocation ?

Au début, le neveu-narrateur se range du côté des rieurs. Mais, bientôt conscient de se trouver en mauvaise compagnie, il se rapproche de la victime. Par pitié ? Pour lui venir en aide ? Le narrateur le prétend, sans nous convaincre. Ce jeune loup n'a rien d'un saint-bernard. C'est malgré lui qu'il cède à sa fascination pour ce raté exemplaire. D'une certaine façon, il se sent solidaire du pauvre monstre dont l'innocence attire la foudre et dont le désespoir éclipse « *la piètre image du bonheur offerte à la jeunesse par la génération précédente qui se donne l'illusion d'échapper aux atteintes de l'âge en prolongeant l'infantilisme de ses rejetons* ». Le narrateur a reconnu un juste en cet homme que la société refuse.

Lui-même fait partie de l'autre camp, celui des vainqueurs qu'il méprise. Il a mesuré la vanité de la fortune, de la puissance. Alors, pourquoi les cherche-t-il ? Sur quoi repose son ambition ? Peut-être sur la crainte de devenir un second Octave. La réussite lui servira de garde-fou contre la tentation de la sainteté... Pourtant, sous le sourire évangélique, nous voyons apparaître les dents de Rastignac. Et puis après ? Qui sait si Rastignac n'éprouvait pas, lui aussi, de loin en loin, la nostalgie du détachement ?

Entre l'ambiguïté et l'hypocrisie, qui pourrait faire la différence ? Ce roman, qui s'alimente aux deux sources, en tire son miel et son venin. Le mélange est si parfait, le tableau de mœurs si cruel, qu'ils devraient valoir à l'auteur ces honneurs qu'il toise de si haut.

GABRIELLE ROLIN.

★ L'ONCLE OCTAVE, de Christian Combaz. Le Seuil, 286 p., 75 F.

autobiographie

Simenon micro-psychanalysé

• *Un romancier médium.*

UN livre de plus sur Georges Simenon n'est pas un livre de trop, surtout quand c'est en fait, très largement, un livre de Simenon lui-même. Lancé et relancé par les questions méthodiques d'Henri-Charles Tauxe, il s'y raconte, s'y souvient et s'y explique dans les deux derniers tiers, cent quarante pages, du livre.

Sans être inattendue et sans bouleverser vraiment nos idées sur le monstre quasi légendaire de vie et d'écriture qu'est Simenon, cette autobiographie à bâtons rompus reste de bout en bout passionnante. Ce n'est pas une existence, mais trois ou quatre qu'elle fait apparaître : celles d'un romancier-médium aux surprenantes « méthodes » de travail, d'un gagneur d'argent redoutable, d'un voyageur impénitent, et d'un boulimique amateur de femmes, encore que les dix mille qu'il revendique, même si le nombre est mythologiquement arrondi, provoquent plus d'inquiétude que d'admiration.

Reste, pour les soixante-dix premières pages, la micro-psychanalyse de l'œuvre de Simenon, qui est apparemment la raison d'être du livre. Elle aboutit à la conclusion, prévisible pour les familiers de Maigret, que cette œuvre est tout entière organisée par la fascination du vide existentiel.

Ce n'est pas inintéressant. Mais il y a la façon de le dire. Ainsi, page 71 : « *Aussi étranger à la grinçante ironie dürrenmattienne qu'au dire épuré du non-sens, Simenon a capté dans ses livres les infinies vibrations des essais humains s'improvisant sur la trame énergétique du vide. En donnant forme romanesque au rebond de la vie sur la mort, dans le continuum du vide, il a façonné un nouveau visage de la littérature.* »

Ah ! Molière, Molière !

J. C.

★ GEORGES SIMENON, DE L'HUMAIN AU VIDE, ESSAI DE MICRO-PSYCHANALYSE APPLIQUÉE, de Henri-Charles Tauxe, 218 pages, Éditions Buchet-Chastel, 70 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

portrait

Charles-Albert Cingria et l'amour de la vie

Charles-Albert Cingria revient, cette saison, dans les vitrines des libraires, avec trois recueils de textes. Il naquit voilà cent ans pour devenir un amoureux goulu de la vie et de la littérature. Hubert Juin et Louis Nucera tracent le portrait de cet écrivain, *qui était* cosmopolite avec naturel, mais suisse avec détermination.

CEUX qui ont connu Charles-Albert Cingria (1883-1954) conservent de lui un souvenir ébloui. Il séduisait jusqu'à Paul Claudel, qui était son inverse. Paul Claudel écrivit de Cingria qu'il était *« un de ces lutins insaisissables de qui on peut toujours attendre de l'inattendu. Un papillon de bibliothèque et d'un tas de bouquins dont la poussière était pour lui un pollen qu'il dispensait au vol de ses ailes diaprées ».*

Il avait été riche, il était devenu très pauvre, mais il ne s'en souciait pas. Il payait son obole par sa conversation. Il fut, aussi, une sorte de prince de la bicyclette. Il enfourchait son *Pégase mécanique* pour des courses vagabondes et interminables dont il rapportait des textes insolites et intemporels, où ruisselait un amour de la vie qui n'a nulle part son égal.

Il transcrivait les détails du monde par le biais d'images étonnantes. En Afrique du Nord, s'il prend le train, il s'extasie devant *« un wagon tout rouge de zouaves »*. Il remarque, marchant dans la forêt, *« un petit lapin [qui] tremble comme une boule de mercure »*. Il fixe une vision fugitive : *« Une rouquine aux cheveux forts et aux pâles yeux pâles comme l'eau où filent les vidures de brochets vers les saules. »* Jean Paulhan, qui prisait beaucoup les textes de Cingria, disait : *« Il a un style gras et onctueux avec quelque chose de monacal. »*

Les thèmes favoris de Cingria tenaient au quotidien, aux choses menues, aux hasards de la promenade – mais il y mêlait, avec une gourmandise extrême, Pétrarque, Chesterton, Apulée, les troubadours, la musique médiévale et la langue romande. Il écrivait : *« Le tort des académiciens est de monter si haut que, lorsqu'ils redescendent, leurs yeux, pleins des altitudes, deviennent inhabiles aux petites choses qui, seules, existent. »* Aussi, lorsqu'il consacre un livre à Pétrarque, les grincheux trouvent son érudition suspecte, ce qui est ma foi vrai. Cependant, cette érudition saute, bondit, virevolte, danse, et ne cesse d'amuser d'un bout à l'autre.

Lorsque, ailleurs, il s'attache au troubadour Sordel et, parlant d'une dame que ce poète (et rude gaillard) avait enlevée, et qui s'était lancée dans la galanterie jusqu'à l'autre bord du monde connu, Cingria évoque *« sa ribouldingue à travers le Kurdistan et l'Asie »*. Ce n'est évidemment pas un mot bien digne de l'Institut, mais il nous enchante. Tout est de la même veine, dans cette œuvre que Cingria disséminait à travers revues et plaquettes. Le tout, rassemblé, occupe onze forts volumes (1), ce qui n'est pas rien...

Le démon du voyage

Charles-Albert Cingria est né à Genève le 10 février 1883. La lignée paternelle est enracinée à Raguse, en Sicile ; sa mère est polonaise. Cingria est cosmopolite avec naturel, mais suisse avec détermination. Il commence tôt à écrire, et on voit son nom dans *la Voile latine*, dans les *Cahiers vaudois*, et dans une revue qu'il a fondée lui-même : *la Voix clémentine*. Il est surtout possédé par le démon du voyage. On le trouve en Espagne, à Constantinople, en Afrique du Nord, en Italie. Il est amoureux des automobiles, objets coûteux qu'il remplacera définitivement par le vélo.

En 1914, il choisit Paris pour port d'attache. Ramuz, Cocteau, Max Jacob l'apprécient vivement. Jouhandeau, Follain, Etiemble le placent très haut. André Pieyre de Mandiargues note : *« On ne trouvera pas une demi-douzaine d'écrivains qui soient comparables à Cingria dans les temps modernes. »* C'est qu'il a créé un genre qui est à lui : son texte tient du récit, de la chronique, de la rêverie et de l'essai. Il y a là, par instants, une lumière qui n'est pas sans évoquer Nerval. A d'autres moments, nous basculons à sa suite dans le fantastique. Au fond, Cingria est un baroque qui écrit « simple ».

Il ne cherche pas ses images, elles lui viennent, et dès lors traduisent exactement la « merveilleuse » banalité du quotidien : le parfum des mûres, l'odeur des sous-bois, la qualité des crépuscules, la saveur des pierres au soleil, un troupeau de moutons sur une rive de la Loire... Bien sûr ! Il y a un grand risque de voir naître au plein milieu du paysage des *gloses sur un poème de* Notker le bègue ou sur une épître de Pétrarque... Mais c'est là (pour reprendre le titre d'un de ses textes) *le Petit Labyrinthe harmonique* de cet auteur... Plusieurs écrits de Cingria ont été récemment réédités, en particulier *Bois sec, bois vert*, où sont rassemblés dix textes qui illustrent ses diverses facettes tout en confirmant l'étonnante unité de son œuvre.

Cette écriture qui rit et danse, voilà sans doute ce qui rend Cingria inoubliable. Le lire, c'est vagabonder, ou, si l'on préfère, se réconcilier avec l'univers.

HUBERT JUIN.

★ **BOIS SEC, BOIS VERT.** « L'Imaginaire », Gallimard, 287 p., 32 F.

★ **LA FOURMI ROUGE ET AUTRES TEXTES**, choix établi par Pierre-Olivier Walzer, Ed. l'Age d'homme, collection « Poche-Suisse ».

★ **FLORIDES HELVÈTES ET AUTRES TEXTES**, Ed. l'Age d'homme, collection « Poche Suisse ».

CHARLES-ALBERT CINGRIA. N° spécial de la revue *les Cahiers bleus* (2, rue Michelet, 10000 Troyes), 40 F.

(1) Les *Œuvres complètes*, aux éditions l'Age d'homme, comportent 11 volumes de textes, 5 volumes de correspondance et 1 volume consacré à la bibliographie de Ch.-A. Cingria par Gisèle Peyron.

Enorme, délicat, somptueux

CENDRARS le tenait pour *un de ces provinciaux qui* veulent paraître au fait *des frivolités du Paris littéraire*. Il le croisa un jour sur une route suisse. Cingria y roulait à bicyclette, comme toujours, comme partout. Il revint sur ses roues comme l'on revient sur ses pas, et interrogea l'homme du transsibérien, sans avoir l'air d'y toucher. Saint-Germain-des-Prés et les couloirs de la N.R.F. étaient au cœur de son intérêt. *« Tout ce manège pour ensuite aller briller dans les cafés de Lausanne ou de Genève ! »* Cendrars s'en irritait.

Chardonne, lui, s'agaçait parfois d'un style que le baroque ne *rebutait* pas. Trois adjectifs pouvaient se succéder dans une phrase, alors qu'un seul, déjà, semblait superflu à l'homme de Barbezieux. De plus, adjectifs et adverbes excédaient allégrement quatre syllabes si, d'aventure, l'auteur du *Bey de Pergame* le décidait ; à l'instar des mots, d'ailleurs, exhumés d'on ne sait quelle forêt vierge du vocabulaire. *Courtois mais ferme*, Chardonne rangeait donc Cingria auprès de Jean Lorrain ou de Jacques Audiberti : trop de luxuriance, trop de profusion, à son gré.

Cocteau, qui avouait posséder peu de mots sous sa plume, qui se méfiait de ceux qui jettent trop de feux, qui voyait la richesse naître d'une certaine pénurie – *« Les mots ne doivent pas couler mais s'encastrer. C'est d'une rocaille où l'air circule librement qu'ils tirent leur verve »*, – avait, en revanche, grande estime pour Charles-Albert. C'est lui qui me conseilla de le lire voilà près de vingt-cinq ans. Je m'empressai de lui obéir. Bien m'en prit.

Un « ange du bizarre »

Érudit, poète, maître de son art, énorme, délicat, somptueux, saugrenu, tragique, montreur d'images gaies, merveilleuses, nostalgiques ou surprenantes, prodigieux avec naturel, familier de l'inattendu, détecteur du détail soudain essentiel à qui veut comprendre ou magnifier un ensemble, *guetteur de sensations*, miniaturiste au souffle d'athlète, *apte à parler avec gravité de* choses légères et d'un ton badin de *choses prétendues sérieuses*, tel apparaît cet *« ange du bizarre »* à ceux qui décident de le fréquenter un jour.

Il fait partie de ces écrivains *qui possèdent des lecteurs* fervents, attentifs, et non des *adeptes de la hâte qui à la profondeur* préfèrent le tapage, encore qu'ils lisent peu, quoi qu'ils prétendent, et se répandent en superlatifs à partir de prière d'insérer ou de conversations. La moindre de ses chroniques porte sa marque. Le respect d'une liturgie les imprègne. Et aussi *cette adolescence préservée* de ceux qui regorgent d'idées, les manient tantôt avec humour, d'autres fois avec solennité, mais toujours avec cette précipitation qui donne tant à rêver.

Ces quelques lignes ne sont *pas écrites* pour analyser une œuvre qui pourrait avoir le destin posthume de *celle d'Alexandre* Vialatte. Pourquoi ne pas dire, plutôt, un ou deux traits distinctifs d'un personnage inénarrable, ce qui ne signifie pas qu'on ne puisse narrer. Que Cingria fut amoureux de la nature, des chats *particulièrement*, que des sujets comme *Essai de profession de foi d'un embusqué savoyard*, lui étaient plus importants que les vastes problèmes qui agitent nos penseurs, qu'il ait eu une passion pour la bicyclette, *« antidote aux boniments »*, nul ne l'ignore. Mais sait-on qu'il oubliait de se laver quand le désir de bouder le saisissait ? *« J'ai eu deux amis étranges sur le plan des soins corporels*, racontait Cocteau. *Eric Satie n'employait jamais d'eau. Il ne se nettoyait qu'à la pierre ponce. Quant à Cingria, il lui arrivait de puer. Mieux valait ne pas le voir en ces jours de laisser-aller, encore qu'il ne fût jamais bien net. »*

Sait-on aussi que, *fort mangeur* et buveur contre l'avis des médecins (il était gros), il n'avait aucune prudence à table ? Un soir après un dîner pantagruélique, sous l'œil réprobateur d'un ami docteur, il sortit d'un havresac quelques biscottes et les grignota ostensiblement : *« Je respecte mon régime »*, dit-il.

LOUIS NUCERA.

philosophie

Papaioannou, un Socrate sous Staline

● ***Deux livres posthumes de Kostas Papaioannou révèlent un philosophe authentique.***

SOCRATE, décidément, n'en finit jamais de renaître. On le *croit mort*, et voilà que sa parole surgit pour dissiper sans cesse la *fausse lumière des dogmes* et la pesanteur de l'esprit de sérieux. L'un de ses derniers pseudonymes fut Kostas Papaioannou, disparu en 1981, à cinquante-six ans. Grec jusqu'au bout des ongles, amoureux du ciel maritime et du marbre blanc (1), causeur de fond, érudit « catholique » (au sens originel du terme, c'est-à-dire universel), ennemi juré de toutes les langues de bois, soucieux de vérité plus que de publication ou de notoriété, ce Socrate-là est bien toujours le même.

De l'éternité à l'histoire

Mais, en se faisant appeler Papaioannou, il est à la pointe de la *modernité*, nourri de Kant, de Hegel (2), de Nietzsche, de Marx, *et plus préoccupé de penser* l'histoire que de contempler l'éternel, plus attaché à *démasquer* l'imposture politique qu'à fonder la Cité Juste. Le fait est qu'Archélaos le tyran ou Denys de Syracuse, comparés à Staline, ne sont que naïfs apprentis et dictateurs de bazar : ils ne prétendaient pas faire le bonheur de l'humanité.

Pour y parvenir enfin, notre siècle a *inventé* l'élimination industrielle des opposants, généralisé la déportation *en* technique de pouvoir, et considéré comme un des beaux-arts *le totalitarisme à visage révolutionnaire*. Cela fait question. Autant qu'elle soit correctement posée – s'il est encore temps...

Les deux recueils d'articles qui viennent de paraître y contribuent fortement. *La Consécration de l'histoire* esquisse une « généalogie de la conscience historique » à partir d'une question-clé : comment est-on passé de la conception grecque, où le *devenir historique* n'a *nulle dignité* ontologique, à la pensée contemporaine, *qui*, depuis Hegel, *est* historienne ou n'est pas, au sens où l'être ne s'y révèle qu'en évoluant ?

Quatre études, parues de 1959 à 1966 dans la revue *Diogène*, posent souverainement quelques jalons pour analyser cette mutation. Alors que la pensée grecque prenait ses points de repère dans l'éternité d'un cosmos fixe, rêvant de rendre l'âme humaine aussi parfaitement régulière que le cours supposé des astres, la tradition judéo-chrétienne suppose le *temps* au centre de son élaboration et ne se conçoit pas sans un *univers tendu entre* la Chute originelle et le Jugement dernier, où l'homme doit trouver ses modèles *en* échappant à la nature et à ses cycles.

Cela est bien connu. Le vrai mérite de Kostas Papaioannou est de mettre en relief le jeu complexe entre les divers éléments de ce double héritage, des Pères de l'Eglise à la révolution copernicienne, des Lumières au dix-neuvième siècle. Maniant Aristote comme Isaïe, Sade comme Clément d'Alexandrie, ou Marlowe aussi aisément que Kant, il retrace le long chemin *culminant*, *chez Hegel* et chez Marx, vers la « consécration » de l'*histoire*, à *entendre* doublement : l'histoire elle-même a pris la place du sacré, et elle *seule désormais* paraît détenir le pouvoir de bénir, de sauver ou de damner. Déesse et tribunal.

Marx coupable ?

Voilà qui déjà sonne mal aux oreilles des tenants du socialisme scientifique et du *matérialisme dialectique*. Mais notre Socrate ne s'arrête pas *en si bon chemin*. Le fort volume intitulé *De Marx et du marxisme* (regroupant une série d'études publiées au fil des années 60 dans la revue *le Contrat social*, de Boris Souvarine) s'attaque à un problème de fond : comment l'œuvre, qui, au dix-neuvième siècle, était porteuse du plus grand espoir, annonciatrice de libération et de démocratie vivante, est-elle devenue la caution du plus implacable *des totalitarismes*, cette *« idéologie froide »* que Kostas Papaioannou *dénonçait, dès 1967, dans un* pamphlet toujours actuel ? (3).

Le ver était-il dans le fruit, et le Goulag en germe dans le *Manifeste*, ou dans *le Capital* ? Ou bien Marx, innocent, fut-il victime d'héritiers pervers et de l'ironie cruelle de l'histoire ?

A ces brutales questions, qui sont au *cœur de la vie* la plus quotidienne du monde contemporain, Kostas *Papaioannou apporte des réponses* tout en finesse et riches d'ambiguïté. Car il n'est pas de ceux *qui jettent* le bébé avec l'eau du bain. Fasciné par Marx, *horrifié* par les marxistes-léninistes, comme le note Raymond Aron dans une préface où il rend hommage à l'ami disparu, Socrate-Kostas se maintient de bout en bout dans cette inconfortable position qui consiste à être farouchement anti-totalitaire tout en prenant Marx fort au sérieux – posture qui, malgré bien des divergences, rappelle celle de Maximilien Rubel (4).

Ce sérieux n'a rien de servile. C'est à un stimulant travail de démystification que *se* consacrent *la* plupart des textes, sur des thèmes aussi centraux que la dialectique, la lutte des classes, ou le parti totalitaire. Sans entrer dans le détail, je dirais que Kostas Papaioannou, fondant sa démarche sur une connaissance textuelle d'une rare précision (5), avait carrément entrepris de remettre Marx à sa place : celle d'un grand théoricien de la sociologie, d'un analyste hors pair des rouages du capitalisme, mais également d'un homme pris au piège d'illusions politiques, d'impasses *théoriques ou de généralisations* abusives. Un grand penseur, point un messie. *« Ni tout à fait innocent ni le seul responsable »*, conclut Aron.

On devine que cette attitude très ambivalente conduit l'auteur à combattre sur plusieurs fronts : celui de la théorie, où il attaque et défend Marx contre lui-même aussi bien que *contre* ses exégètes prodigues (Henri Lefebvre, Merleau-Ponty, Althusser, *sont ici épinglés*), celui de l'histoire du communisme et de la politique *internationale*. *Bref, il* s'expose à irriter de toutes parts. Car le marxisme a ses dévots, orthodoxes ou hérétiques. Il a même ses défroqués, et aussi ses athées fanatiques. Nul ici ne s'y retrouvera.

Mais Papaioannou s'en souciait-il ? Ces matériaux, rassemblés pour un livre à jamais absent, nous révèlent *seulement que* l'honnêteté peut encore séduire. Tout simplement parce qu'elle *joue sur un autre registre*. Une juste épitaphe pourrait être empruntée à ces lignes de Merleau-Ponty dans *l'Éloge de la philosophie* : *« Les manichéens qui se heurtent dans l'action s'entendent mieux entre eux qu'avec le philosophe. Il y a entre eux complicité, chacun est la raison d'être de l'autre. Le philosophe est un étranger dans cette mêlée fraternelle.* » Il n'y aura pas de « *papaioannisme* ». Vous avez dit Socrate ?

ROGER-POL DROIT.

★ **LA CONSÉCRATION DE L'HISTOIRE**, de Kostas Papaioannou. Avant-propos de Alain Pons. Ed. Champ libre, 176 pages, 60 F.

★ **DE MARX ET DU MARXISME**, de Kostas Papaioannou. Préface de Raymond Aron. « Bibliothèque des Sciences humaines. » Ed. Gallimard, 568 pages, 130 F.

(1) *L'Art grec*, de Kostas Papaioannou, Ed. Mazenod 1972.

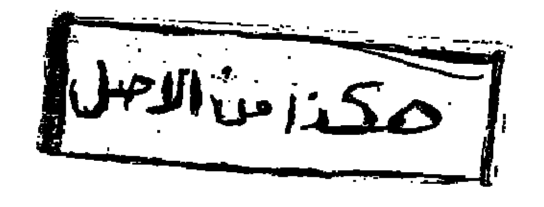
(2) *Hegel*, de Kostas Papaioannou, Ed. Seghers.

(3) Ed. Jean-Jacques Pauvert.

(4) *Marx critique du marxisme*, de Maximilien Rubel, Ed. Payot.

(5) Son anthologie *Marx et les marxistes*, Ed. J'ai lu) est un modèle du *genre*.





هكذا من الاصل

lettres étrangères

« VIE ET DESTIN », DE VASSILI GROSSMAN

Un grand roman russe

UNE fresque historique. Une œuvre gigantesque. Le grand roman russe du vingtième siècle nous est arrivé. Avec vingt ans de retard. Décidément, les voies du K.G.B. sont impénétrables *(voir encadré « Biographie »)*, et, les 820 pages dévorées, on se demande qui est donc ce Vassili Grossman qui a l'aplomb de nous parler de son pays avec une franchise, une profondeur, une largeur de vues que nous n'avons jamais connues dans la littérature soviétique, Soljenitsyne compris. Et pourtant, les romans sur le siège de Leningrad ou sur Stalingrad ne manquent pas : l'un des meilleurs du lot avait même été distingué par Staline lui-même contre l'avis de ses guides à l'idéologie, car il ne déplaisait finalement pas au Petit Père des peuples de faire connaître qu'il n'y avait pas eu que des héros dans les tranchées de Stalingrad (1)...

Dans l'*Encyclopédie littéraire soviétique* – publiée en 1964, – l'année de la mort de Vassili Grossman, on signale seulement que le « dernier » roman de l'auteur date de 1952 et s'intitule : *Pour une juste cause*, et que ce livre a soulevé une vive polémique (2). C'était l'époque, il est vrai, du « complot des blouses blanches »... A propos de *Vie et destin*, rien, aucune mention. Comme si ce gros livre n'avait jamais existé ; *« il ne pourra pas être publié avant deux cents ans »*, aurait dit Souslov...

Vie et destin reprend, approfondit, l'évocation de la guerre contre le fascisme. Cette *« grande guerre patriotique »*, qui était le sujet de *Pour une juste cause*. Mais là, Grossman va plus loin, au-delà de toutes les limites permises.

Dans ce livre-testament qui dresse le bilan de toute sa conception de l'homme, l'auteur, jusque-là respecté par le pouvoir, prend des risques et nous fait comprendre, de l'intérieur, l'évolution d'un intellectuel. Fourmillant de détails vrais qui sont la vie même, *Vie et destin* doit d'abord être lu comme un roman réaliste, presque naturaliste, qui prend comme modèle et comme échelle Tolstoï et *Guerre et paix*, mais qui se réclame davantage de Tchékhov que de Tolstoï : *« Tchékhov a fait entrer dans nos consciences toute la Russie dans son énormité*, déclare un personnage, *des hommes de toutes les classes, de toutes les couches sociales, de tous les âges. (...) Il a introduit ces millions de gens en démocrate, comprenez-vous, en démocrate russe (...). Il a dit que l'essentiel, c'est que les hommes soient des hommes et qu'ensuite seulement ils sont évêques, russes, boutiquiers, Tatars, ouvriers. Les hommes sont bons ou mauvais non en tant que Tatars ou Ukrainiens, ouvriers ou évêques ; les hommes sont égaux parce qu'ils sont des hommes (...) Commençons par aimer, respecter, plaindre l'homme : sans cela rien ne marchera jamais chez nous. Et cela s'appelle la démocratie, la démocratie du peuple russe, une démocratie qui n'a pas vu le jour.*

« En mille ans, l'homme russe a vu de tout, la grandeur et la super-grandeur, mais il n'a jamais vu une chose, la démocratie. » (Pages 263-264.)

Cet homme qui parle du sentiment grisant de la liberté, n'est-ce pas un provocateur, se demandent ensuite ses interlocuteurs ?

Grossman cite parfois Balzac, et, dans cette « tragédie *humaine* », il fait vivre des centaines de personnages à Moscou, au camp allemand, à Kolyma, à Kouïbytchev, à Berditchev, à Stalingrad, chez von Paulus ou à l'état-major soviétique, il évoque Manstein et Rokossovski, Hitler et Staline. On est partout à la fois.

Ennemis de jeunesse

La trame s'établit autour des Chapochnikov, une famille de Stalingrad, et de Victor Strum, Legendre, un physicien originaire de Berditchev. A défaut d'arbre généalogique, l'éditeur a joint à la fin du livre la carte du front russe de décembre 1941 à novembre 1942 et le plan de la bataille de Stalingrad.

L'auteur nous introduit d'entrée dans le camp allemand où coexistent des prisonniers de cinquante-six nationalités et où ont lieu les conversations politiques les plus passionnées entre des « ennemis de jeunesse » : entre Tchernetsov, l'émigré menchevik, et Mostovskoi, le marxiste « *à la biographie limpide* » qui se dit effrayé, car « *les calomnies de l'émigré avaient ceci d'affreux qu'elles n'avaient pas que le mensonge pour seul fondement* ».

(« Quelle horreur doit être ce camp, dit-il en riant, pour que même une rencontre avec un menchevik puisse y sembler agréable... »)

Peut-on suivre l'auteur dans sa démonstration sur l'indivision des contraires lorsqu'il affirme que l'envers vaut l'endroit, que Staline vaut Hitler, que le schnaps et la vodka donnent le même résultat, que la frontière entre le bien et le mal n'existe pas puisque, comme le dit Ikonnikof le tolstoïen, « *les hommes qui veulent le bien de l'humanité sont impuissants à réduire le mal* » et que même les crimes des nazis sont perpétrés « *au nom du bien* ».

Ce désespoir profond de ne plus croire, cette volonté de lucidité, ce refus du manichéisme « *pour la bonne cause* », Vassili Grossman, écrivain officiel sans histoires, y est arrivé par étapes, au fur et à mesure de son expérience : écrivain-journaliste au journal militaire *Krasnaïa Zvezda* (*l'Etoile rouge*), comme Ehrenbourg ou Constantin Simonov, il a beaucoup vu : l'horreur de la guerre, le courage des héros, l'état-major des deux côtés, les massacres allemands, les charniers d'Ukraine, la Kolyma, les chambres à gaz, Stalingrad, Treblinka.

La conscience juive

Autre élément fondamental, sur lequel mettent l'accent Simon Markish et Efim Etkind, la prise de conscience tardive par Vassili Grossman de sa judéité et de l'antisémitisme soviétique. Dans son essai sur *le Cas Grossman*, le fils du poète yiddish Peretz Markish (auteur d'une étude sur *Erasme et les juifs*), met en évidence l'éveil de la conscience juive de Grossman, qui va transformer un des bons représentants du réalisme socialiste en adversaire radical du pouvoir soviétique.

Ainsi, dans sa lettre d'adieu à son fils depuis le ghetto de Berditchev (la mère de Grossman est morte là), la mère de Victor Strum lui écrit : « *Je ne me suis jamais sentie juive ; depuis l'enfance, je vivais parmi des amies russes, mes poètes préférés étaient Pouchkine et Nekrassov, et la pièce où j'ai pleuré avec toute la salle, au congrès des médecins de campagne, était* Oncle Vania, *avec Stanislavski dans le rôle principal (...). Et pourtant, en ces jours terribles, mon cœur s'est empli d'une tendresse maternelle pour le peuple juif. Je ne me connaissais pas cet amour auparavant.* » L'instinct de vie reste plus fort que tout ; « *le ghetto est l'endroit du monde où il y a le plus d'espérance, on a même ouvert une maternité* », écrit cette mère qui va mourir et qui avoue à son fils : « *Je t'aimais trop (...). Comment finir cette lettre ? Y a-t-il des mots en ce monde capables d'exprimer mon amour pour toi ? Je t'embrasse, j'embrasse tes cheveux, ton front, tes yeux. (...) Vis, vis, vis toujours...* »

Cette lettre (3) d'une mère juive restera sans nul doute un morceau d'anthologie de la littérature russe contemporaine. Tout comme l'évocation d'une famille de la nomenklatura ou la conversation poisseuse d'apparatchiks profiteurs. Tout comme la description de Kouïbychev, où ont été évacués diplomates étrangers et journalistes (Jean Cathala évoquait la même société dans *Sans fleur ni fusil* (4) ; ou bien le portrait d'Abartchouk communiste fidèle, qui, même à la Kolyma, veut garder la foi ; ou encore l'analyse de la « soumission », *ce phénomène typique et* mystérieux du vingtième siècle. *Toutes ces pages méritent de devenir des* « classiques » : la « *commune* » *de l'immeuble* « *6 bis* » à Stalingrad ; le portrait de l'officier nazi *Liss* qui fait comprendre à Mostovskoi l'essence du totalitarisme ; l'arrivée au camp des juifs descendant des wagons à bestiaux ; la reddition de von Paulus ; ou bien encore la méditation de la grand-mère qui fut « populiste » sur les ruines de Stalingrad. *(« C'est comme ça la vie, le plus pénible, c'est de quitter la maison où on tant souffert. »)*

Une foule de morceaux d'anthologie *dans* ce très gros *roman* plein d'une réelle tendresse pour tous ces gens. On peut penser que si Grossman avait trouvé un éditeur, il aurait peut-être élagué son œuvre ; on sait que des chapitres manquent ; on reste pétrifié devant un passage où l'auteur, effrayé par lui-même, s'est autocensuré : « *Un jour Strum lui demanda carrément :*

[..............................]
[..............................]. »

Vassili Grossman, petit homme inoffensif, presque inconnu, naïf, sort de l'ombre pour allumer un véritable brûlot que vingt ans de purgatoire à la Loubianka n'ont pas affaibli. Qu'est-ce que vingt années dans l'histoire de l'intolérance ?... Aujourd'hui, *comme avant*, il est impensable de laisser lire ce livre en U.R.S.S. Il serait *saisi*, interdit, avec la même efficacité qu'il y a vingt ans. *Mais* une question se pose, insistante : qui donc a fait sortir les microfilms de la maison de M. Andropov ?

NICOLE ZAND.

★ **VIE ET DESTIN, de Vassili Grossman, traduit du russe par Alexis Berelowitch et Anne Coldefy-Faucard. Préface de Efim Etkind. Julliard, « L'âge d'homme », 820 p., 120 F.**

★ **LE CAS GROSSMAN, de Simon Markish, traduit du russe par Dominique Negrel. Julliard, « L'âge d'homme », 220 p., 70 F.**

(1) Il s'agissait du roman de Victor Nekrassov, *Dans les tranchées de Stalingrad*, prix Staline 1946.

(2) « *On a l'impression que les conceptions idéalistes, antimarxistes, sont familières non seulement au héros mais à l'auteur... V. Grossman fait passer pour une famille soviétique typique des individus à l'âme mesquine* » *(Molodoï Kommounist*, avril 1953).

(3) Le héros du roman de 1952, *Pour une juste cause*, parle de cette lettre sans donner son contenu.

(4) Albin Michel, 1982.



★ *Dessin de CAGNAT.*

EXTRAIT

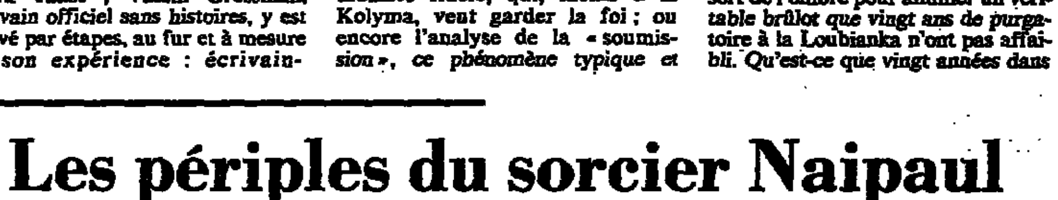
La liberté de la presse

« VOUS savez ce que c'est, la liberté de la presse ? Un beau matin d'après guerre, vous ouvrez votre journal et, au lieu d'y trouver un éditorial triomphant, une lettre des travailleurs au grand Staline, un article sur les vaillants ouvriers métallurgistes qui ont dédié leur travail aux élections du Soviet suprême, un autre article sur les travailleurs américains qui, à la veille du nouvel an, sont plongés dans le désespoir par le chômage grandissant et la misère, vous trouvez... devinez quoi ? Des informations ! Vous arrivez à imaginez cela ? Un journal qui vous donne des informations !

« Et voilà ce que vous lisez : un article sur la mauvaise récolte dans la région de Koursk, un compte rendu d'une inspection de la prison Boutyrki, une discussion sur l'opportunité de la construction du canal entre la mer Blanche et la Baltique ; vous apprenez que l'ouvrier Bidalère a pris la parole contre le lancement d'un nouvel emprunt d'Etat.

« Bref, vous êtes au courant de tout ce qui se passe dans votre pays : récoltes records et sécheresses ; élans d'enthousiasme et vols à main armée ; ouverture d'une nouvelle mine et accident dans une autre mine ; désaccord entre Molotov et Malenkov ; vous lisez un reportage sur une grève de protestation parce qu'un directeur d'usine a offensé un ingénieur, un vieillard de soixante-dix ans ; vous lisez les discours de Churchill et de Blum et non plus ce qu'ils « ont prétendu » *; vous lisez le compte rendu d'une réunion de la Chambre des communes ; vous apprenez combien de personnes se sont suicidées hier à Moscou ; combien de personnes ont été victimes d'accidents de la circulation. Vous savez pourquoi il n'y a plus de sarrasin à Moscou au lieu d'apprendre que les premières fraises sont arrivées en avion de Tachkent à Moscou. Vous apprenez combien de grammes de blé reçoit un kolkhozien pour une journée de travail en lisant votre journal et non d'après les récits de votre femme de ménage chez qui vient d'arriver sa nièce, venue de la campagne à Moscou pour acheter du pain. Oui, oui, oui... et malgré cela, vous restez pleinement soviétique.*

« Vous entrez dans une librairie et vous achetez les livres que vous voulez et vous restez pleinement soviétique ; vous lisez des philosophes, des historiens, des économistes, des journalistes politiques aussi bien français qu'anglais ou américains. Vous êtes capables de comprendre par vous-même en quoi il ont raison et en quoi ils ont tort ; vous pouvez vous promener tout seul, sans nourrice, dans la rue. »



Les périples du sorcier Naipaul

● ***Cinq textes passionnants***

LORS d'un entretien qu'il nous avait accordé à l'occasion de la publication en français de *Guerilleros* (cf *le Monde* du 26 juin 1981), V.S. Naipaul nous avait déclaré : « *Je ne suis pas un journaliste. Un écrivain doit écrire sur le présent pour être lu dans dix ans.* » Douze années se sont écoulées depuis la publication en Angleterre (sous le titre : *In a Free State*) de *Dis-moi qui tuer*. Douze années qui montrent que la prose de l'écrivain n'a pas pris une ride.

Ce n'est pas un hasard si Naipaul revendique le « bénéfice » de la durée dans le temps. Parce que trop souvent on a voulu faire de lui une sorte de Tintin (celui du *Congo* par exemple) qui aurait roulé sa bosse aux quatre coins de la planète, il est amené à préciser son rôle de romancier, rôle auquel il tient par-dessus tout. Il est d'ailleurs frappant de constater que ses premiers livres publiés ici (chez Gallimard) ont été abordés sous un angle purement littéraire. A l'inverse, depuis la publication de *Guerilleros*, tous ses récits ont été passés à la moulinette tiers-mondiste. C'est dommage.

Un écrivain ne se juge pas seulement à ses intentions et encore moins à celles qu'on lui prête. Naipaul n'a jamais proposé à ses lecteurs une vision monolithique mais *davantage un constat* reposant sur l'incommunication entre des mondes antagonistes de par leurs traditions et leurs valeurs culturelles. D'aucuns diront que son appréciation *pèche par la partialité*. On ne saurait pourtant être mieux placé que ce « déraciné » pour saisir les éléments d'une réalité souvent complexe.

Le recueil qui vient de paraître sous le titre de *Dis-moi qui tuer* est tout à fait représentatif des différentes manières de Naipaul. L'écrivain a exigé que la mention « roman » soit portée sur la couverture du livre, une façon sans doute de souligner l'homogénéité thématique des cinq récits d'inégale longueur qui le composent. Les deux plus brefs, l'un placé en tête du livre, l'autre à la fin, en guise d'épilogue, rapportent des anecdotes vécues lors de voyages au Proche-Orient. En quelques pages, Naipaul nous raconte deux incidents d'une incroyable cruauté. Mais sans plus. Pas de commentaire. Pas de débordement.

Le « moche merdier »

On pense en lisant ces lignes à la citation de Pavese : « *Tout voyage est une agression.* » Une sentence que pourrait confirmer le personnage principal du récit intitulé *Un parmi tant d'autres*. Nous est contée ici la singulière aventure d'un jeune domestique indien venu accompagner son patron aux États-Unis. Après avoir vécu quelques jours dans un placard de l'appartement de son maître, il se décide à descendre dans la rue afin de découvrir ce « nouveau monde ». Peine perdue, il s'apercevra *bien* vite que ce prétendu paradis ne vaut pas mieux – pour des raisons différentes – que l'enfer des rues de Bombay, où il dormait sur les trottoirs en compagnie de ses amis. Au *ton humoristique* adopté par Naipaul pour cette histoire répond celui, plus tragique, de *Dis-moi qui tuer*, récit du douloureux échec de jeunes immigrés *venus s'installer en Angleterre*.

Mais la pièce maîtresse de ce livre est un long récit évoquant le périple qu'effectue un fonctionnaire britannique en compagnie de la femme de son supérieur hiérarchique dans un pays africain agité par les soubresauts d'une révolution sans nom. Au fil de leurs dialogues, des incidents qui émaillent leur progression, le lecteur découvre ce « *moche merdier* », pour reprendre une expression de Sony Labou Tansi (1). Des Blancs tordus et haineux. Des autochtones arrogants, violents et déchirés par leurs querelles. Il n'y a là dedans aucune place pour la raison, encore moins pour la compréhension. Alors, aux injonctions des uns répond la violence des autres.

Le schéma de Naipaul n'a rien de *manichéen*. *Bien* au contraire. La seule vision qu'il impose est celle d'un monde en perpétuel conflit. Les comportements simiesques des uns (tel l'Indien qui s'américanise ou l'Africain « blanchi ») n'en révèlent que davantage les tares des autres (*en gros, les Blancs*). *Inutile* de chercher une solution, ou une parabole. Naipaul est un sorcier. Il fait bouillir sa marmite à la croisée des incendies, tels ceux qui ravagèrent les quartiers de certaines villes américaines dans les années 60, tels ceux qui dévorent encore le continent africain. Jamais cependant il n'a *évoqué de telles situations à chaud* (voilà encore pourquoi il peut se défendre d'être un journaliste) ; il préfère le terrain des points sensibles, ceux qui annoncent l'orage...

On a souvent taxé Naipaul d'arrogance. Et c'est vrai. Il faut en effet avoir les reins bien solides pour oser bousculer les conformismes qui font toujours autorité. Mais il faut aussi un sacré talent, et de ce côté-là Naipaul ne nous déçoit pas. La preuve ? Lisez-le donc !

BERNARD GÉNIÈS.

★ **DIS-MOI QUI TUER, de V.S. Naipaul, traduit (très bien) de l'anglais par Annie Saumont. Albin Michel, 286 p., 79 F.**

(1) Citation empruntée au dernier roman de Labou Tansi, *l'Antépeuple*, Le Seuil (voir *le Monde* du 20 septembre).

Biographie

12 décembre 1905. – Naissance de Vassili Grossman à Berditchev, en Ukraine, ville à forte population juive (la « Jérusalem de Volhynie »), où Balzac avait épousé Mme Hanska.

1929-1933. – Etudes de chimie à l'université de Moscou. Ingénieur dans une mine du Donbass puis dans une usine de crayons de Moscou.

1934. – Son premier récit, publié dans la *Gazette littéraire* : *Dans la ville de Berditchev*, attire l'attention de Gorki.

1937-1940. – *Stepan Koltchouguine*, son premier roman, raconte l'histoire de la formation d'un ouvrier bolchevik.

1941-1945. – Correspondant au journal de l'armée, *Krasnaïa Zvezda (l'Etoile rouge)*. Suivra l'armée rouge de Stalingrad à Berlin et retour. Ecrit le premier roman sur la guerre : *Le peuple est immortel* (1942).

1944. – Membre du comité antifasciste juif, travaille avec Ilya Ehrenbourg à un Livre noir sur l'extermination des juifs (le livre sera détruit en 1948 par le K.G.B.). Il entre à Treblinka avec l'armée rouge.

1952. – Publication de *Pour une juste cause*, la première partie de *Vie et destin*. Critiques sévères qui lui reprochent de ne pas avoir *« fait voir dans le parti l'ordonnateur de la victoire »*. Grossman reconnaît ses erreurs dans une lettre à l'Union des écrivains.

1960. – Achève *Vie et destin* et porte le manuscrit à la revue *Znamia*.

Février 1961. – Saisie par le K.G.B. de tous les manuscrits, brouillons, notes et fragments de *Vie et destin*.

1963. – Achève *Tout passe*... (publié chez Stock en 1972).

14 septembre 1964. – Mort de Vassili Grossman à Moscou.

1977. – Deux manuscrits microfilmés arrivent mystérieusement à Vienne.

1980. – Première publication en russe de *Vie et destin* aux éditions Julliard, « L'âge d'homme ».

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La passion selon Webern



WEBERN aurait cent ans... Le Festival d'automne, à Paris, et d'autres festivals européens s'apprêtent à célébrer dignement un anniversaire qui serait comme tant d'autres si, succédant à une existence assez obscure, la destinée posthume de ce disciple de Schoenberg n'avait été si brillante et si l'éclat de cette gloire tardive avait pu réellement atteindre le grand public avant de diminuer sensiblement d'intensité.

Mais il n'est pas interdit de penser que, sortant des cénacles par la petite porte, devenue classique, et débarrassée des gloses qui avaient fini par l'étouffer, l'œuvre de Webern a maintenant des chances de toucher enfin la sensibilité des mélomanes, qui se soucient moins d'être « avertis » que d'écouter ce qui leur plaît. Cette seconde revanche de Webern, si elle se produit, ne sera pas moins éclatante que la première, dont il faut pourtant retracer les grandes lignes.

Privé, dès l'avènement du nazisme en Autriche, des moyens d'occuper la place que la singularité de son œuvre lui avait peu à peu conquise, abattu en 1945, à la suite d'une méprise, par une sentinelle américaine, Webern est bientôt apparu aux yeux des jeunes compositeurs comme une sorte de messie persécuté, initiateur d'une religion musicale nouvelle, placée sous le signe de l'ascèse et seule capable de régénérer le monde artistique, gâté par la routine et la facilité.

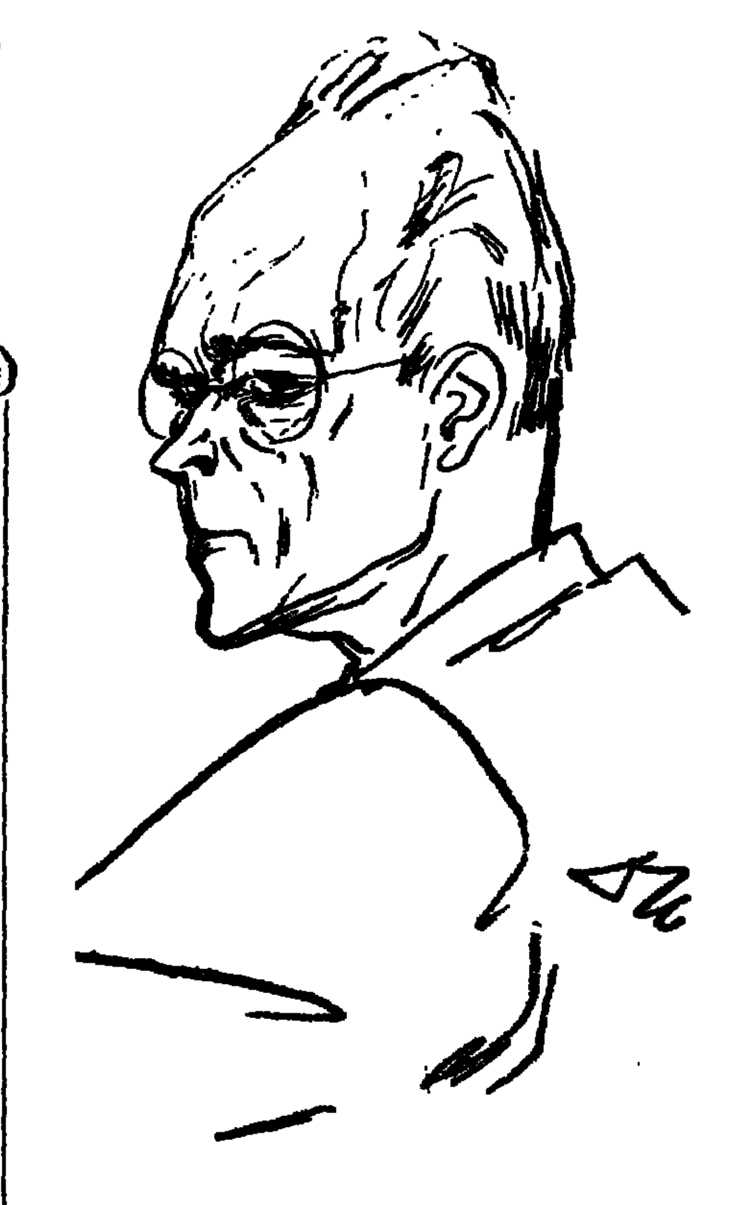
Cette adhésion prenait parfois les allures d'une guerre sainte, et Pierre Boulez n'a pas fait de quartier en écrivant un jour que « tous les compositeurs qui n'ont pas profondément ressenti et compris l'inéluctable nécessité de Webern sont parfaitement inutiles *».*

Les compositeurs, à cette époque, se divisaient en trois groupes : ceux qui, tôt ou tard, avaient opté pour l'« utilité », ceux qui, pensant exactement le contraire de Boulez, continuaient à écrire comme si de rien n'était, et ceux enfin qui acceptaient l'influence du mouvement « post-webernien », y adhéraient d'une façon plus intuitive que raisonnée et n'avaient, dans le débat, que le droit de se taire. A présent que la querelle s'est déplacée, les témoignages les plus intéressants ne sauraient émaner des apôtres dissidents ou des adversaires convertis, mais de ceux qui ont vécu l'aventure en francs-tireurs.

Parmi ceux-ci, Betsy Jolas, « femme-compositeur », selon l'expression consacrée, née à Paris en 1926 mais ayant commencé aux Etats-Unis des études musicales qu'elle a achevées en France, nommée en 1975 professeur d'analyse puis de composition au conservatoire de Paris tout en continuant à enseigner outre-Atlantique, fait figure d'exception à plus d'un titre. S'il est vrai que plusieurs raisons valent mieux qu'une, doit-on s'étonner de trouver sous sa plume le récit de son expérience personnelle, exemplaire et singulière à la fois ?

Peut-être aurait-il été légitime de chercher à savoir ce que représente Webern aux yeux des compositeurs qui ont vingt-cinq ans aujourd'hui, mais, outre l'impossibilité de désigner un représentant significatif parmi tant de mouvements divers, il semble que la réponse se trouve dans leurs œuvres, dont on peut se demander en quoi elles seraient différentes si Webern n'avait pas existé, alors qu'on y voit l'empreinte de Berg, de Varèse ou de Stravinski. Conclusion pessimiste si l'on considère qu'il n'est d'influence que directe et que l'importance d'un créateur se mesure à sa descendance, conclusion sereine et toute provisoire lorsqu'on a pris la mesure de cette œuvre secrète qui mérite mieux que le rôle de sémaphore qu'on lui a fait jouer naguère.

G. C.



Le musicien botaniste

LE manque d'intérêt ou de goût du grand public pour l'œuvre de Webern reste un phénomène assez irritant ; il ne semble pas qu'elle ait trouvé son statut définitif, au contraire de celles de Debussy, Mahler, Stravinski, Bartok, Berg ou même Schoenberg. Elle s'est avérée bien moins indispensable pour les mélomanes que pour les compositeurs.

Boulez, Stockhausen, Nono, y ont découvert une pierre philosophale pour créer une nouvelle musique, mais les oreilles des auditeurs n'y ont pas trouvé leur compte. Si les opus 1 à 10 d'avant le sérialisme ne posent plus de difficultés majeures, si les trois dernières œuvres, où une sorte de lyrisme nouveau se développe, devraient peu à peu faire leur chemin dans les concerts, il semble que les partitions intermédiaires de la période « didactique » restent impénétrables (à l'exception de certains lieder et peut-être de la *Symphonie* op. 21) à ceux qui ne peuvent analyser les jeux de la composition.

Aussi important pour son œuvre théorique que Bach peut-être, Webern reste marginal au regard du public, dans la situation de Mallarmé par rapport à la vaste audience de Baudelaire. On va plus facilement vers ceux qui touchent et qui réchauffent, vers Mahler et Berg, même s'ils débordent les cadres par leur robuste tempérament.

Webern, au contraire, cet homme « *discret jusqu'à la timidité, vivant sans fièvre, mais avec une grande intensité intérieure* » (Claude Rostand), s'est retiré en lui-même (1) jusqu'aux limites de ce qu'on appelle la musique, à partir d'une théorie de la cohérence et de l'intelligibilité qui aboutit presque à l'abstraction du phénomène sonore.

Dans ses conférences de 1932 et 1933 réunies sous le titre de *Chemin vers la nouvelle musique*, on le voit s'enfermer dans l'idée qu'un système de plus en plus rigoureux est nécessaire pour donner un sens à la musique : « *Quelle nécessité ? Celle d'exprimer quelque chose qui ne pourrait l'être autrement que par les sons (...). Il est clair que lorsqu'il y a relation et cohérence à tous les niveaux*, l'intelligibilité est assurée. *Et tout le reste n'est que dilettantisme (...). Il est certain qu'on ne peut imaginer plus grande cohérence que celle que l'on obtient lorsque, d'un bout à l'autre de l'œuvre, toutes les parties émanent de la même idée (...). Une œuvre n'a de sens que si chacun de ses moments est cohérent. Pour parler de façon très générale, la cohérence résulte de la création d'un rapport aussi étroit que possible des parties entre elles. Ainsi, en musique, comme pour tout autre moyen d'expression humaine, le but est de faire apparaître aussi clairement que possible les relations entre les parties ; en un mot, montrer comment un élément mène à un autre* (2) ».

Variations sur une même idée

Cette nécessité du système sériel, tel que le fonde ici Webern (à la suite et en même temps que Schoenberg), est d'autant plus grande qu'elle s'appuie sur une double « téléologie » historique et naturelle. Car, pour lui, toute la musique était orientée vers le sérialisme : « *Le but de ces conférences est de tracer le chemin qui a conduit à la Nouvelle Musique et de nous rendre conscients qu'il devait tout naturellement y aboutir. (...) La technique de composition avec douze sons n'ayant de rapports qu'entre eux est le produit naturel de l'évolution de la musique au cours des siècles. (...) C'est ma conviction que, depuis que la musique existe, tous les grands maîtres ont eu instinctivement ce but devant les yeux.* »

Et, d'autre part, il est persuadé que l'art n'est qu'une découverte des lois de la nature, « *une appropriation toujours plus complète de ce qui est donné par la nature* », car « *l'homme n'est que la coupe dans laquelle est versé ce que la nature universelle veut exprimer. (...) Nous en arrivons à penser que les choses qui sont l'objet de l'art ne sont pas « esthétiques », mais qu'elles ressortissent à des lois naturelles, et que toute considération sur la musique ne peut se situer que dans cette perspective. (...) L'art est un produit de la nature universelle sous la forme particulière de la nature humaine* (3) ».

Ce naturalisme assez naïf, hérité de Goethe, enferme de plus en plus Webern dans son système, car il en tire la conséquence que « *tout, dans les œuvres d'art, doit être semblable à ce qui se passe dans la nature* » et que « *nous devons tâcher de découvrir les lois selon lesquelles la nature, sous la forme particulière de l'homme, est productive* ». Le botaniste Webern est ravi de constater que dans la nature, « *l'organisation de la plante est la chose la plus simple que l'on puisse penser ; tout y est identique. (...) La tige est déjà contenue dans la racine, la feuille dans la tige et la fleur à son tour dans la feuille : variations sur une même idée. (...) L'idée de Goethe est que l'on pourrait inventer des plantes à l'infini. Et c'est aussi le sens de notre style de composition* (4) ».

Telle est la philosophie qui renforce le sérialisme de Webern. On voit bien toute la fécondité de cette logique impitoyable qui tend tous les rapports d'une composition à l'extrême, jusqu'à cette sérialisation généralisée de tous les paramètres sonores à laquelle s'essaieront, après Olivier Messiaen, les Boulez et autres Stockhausen. Mais l'on sait aussi quel fut l'échec de cette systématisation intenable au point de vue musical, parce qu'elle dépasse (aujourd'hui au moins) les possibilités de l'oreille et du cerveau humains, sans méconnaître qu'il faut souvent de tels passages à la limite pour faire progresser profondément le langage.

« Ce que c'est »

Il n'en reste pas moins qu'il y a un abîme entre la définition de « *l'intelligibilité assurée* » de Webern et l'inintelligibilité des œuvres « didactiques » pour le commun des mortels, la cohérence absolue de toutes leurs déductions étant strictement insaisissable à l'audition.

Et même si le sérialisme est à coup sûr un « *développement logique* » de la pensée musicale occidentale, on ne saurait accepter que l'histoire de la musique, dans toute sa richesse foisonnante et baroque, soit réduite à un schéma aussi étroit et déterministe que celui développé dans ses conférences (sans compter les musiques extra-européennes qui ne rentrent nullement dans la théorie générale et « naturelle » de Webern (« *Je n'y comprends pas grand-chose* », avouait-il).

Webern s'est laissé emporter par le démon de la logique, qui a fait sa grandeur de théoricien, mais a en partie stérilisé son génie proprement musical. Schoenberg avait bien senti le danger de ces systématisations forcenées. Dans une lettre au violoniste Rudolf Kolisch du 27 juillet 1932, il écrit par exemple : « *Tu as bien trouvé la série de mon* 3e Quatuor. *Tu as dû te donner un mal incroyable et je ne pense pas que j'en aurais eu la patience. Crois-tu donc qu'il y ait une quelconque utilité à savoir cela ? Je n'arrive pas à bien me l'imaginer. Je suis convaincu que, pour un compositeur qui n'est pas encore bien familiarisé avec le maniement de la série, cela peut lui montrer comment procéder. Mais cela ne fait pas apparaître les qualités esthétiques, ou tout au moins accessoirement. Je ne saurais trop mettre en garde contre le danger qu'il y a à surévaluer ces analyses, puisqu'elles conduisent à ce que j'ai toujours combattu : à savoir* comment c'est fait ; *alors que j'ai toujours aidé à reconnaître* ce que c'est ! *J'ai déjà essayé à plusieurs reprises de faire comprendre cela à Berg et à Webern. Mais ils ne me croient pas.* » Et il ajoute : « *Mes œuvres sont des* compositions *(dodécaphoniques), non des compositions* dodécaphoniques. »

Plus tard (le 1er octobre 1945), il écrira à René Leibowitz : « *Je ne compose pas des principes, mais de la musique. La méthode de composition avec douze sons n'a pas été introduite par moi comme un style qu'il faudrait utiliser exclusivement, mais comme une tentative pour remplacer les qualités fonctionnelles de la musique tonale* (5) ». Sans ébranler la solidité de béton de la pensée webernienne, ces textes, qui mettent au premier plan la primauté de l'œuvre sur l'écriture, doivent tout de même nous permettre de la relativiser, au même titre que l'évolution historique depuis 1945.

J.L.

(1) « *La seule route pour aller plus loin est d'aller plus à l'intérieur de soi-même* » (lettre à Hildegard Jone, du 6 août 1928).

(2) *Chemin vers la nouvelle musique*, Ed. Jean-Claude Lattès, 1980, pp. 58, 62, 105 et 112. *Cf.* l'excellente introduction de Didier Alluard et Cyril Huvé.

(3) *Cf. id.*, pp. 46, 56, 89, 108 et 111.

(4) *Cf. id.*, pp. 46, 106 et 135.

(5) A. Schoenberg, *Correspondance 1910-1951*, Ed. J.-Cl. Lattès, 1983, pp. 165-166 et 240-241.

Un choc très doux

Betsy Jolas accompagne ses phrases de mouvements de mains nombreux, variés. De grandes mains. Rien d'emphatique, plutôt une sorte de précision résolue. Visage sculpté, encadré d'une coiffure blonde, stricte. Les expressions, changeantes, passent du très doux au masculin presque brusque. Tour à tour sévère, rétive, puis généreuse et indulgente, elle a les yeux clairs — de ces yeux comme lavés qu'ont parfois les Nordiques, les protestants...

Elle a pour habitude de travailler avant le lever du jour. Nourrie de Monteverdi et de l'Art de la fugue, *elle allie à sa passion d'expliquer un sens des images, voix posée, sereine, reconnaissable. La voix ? Son « souci » depuis le premier quatuor, créé au Domaine musical.* « Parfois, *dit-elle,* la qualité d'une voix, sa couleur, est plus importante que la note écrite. Webern le savait bien, qui, dans ses moments de recherche intense, s'est toujours appuyé sur la voix. »

En ce moment, Betsy Jolas compose un opéra (« Comme tout le monde »*). Le vieux rêve est devenu une commande de l'Opéra de Lyon.* « Pour 1986. J'espère. Ce serait l'année de mes soixante ans. » *Elle sourit. L'intégrale de son œuvre pour piano vient d'être donnée ce mercredi à la Maison de la culture du Havre par Sylvie Decrept.*

par BETSY JOLAS

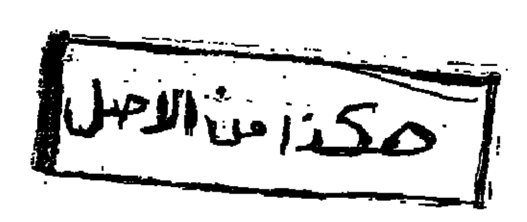
TOUT a commencé chez moi par un véritable coup de foudre, très doux sans doute s'agissant de Webern, mais avec tout ce que ce terme implique d'irraisonné, de passionnel, enfin disons le mot attendu, de *féminin*. Comparée à l'effet produit au premier abord par cette musique sur mes illustres collègues, à leur adhésion apparemment tranquille et rationnelle, aussitôt assortie du besoin très naturel, nous disait-on, d'approfondir et d'expliquer ; ma réaction comparée à la leur, si raisonnable, pouvait sans doute paraître superficielle, peut-être même me faire soupçonner d'amateurisme. Je me rappelle en effet, le premier choc passé, n'avoir nullement souhaité en savoir plus sur Webern que ne l'exigeait mon appétit musical du moment (ce qui supposait tout de même de l'évaluer avec précision), comme si j'avais craint dans ce domaine de subir les effets nocifs d'une sorte de suralimentation esthétique.

Je me vois encore ce matin-là, boulevard de Clichy, rendant compte avec passion à Darius Milhaud de l'œuvre découverte la veille — le 11 avril 1954 très exactement — au Théâtre Marigny. C'était l'un des tout premiers concerts du Domaine musical, dirigé ce soir-là par Hermann Scherchen. Je m'y étais rendue par curiosité mais sans conviction... J'ai oublié tout le reste. Seule demeure en ma mémoire l'impression très vive de « jamais entendu » produite par cette œuvre : les cinq *Pièces opus 10 d'Anton Webern*. De ce musicien je ne connaissais guère que le nom. Nous ne disposions alors d'aucun enregistrement, et ses partitions étaient *pratiquement introuvables* en France. J'appris ce soir-là avec surprise que ces pièces dataient de 1911 et que c'était leur première *audition en France. L'exécution en* fut sans doute exceptionnelle pour ces années-là, car l'œuvre fut bissée.

A ce souvenir lumineux, s'associe aussitôt dans ma mémoire la réaction *étrange de Darius Milhaud : « Attention,* me dit-il, avec un sourire énigmatique, *vous allez vous laisser prendre au jeu ! »* Je le regardai avec *étonnement. Cette mise en garde* était-elle sérieuse venant d'un musicien que j'avais vu si souvent faire preuve de clairvoyance dans ses *jugements, qu'il s'agisse* de ses élèves ou de ses contemporains ? Pouvait-il admettre, lui-aussi, qu'en art les choses soient aussi brutalement tranchées : d'un côté le cœur, l'instinct, la fantaisie, de l'autre, la technique, l'intellect et, oui, le jeu ? Et moi qui rêvais justement de passerelles, d'interférences !...

Trop tard ! Il était clair déjà que, au nom de ces principes manichéens, le monde musical, tout comme l'autre — c'était l'époque de la guerre froide, — se trouvait partagé en deux camps violemment hostiles.

(Lire la suite page 22.)



La passion selon Webern



« Quand on exécute, il faut produire la bonne représentation sensuelle. Vautrez-vous dans les sons et vous aurez raison, chefs d'orchestre ! » (Anton Webern).

Un choc très doux

(Suite de la page 21.)

Aux attaques répétées des uns contre les... (j'ai oublié les épithètes!) répondaient avec le même acharnement les vitupérations des autres contre ce qu'on appelait plus désormais que *« cette musique-là »*.

J'avais, quant à moi, très vite pris parti pour elle en mon âme et conscience, et ce malgré quelques réticences dont je préférai momentanément ne pas faire état, sans doute par besoin d'y voir clair en moi-même en toute tranquillité. Je choisis donc pour un temps de me taire, d'observer et de réfléchir. Ayant prélevé la part de Webern qui me convenait, et m'estimant provisoirement rassasiée, je me contentai pendant quelques années de garder les oreilles ouvertes à ce qui me restait chez lui à explorer. Ainsi m'étais-je bel et bien, mais à ma façon, laissé *« rendre au jeu »*.

En mélomane *« éclairée »*, je me procurais alors, sans ordre et au hasard des auditions, celles des partitions de Webern que j'avais particulièrement appréciées : op. 3, 5, 6, 16, mais aussi 21 et 27. Il se trouva que la plupart d'entre elles appartenaient à la période dite « presérielle ». J'appris alors avec quelque surprise qu'il était dangereux de céder à leur charme, qu'il convenait de les considérer comme entachées de *« survivances »* suspectes, qu'elles ne se prêtaient à aucune analyse sérieuse. Œuvres hybrides, elles étaient donc à fréquenter avec une extrême prudence et uniquement dans une perspective historique, c'est-à-dire non pour leurs qualités propres mais seulement en tant que préfiguration des austères chefs-d'œuvre à venir. Ce n'est que bien des années plus tard que je compris qu'en haut lieu ces mêmes œuvres avaient dès ce moment retenu l'attention et occupaient dans le secret une place privilégiée.

Autour de moi, pendant ce temps, de jeunes compositeurs collectionnaient fièvreusement l'œuvre complète. Je voyais leurs partitions se couvrir de chiffres redoutables. Aurais-je la patience, un jour ? On le voit, je commençais tout de même à avoir mauvaise conscience. Il paraît difficile aujourd'hui d'admettre un tel état d'esprit qui pourtant était bien le nôtre en ces années. Nous étions même de plus en plus nombreux, non seulement en France mais dans le monde, à souhaiter ardemment entrer dans ce que j'ai appelé quelque part ce « purgatoire ».

Au risque de surprendre, voire de choquer, je reste persuadée aujourd'hui encore, et j'espère montrer pourquoi, qu'il était à l'époque salutaire, entendez littéralement : bon pour la santé musicale, d'y faire un moment son temps, fût-il pénible et ingrat. J'ajouterai seulement, paraphrasant Jankélévitch, qu'il y avait *« la manière »*. La mienne, je crois l'avoir laissé entendre, ne fut pas glorieuse mais discrète et limitée, et en tout cas, pour ce qui me concerne, parfaitement efficace.

Je me souviens par exemple de ma réaction vers 1958 aux quolibets des membres d'un orchestre de la radio chargé d'exécuter une de mes œuvres (c'était l'époque de la fameuse « faute » de frappe : Webern toujours corrigé en Weber...). Dès les premières remarques désobligeantes, je me crus victime de discrimination sexiste, mais je compris rapidement que ces remarques ne s'adressaient pas à moi mais à ma musique, alors clairement *« postwébernienne »* par simple imitation. A en juger par l'hostilité générale de l'orchestre, l'illusion devait être parfaite.

Aussi n'ai-je pas honte d'avouer que cet incident me cause une certaine fierté. Non que la musique que j'écrivais alors me parût répondre déjà à mes aspirations. Je savais que j'en étais fort loin, car ma mutation ne faisait que commencer. Mais ce qui comptait alors, je m'en souviens bien, était d'avoir réussi à me situer clairement du côté de *« cette musique-là »*, dont je n'avais encore que la certitude qu'elle était la seule alternative à l'autre, celle que nous pensions avoir rejetée.

Tout cela peut paraître aujourd'hui bien simpliste. Avec le recul des années, il me semble qu'il s'agissait là beaucoup plus d'une décision stratégique que d'un choix esthétique. C'est qu'on a peine à imaginer de nos jours à quel point notre activité de compositeur se trouvait alors véritablement « engagée » au sens politique du terme. Aussi bien peut-on dire que, durant cette décennie, nous fûmes des centaines en Europe et ailleurs à écrire plus ou moins bien — mais toujours, croyions-nous, dans le sillage de Webern — une *même* musique, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne visait pas à plaire. Quel que soit cependant le jugement de valeur porté sur les œuvres de cette époque, il faut noter que jamais peut-être, depuis la période classique, on n'avait observé l'existence d'une semblable communauté stylistique. Ce phénomène historique méritait d'être signalé. On pourra du même coup s'étonner qu'un mouvement aussi figé se soit développé à partir d'une pensée si dynamique et que l'inquiétude dévorante de quelques créateurs exceptionnels n'ait pas troublé plus tôt la bonne conscience générale.

Elle y parvint cependant. Bientôt apparurent, on le sait, les impasses, les écueils et, fort heureusement, les aspirations nouvelles. Ce fut à qui franchirait le mieux les obstacles. Restèrent sur le carreau ceux qui avaient vécu l'aventure au pied de la lettre. On les oublia bien vite. Quant aux autres, ce séjour lucide en purgatoire semblait au contraire avoir trempé leurs armes. Qu'on me pardonne cette terminologie guerrière bien caractéristique du climat de l'époque. On dit que l'Histoire ne se répète pas, et je ne peux, bien sûr, souhaiter à aucun compositeur d'aujourd'hui, en eût-il même la nostalgie insensée, d'avoir à affronter à nouveau pareille épreuve. Je me souviens seulement qu'elle s'imposa avec force à une bonne partie de notre génération comme une nécessité vitale, historique, dans le cadre d'une période déterminée dont elle reflétait bien le climat de tension. Après quoi, chacun partit de son côté.

Très vite déjà, trop vite sans doute, nous était venu d'outre-mer le premier enregistrement intégral de l'œuvre de Webern par Robert Craft. Nous avons tous gardé le souvenir de ces performances glacées qui firent longtemps autorité. On sait que le succès de cet album fut immédiat et relativement durable, pour la bonne raison notamment qu'il fut le seul disponible pendant près de trente ans. Il se trouve aussi que cette interprétation de la musique de Webern correspondait très exactement à la sensibilité de l'élite cultivée de l'époque, nourrie au mythe d'une modernité toute blanche et toute droite, style Courrèges. Le nom de Webern fut bientôt sur toutes les lèvres, et il devint du dernier chic de parler de lui à tout propos, bien souvent sans connaître une note de sa musique. Ce qui donnait par exemple à la radio : *« Veuillez écouter l'*Ouverture du Freischütz, *de Carl-Maria von Webern. » Sic ! Sic transit..., en effet.*

Pour une plus juste évaluation des choses, il y avait fort heureusement les fameux concerts du Domaine musical. C'est là, au fil des ans, que d'œuvre en œuvre, au fur et à mesure que s'éclairait leur signification, nous avons réellement pu mesurer les chemins parcourus : celui de Webern, que nous découvrions, et le nôtre face à cette découverte. Jusqu'au jour heureux où, cette musique ayant pris tout son sens, elle se mit à « sonner ». Il était temps. On avait failli oublier que la musique, cela s'écoute.

A l'heure de la première rétrospective (en 1973), ce fut un enchantement. Chacun de nous put alors aussi vérifier la solidité de ses impressions initiales qui, elles, s'appuyaient sur les toutes premières exécutions. Un mot, ici, de ces interprétations primitives, dont je dois reconnaître que le souvenir s'efface difficilement. Il me semble en effet qu'à notre perception encore bien imparfaite de l'œuvre s'ajoutait alors une sorte d'angoisse, certes non voulue mais bien réelle, et sans doute liée à l'effet d'inconfort, voire parfois de véritable souffrance instrumentale produit par l'exécution de cette musique disloquée dont la logique nous échappait bien souvent.

J'entends encore par exemple, au début de la *Symphonie* op. 21, les *deux cors se lancer dans le vide...* ! Malgré l'aisance avec laquelle les cornistes d'aujourd'hui franchissent ce *précipice, ce moment conserve* toujours pour moi une certaine connotation dramatique.

En revanche, quelle joie de retrouver intacts à travers toutes les interprétations quelques-uns des moments marquants du premier jour. Par exemple, à mi-chemin entre *Gymnopédie* et valse viennoise, l'exposition de cette même symphonie avec son faux balancement tonique dominante. Ou encore, l'énorme charge affective de la *Marche funèbre*, de l'opus 6, où l'on passe en quelques secondes d'un murmure imperceptible au fracas d'un immense cataclysme. Un moment toujours presque insoutenable.

Je retrouve très clairement aussi l'impression que me produisait, en ces années, le début des *Variations pour piano*, opus 27, où j'ai toujours imaginé... un quadrille de sœurs siamoises (!) et l'allure de gigue taquine du deuxième mouvement ; enfin, et toujours dans la *Symphonie opus 21*, ces effets d'harmonies familières, brèves et exquises rencontres d'un *autre temps aussitôt niées*, comme on voit les nuages esquisser en leur course des silhouettes fugitives.

Je n'avais donc pas rêvé en 1954, tout cela existait bel et bien. C'est même à travers cela que, filant leur riche tapisserie, se déroulaient les fameuses séries. Je les voyais bien maintenant, car je les avais reconnues par désir, non par obligation. Pour me permettre notamment de convaincre la nouvelle génération dont Olivier Messiaen me confia bientôt la redoutable charge. Une classe très brillante et dont bien des membres se sont fait connaître depuis. Je m'entends encore ce matin-là, c'était en 1971 : *« Et si nous examinions l'opus 6 ? » « Inanalysable ! »*, me répondent-ils en chœur, sous l'effet sans doute encore de l'ancien interdit. Et moi, intrépide : *« Mais si, vous verrez, nous y arriverons. »* Petit à petit, en effet, voilà que, d'œuvre en œuvre, se structure sous nos yeux et à nos oreilles, et dans une perspective d'unité toute nouvelle, la grande vue d'ensemble, qui manquait, de la production wébernienne, chaque étape menant très logiquement à la suivante, le sériel succédant sans heurt à l'atonal à travers les mêmes manières d'être, au fond si viennoises, et, pourquoi ne pas le dire ? les mêmes petites manies : obsession de la symétrie, besoin de toujours expliciter musicalement les procédés les plus évidents (rétrogradation, permutation, etc.). Tout cela assemblé au long des années avec la même discrétion, le même raffinement et, oui, le même charme !

Et pourtant ! A écouter cette musique trente ans plus tard, alors que, en France tout au moins, l'œuvre des trois Viennois semble avoir pris rang de musique officielle, à écouter ces pièces si familières, si chargées de souvenirs, mais qui me paraissent aujourd'hui dépouillées de leur mystère, ayant épuisé, si j'ose dire, leur utilité historique, la question pour moi se pose. Webern, le Webern que je perçois en ce moment même, était-il bien le musicien à fanatiser ainsi toute une génération ? N'y avait-il pas eu là, en quelque sorte, déplacement de responsabilité, action par musicien(s) interposé(s) ? Et, du coup, emporté par l'élan, n'avait-on pas fait dire à cette musique plus, ou autre chose, qu'elle ne le voulait ou même le pouvait ?

Qu'on veuille bien me comprendre. Il ne s'agit nullement pour moi de mettre en cause l'importance de Webern, dont je reste convaincue. Mais, s'il est vrai qu'il est bien dans la nature de notre époque de remettre périodiquement les choses en question, il me semble qu'à l'heure de la deuxième rétrospective Webern le moment pourrait être venu de vérifier, avec le recul des années, si la place que notre génération lui a attribuée au panthéon musical de notre *siècle est bien celle qui lui revient...*

Ce sera là toutefois la tâche des *générations montantes, non la nôtre.*

BETSY JOLAS.

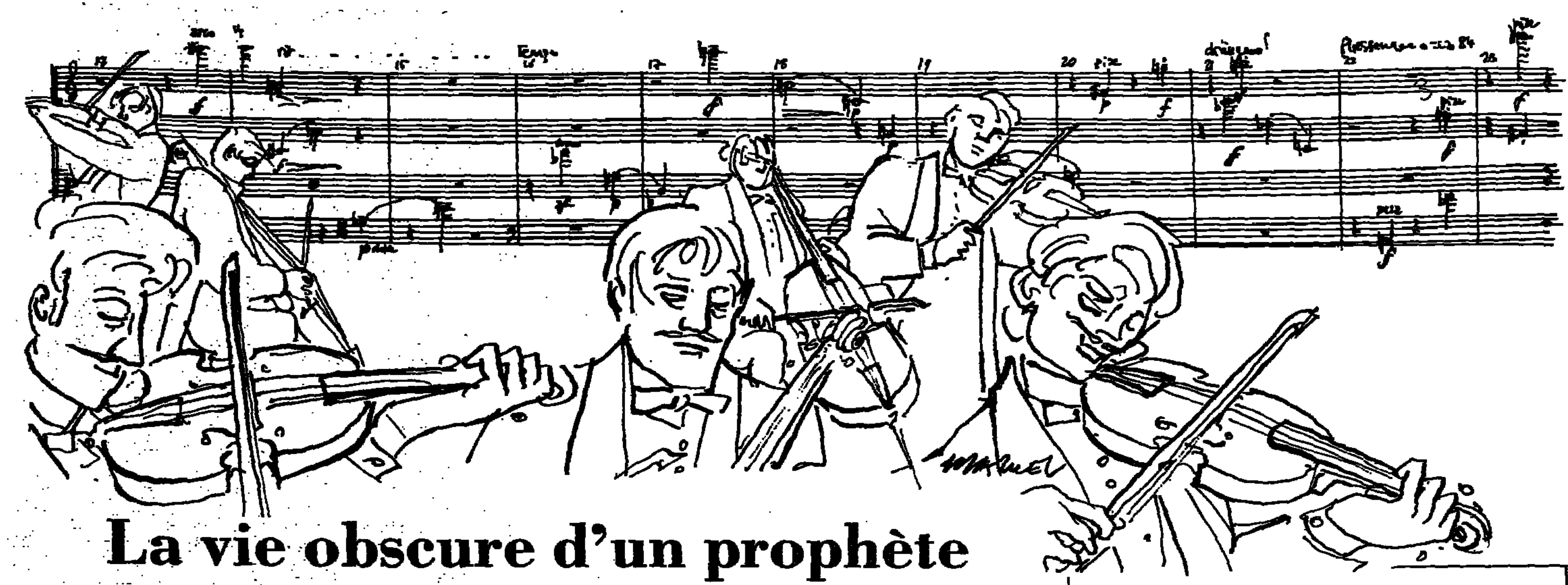
Igor Stravinski

« On dirait un curé de village dont l'univers ne s'étend pas au-delà de sa paroisse — en fait, il fait paraître mon univers éloigné d'un million de kilomètres. (...) Le Webern des lettres est, avant tout, profondément religieux, et ce non seulement d'institution, mais également dans la sainteté de son sentiment envers chacun des essents de Dieu (une fleur, une montagne, le silence). La musique est pour lui mystère, un mystère qu'il ne cherche pas expliquer. En même temps, il n'est d'autre signification pour lui que la musique. Condamné à une faillite totale, dans un monde sourd, voué à l'ignorance et à l'indifférence, il continua à tailler sans relâche ses éblouissants diamants, des mines desquels il avait une profonde connaissance. »

Pierre Boulez

« Tandis que Schoenberg et Berg se rattachent à la décadence du grand courant romantique allemand et l'achèvent en des œuvres comme Pierrot lunaire *et* Wozzeck *par le style le plus luxueusement flamboyant, Webern — à travers Debussy, pourrait-on dire — réagit violemment contre toute rhétorique d'héritage, en vue de réhabiliter le pouvoir du son. C'est bien, en effet, le seul Debussy que l'on puisse rapprocher de Webern, dans une même tendance à détruire l'organisation formelle préexistante à l'œuvre, dans un même recours à la beauté du son pour lui-même, dans une même elliptique pulvérisation du langage. Et si l'on peut avancer, en un certain sens — ô Mallarmé ! — que Webern était un obsédé de la pureté formelle jusqu'au silence, il a porté cette obsession à un degré de tension que la musique ignorait jusqu'alors. »*

La passion selon Webern



La vie obscure d'un prophète

TOUS les dix ans, Paris se souvient d'Anton Webern et s'offre une audition intégrale (ou presque) de son œuvre : c'était, en 1973, pour le quatre-vingt-dixième anniversaire du compositeur viennois, aux Journées de musique contemporaine de Maurice Fleuret ; depuis, le nom de Webern est rarement apparu aux programmes des grands concerts, mais le quatre-vingt-quinzième anniversaire a été lui aussi marqué par une superbe intégrale, sur disques celle-ci, de Pierre Boulez (1).

Faut-il croire que Paris se sent mauvaise conscience et s'inflige une pénitence décennale, qui, de toutes manières, ne lui coûtera pas plus de *trois heures dix-sept et quarante-quatre secondes* (durée de l'intégrale Boulez), pour se laver de son indifférence à l'égard d'un des phares du vingtième siècle.

Donnons de ce phénomène une interprétation moins malveillante. L'œuvre de Webern constitue un cas à part dans l'histoire de la musique. On n'imagine pas les quatre minutes dix-sept des admirables *Pièces pour orchestre* op. 10 au même programme que *le Sacre du printemps* ou que la *3e Symphonie* de Mahler ; du moins cette présence n'aurait-elle guère de sens, comme le combat d'un poids plume contre un poids lourd, même si le poids plume témoigne de l'art pugilistique le plus délié et le plus parfait. L'art de Webern est si aphoristique, si cohérent, si refermé sur lui-même, dans une évolution organique, que sa signification n'apparaît que dans une certaine continuité intérieure. Chaque œuvre est un fragment, un éclat, parfois brévissime, d'un processus de développement lent et infini (près d'un an pour écrire les sept minutes douze des *Variations pour orchestre*, op. 30, dix-huit mois pour la *Première Cantate* op. 29).

Les intégrales nous offrent ainsi l'occasion d'entrer chez Webern comme on va faire une retraite dans un monastère. Sans s'immerger dans son univers, il est bien difficile de la comprendre et de l'aimer. Quelques œuvres séduisantes nous font un signe amical sur le seuil et nous encouragent à entrer dans la nuit où peu à peu montera la lumière d'une haute révélation.

L'homme était en quelque manière à l'image de son œuvre. Point de scandale « mondial » pour le lancer, comme *le Sacre du printemps* ; à peine un petit scandale viennois quelques mois auparavant (le 31 mars 1913) pour les *Pièces* op. 6, juste assez pour que la capitale frivole de l'empire austro-hongrois juge ensuite inutile d'aller l'écouter. Point de *Pierrot lunaire* ni de *Wozzeck* non plus pour inscrire durablement un nom dans les revues internationales de l'avant-garde.

Apparemment, il reste un obscur petit professeur de musique, un chef d'orchestre d'opérettes, puis de « concerts pour les travailleurs » et de programmes radiophoniques du matin. Au moment où il semble sur le point d'accéder à un certain renom, le nazisme arrive pour enfouir ce musicien « socialiste, bolchevique et dégénéré » dans sa misère laborieuse.

Né le 3 décembre 1883, à Vienne, d'un « von Webern » ingénieur des mines et d'une mère d'origine modeste, bonne pianiste, il fait des études classiques moyennes, manifestant peu de dons pour les mathématiques, contrairement à ce que l'on croit. Malgré les réticences de son père, il se destine rapidement à la musique et compose dès l'âge de quinze ans. « *L'art est tout pour moi et je ferai pour lui n'importe quel sacrifice.* » Il travaille avec Guido Adler, musicologue, historien et critique. Violoncelliste, puis pianiste, il ne sera pas un grand exécutant, mais un bon lecteur, selon Claude Rostand, auquel nous devons la seule biographie française de Webern (éd. Seghers).

A dix-huit ans, il va pour la première fois à Bayreuth, avec enthousiasme, et s'inscrit à Vienne dans les chœurs de la Société Wagner, où il chante sous la direction de chefs tels que Mottl, Nikisch, Mahler. L'été, il s'adonne à l'alpinisme, avec ses corollaires, la botanique et la minéralogie, et il écrit en 1904 *Im Sommerwind, idylle pour grand orchestre*, qui annonce déjà des traits particuliers de son écriture, juste avant d'entrer en contact avec son vrai maître, Arnold Schoenberg.

« *Il demeurera toujours attaché à Schoenberg, non seulement par des liens d'amitié et de reconnaissance*, écrit son premier biographe, Friedrich Wildgans, *mais par une sorte de vasselage inconditionnel dont le sentiment lui était naturel et qui lui pèsera parfois durement sur le plan psychologique.* »

Années fécondes, où Webern se lie d'amitié avec Alban Berg et Egon Wellesz. En 1906, il est reçu docteur en philosophie avec une thèse sur Heinrich Isaak et, sous l'impression de la *Symphonie de chambre* de Schoenberg, écrit un mouvement de sonate où il atteint déjà « *les plus lointaines limites de la tonalité* ». En 1908, sa *Passacaille*, op. 1 marque la fin de ses études. Il lui faut maintenant gagner sa vie comme chef d'orchestre (tout à fait autodidacte), notamment l'été dans des théâtres d'opérettes dont la médiocrité et le répertoire lui sont proprement intolérables, alors qu'il élabore lentement une musique toute nouvelle, écrivant ses premières œuvres atonales, les *George-lieder* op. 3 et 4, les *Mouvements pour quatuor* op. 5, et surtout les merveilleuses *Pièces pour orchestre*, *op. 6*.

Ses ressources sont si réduites qu'il restera fiancé sept ans avant d'épouser en 1911 sa cousine Wilhelmine, qui lui donnera quatre enfants. S'il a eu le bonheur de passer tout l'hiver 1910-1911 à Berlin près de Schoenberg, pour lequel il déploie un zèle de propagandiste infatigable, la saison d'opérettes à Stettin en 1912 achève de l'épuiser. Dépression nerveuse, psychanalyse, mais Webern est libéré. A Hietzing, près de Vienne, au voisinage de Berg, il compose en 1913-1914 les op. 9, 10, 11, « *sommets de son art dans la petite forme, où rayonne une personnalité totalement originale* » (Rostand).

Mobilisé dans les services auxiliaires pendant la guerre, il est réformé comme « inapte » au début de 1917 et travaille aux *Lieder* op. 12 à 14. Il s'installe à Mödling (où il restera presque toute sa vie), près de Schoenberg, et sa vie prend un cours plus régulier. Malgré deux dernières saisons d'opérettes à Prague, il va trouver des occupations sans éclat, mais plus conformes à ses goûts, comme directeur de la Société pour les exécutions musicales privées (où l'on joue la musique la plus moderne), chef de différents chœurs, directeur des Concerts des travailleurs viennois, professeur à l'Institut juif des aveugles. En 1920, les éditions Universal acceptent de publier ses œuvres. Toutefois, en 1923, il vit encore « *dans une détresse extrême, car l'inflation est effroyable* », écrit Schoenberg, qui s'adresse à trois grands mécènes pour les prier de secourir le jeune musicien.

En 1924, Webern reçoit le Grand Prix musical de la ville de Vienne et voit affluer les élèves privés, ses œuvres commencent à être timidement jouées à Donaueschingen. Il est engagé comme chef régulier à la radio autrichienne en 1927, fait même quelques tournées en Allemagne et en Angleterre. Cet édifice construit à grand-peine s'écroulera avec l'arrivée du nazisme, dès 1934.

Durant des années, Webern a peu composé mais, outre les *Lieder* op. 15 à 19 (1922-1926), il a élaboré l'essentiel de son système sériel, qui culmine avec le *Trio à cordes* de 1927, la *Symphonie* op. 21 l'année suivante, le *Quatuor avec clarinette et saxophone* (1930), en attendant le *Konzert* op. 24 (1934) ; dans les œuvres de cette période « *didactique* » (P. Boulez), où il exploite de façon radicale les principes de la nouvelle technique, se trouve en germe la révolution des années 50 où les Boulez, Nono, Stockhausen et Berio vont changer complètement le visage de la musique (sans compter le virage à 180° du dernier Stravinski).

Les onze dernières années seront à nouveau bien proches de la misère. Les associations musicales qu'il dirige, classées à gauche, sont rapidement dissoutes, les élèves s'éloignent de ce professeur suspect ; il subsiste grâce à une aide exceptionnelle des éditions Universal, qui lui confient aussi des travaux de tâcheron.

Soutenu par l'amitié d'une « âme sœur », Hildegard Jone, poète et peintre à qui il empruntera tous les textes de ses lieder et cantates à partir de 1934, et avec qui il échange une fréquente et précieuse correspondance, Webern écrira lentement, dans le secret, ses plus hautes œuvres, les *Lieder* op. 23 et 25, *Das Augenlicht*, les *Variations pour piano*, le *Quatuor à cordes*, et surtout les pages sublimes des *Variations pour orchestre* et des deux *Cantates*. La dernière, terminée en 1943, s'achève sur un choral, aussi brusquement interrompu que *l'Art de la fugue* (modèle entre les modèles de Webern), avec ces mots proches de la révélation johannique : « *Parce qu'un Enfant a parlé, nous sommes formés par les forces primordiales de l'Amour au sein de la Paix* », comme si tout était dit.

Il reste cependant deux années terribles. Webern n'a pas cherché à profiter de deux voyages en Suisse, à Winterthur (chez le grand mécène Werner Reinhardt) en 1940 et en 1943 pour se mettre à l'abri. En avril 1944, il est mobilisé dans la police de protection aérienne, où il fait un travail de maçon. En mars 1945, son fils Peter est tué au front en Yougoslavie. Réfugié, à Pâques de la même année, avec sa famille, dans les montagnes de Salzbourg, à Mittersill, il se remet tout de même au travail, esquisse une troisième cantate et un concerto. Le 15 septembre 1945, il va dîner chez un de ses gendres, qu'il laisse ensuite en tête à tête avec des Américains, trafiquants supposés de marché noir. Il sort et tombe frappé par les balles d'un soldat américain, victime d'un piège dressé pour arrêter son hôte. Les détails de cette mort atroce, qui n'eut aucun retentissement dans cette époque tumultueuse, ne furent connus qu'en 1961 (grâce à un livre de Hans Moldenhauer, fondateur de l'International Webern Society à Seattle).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Quatre disques CBS, 79402.

★ **Huit concerts Webern (Label Festival d'automne) entre le 5 octobre (salle Pleyel) et les 22, 23 décembre (à l'Opéra de Paris). Le Théâtre des Amandiers accueille, à deux reprises, l'Ensemble intercontemporain (les 28 novembre et 12 décembre), ainsi que cinq solistes d'envergure (le 30 novembre), plus le quatuor Lassalle (7 décembre). On attend – last but not least – le London Symphony Orchestra les 9 et 10 décembre (Pleyel encore). Tout est à 20 h 30. Loc. et rens. : F.N.A.C.-Montparnasse. Tél. : 549-05-28.**

Alpiniste aussi

« ...Pour moi, ce n'est ni un sport ni un plaisir, mais quelque chose de très différent : la recherche de ce qu'il y a de plus haut, la découverte de correspondances, dans la nature, avec tout ce que je me suis fixé comme modèle, tout ce que j'aimerais avoir en moi. Ces gorges profondes, avec leurs pins et leurs plantes mystérieuses ! C'est d'elles que je me sens le plus proche. Mais pas parce qu'elles sont « belles ». Ni le beau paysage ni les belles fleurs, au sens romantique du terme, ne m'émeuvent. La cause de mon émotion : ce sens profond, insondable, inépuisable, que l'on retrouve dans toutes les manifestations de la nature. Toute nature a pour moi de la valeur, mais celle qui s'exprime « là-haut » en a plus encore. Je voudrais avant tout pénétrer au cœur de toute connaissance purement réelle de ces apparences. C'est pourquoi j'ai toujours sur moi mon matériel de botaniste et je cherche des écrits qui m'éclairent sur tout cela. Cette réalité contient tous les miracles. »

(Lettre à Alban Berg, 1er août 1919.)

Sur le nazisme

« Ce qui se passe en ce moment en Allemagne équivaut à l'anéantissement de la vie de l'esprit ! Regardez dans notre domaine : les changements dus aux nazis frappent presque exclusivement les musiciens. Qu'adviendra-t-il de notre combat ? Que va-t-il arriver maintenant ? A Schoenberg par exemple ? Et, si aujourd'hui cela se combine en outre avec l'antisémitisme, qui à l'avenir engagera quelqu'un, même non juif, qui sache quelque chose ? « Bolchevisme culturel » : telle est, à l'heure actuelle, l'appellation donnée à tout ce qui tourne autour de Schoenberg, de Berg et de moi-même. Quand on pense à tout ce qui sera détruit, anéanti par cette haine de la culture ! (...) Je ne sais pas ce que Hitler entend par « nouvelle musique », mais ce que je sais, c'est que, pour ces gens, ce que nous désignons par ce terme est un crime. Le moment n'est plus loin où l'on sera enfermé pour avoir écrit de telles choses. »

(14 mars 1933, *Chemin vers la nouvelle musique*).

Do, dodéca, dodécaphonisme

Du canon au miroir

« *J'AI eu le sentiment qu'une fois que les douze sons* (de la gamme chromatique) *étaient apparus, le morceau était fini.* » C'est ainsi que, dans une série de conférences intitulée « Le chemin vers la composition avec douze sons » qu'il prononce en 1932, Webern évoque l'époque où il composait des œuvres dont la brièveté étonne encore, allant jusqu'à ce point de non-retour que constituent les *Trois pièces pour violoncelle et piano opus 11*, écrites en 1914, dont la durée totale n'excède pas trois minutes. Considérer qu'un son est définitivement usé pour avoir servi une fois apparaît, avec le recul, comme l'équivalent musical de ces raffinements excessifs par lesquels les dandys de la Belle Epoque aimaient à se singulariser.

En se proposant, dès l'année suivante, de mettre des poèmes en musique, Webern se plaçait volontairement devant l'obligation d'employer plusieurs fois chacun des douze sons tout en rejetant, si l'on peut dire, la responsabilité de cette débauche de notes sur les exigences du texte. C'était une façon habile de vaincre cette terreur de la redondance qui marque à la fois la singularité et les limites de son génie. Pourtant, le principe d'économie ne perdait pas ses droits, au contraire ; en effet, dans le souci de maîtriser le flot sonore que la poésie avait libéré, Webern allait rapidement s'orienter vers le mode d'écriture le moins dispendieux puisqu'il permet de réaliser toute une polyphonie à partir d'un simple motif : le canon.

Pour trouver l'exemple de canons plus complexes que *Frère Jacques*, il suffit d'ouvrir un manuel de contrepoint ou, à défaut, le petit ouvrage de Lavignac *la Musique et les Musiciens* (1895, réédité chez Delagrave en 1956), dans lequel on verra toutes les combinaisons possibles d'un motif avec lui-même (transposé ou non) ou avec son *miroir*, c'est-à-dire avec son image inversée, soit qu'on le fasse entendre à rebours en allant de sa fin à son commencement, soit qu'on fasse descendre les intervalles ascendants et monter les intervalles descendants, exactement comme une montagne se reflétant dans l'eau dont le sommet constitue alors le point le plus bas. Comme il est toujours possible de distordre ou de resserrer le rythme du motif sans modifier le contour de sa mélodie, et de combiner ces élargissements ou ces rétrécissements avec les ressources énoncées plus haut, on a une idée de la prodigieuse variété que peut revêtir l'écriture canonique entre les mains d'un musicien inspiré.

Horizon vertical

Il arrive d'ailleurs un moment où, comme le reconnaît déjà Lavignac, qui avait choisi un exemple simple, il est impossible, même à la lecture, de se rendre bien compte de la réalité de certaines combinaisons. Les mélodies par Webern comme point de départ de ses canons étant plus complexes, même si le traitement qu'il leur imposait restait dans les limites d'une certaine simplicité au-delà de laquelle l'art risque facilement de verser dans l'artifice, il est hors de question de découvrir, à simple audition, les secrets du travail contrapuntique.

Ce que Schoenberg appellera *les principes de la composition avec douze sons* (qu'on connaît en France sous le nom de dodécaphonisme ou de sérialisme), qu'il énoncera en 1921 et dont lui-même, Berg et Webern seront les premiers à faire usage pour assurer à leur musique une cohérence interne plus solide que ce qu'avait dicté jusque-là la simple intuition, est directement issu des règles, ou plutôt des facultés potentielles, du canon appliquées à une mélodie où se trouvent employés sans répétition les douze sons de la gamme chromatique, et même étendues à l'harmonie, l'horizontal devenant vertical.

On comprend que Webern soit rapidement devenu l'apôtre le plus zélé d'une règle qu'il n'a pas énoncée lui-même mais vers laquelle il tendait depuis le jour où, parvenu au seuil des douze *sons nécessaires et suffisants*, il a cherché le moyen d'extrapoler.

On a beaucoup écrit pour vanter les qualités de la méthode dodécaphonique et au moins autant pour en dénoncer les limites et l'arbitraire. Ce faisant, on a limité, pour l'expliquer ou le combattre, cet outil d'investigation à *un système – ainsi réduit* à sa plus simple expression – dont l'absurdité sautait aux yeux de l'observateur le moins éclairé.

Indépendamment de la question de savoir pourquoi un créateur éprouve le besoin de s'imposer certaines règles, et de l'appréciation de ce qu'il en fait *d'un point de vue artistique*, ne pourrait-on pas, en vingt lignes, expliquer sans tomber dans ces travers en quoi consiste le dodécaphonisme, devenu dans les années 50 le sérialisme intégral ? Certainement pas ; en cent lignes pas davantage, ni en mille. *Il faut lire les partitions, écouter les œuvres* : le dodécaphonisme de Webern n'est ni celui de Berg ni celui de Schoenberg, le sérialisme de Stockhausen ne ressemble pas à celui de Kagel ni à celui de Boulez. Comme l'a dit Dallapiccola : « *Le dodécaphonisme n'est pas un système, c'est un état d'esprit.* » On pourrait dire, au plus, une façon de contrôler si la musique, soumise aux aléas bons ou mauvais de l'interprétation, n'était, *de tous les arts*, le moins contrôlable.

GÉRARD CONDÉ.

SÉLECTION

CINÉMA

« Le Destin de Juliette » d'Aline Issermann

Premier film, coup de maître. Deux heures passent, non pas l'histoire d'*une vie, mais réellement* la trajectoire d'un destin, celui d'une fille de la terre, mariée sans *le vouloir* à Marcel, cheminot. Refus refoulé, puis résistance, lente lutte à mort.

ET AUSSI : *Rue Cases Nègres*, de Euzhan Palcy (Tom Sawyer en Martinique). *Fanny et Alexandre*, de Bergman (version intégrale). *Zelig*, de Woody Allen (farce documentaire psychanalytico-historique). *Liberty belle*, de Pascal Kané (les khâgneux de 1959 fantasmés par les enfants de mai 1968). *Outsiders*, de Francis Coppola (flamboyant mélo 60). *Benvenuta*, d'André Delvaux (la religion donne du ressort à l'amour). Frank Capra à la Cinémathèque française (la fantaisie à toute vitesse). *Okraina* et *la Fille au carton à chapeau*, de Boris Barnet (dans un drame, il aimait les choses drôles). Films latino-américains à la Maison des cultures du monde (de Clauber Rocha à Raoul Ruiz).

THEATRE

« Le Dîner bourgeois » au Théâtre de la Plaine

Le temps d'un dîner, une dizaine d'amis racontent des horreurs, en souriant, comme si cela allait de soi. Henry Monnier écrivait au milieu du *XIXe siècle, mais les* couleurs naturelles de son gros guignol restent fraîches.

« Les Paravents » à Nanterre

La dernière pièce écrite par Jean Genet, une grande épopée baroque qui traverse l'histoire, crève l'écran de la vie et pénètre au domaine de la mort. La mise en scène est de Pa*trice Chereau dans le décor nostal*gique de Richard Peduzzi.

MUSIQUE

« Moïse » au palais Garnier

En choisissant pour son spectacle *d'ouverture de faire chanter en* français *Moïse*, un ouvrage conçu par Rossini pour l'Opéra de Paris où il a été représenté pour la première fois en 1827, Massimo Bogianckino prend le risque de se voir reprocher de n'avoir pas plutôt choisi une traduction italienne, ou même la version primitive créée à Naples *en 1818 et qui lui a servi* de base, ainsi qu'à ses nouveaux librettistes pour l'élaboration de sa partition définitive. Mais c'est un risque calculé. Il s'agit de montrer au public français que l'italien n'est pas la seule langue supportable à l'Opéra. Reste à savoir, avec cette distribution internationale, si le *français de la scène sera celui de la* salle. La mise en scène est de Luca Ronconi, la direction musicale de Georges Prêtre. (28 septembre, 1, 4, 7, 13, 17, 19, 22, 25 et 27 octobre.)

VARIÉTÉS-ROCK

Alain Souchon

Rentrée de Souchon avec des chansons toujours mélancoliques et pleines de doutes, mais aussi plus simples, sur des musiques aussi différentes qu'une valse, une mélodie funky et *une* ballade (Olympia, 20 h 45).

Orquesta Aragon

L'histoire de l'Orquesta Aragon commence *en* 1939 à Cuba, *le jour* où le contrebassiste Oreste Aragon décide de fonder à Cienfuegos sa propre formation qui, par le biais de sa « charanga », devait fortement contribuer à la maturation de la musique cubaine. Le fameux orchestre *donne quatre concerts* à la Chapelle des Lombards les 20, 21, 22 et 23 septembre à partir de 22 h 30.

Jacques Higelin

Une rentrée flamboyante dans un spectacle où le rêve prend sa revanche sur la réalité. Porté par une *musique* où il s'éclate, se dépasse, se dédouble et se multiplie, Higelin *chante chansons anciennes* et nouvelles (Casino de Paris, 21 h).

Areski-Fontaine

Spectacle musical d'Areski-Fontaine avec le groupe rock le Look de Paris : un mélange de *textes et* de musique dans la violence, la poésie et l'humour (Les Bouffes du Nord, 20 h 30).

ET AUSSI : Touré Kunda au Palais des Glaces à 20 h 30 ; Isabel et Angel Para à *Bobino* ; *The Police* à Nantes le 21, à Nîmes le 22, à Fréjus le 24, à Bordeaux le 26, à Toulouse le 27 ; Gang of fow le 22 au Palace ; Stray Cats le 23 à Lille (Foire internationale), les 24 et 25 au Palace, le 26 à Lyon (Palais d'hiver), le 27 à *Nice* (Théâtre de verdure) : Bryan Adams le 23 au Palace ; Ewa Demarczyk au Forum des Halles (jusqu'au 24 septembre, à 21 h).

DANSE

XXIe Festival international de danse de Paris

Hommage à Balanchine : une *page prestigieuse du jeune ballet* classique américain. Le New-York City Ballet entre le passé et l'avenir (Théâtre musical de Paris).

« Rameau l'enchanteur » au Théâtre Montansier de Versailles

Avec la participation du groupe *de danses anciennes de Francine* Lancelot Ris et danceries (24-25 septembre).

Différents aspects de la danse contemporaine

La José Limon Company au Théâtre de Paris (aux sources de la modern dance). Cycle du Théâtre de l'Escalier d'Or, avec le Jazz Art, Dominique Dupuy, Dominique Boivin, Catherine Atlani. Spectacle solo de Robert Thomas, au Théâtre 18 (coproduction avec le Centre *d'action culturelle d'Annecy*).

EXPOSITIONS

La FIAC au Grand Palais

Le rendez-vous annuel des galeries à la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) s'ouvre le 24 septembre au Grand Palais. Pour son dixième anniversaire, cette manifestation présentera en *cent quarante stands – soixante*-dix de France et autant de l'étranger – un *large* choix de la production artistique internationale, avec ses tendances à la mode, la mode elle-même, et ses « classiques » modernes.

Les salles de sculpture romaine du Louvre

Les salles de sculpture romaine du Louvre sont réouvertes après *plus de dix années de restauration*. C'est une des premières collections du monde, particulièrement riche en portraits du début de l'ère romaine. Elle est installée dans le décor XVIIe siècle des appartements d'Anne d'Autriche avec des fresques de Romanelli.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h : le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, *galeries contemporaines*.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de *Lodz. Jusqu'au* 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 26 septembre.

HANDICAPS ET CULTURE. – Carrefour des Régions. *Jusqu'au 17 octobre.*

IMAGES A EXPLORER. Thème illustré. *Bibliothèque des enfants. Jusqu'au* 26 septembre.

LUCAS SAMARAS. Salle contemporaine et animation. Jusqu'au 21 novembre.

NE COUPEZ PAS ! *Nouveaux médias* et communication. Jusqu'au 26 septembre.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. Jusqu'au 17 octobre.

Musées

10e FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN (FIAC 83). Grand Palais, avenue W.-Churchill (296-38-90). De 12 h à 20 h ; Sam. et dim. de 10 h à 20 h. Nocturne le 29 septembre jusqu'à 23 h. Entrée : 30 F. Du 24 septembre au 2 octobre.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de *10 h à 18 h*. Entrée libre.

DONATION J.H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de *maintenant. Jusqu'au 15 janvier 1984* ; **GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI.** Du 15 septembre au 9 octobre. – Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 oct. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. *Entrée : 12 F (gratuite* le dimanche et le mercredi).

GUSTAVE DORÉ. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Pavillon des Arts, Les Halles, terrasse Rambuteau, 101, rue Rambuteau. Jusqu'au 6 novembre.

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-*Wilson (723-61-27). Sauf lundi ; de 10 h* à 17 h 40 ; mercredi de 10 h à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – La peinture française au XVIIe siècle – *La nature morte* et l'objet de Delacroix à Picasso – *Le fonds Eiffel au musée d'Orsay*. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F : le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de *10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.*

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h : sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

A LA BELLE ENSEIGNE. Jusqu'au 19 octobre ; **LUCIEN-ACHILLE MAUZAN (1883-1925).** Jusqu'au 23 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES DE LA COLLECTION GEORGES SIROT 1898-1977. – Galerie Mansart, *Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu* (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 10 novembre ; **CHRISTIANE BARRIER.** Galerie de photographie, Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

UTRILLO. – Musée de Montmartre, 12, *rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à* 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

PHOTOGÉNIE. Photographies du génie civil au XIXe siècle. *Ecole nationale* supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 octobre.

SIX DU CENTRE (C. Heck, S. Mac leay, R. Mahdavi, G. Masurovsky, F. Sinclair-Mahdavi, T. Smith). American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 19 h : Samedi de 12 h à 17 h. Jusqu'au 29 septembre.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, *127-129, rue Saint-Martin (271-26-16).* Du 23 septembre au 8 janvier 1984.

TROIS NOUVEAUX RÉALISTES : A. Hofman ; J. Van Kempen ; M. Röling, peintures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au 16 octobre.

RAYMUNDO SESMA, Gravures. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h. Le samedi, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 octobre.

BARTOLOME SANCHEZ. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. dim., de 10 h à 14 h. Jusqu'au 30 septembre.

L'ARCHITECTURE DANOISE. Tradition et formation. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim., de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

MURAILLES ET JARDINS. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de *9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.*

99e SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES, SCULPTEURS, GRAVEURS ET DÉCORATEURS. – C.I.A.C., 27, rue Taine (887-00-14). De 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 septembre.

H2O = JEUNE SCULPTURE : L'EAU. – Port d'Austerlitz (accès par les berges, face à la cour départ de la gare *d'Austerlitz). De 12 h à 19 h. Entrée libre.* Jusqu'au 10 octobre.

Galeries

YANN DUGAIN, CATHERINE VIOLLET. – Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 10 novembre.

MICHEL PINCAUT, RASL. – Studio 666, 6, rue *Maître-Albert (354-59-29).* Jusqu'au 22 octobre.

GILBERT AND GEORGE. – *Galerie* C.-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 20 octobre.

CHRISTIANE DURAND, CAROL FIELD, BARRIE HASTINGS, OLGA LUNA. – Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 18 octobre.

AUJOURD'HUI LES ÉTUDIANTS 61-75 DES ATELIERS ART SACRÉ, ART MONUMENTAL. – Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 22 octobre.

LES AFFICHES D'OPÉRA (de 1870 à nos jours). – Artcurial, 9, *avenue Matignon* (256-321-90). Jusqu'au 15 octobre.

PEINTRES CONTEMPORAINS **ÉCOSSAIS.** – Galerie Peinture Fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 7 octobre.

PEINTURES ET ÉCRITS 1912-1983. – Galerie J. Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 novembre.

RENCONTRE XIIIe, « œuvres sur papier ». – La Galerie Framond, 3, rue des Saint-Pères (260-74-77). Jusqu'au 12 octobre.

ARMAN-WALL, pièces 1981-1983. – Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

MIGUEL BARCELO. – *Galerie* Y. Lambert, 5 rue du Genier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 20 octobre.

ANTHONY CARO. – Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 29 octobre.

SANDRO CHIA. – Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 27 octobre. – Galerie Natalie Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 10 novembre.

JAMES COIGNARD ESPACES. – Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). *Jusqu'au 22 octobre.*

MICHEL DESJARDINS - Voyage en Italie. *Librairie de photographie* et d'art graphique, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 5 novembre.

HERVÉ DI-ROSA. Galerie Gillespie-Lange-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 octobre.

JEAN DUBUFFET. – Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 5 novembre.

PHILIPPE FAVIER. – Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'15 octobre.

FRED, la magique lanterne magique. – Librairie La Hune, 170, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 30 septembre.

ÉDOUARD GOERG. Huiles, gouaches, dessins, gravures (1923 à 1965). – *Galerie « Ile-des-Arts »*, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 29 octobre.

DEVIS GREBU, œuvres graphiques. – Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 6 octobre.

RAINER GROSS. – Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 15 octobre.

LINDA HEILIGER. Light, Space and Colour. – Galerie des Femmes, 74 rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 5 novembre.

MICHEL HUMAIR. Peintures récentes. – *Galerie Bellint, 28 bis,* boulevard Sébastopol (278-01-91).

STEFAN DE JAEGER. – *Galerie* Y.-Brachot, 35 rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 22 octobre.

ALLEN JONES. – Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 14 octobre.

KOUNELLIS. – Liliane et Michel Durant-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 22 octobre.

CLAUDE LEPOITEVIN, quatre facettes, premier accrochage. – Galerie F.-*Palluel, 91, rue Quincampoix* (271-84-15). Jusqu'au 30 septembre.

TONY LONG, sculptures récentes. – Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 22 octobre.

CHRISTIAN PARISOT. « Mise en scène de la peinture ». – Galerie NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Du 24 septembre au 26 novembre.

PASCHKE. – Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques Gallot (354-78-41. Jusqu'au 29 octobre.

JOSÉ-LUIS SANCHEZ, sculptures récentes. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 10 novembre.

COSME DE SCORAILLE, peintures. – Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 1er octobre.

STEEN, pyramides, etc. – Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 11 octobre.

TAL-COAT, peintures. – Galerie P.-Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (634-15-01). *Jusqu'au 29 octobre.*

WOLF VOSTELL. – Galerie Bama, 40, rue *Quincampoix (277-38-87).* Jusqu'au 29 octobre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Image/Objet, rencontre de sept photographes et de sept créateurs d'objets. Centre culturel, 22, rue de Bellefeuille, du lundi au samedi, de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 9 octobre.

LA DÉFENSE. « La perspective de la Défense dans l'art et l'histoire ». – Galerie de l'esplanade de la Défense.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. *Louis Hayet, 1854-1940.* Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). *Sauf lundi et mardi, de* 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Saint-Maur au Soleil-Levant : Imai, Kobashigawa, Sakabe, Shimada, Wu Ken Men. – Ateliers d'art, 5 *ter*, avenue du Bac (886-11-20). Jusqu'au 15 octobre.

LE VÉSINET. Scénographes et décorateurs de théâtre. – Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h ; de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. – Karen Hansen : traces d'ombre. – Musée des tapisseries (*21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.*

ALBI. Shiko Munakata : le Japon à Albi. – *Musée Toulouse-Lautrec, palais* de la Berbie (54-14-09). Jusqu'en octobre.

AURILLAC. Albert Monier, photographe. Musée, place de la Paix (48-42-56). Jusqu'au 15 octobre.

AUTUN. Mobilier et objets d'art. – Musée Rolin, 3, rue des Bancs (52-00-76). Jusqu'au 30 novembre.

AUXERRE. Legs Zervos. – Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre

AVIGNON. L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture. – Musée du Petit-Palais, place du Palais-des-Papes (86-44-58). Jusqu'au 2 octobre.

BARBENTANE. Sculptures de Arman *et César.* – *Mas de l'enfant, route* des Carrières (90) (95-60-21). Jusqu'au 9 octobre.

BAR-LE-DUC. Michel Gérard, Itinéraires 1972-1983. – Musée, esplanade du Château (76-14-67). Jusqu'au 30 septembre.

BESANÇON. Abstraction-figuration. Dépôt du FNAC, nouvelles salles d'exposition. – Jocelyne Trouttet invite ses amis. Jusqu'au 24 octobre. – Photographies de Michel Girardot (1948-1977). Jusqu'au 31 octobre. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (*81-44-47*).

BORDEAUX. Peinture murale romaine en Gironde. – *Musée d'Aquitaine,* 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au *30 décembre.*

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. – *Rétrospective* des lauréats des grands prix des festivals depuis 1979. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Annette Messager : « Chimères 1982-1983 ». – Musée des Beaux-Arts (97-99-00). Jusqu'au 9 octobre.

COLMAR. Pierre Soulages. – Musée d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 octobre.

DIJON. – Conservation et restauration : peintures des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants (67-11-10). Jusqu'au *19 décembre.*

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lieu économique, social et culturel. Abbaye de Fontevrault (51-73-52). *Jusqu'au 30 octobre.*

GORDES. Alain Clément : peintures nouvelles. – Abbaye de Sénanque *(90)* 72-02-05. Jusqu'au 17 octobre.

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gaudin. – Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre. – Le roman des Grenoblois, 1840-1980. Musée *Dauphinois*, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

HONFLEUR. Jean *Dries, 1905-1973.* – Musée Eugène-Boudin, place *Erik-Satie* (89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.

LA ROCHE-SUR-YON. Jean Kiras « Journaux ». – Musée municipal, rue *G.-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 2 octobre.*

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Henri Matisse : aquarelles, dessins, planches gravées. – *Musée-bibliothèque René* Char, hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 16 octobre.

LISIEUX. *Cent cinquante ans d'acquisitions des musées de Lisieux.* – Eglise Saint-Jacques (62-07-70). Jusqu'au 3 octobre.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. – Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. Michel Simon dans le cinéma français. Institut Lumière, rue du Premier-Film. Jusqu'au 6 novembre. Jean Voss, 1961-1983. – Artothèque, 23, place des Terreaux (839-29-67). Jusqu'au 5 novembre. « L'Art nous presse ». – ELAC. Centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 28 novembre.

MAILLOT-SENS. Ancel : peintures 1972-1983 - Parvine Curie : sculptures. Le temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 3 octobre.

MARSEILLE. L'art celtique en Gaule. Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Jusqu'au 15 octobre. – Hommage à Stendhal. – *Octupus.* Huit jeunes artistes. ARCA, 61, cours Julien (43-23-23). Jusqu'au 15 octobre.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. – Musée Fabre, 13, rue Montpellieret. Sauf lundi 9 h à 12 h, 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 8 octobre.

MOROGUES. Le centenaire d'Henry V. Château de Maupas (48) (64-41-71). Jusqu'au 9 octobre.

MORTAGNE-AU-PERCHE. L'imagerie populaire dans l'Ouest. Musée Percheron. Sam., dim. et lundi, de 15 à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre.

NARBONNE. Henri de Monfreid, reporter-aquarelliste *(1879-1974).* – Musée d'art et d'histoire, palais des Archevêques (*32-31-60). Jusqu'au 16 octobre.*

PÉRIGUEUX. Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930. – Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 15 novembre.

PONT-A-MOUSSON. Le vitrail en Lorraine du XIIe au XXe siècle. Centre culturel des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 3 octobre.

ROUEN. Les vues de l'amateur : œuvres de la donation Baderou. Jusqu'au 30 octobre. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

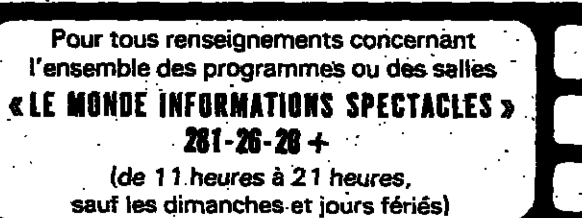
SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. – Fondation Maeght (32-81-63). *Jusqu'au 5 octobre.*

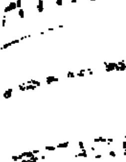
STRASBOURG. Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace. – Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). *Jusqu'au 8 janvier 1984.*

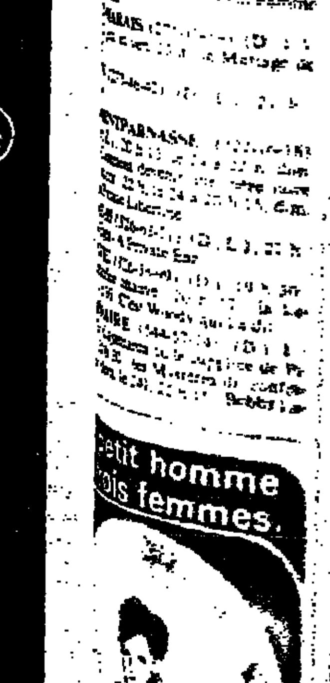
TOURS. Olivier Seguin : sculptures et dessins. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (61-81-24). Jusqu'au *16 octobre.*

TROYES. – De l'école royale de dessin à l'école des beaux-arts de Troyes. 210 ans d'une institution. Musée des beaux-arts, 21, rue Chrestien-de-Troyes (43-49-49). Jusqu'à fin octobre.

VASCŒUIL. Mathieu. Château (23-62-35). Jusqu'au 1er novembre.







THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MAISON DE BERNARDA - Cartoucherie de l'Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 (21), dim. 16 h.

LA PARODIE - Cité internationale, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 (21).

LE GAGNANT DU LOTO - Constance (258-97-62), vend., sam. 20 h 45, dim. 17 h.

LES SALES MOMES - Marigny, Gabriel (256-04-41), 21 h (23), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30.

LA CHIENLIT - Daunou (261-69-14), 21 h (26).

LES DÉMÉNAGEURS - American Center (341-42-20), 21 h (26).

LES VOYAGES D'YVONNE TETBŒUF - Dix Heures (606-07-48), 20 h 30 (26).

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN - Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30 (27).

VIVE LES FEMMES - Fontaine (874-74-40), 20 h 15 (27).

SAVANNAH BAY - Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 (27).

LE SOLEIL N'EST PLUS AUSSI CHAUD QU'AVANT - Tourtour (887-82-48), 20 h 30 (27).

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Le 24 à 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie : les 22, 23, 25, 26 à 20 h 30 : les Estivants ; le 25 à 14 h 30 et le 27 à 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15) (lun., mar.) Grand Théâtre : les 23, 24 à 18 h 30 et le 25 à 16 h : Hamlet.

BEAUBOURG (277-12-33). (Mar.) Débats : le 22 à 21 h : Calligraphie latine ; le 23 à 21 h : Post-histoire ; le 24 à 15 h : A propos de « Berceuse Impromptu d'Ohio-catastrophe » ; le 26 de 18 h à 23 h : Présences polonaises ; à 18 h 30 : Fixer l'éphémère : Artmoe 83/Art 82. - Cinéma-vidéo : les 22, 23, 24, 25, 26 : Nouveaux films Bpi - à 13 h, Terceiro Milénio ; 16 h, Essai reportage ; 19 h, Juan Felix Sanchez ; les 22, 23, 24, 25 à 15 h et 18 h : Présences polonaises. - Concerts : les 22, 23, 24, 25, 26 à 18 h 30 et le 26 à 20 h 30 : Musiques de Pologne.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : XXIe Festival international de la danse de Paris. New-York City Ballet : le 25 à 14 h 30 (programme A) ; le 24 à 14 h 30, et les 22, 25 à 20 h 30 (programme B) ; les 23, 24 à 20 h 30 (programme C) ; le 27 à 20 h 30 (programme D). - Concerts : le 26 à 20 h 30 : N. Gedda et N. Gedda-Nova (Glinka, Moussorgski, Rimski-Korsakov).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 22, 23, 24 à 20 h 30, et le 24 à 14 h 30 : The Civil Wars.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (lun.) : les 22, 23, 24, 27 à 21 h et le 25 à 16 h : l'Archipel sans nom ; les 25 et 26 à 20 h 30 : Serge Kerval chante Seghers.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), mar. 20 h 30 : les Bonnes; Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 17 h : la Mère ; 21 h, dim. 15 h : le Gardien de tombeau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D.), 21 h : les Trois Jeanne.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Fête.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., dim. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

CONSTANCE (258-97-62), jeu., mar., 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les mystères de la Table ronde.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 heures : Mourir à Colone (dern. le 26).

ÉPICERIE (272-23-41) (D.), 20 h 30 : le Monte-plats.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESPACE-GAITE (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Bonn'Femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30, jeu. et ven. 15 h : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h : Agatha.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15, le 24 à 22 h, dim. 16 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h, le 24 à 20 h 15, dim. 17 h : la Fausse Libertine.

GALERIE-55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal (dern. le 24) ; 22 h 15 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.). 21 h 15, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Marguerite et les autres.
Petite salle (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : l'Emmourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Extravagant Mr. Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (mer. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h 15 : la Dernière Bande.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : K2 (à partir du 23).

POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 45, dim 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50) (J., D. soir), 21 h, dim 15 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 19 h 30 et 22 h, dim. 15 h 30 : Camil.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Fando et lys ; mer., lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TEMPLIERS (278-91-15) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Toi et tes nuages (dern. le 25).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., dim. 15 h : Théâtre d'ombres de Pékin.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : le Dîner bourgeois.

THÉATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Mois Beckett.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, sam., dim. 15 h : Balle de match - Erreur judiciaire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : Le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h : la Spécialité.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (Mar.), 19 h 45 : Macbeth ; (D., L.), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.) I : 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (L.), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16) (D.), 20 h 30 : J. Canal, (dernière le 24).

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.

PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-30), les 22, 23, 24, à 21 heures : Théâtre à bretelles.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : J'viens pour l'annonce.

RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Du dac au dac ; 22 h : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Ah... love you, (dernière le 24) ; 22 h : M. Sergent, (dernière le 24).

LA TANIÈRE (337-74-39) les 22, 23, 24, à 21 h : A. Feral ; 22 h 30 : M. Alencar.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : l'Orchestre, (dernière le 24).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, Dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os (à partir du 24).

En région parisienne

ASNIÈRES, C.C.A. (790-63-12) les 22, 23, 24, 26 à 20 h 45, le 25 à 15 h 30 : Ballet Mexico de Vera-Cruz.

BAGNEUX, Th. V. Hugo (656-52-38) le 22 à 21 h : (Ravel, Debussy, Boulez) Royal Jazz (253-45-08) les 23, 24 à 22 h : T. May, P. Villanueva, R. Garcia Fons.

BEZONS, C.A.C. P. Éluard (982-20-88) le 24 à 21 h : Jazz hongrois.

BRETIGNY, sous chapiteau, le 24 à 21 h : Odeurs.

LA DEFENSE (979-00-15), Ven. et Sam., 21 h 30 : Musical Memories.

EPINAY-SUR-SEINE, M.J.C. de Presles (236-60-19) (Mer., D.), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) voir Festival d'automne

MONTFORT-L'AMAURY, le 24 à 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard

MONTREUIL, Studio Berthelot (857-38-01) le 27 à 21 h : Chorale de jeunes filles de Prague.

MORMANT, salle J. Contrat (425-03-19) le 23 à 20 h 45 : Danses et chants de Roumanie.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h, Jeu. 19 h 30, Dim. 17 h : les Paravents.

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16) le 24 à 20 h 30 : Quatuor Via Nova (Schubert, Franck).

SAINT-CLOUD, VIIIe FESTIVAL D'AUTOMNE, Chapiteau des Tréteaux de France, le 23 à 20 h 45 : Volpone ; le 24 à 20 h 45 : Ballet des solistes de l'Opéra de Paris ; le 25 à 17 h : Ensemble de cuivres de l'Orchestre national de France ; le 26 à 20 h 45 : Prenez garde à la poésie.

SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59) voir Festival d'automne.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64) le 23 à 19 h 30 : spectacle surprise ; Orangerie (660-07-79) XVe Festival, le 23 à 21 h : A. Berquez Jazz Quartet ; le 24 à 17 h 30 : Orchestre de chambre H. Braun, W. Karveno (Bach, Mendelssohn, Pergolèse...) ; le 25 à 17 h 30 : Quatuor Loewenguth, M.-Th. Chailley (Brahms, Mozart).

SENLIS, Fondation F. Liszt (4) 453-39-99), le 25 à 21 h : Th. Dussaut (Rameau, Debussy).

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18) le 24 à 21 h, le 25 à 17 h : Rameau l'Enchanteur ; Opéra Royal (950-71-18) le 27 à 21 h : English Bach Festival Orchestra dir. : J.-Cl. Malgoire (Rameau).

LE VÉSINET, CAL (976-32-75) les 23, 24 à 21 h : Naïves hirondelles.

VILLABE, Église St-Marcel le 25 à 17 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Haydn, Mendelssohn, Britten).

VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02) les 23, 24 à 21 h : G. Marini.

VILLENEUVE-LE-COMTE, Église (425-03-19) le 24 à 20 h 45 : A. d'Arco (Chopin, Liszt).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Gardien de tombeau.

GENNEVILLIERS, Théâtre, (793-26-30), le 27 à 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), le 27 à 20 h 30 : Cervantes intermèdes.

MUSIQUE

Les concerts

JEUDI 22

LUCERNAIRE, 19 h 45 : G. et B. Picavet (Poulenc, Brahms, Lutoslawski).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble baroque français (Mozart, Vivaldi, Telemann...).

JARDIN DU LUXEMBOURG, 16 h : Musique des gardiens de la paix.

VENDREDI 23

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 22.

SAMEDI 24

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 22.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : P. Dill, J. Kravier, P.-J. Zantmann (Cardoso, Piazzola, Gramagni...).

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 20 h 45 : P.-A. Volondat (Scriabine, Bach, Mozart...).

DIMANCHE 25

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h : P. Xuereb, P. Binkley (Haydn, de Falla, Schubert...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : Orchestre d'harmonie de la musique de l'air, dir. A. Fasce.

NOTRE-DAME, 17 h 45 : M. Guyard (Bruna, Arauxo, Grigny...).

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 15 h 30 : V. Moureaux (Liszt, Chopin, Bartok) ; J. Schmidt (Bach, Mozart, Chopin).

LUNDI 26

LUCERNAIRE, 21 : L. Petrova-Boinay (Dana, Perelman).

ATHÉNÉE, 21 h : L. Gencer, N. Magaloff (Chopin).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Szegedi (Beethoven, Schumann).

MARDI 27

LUCERNAIRE, 21 h : L. Petrova-Boinay (Dana, Perelman).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (271-44-10), 20 h 30 : J. Barrense Dias, (dernière le 25).

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D., L.), 21 h : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) (D., L.), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Orchestre Aragon (dernière le 23).

DÉPOT VENTE (624-33-33), 21 heures : le 22 ; De Preissac/D. Doriz ; le 23 : Rockin Rebels ; le 24 : Noblesse oblige.

ESPACE BALARD les 24 et 25, à 20 heures : Stray Cats.

FORUM (297-53-47), le 26 à 21 heures : Polyphonic Size ; le 27 à 21 heures : Sugar Blue.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), (V.), 22 heures : Y. Chelala ; 24 heures : The Rail ; (S.), 22 heures : Y. Chelala ; 24 heures : M. E. Stevens ; (D.), 23 heures : W. Gregg Hunter ; (L.), Gay Marshall ; (M.), 23 heures 30 : Lavelle.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 22 et 23 : Humair, Texier, Jeanneau ; les 24 et 25 : Ph. Catherine, N. Henning, O. Pedersen.

PALACE (246-10-87), le 23 à 19 h 30 : Bryan Adams.

PANAME (297-52-67), 21 h 30, S. Lacy (dernière le 25) ; les 26 et 27 : J. Hamshon, M. Waldron.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 heures, les 22, 23 et 24 : Son Caribe.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Orpheon Celesta ; sam. : Swing at six ; lun. : Jazz bubles band ; mar. : Cl. Bolling trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais, (dernière le 25) ; à partir du 26 : D. Goyone, J.-J. Ruhlmann, M. Bertaux, T. Rabeson.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) (D., L.), 22 h : P. Caratini, (dernière le 24) ; à partir du 27 : D. Humair.

SAVOY (277-86-88), les 22, 23 et 24, à 21 heures : E. Le Lann, O. Hutman, L. Alvim, A. Ceccarelli.

SLOW CLUB (233-84-30), (D., L.), 21 h 30 : Whopee Makers, B. Lecroart, (dernière le 24) ; le 27 : Royal Tencopators.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : J. Gourley, P. Michelot, (dernière le 25) ; à partir du 26 : K. Clark, M. Wander, P. Michelot.

VINCENNES, La Cipale (368-01-27), le 21 à 20 heures : Police.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D.) 20 h 30 : I. et A. Parra (dernière le 24) ; (à partir du 27) 20 h 45 : Akendengue.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-30-41) les 22, 23 à 20 h 30 : Condello mime troupe.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h, dim. 15 h, et 18 h : Frénésie des mers du Sud.

FORUM (297-53-47), 21 h : E. Demarczyk (dernière le 24).

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : G. Bedos (à partir du 27).

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49) les 22, 23, 26 à 20 h 30 ; les 24, 27 à 20 h et 22 h 30, le 25 à 15 h et à 20 h 30 : A. Souchon.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim. 15 h 30 : Sylvie Vartan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Touré Kunda (dernière le 25).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) (L.) 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : P. Aufrey ; 22 h : D. Dupuy (dernières le 24) ; (à partir du 27) 19 h : D. Boivin ; 22 h : Cie C. Atlani.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h 15 : Derrière la maison, les ombres

TH. 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h, Dim. 16 h : Le Huitième Jour.

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. Soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : José Limon dance company (à partir du 22).

UNESCO (577-16-10), le 23, à 20 h 30 : Danses du Sichuan.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Hommage à *F. Capra, scénariste et gagman* : 15 h, Smile please ; The Luck of the foolish ; All night long ; Bood in the woods ; Remember when, de M. Sennett ; 19 h, Ananas, de A. Gitaï ; Hommage à S. Alvarez : 21 h, Hasta la victoria siempre ; El Primer delegado ; la Guerra olvidada ; Cerro pelado ; El Tigre salto y mato, pero morira... morira.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, films rares : 15 h, Agence matrimoniale, de J.-P. Le Chanois ; Hommage à F. Capra : 19 h, Un trou dans la tête ; 21 h 15, Milliardaire pour un jour.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, films rares : 15 h, l'Idiot, de G. Lampin ; 21 h, les Dimanches de Ville-d'Avray, de S. Bourguignon : Hommage à F. Capra : 17 h, The Power of the press : 19 h, Flight.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, films rares : 15 h. l'Equipage, de M. Tourneur ; 21 h, Quoi, de R. Polanski ; Hommage à F. Capra : 17 h, Loin du ghetto ; 19 h, Rain or shine.

LUNDI 26 SEPTEMBRE
Relâche

MARDI 27 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, *films rares : 15 h, L'espionne* sera à Nouméa, de G. Péclet ; Hommage à F. Capra : *19 h, Dirigible ; 21 h, Mira*cle woman.

BEAUBOURG (278-35-57)

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Black Whip, de Ch. Marquis Warren ; 17 h, Les femmes des autres, de *D. Diamani* ; Rétrospective ZDF, cinéma-télévision : 19 h, Les années de faim, de *J. Bruckner*.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, *films rares* : 15 h, les Proscrits, de V. Sjostrom ; Hommage à Santiago *Alvarez : 17 h, Nova Sinfonia : Como,* por que y para que se asesina a un general ; Tengo fe en ti ; Rétrospective ZDF, Cinéma-Télévision : 19 h, Daguerreotypes, de A. Varda.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, *films rares : 15 h, la Bataille* des sexes, de D.-W. Griffith ; Hommage à Santiago Alvarez : *17 h, Y la noche se* hizo arcoiris ; Morir por la patria es vivir ; Mi hermano fidel : El Sueno del pongo : Rétrospective ZDF, Cinéma-Télévision : 19 h, Good boy, de I. Wohl : 21 h, l'Année des gorilles, de N. Burch.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, films rares : 15 h, la Ligne générale, de S.-M. Eisenstein ; Hommage à Santiago Alvarez : 17 h, Piedra sobre piedra : El Desafio : Rétrospective ZDF, Cinéma-Télévision : 19 h, les Chasseurs, de T. Angelopoulos.

LUNDI 26 SEPTEMBRE

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, films rares : 15 h, le Pied qui étreint, de J. Feyder (quatre épisodes) ; Hommage à Santiago Alvarez : 17 h, De America soy hijo... y a ella me debo ; Rétrospective ZDF, Cinéma-Télévision : 21 h 30 : La qualité suprême de la femme est son silence, de G. Pinkus.

MARDI 27 SEPTEMBRE
Relâche

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) – V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AVIS DE RECHERCHES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : *Biarritz, 8e (723-69-23).*

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (*H. sp.*), *14e* (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-95-38) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 8e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : *Impérial, 2e* (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny *Ecoles, 5e* (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; *U.G.C.* Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

DIEU ME SAVONNE (*Bost., v.o.*) : George V. (562-41-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) (*) : *Berlitz, 2e* (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Miramar, 14e* (320-89-52).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e *(562-41-46)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) Version intégrale : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : *Biarritz,* 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32)* ; *U.G.C. Montparnasse, 6e* (544-14-27).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, *16e* (651-99-75) ; *Secrétan, 19e* (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Gaumont Convention, 15e* (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount Galaxie, 13e* (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Paramount Orléans, 14e* (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) : Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount *Montmartre, 18e (606-34-25)* ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Studio de la Harpe, 5e* (634-25-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08)) ; *Studio Cujas, 5e (354-89-22)*.

GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12)) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA GRANDE VILLE (Ind., v.o.) : 14-*Juillet Parnasse, 6e (326-58-00)*.

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Grand Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – *V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)* ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (*Aust., v.o.*) : *Espace Gaîté, 14e* (325-95-94).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA JEUNE FILLE AU CARTON (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (233-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 15e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

OKRAINA (Sov. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

OUTSIDERS (*A., v.o.*) : *Forum, 1er* (297-53-74) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *14-Juillet Bastille,* 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SUPERMAN III (A., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), 1re, 2e, 3e partie.

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Gaumont Convention, 15e* (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE film français de Georges Lautner : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; *Lumière, 9e (246-49-07)* ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01).

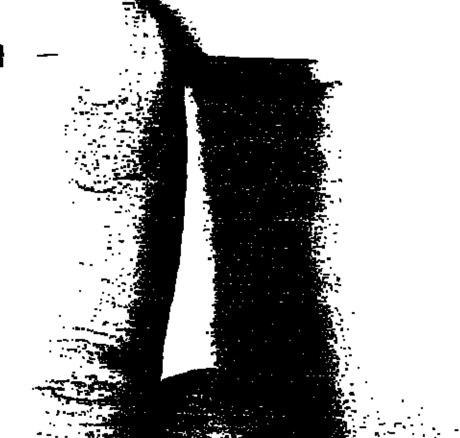
CHRONOPOLIS, film français de Piotr Kamler : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE DESTIN DE JULIETTE, film français d'Aline Issermann : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID, film français de Charles Némes ; *Forum Orient-Express, 1er* (233-63-65) ; *Rex, 2e* (236-83-93) ; *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; U.G.C. Odéon, 6e (544-14-27) ; Normandie, *8e* (359-41-18) ; *U.G.C.* Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RUE CASES NÈGRES, *film français* de la Martinique d'Euzhan Palcy : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).





CINEMA

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

ZELIG (A.) (sous-titrés seulement) : Forum, 1er (233-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), jeu : Fiancées en folie ; ven. : le Dernier Round ; sam. : la Croisière du *Navigator* ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : Steamboat Bill Junior ; mar. : le Mécano de la « General ».

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), tous les jours, 18 h 10 : Lola, *une femme allemande* ; 14 h : le Mariage de Maria Braun ; 16 h 05 : Lili Marleen.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 14 h : la Nuit des forains ; 15 h 30 et jeu., ven., 12 h : les Fraises sauvages ; 17 h 10 : De la vie des marionnettes.

PREMIERS FILMS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 19 h : Ossessione (v.o.) ; 20 h 45 : Reds (v.o.).

ANTOINE VITEZ ET LE THÉATRE FILMÉ PAR MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 12 h (sauf ven.).

HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), jeu. : les Oiseaux ; ven., sam. : l'Etau ; dim., lun., mar. : Psychose (**).

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), jeu. : Cover Girl ; ven. : Phase IV ; sam. : le Canardeur ; dim. : Salomon et la reine de Saba ; lun. : Macadam à deux voies mar. : les Proies.

LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) : République Cinéma, 11e (805-51-33), jeu. : Violence et passion ; ven., sam. : Huit et demi ; dim., lun. : Casanova ; mar. : l'Avventura.

NUIT JEAN MARAIS : Escurial, 13e (707-28-04), sam., 0 h 30 : la Belle et la Bête ; Orphée ; l'Eternel Retour.

FRANÇOIS TRUFFAUT : Escurial, 13e (707-28-04), tous les jours, 14 h 30 : l'Enfant sauvage ; 16 h 30 : la Chambre verte ; 18 h 30 : La mariée était en noir ; 20 h 30 : l'Histoire d'Adèle H. ; sam., dim., 12 h 30 : la Nuit américaine.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-35-38), jeu. : Police puissance 7 ; ven. : le Solitaire ; sam. : la Fugue ; dim. : Yakuza ; lun. : Les flics ne dorment pas la nuit ; mar. : les Complices de la dernière chance.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; jeu. : Psychose II (*) ; ven. : Enigma ; sam. : Un flic aux trousses (v.o.) ; dim., mar. : Equateur (*).

WOODY ALLEN (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), dim. : Bananas ; jeu. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**) ; ven. : Woody et les robots ; sam., mar. : Tombe les filles et tais-toi ; lun. : Guerre et amour.

MARK ROBSON (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), sam., mar. : la 7e Victime ; jeu., dim. : l'Ile des morts ; ven., lun. : Beldam.

MIZOGUCHI (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), jeu. : le Héros sacrilège ; ven. : la Vie d'O Haru femme galante ; sam. : Rue de la honte ; dim. : l'Intendant Sansho ; lun. : l'Impératrice Wang Kwei Fei ; mar. : les Contes des chrysanthèmes.

CYCLE MAXIME GORKI (v.o., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; jeu. 16 h, sam. 16 h, dim. 14 h, mar. 14 h : l'Enfance de Gorki (v.o.) ; ven. 16 h, sam. 18 h, lun. 18 h, mar. 16 h : En gagnant mon pain (v.o.) ; jeu. 14 h, ven. 22 h, sam. 20 h, lun. 22 h, mar. 18 h : Mes universités (v.o.) ; jeu. 20 h, ven. 18 h, sam. 22 h, lun. 14 h, mar. 20 h, dim. 20 h : les Bas-Fonds (v.o.) ; ven. 20 h 30, dim. 22 h 30, lun. 16 h 30 : la Mère (Poudovkine) (v.o.) ; jeu. 22 h 30, sam. 14 h, dim. 18 h, mar. 22 h 30 : la Mère (Donskoï) (v.f.) ; jeu. 18 h, ven. 14 h, dim. 16 h, lun. 20 h : Les tziganes montent au ciel (v.o.).

FESTIVAL R. BRESSON : Studio 43, 9e (770-63-40), ven. 22 h, sam. 24 h, dim. 20 h : Mouchette ; jeu. 22 h, sam. 20 h, dim. 14 h, lun. 18 h : l'Argent ; ven. 18 h, sam. 14 h : Quatre nuits d'un rêveur ; jeu. 18 h, sam. 22 h, dim. 16 h, lun. 20 h : Un condamné à mort s'est échappé ; jeu. 20 h, dim. 22 h : Une femme douce ; ven. 20 h, sam. 18 h, dim. 18 h, lun. 22 h : Au hasard Baltazar.

QUINZAINE DU CINÉMA LATINO-AMÉRICAIN : Th. de l'Alliance, 6e (544-41-42).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BYE BYE BRASIL (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

COUNTRYMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts (H.sp.), 6e (326-48-18).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) (2 salles).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

FANNY (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.f.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (H.sp.) (321-41-01).

GROSSFINGER (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HAIR (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES JOCONDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW YORK, NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ORANGE MÉCANIQUE (A. v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER IBBETSON (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

PLAYTIME (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Templiers, 3e (272-94-56).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES 400 COUPS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 15, 18 h 15, ven., sam. 0 h 15.

ALIEN (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 21 h 50.

BELLISSIMA (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 40.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h : v.f. : Opera Night, 2e (296-62-56), jeu., ven., lun., mar. 19 h 20, 21 h 30, sam., dim., lun. 16 h 10.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., dim. 20 h, sam., lun. 20 h 45.

CARMEN JONES (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), jeu. 19 h, ven., lun. 21 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., sam., mar. 21 h.

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 50.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., ven. 21 h 30, sam., lun. 22 h 15.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 20 h 10, mer. 15 h 45.

ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), dim. 18 h.

L'ETAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 1re partie, dim. 10 h, 2e partie, dim. 12 h.

L'HOMME BLESSÉ (**) (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., sam. 13 h 30.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), jeu., mar. 16 h 30, ven. 18 h, sam. 20 h, lun. 14 h.

LE JAPON DE F. REICHENBACH (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 15 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38), 18 h (sf sam., dim.).

MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 15, jeu., ven., lun., mar. 14 h.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 25.

MAMAN A CENT ANS (esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : jeu., sam. 20 h.

MORT A VENISE (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 45 + t.l.j. 22 h.

NEWSFRONT (Aust., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NICK'S MOVIES (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 12 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 16 h 15.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., ven., sam. 21 h 30, dim., lun., mar. 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PINK FLOYD A POMPEI (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (509-94-14), 18 h.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 15 h 45 ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mar. 20 h 15.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 18 h 15.

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 45.

STELLA (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, sam. 0 h 30.

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 16 h.

COMMUNICATION

LA TÉLÉVISION DU PETIT DÉJEUNER : Antenne 2 veut être la première

TF 1, A 2 et FR 3 rêvent de programmes matinaux. Chaque chaîne a des plans – plus ou moins élaborés, – et si la perspective de regarder un journal télévisé avant 9 heures n'intéresse, d'après le sondage IPSOS–*le Point* publié cette semaine, que 16 % des Français interrogés, la « télévision du petit déjeuner », selon l'expression anglo-saxonne, est *devenue l'une de leurs priorités déclarées, voire déjà l'objet de rivalités.* Antenne 2 en fait son grand projet de la rentrée : son conseil d'adminis*tration devrait être officiellement saisi ce jeudi 22 septembre.*

Que de mystères. Que de secrets ! l'affaire a-t-elle tant d'importance qu'elle exige cette prudence ? Et quelle part de travail, d'études, de bluff ou de marches arrière derrière ce lourd silence ? Depuis quand un projet global de télévision avait-il suscité l'enthousiasme et l'espoir des professionnels comme l'a fait instantanément cette idée de télévision matinale ? Foin de la routine et de la morosité ! Tablons sur le matin, devenons les pionniers de l'aube...

Las ! Dame télévision coûte cher, et pour être intéressés et tout de suite sur les rangs, les trois P.-D.G. *se veulent réalistes.* Prudente, FR 3 reconnaît : « *Le budget 1984 de vaches maigres ne nous permet pas, malgré nos souhaits, de foncer sur ce projet* », et reporte le lancement d'un journal télévisé régional matinal en Ile-de-France, *qu'elle se re*fuse cependant d'abandonner.

TF 1, au contraire, se déclare « *fin prête* » et même « *depuis longtemps* ». « *Nous pourrions démarrer demain* », affirme-t-on du côté de la présidence de la chaîne, sans toutefois donner la moindre précision sur le contenu du programme, ses responsables, son coût et son financement. Des énigmes de poids qui surprennent ou font sourire nombre de collaborateurs de TF 1.

« Très, très cool »

Pour avoir au contraire laissé filtrer, début août, l'objet de ses études, Antenne 2, à nouveau, a *confirmé son image de* battante. Un premier atout. Et c'est vrai, depuis *le mois de juillet, l'état-*major de la chaîne étudie avec soin le projet, consulte enquêtes et analyses d'opinion, observe les expériences étrangères et bâtit des plans. *Des éléments* encore nouveaux et provisoires – aucune décision n'est prise – parmi lesquels, malgré une discrétion de rigueur, on peut retenir déjà quelques idées-force.

L'esprit du projet ? Il découle d'une simple constatation : au moment où le paysage audiovisuel amorce une phase de profond bouleversement qui risque de déstabiliser les chaînes de service public, au moment où le gouvernement prend des *initiatives visant* à mieux rentabiliser les installations techniques de *T.D.F., comment ne pas juger irra*tionnel ce gâchis de fréquences et d'antenne laissées « *libres* » près de douze heures par jour ? Et puis, pensent certains, la meilleure protection ou parade à l'arrivée du satellite et du câble n'est-elle pas au contraire d'occuper l'antenne et de développer le maximun de prestations ? « *Il s'agit,* déclare un responsable d'Antenne 2, *d'une stratégie globale de reconquête de l'antenne par un service public* ».

Le programme? Les propositions sont multiples. Il y a pourtant quelques constantes, que l'on retrouve dans les divers pays ayant tenté l'expérience et que l'on cite pêle-mêle : des journaux, revues de presse, in*formations pratiques* et conseils (santé, sport...), des bulletins de *météorologie développés, un* calendrier-service concernant la vie quotidienne, de *la musique*, des séquences d'humour, des dessins animés. *Des* sondages et études d'opinion ont été réalisés concernant les horaires les plus adéquats (7 heures – 9 heures ; 7 h 30 – 8 h 30...), les attentes du public et ses habitudes de vie (la durée du petit déjeuner, les horaires scolaires...). « *Un principe primordial*, dit M. Michel Thoulouze, directeur adjoint de l'information : *être très, très, très cool* ».

L'organisation ? Elle soulève une multitude de questions : le nombre de journalistes et animateurs (entre vingt et trente), les modalités de la production et l'accord avec la Société française de production (S.F.P.), *la collaboration* avec T.D.F. (planification des effectifs, *évaluation des coûts*), *le cadre juri*dique dans lequel devra se faire la location de l'antenne actuellement disponible (à quand la mise en place de la Régie des espaces, annoncée par M. Fillioud ?).

Le coût ? Trop de paramètres sont encore imprécis. On cite cependant des sommes allant de 20 à 30 millions de francs par année – « *Pas cher,* dit un journaliste, *tout juste le coût d'une dizaine de dramatiques.* »

Avec Thomson, l'impasse

Le financement est le problème *majeur. Le seul en fait capable de* remettre en cause le projet. La *marge de manœuvre* d'Antenne 2 étant bien trop étroite pour envisager *un financement* autonome de l'opération, la chaîne alors a dû imaginer *et innover.* D'où l'idée d'une « *formule complètement originale* », « *une façon nouvelle de concevoir une alliance* » (selon l'expression de la direction) : Antenne 2 a cherché une collaboration durable avec la *société* Thomson. *Un studio* ultra perfectionné serait mis à la disposition d'Antenne 2, *la société na*tionalisée, mentionnée à l'antenne, pouvant espérer renforcer *ainsi son* image d'entreprise dynamique et moderne, participer à *un mouvement* susceptible à terme de relancer la consommation de téléviseurs, notamment le poste portable qu'elle commercialisera prochainement, se donner la possibilité de tester *in vivo* les derniers équipements et envisager de se servir de ce studio comme vitrine pour le marché prometteur de la câblo-distribution.

Restait à se mettre d'accord sur le montage financier de l'opération et convaincre les pouvoirs publics de son intérêt. Mais, ayant fait ses comptes, la société a jugé le coût de *l'opération exorbitant* par rapport aux résultats escomptés, la publicité *directe en sa faveur étant* exclue. C'est l'impasse, confirmée par un re*présentant de la firme.*

A Antenne 2, on garde toutefois espoir. Aucun accord ne doit se conclure précipitamment, dit-on. Thomson peut changer d'avis. Les bases de discussion peuvent évoluer. On peut trouver un autre partenaire... Europe 1 dresse l'oreille et se déclare « ouverte » à toute proposition. Alain Gillot-Pétré menacerait-il Albert Simon ?

ANNICK COJEAN.

● *Le MIP-T.V.* (Marché international des programmes de télévision) aura bien lieu à Cannes. Aux termes d'un accord intervenu mercredi, après deux mois et demi de négociations, les organisateurs du Festival international du film et du MIP-T.V. ont mis fin à la querelle *qui les opposait concernant les dates* de leurs manifestations (*le Monde* des *31 juillet et 16 septembre*). Le MIP-T.V. aura donc lieu du 24 au 29 avril (*soit un jour* de moins que prévu) et le Festival du film, trente-septième du nom, du 11 au 23 mai, commençant ainsi deux jours plus tôt que ne le prévoyait le calendrier initial. – *(Corresp.)*

« L'UNION » DE REIMS OBTIENT L'AVIS FAVORABLE DE LA MUNICIPALITÉ POUR UNE GARANTIE D'EMPRUNT

(De notre correspondant)

Reims. – La ville de Reims vient de donner un avis de principe favorable visant à garantir un emprunt de 6 millions de francs que le quotidien *l'Union* a l'intention de contracter afin de restaurer sa trésorerie. Le maire, M. Jean Falala, député R.P.R., a souligné que cette décision a été prise à titre exceptionnel, précisant que la ville est généralement *opposée à toute intervention en ma*tière de garantie d'emprunt pour des *entreprises privées. Si elle accepte* une entorse à la règle, c'est en raison de l'intérêt que la *municipalité* porte au plan de redressement présenté par le quotidien régional, tendant à défendre six cents emplois, ainsi qu'à assurer sa modernisation et son développement.

Six conseillers de la majorité municipale R.P.R.-U.D.F., sur les cinquante-neuf élus rémois, se sont abstenus. Le P.S., qui a subordonné son acceptation à plusieurs conditions (ayant trait notamment au maintien de l'emploi et au pluralisme de l'information), et le P.C. ont émis un vote favorable. Le journal de Reims sollicitera prochainement une garantie d'emprunt auprès *des villes d'Épernay et de Châlons*-sur-Marne, des conseils généraux de *la Marne, de l'Aisne et des Ar*dennes, des conseils régionaux de Picardie et de Champagne-Ardenne.

L.D.

COMMUNICATION

Jeudi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : le Portrait de Dorian Gray.
De P. Boutron.
Une adaptation du roman d'Oscar Wilde qui navigue tant bien que mal dans les eaux troubles du conte fantastique sans pour autant nous faire rêver, et sans qu'on frémisse une seconde.

22 h 20 Documentaire : Le mal de l'infini.
De C. Couderc et S. Steinbach.
Le suicide : comment le prévenir, y a-t-il des caractères types suicidogènes ? Les facteurs sociaux ou psychologiques, l'aliénation mentale.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : le Corsaire.
Le capitaine Peyrol, vieil écumeur des mers, s'installe chez la belle Arlette dans la petite ville de Hyères. Adaptation relativement fidèle d'un roman de J. Conrad.

21 h 40 L'histoire en question.
D'Alain Decaux.
Le 1er mars 1932, l'enfant du célèbre aviateur Charles Lindbergh est enlevé. Une enquête de l'historien du petit écran : Alain Decaux.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
De J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

20 h 40 Film : les Parents du dimanche.
Film hongrois de J. Rozsa (1980), avec J. Nyako, M. Szakacs, J. Balogh, A. Blizik, E. Pasztor, A. Kasaki (v.o. sous-titrée).
Une adolescente, placée dans une maison de redressement pour jeunes délinquantes, fait de fréquentes fugues pour retrouver sa famille, cherche l'affection et la compréhension. Remarquable étude de mœurs montrant les raisons de la délinquance juvénile et de la marginalité, dans l'Etat socialiste hongrois. Un film triste et lucide.

22 h 15 Témoignages.
Avec J. Rozsa ; T. Tardos, écrivain hongrois ; J. Karinthy, jeune Hongroise.

23 h Journal.

23 h 25 Prélude à la nuit.
« Blue Marine », création chorégraphique de Carolyn Carlson. Musique de Borreani.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Court-métrage.
17 h 15 Théâtre : On purge bébé, de Feydeau.
18 h 25 Variétés : Rocking chair.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

20 h, « Alice dans les jardins du Luxembourg » de Romain Weingarten, réal. G. Peyrou ; avec M. Epin, A. Nozatti, R. Weingarten.
22 h 30, Nuits magnétiques : « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre de l'opéra de Lyon) : *scènes de « Faust » par l'Orchestre national de France et* les chœurs de Radio-France ; dir. J. Nelson, chef des chœurs J. Jouineau, sol. J. Aler, R. Falcon...
23 h 5, Fréquence de nuit : Docteur Faustus.

— *VU* —

Des joujoux en acier massif

On a rencontré mercredi soir, sur les écrans de TF 1, un trafiquant d'armes heureux. En voilà un, au moins, qui ne se fait pas de bile. Il regarde l'avenir d'un œil serein. Pensez donc : il voit poindre à l'horizon un bon petit conflit bien long, bien sale, et bien sanglant, une nouvelle Corée, un nouveau Vietnam, un pays coupé en deux... Oui, vous avez deviné : il s'agit du Liban. Il s'appelle Gunther Leinhauser. Il est connu comme le loup blanc. Pour son audace, son flair et les ennuis que lui a valu un métier qui a ses hauts et ses bas. Ainsi cette cargaison de 95 tonnes d'armes en tous genres destinées par la Libye à l'IRA, avec en prime l'un de ses chefs, Joe Cahill, arraisonnée par la marine irlandaise. On l'a soupçonné d'avoir vendu la mèche et on a menacé de lui faire la peau.

Dans cette branche d'activités, ses confrères le reconnaissaient volontiers, il faut avoir le sens de l'information, de la décision et de l'honnêteté, parfaitement. Si on veut éviter les règlements de comptes, ses comptes, il faut les régler rubis sur l'ongle. Et éviter de donner dans le renseignement.

Ils sont une vingtaine comme ça de par le monde à répondre, en marge du marché officiel, à la formidable demande de mitraillettes, de tanks et de mortiers qui ponctuent, à coup de feu, de canon et de fusil, guerres et guérillas. Ce n'est pas le travail qui manque. D'autant qu'il s'accompagne d'une paperasserie (certificats de destination finale, engagement de non-réexportation, etc.) parfaitement illégale et parfaitement légale dans les pays où transitent ces super-joujoux neufs ou d'occasion, nous expliquait le commissaire Jacques Delarue. Il s'est d'ailleurs plu à tirer son chapeau à un Leinhauser tout content, tout fier : ils ont pris un verre offert par la rédaction.

Même si on aurait aimé en savoir plus, cette émission avait l'avantage de nous donner à voir la parfaite bonne conscience, la totale décontraction de ces braves commerçants toujours prêts à dépanner un gouvernement un peu cachotier sur les bords ou une dictature en perte d'équilibre. Il ne faut pas oublier qu'en 1975 les chars russes livrés au général Pinochet étaient fournis par Belgrade. Ils ont leurs habitudes, leurs lieux de rendez-vous, l'hôtel du Rhône à Genève, le café Berlin à Sofia. Et ils s'y retrouvent pour échanger des tuyaux, repérer les points chauds et se tailler une part des 41 milliards de dollars que rapporte, bon an mal an, un marché qui n'a de clandestin que le nom.

CLAUDE SARRAUTE.

Vendredi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Série : Doris comédie.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
18 h Série : Ton amour et ma jeunesse.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h 00 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : L'Académie des bas arts.
Emission de P. Bouteiller et J.-C. Averty.
Des variétés variées, arrangées à la sauce Averty. Un brin d'impertinence pris entre deux tranches de rire, quelques longueurs...

21 h 40 Téléfilm : Du soleil au cœur.
D'A. Perry-Bouquet, avec M. Barbulée, G. Gobin et G. Dournel.
Dans Paris déserté, un vieux couple installé au cinquième étage d'un immeuble vide découvre un colis magique...

22 h 40 Bravos.
Emission de J. Artur et Clément Barbisu.
Théâtre : « Mademoiselle Julie », de Strindberg au théâtre Edouard-VII ; « Un homme nommé Jésus », de Robert Hossein, etc. Variétés : Sylvie Vartan. Danse : hommage à George Balanchine.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Embarquement immédiat.
15 h 45 Reprise : L'histoire en question.
Kidnapping : la tragédie de Charles Lindbergh. (Diffusé le 22 septembre.)
17 h Itinéraires.
Les oubliés de l'Altiplano : les femmes de Huancarama, en Bolivie.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Série : L'homme de la nuit.
D'après G. Leroux, réal. J. Bunuel.
L'histoire du prince Naskine à Petrograd, en 1917. Un feuilleton à l'histoire enchevêtrée. Ce n'est ni le meilleur roman de Leroux ni le meilleur film de Juan Bunuel.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le vingtième siècle de Raymond Aron », sont invités François George, philosophe et écrivain, Jacques Julliard, historien et journaliste, et Raymond Aron (« Mémoires. Cinquante ans de réflexion politique »).

22 h 50 Journal.

23 h Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Faust.
Film allemand de F.W. Murnau (1926), avec G. Eckman, E. Jannings, C. Horn, F. Richard, W. Dieterle, Y. Guilbert. (N. muet, avec accompagnement musical. Redif.)
Au Moyen Age, le vieux docteur Faust, pour enrayer une épidémie de peste, signe un pacte avec Mephisto, envoyé du diable. Celui-ci lui rend la jeunesse et l'entraîne à travers le monde, pour des aventures amoureuses. La lutte du bien et du mal dans une superbe transposition tragique et plastique de la légende de Faust, d'après diverses sources. La mise en scène, les jeux de lumière et les truquages font un chef d'œuvre de ce dernier film allemand de Murnau, avant son départ pour les États-Unis.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

20 h 35 Vendredi : Journal de campagne.
Magazine d'information d'A. Campana.
Le premier film du cinéaste contestataire israélien Amos Gitai sur l'annexion des territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Un regard sur la violence contre les Palestiniens, sur la banalité du mal et sur l'incapacité de l'occupant à faire face à ses propres actions.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse : les coulisses du grand reportage. Album : l'histoire de la photographie. Portrait : André Berg, etc.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano », de Franck, par A. Ciccolini, piano, et J.-P. Wallez, violon.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Culture en fête... regards.
18 h 6 Court métrage.
18 h 15 Documentaire : Le voyage des nomades.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 45 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Albert Dürer et l'ange de la mélancolie ; à 8 h 32, Max Weber ou le refus des systèmes.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Tchaïkovsky » de V. Volkoff.
11 h 2, Musique : le Japon 83, tradition et modernité (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Maure de Venise », de C. Clément.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Marc-Antoine Jullien).
18 h 30, Feuilleton : « l'Hôtel Saint-Pol ».
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'histoire de l'homme à travers les outils.
20 h, Relecture : Jean Paulhan ; avec D. Aury, P. Oster, G. Sartoris.
21 h 30, Musique : Black and Blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Vivaldi, Chopin, d'Indy, Schubert, Durante, Purcell, Abélard, Saint-Saëns, Chausson.
8 h 30, Le journal de musique.
9 h 10, Le matin des musiciens (en direct de Lyon) : le mythe de Faust.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Schwarz-Schilling, Puccini, Bourel, Magin.
13 h 30, Jeunes solistes : le quatuor Rosamonde.
14 h 4, Equivalences : Bach.
14 h 30, Musiques entre Rhône et Saône (en direct de Lyon) : œuvres de Liszt, Commette, d'Indy, Buxtehude, Dauvergne...
17 h 5, Repères contemporains : Jean-Guy Bailly.
18 h, L'imprévu.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert (en direct de l'opéra de Lyon) : Autour du traité d'orchestration et d'instrumentation de Berlioz, par les chœurs et l'orchestre de Lyon, dir. S. Baudo : œuvres de Gluck, Beethoven, Weber, Meyerbeer et Berlioz.
22 h 30, Fréquence de nuit : Ecouter-voir « Faust » ; 22 h 30, *la musique de film : œuvres d'Eisler*, de Schoenberg, Prokofiev, Scriabine. Vers 23 h 5 (en simultané avec Antenne 2) : *« Faust », musique originale conçue* pour le film de Murnau par M. Decoust, M. Levinas, R. Tessier, T. Murail et R. Koering, et interprétée par l'ensemble de l'Itinéraire, dir. M. Decoust.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 22 SEPTEMBRE

— *M. Marcel Debarge*, sénateur de la Seine-Saint-Denis et secrétaire national du P.S., est l'invité du journal de R.T.L. à 18 heures.

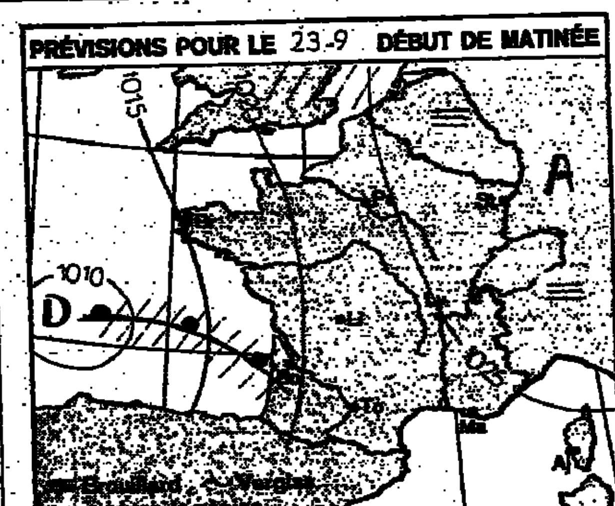
VENDREDI 23 SEPTEMBRE

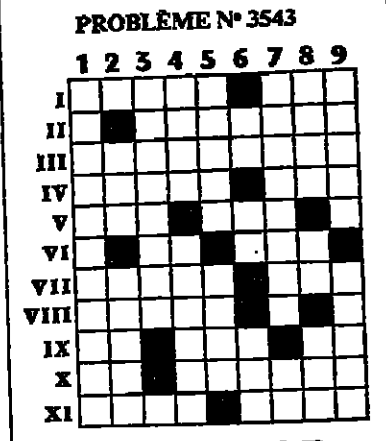
— *M. Charles Pasqua*, sénateur des Hauts-de-Seine et président du groupe R.P.R. au Sénat, est reçu au journal de R.T.L. à 18 heures.

— *M. Charles Fiterman*, ministre des transports, est l'invité du journal de TF 1 à 13 heures.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 septembre à 0 heure et le vendredi 23 septembre à minuit.

Des conditions anticycloniques vont régner sur la France. Le centre des hautes pressions se décalant vers l'Allemagne, la façade ouest de la France sera balayée par de l'air chaud et instable donnant en soirée quelques ondées orageuses. Les dépressions circulent vers la mer du Nord et seule la bordure sud des perturbations pourrait frôler l'extrême nord du pays.

Vendredi, la matinée sera brumeuse sur la plus grande partie du pays. Les brouillards seront plus denses sur le nord-est et le centre-est. Il fera de 9 à 12 degrés dans la moitié nord au lever du jour et de 13 à 16 degrés dans la moitié sud.

Il fera beau en cours de journée sur l'ensemble de la France. Ciel peu nuageux, soleil et températures variant de 20 à 28 degrés des côtes de la Manche au bord de la Méditerranée. Il fera même plus de 30 degrés près des Pyrénées.

En soirée, ce beau temps pourrait être un peu bousculé près de l'Atlantique, des orages remontant d'Espagne déborderont momentanément des côtes landaises aux Charentes.

Le vent soufflera modérément du secteur sud.

PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 22 septembre 1983 à 8 heures, de 1 023,8 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre ; le second le minimum de la nuit du 21 septembre au 22 septembre) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 27 et 17 ; Bordeaux, 26 et 12 ; Bourges, 25 et 13 ; Brest, 16 et 7 ; Caen, 22 et 10 ; Cherbourg, 18 et 7 ; Clermont-Ferrand, 29 et 14 ; Dijon, 23 et 14 ; Grenoble, 26 et 17 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 27 et 16 ; Marseille-Marignane, 26 et 17 ; Nancy, 19 et 14 ; Nantes, 21 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 16 ; Paris-Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 29 et 15 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 17 et 7 ; Tours, 21 et 8 ; Toulouse, 30 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 18 et 14 ; Bonn, 15 et 14 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, 30 et 20 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 16 et 11 ; Dakar, 32 et 27 ; Djerba, 28 et 19 ; Genève, 25 et 17 ; Jérusalem, 25 et 16 ; Lisbonne, 31 et 16 ; Londres, 15 et 6 ; Luxembourg, 14 et 11 ; Madrid, 32 et 14 ; Moscou, 22 et 9 ; Nairobi, 28 et 11 ; New-York, 27 et 13 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 28 et 14 ; Stockholm, 14 et 9 ; Tozeur, 33 et 21 ; Tunis, 29 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

« Les chefs-d'œuvre du musée », 10 h 30 et 15 heures, musée du Louvre.

« Histoire des collections », 14 heures, musée Guimet.

« Le Jeu de paume », 15 heures, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Rétrospective », 11 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, boulevard de Ménilmontant (Arcus).

« Le Marais », 10 h 30, place des Vosges (M. Bouchard).

« Les objets d'art », 14 h 30, musée du Louvre (Mme Caneri).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Maison des carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Mme Ferrand).

« L'Île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, métro Chambre-des-Députés (Mme Hauller).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, portail de l'église (Paris et son histoire).

« Rue Saint-Jacques », 14 h 30, Panthéon (Paris pittoresque et insolite).

« Auteuil », 15 heures, métro Église-d'Auteuil (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h 30, 2, quai des Célestins, Mme Romann.

« Le Palais de justice », 15 heures, 2, rue de Harlay (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 22 septembre :

DES DÉCRETS

● Relatif au recrutement exceptionnel en 1983 et 1984 d'inspecteurs du Trésor ;

● Relatif à la fixation des cotisations aux régimes de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles pour 1983 dans les départements d'outre-mer.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux modalités générales d'application de la loi du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs.

FORMATION

COURS DE NÉERLANDAIS. – L'ambassade de Belgique organise, à la Maison des étudiants belges de la Cité internationale universitaire de Paris, des cours de néerlandais gratuits pour enfants et adultes, débutants ou non. Les étudiants adultes ayant suivi une centaine d'heures de cours peuvent introduire, pour le 1er avril 1984, une demande d'inscription aux cours post-universitaires d'été de l'université d'Etat à Gand, auprès de la section culturelle de l'ambassade.

★ **Maison des étudiants belges, Fondation Biermans-Lapôtre, Cité internationale universitaire de Paris, 9 A, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 589-56-55.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3543

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II		■							
III									
IV						■			
V				■				■	
VI		■			■				■
VII						■			
VIII						■		■	
IX			■				■		
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Un milord n'emprunte pas cette forme de communication. Condensé de physique. – II. Suit plus volontiers le cheval que le bœuf. – III. On loue souvent avant de s'y rendre et plus rarement après. – IV. Pourvue d'accessoires utiles ou avantageux. Marque un embarras. – V. Point d'éclairage. Une des caractéristiques du site breton. – VI. Florissante sumérienne. D'un auxiliaire. – VII. Prépares les futures nourritures terrestres. Bassin d'épuration. – VIII. L'immaculée conception. – IX. Contigu dans le voisinage comme dans l'éloignement. Celui qu'on voyait en cage autrefois est devenu rossignol. Note. – X. Signe qui laisse augurer un changement de temps. Peut combler la vie d'un homme. – XI. Le bon empêche de prendre le mauvais. Lieux de distraction.

VERTICALEMENT

1. Stoppent le feu ou répandent la lumière. – 2. Bannit tout avancement quand on le marque. Ne fait pas toujours preuve d'urbanité dans ses fonctions urbaines. – 3. Dégoût ou mauvais goût. – 4. Bamboche ou fin pour un bambochard. Embarcations à plusieurs rameurs. – 5. Faire retraite pour certains capucins. Dissimule certains détails. – 6. Assaut de la nouvelle vague. Un prince n'avait d'yeux que pour elle. Possessif. – 7. Telle une personne à qui la peine des autres fait plaisir à voir. Voyelle double. – 8. Même un « bon-chrétien » peut être ainsi taré. Personnel. Plus comestible. – 9. Lâcher de perles. Bonnes, elles passent pour avoir une intelligence médiocre.

Solution du problème n° 3542

Horizontalement

I. Narrateur. – II. Amourette. – III. Satiricon. – IV. In. Non. PS. – V. Zest. IE. – VI. Leu. Lei. – VII. Tigre. – VIII. Mai. Encan. – IX. En sus. Hie. – X. Nets. Zèle. – XI. Tsé. Mises.

Verticalement

1. Nasillement. – 2. Aman. Anes. – 3. Rôt. Zutiste. – 4. Ruine. Us. – 5. Arrosages. – 6. Teint. RN. Zl. – 7. Etc. Léchés. – 8. Utopie. Aile. – 9. Renseignées.

GUY BROUTY.

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire des revues

● **POLITIQUE.**

Maintenant qu'est retombé le bruit qu'on a fait autour du silence des intellectuels de gauche, on peut s'étonner tout haut : c'était signifier que les politiques – à qui on ne peut guère reprocher leur silence, – tous les politiques, ne sont pas des intellectuels. A commencer par le premier d'entre eux qui est pourtant le second des deux seuls vrais écrivains parmi les vingt et un présidents de nos républiques. Mais un écrivain est-il un intellectuel ?

Écoutons, puisqu'il parle, un intellectuel incontestablement de gauche, et qui revient de très loin bien qu'il ne comprenne pas encore comment il a pu y aller. Emmanuel Le Roy Ladurie attribue le pur gaullisme des socialistes à une sincère admiration, mais accrue d'une particulière gratitude pour avoir reçu, à leur tour, eux aussi et enfin, cette assurance si recherchée aujourd'hui contre l'insécurité. Ils doivent cette durée, que la droite avait prise pour l'éternité, à une Constitution « en béton » que Le Roy Ladurie trouve un peu trop bétonnée. Ce qu'il voudrait, c'est qu'on « *institutionnaliste la référence à de Gaulle* [lequel] *savait reprendre contact avec l'opinion publique* » et s'en remettre à elle, en se remettant en jeu et en question par les référendums. Plutôt que de réduire la durée du mandat présidentiel, il propose le recours constitutionnel au référendum « *à mi-course du septennat* (...). *Le chef de l'État demanderait aux électeurs d'approuver ou d'improuver le bilan de son action présidentielle* (...). *Ainsi serait préservé l'acquis de stabilité gouvernementale* [mais] *évitée l'excessive rigidité du système. Mais n'est-ce pas à mi-course que se trouve le virage le plus dangereux ?*

Le Roy Ladurie parle dans le Ciel, qui est naturellement de partout. (« *La Lettre du Ciel*, n° 3-83. 30, rue Saint-Dominique, Paris-7e.)

« Ailleurs », par définition, n'est pas à gauche, mais à droite moins encore. Le « plafond » de Lamartine, plutôt que le Ciel ? La couverture de la dernière *Lettre de Michel Jobert* ne représente pas moins le Paradis : celui de Dante. *La Divine Comédie* est-elle toujours si éloignée de *la Comédie humaine ?* Michel Jobert évoque justement l'appel du « porte-parole du gouvernement » aux intellectuels de gauche. Il a donc entendu parler cet intellectuel-là et juge que ses paroles « *ne peuvent être tenues pour négligeables* ». Il estime aussi qu'elles « *paraissent aller à l'encontre de la conception normale* [de] *la démocratie pluraliste et élective à laquelle les Français ont prouvé leur attachement* » et, par là, « *contredit les propos élevés et nécessaires du chef de l'État* » qui venait justement « d'*exalter* » cette démocratie. (Septembre. 15 F. Abonnement 150 F. 108, quai Blériot, Paris-16e.)

Dans *le Débat* (septembre, Gallimard) M. Raymond Barre juge le présent, projette l'avenir, trace le destin, compris le sien. Ce destin singulier d'avoir été appelé à la seconde marche du pouvoir « dans des circonstances tout à fait particulières » et qui pourraient devenir exceptionnelles, à une exception près. Lui aussi s'était tenu à l'écart du professionnalisme politique, mais non de la réflexion politique, dans la fidélité à la plus belle des carrières avec celle des armes.

A la fin de cet entretien qui est un vaste tableau d'histoire présente, et bientôt future, où l'on reconstruira sur les ruines du « socialisme à la française » pour rétablir la France, on lui demande si nous serons alors revenus en 1976. Il répond, et c'est le dernier mot : « *Non : en 58.* » En ayant été dispensé, on l'espère, de passer par l'an 40.

● **HISTOIRE**

Dans *les Dossiers de l'Histoire*, celui de la Corse est étudié de près par J.-P. Lozano, professeur à la Sorbonne, dans tous ses aspects, objectivement, et pas en moins de cinquante pages. D'autre part, « l'affaire » de la nouvelle Alésia. M. Commeaux répond, toujours péremptoirement et à côté, à André Wartelle, qui répond à son tour de la façon la plus ironiquement convaincante, avec le renfort des « Observations » de Guy Villette. Rappelons qu'il s'agit de la découverte par l'archéologue A. Berthier du site authentique de la bataille d'Alésia. (Août. Illustré. 16 F. 25, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.)

Dans *la Revue des Deux Mondes*, André Guérin saisit l'occasion de nouvelles hypothèses relatives à une Jeanne d'Arc ayant bourgeoisement survécu, pour évoquer toutes celles qui ont été développées sur ce sujet douteux et proposer la sienne. Convenons qu'on ne souhaite rien de pareil. Jeanne n'est vraiment Jeanne que par sa mort. Sans quoi, elle n'est qu'un général à demi-victorieux dont la seule singularité serait le sexe. Qu'est-ce que quelques années de vie banale en face d'un destin unique dans l'histoire ? (Septembre. 20 F. 15, rue de l'Université, Paris-7e.)

YVES FLORENNE.

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

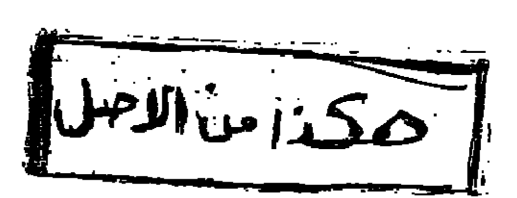
TRANCHE DE SEPTEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 60 DU 21 SEPTEMBRE 1983

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER (F.)
1	4 022 6 601 3 502 16 101	gémeaux / autres signes vierge / autres signes verseau / autres signes poissons / autres signes	10 000 / 1 000 15 000 / 1 500 15 000 / 1 500 150 000 / 15 000
2	3 712 4 352 7 352 9 342 95 632	poissons / autres signes scorpion / autres signes cancer / autres signes bélier / autres signes cancer / autres signes	10 000 / 1 000 15 000 / 1 500 15 000 / 1 500 15 000 / 1 500 150 000 / 15 000
3	33 843 60 223	tous signes tous signes gémeaux / autres signes	200 400 150 200 / 15 200
4	4 5 714 0 744 6 044 9 884 3 894	tous signes cancer / autres signes lion / autres signes sagittaire / autres signes balance / autres signes capricorne / autres signes	100 10 100 / 1 100 10 100 / 1 100 10 100 / 1 100 10 100 / 1 100 15 100 / 1 600
5	6 375 14 255	capricorne / autres signes capricorne / autres signes	10 000 / 1 000 150 000 / 15 000
6	66 466 136 156 276	tous signes tous signes tous signes tous signes tous signes	200 400 400 400 400
6	9 965 0 366 5 436 23 685 34 626 37 206	taureau / autres signes gémeaux / autres signes balance / autres signes bélier / autres signes taureau / autres signes verseau / autres signes	10 000 / 1 000 15 000 / 1 500 15 000 / 1 500 150 000 / 15 000 150 000 / 15 000 150 000 / 15 000
7	37 57 3 217 03 407 24 407	tous signes tous signes poissons / autres signes balance / autres signes sagittaire / autres signes	200 200 15 000 / 1 500 150 000 / 15 000 150 000 / 15 000
8	8 7 928 3 908 30 608 22 938 35 648	tous signes lion / autres signes sagittaire / autres signes lion / autres signes vierge / autres signes verseau / autres signes	100 15 100 / 1 600 15 100 / 1 600 150 100 / 15 100 150 100 / 15 100 4 000 100 / 150 100
9	7 809 2 569 6 329	vierge / autres signes bélier / autres signes scorpion / autres signes	10 000 / 1 000 10 000 / 1 000 10 000 / 1 000
0	500 2 620 8 660 24 190	tous signes verseau / autres signes taureau / autres signes scorpion / autres signes	400 10 000 / 1 000 15 000 / 1 500 150 000 / 15 000

PROCHAINS TIRAGES LE 28 SEPTEMBRE 1983
TRANCHE DES VENDANGES À MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN À PARIS

LOTO TIRAGE N° 38							NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
	8	12	25	27	39	43	11



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27.04
IMMOBILIER	52.00	61.67
AUTOMOBILES	52.00	61.67
AGENDA	52.00	61.67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180.03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES
recherche
JEUNES DIPLOMES D'ECOLES D'INGENIEURS AERONAUTIQUES
pour le département électronique et le secteur d'entretien avions de sa direction du matériel.
Lieu de travail : **ORLY.**
Nombreux avantages sociaux
Adresser CV, photo et prétentions sous référence 980/M au département *Effectifs Recrutement Orientation*
1, avenue du Maréchal Devaux - 91550 – PARAY VIEILLE POSTE

Multinationale O.E.M. recherche
A.T.P. OU INGÉNIEUR SYSTÈME
Pour encadrement labo et relations clientèle
Ecr. C.V., réf. 142, ECOP, 59, r. de l'Ourcq, 75019 PARIS.

Recherchons formateurs anglais ayant expérience adultes. Méthode ALL'S WELL Tél. 274-01-05 Vendredi 23 à partir de 10 h.

Ville de banlieue Sud de Paris (40.000 habitants)
RECHERCHE
1 DIRECTEUR (TRICE) COORDINATEUR (TRICE) ADJOINT (E)
pour Centre de loisirs municipal primaire et maternel, ayant *expérience de ce type et* possédant B.A.F.D., D.E.F.A. Compétences diverses dans l'animation. Niveau attaché animation.
Ecr. s/nº 8.872 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROFESSEUR D'ANGLAIS *pour Ecole privée province* PROCHE PARIS, SERVICE POSSIBLE SUR 3 JOURS *Ecrire nº 69.887 Publicité* ZEMOR, 3, rue St-Fiacre, 75002 PARIS qui transmettra.

McCANN ERICKSON
STÉNO-DACTYLO BILINGUE
Pour Secrétariat Direction Générale
- Sténo française et anglaise indispensable.
- Traductions courantes
- Frappe courrier – rapports
- Téléphone – Télex

Libre de suite. Adresser C.-V., Photo – salaire.
McCANN ERICKSON Réf. A. 8. Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 PARIX CEDEX 15.

L'Observatoire de Meudon recherche
UNE PERSONNE POUR SECRÉTARIAT ET GESTION FINANCIÈRE D'UN LABO. C.N.R.S.
Diplôme : licence ou équivalent. Poste vacant pour huit mois. Mme Thouvey: 534-75-30, p. 429

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES (500 personnes, CA : 250 MF) recherche pour son siège à PARIS-MONTPARNASSE
CHEF DES SERVICES COMPTABLES
Rattaché directement au Directeur Administratif et Financier, il animera une équipe de *12 personnes et sera* responsable de la comptabilité en France et monnaies étrangères.
Titulaire d'un DECS ou équivalent et ayant une expérience minimum de 5 ans, de préférence dans une entreprise *exportatrice à gestion informatisée*. Il saura appliquer le PCR et établira les comptes trimestriels et annuels.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2.823 à MÉDIA PA, 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui *transmettra*.

capitaux propositions commerciales

PRÊTS PERSONNELS 19 %
Frais après acceptation EFITRA (1) 261-91-07.

Lignes de crédit U.S. $ L.T. Taux fixe (tiers-monde 7.75 %), autres pays 9.20 % contre garantie Prime Bank. Ecrire sous le nº T 042.199 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

emplois régionaux

E.R.A. - C.N.R.S. recherche : *BIOCHIMISTE* Doct. 3e cycle pour poste assistant. Formation biol. reprod. souhaitée. Ecr. Professeur P. LEYMARIE, CHU DE CAEN 14040.

INSTITUT RECHERCHE FORMATEUR SOCIOLOGUE Connaissances informatiques. Res. outils-informatiques. Poste à pourvoir rapidement. Adresser candidature et C.V. à *M. le Directeur I.P.F.S.E.S.* 8, rue Joliot-Curie, 51100 Reims

NICE Ecole de français *pour étrangers, recherche*
PROFESSEUR
Parlant anglais, expé. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent Ecrire sous le nº T 042.202 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cherche
PROFESSEUR D'ANGLAIS
pour la région marseillaise *Dipl. et expér. d'aff. essentiels.* Envoyer C.V. + photo. Ecrire sous le nº T042.284M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres

V.R.P. Mult. introduit client. Droguerie, quinc., graineterie demandé par importante firme. très bonne commission. Ecrire S.A.R.L. M.P., *Boîte postale 2.012.* 66011 PERPIGNAN CEDEX.

cours et leçons

STAGES TRIMESTRIELS MUSIQUE, ADULTES : éléments de base pour apprentissage instrumental ou vocal par professeur diplômé du Conservatoire. Tél. 580-25-27.

traduction demande

Traduction tous textes français, all., arabe, angl., travail soigné. Tél. 634-10-72.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE TRANSPORTEUR, 9 CV. 30.000 km, tr. bon état, aménage camping-car, toit ouvrant OVER VAN, glace latérale coulissante, banquette trans*formable, couchage 5 adultes*, coin cuisine, 50.000 F. Tél. 959-14-43 (11 h-12 h 30).

Vends VOLVO 345, boîte automatique juin 1982, 33.000 km, ét. neuf. Px 42.000 F à débattre. Tél. 302-86-74.

Vends B.M.W., 320 I, modèle 84, 9.000 km. Tél. (23) 62-92-32.

divers

DATSUN
32, avenue de la République 75011 PARIS. 355.59.01
gambey AUTOMOBILES

DATSUN
bizot AUTOMOBILES
35, av. M.-BIZOT - PARIS 12e
340.80.47

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR CNAM
(ÉLECTRONIQUE 1971)
5 ans d'expérience en instrumentation. 12 ans d'expérience en conception, exploitation, entretien réseaux et machines. Mesures et essais. Réalisation de prototypes (analogique). CYCLE RÉUSSI D'ÉTUDES SUP. TECH. DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE (1983) cherche poste responsabilité dans société entretien. Technicité poussée ou recherche appliquée ou équivalent.
Écrire sous nº 8.766 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Jeune Femme, 20 ans, cherche emploi à Paris public relation (formation agence), 1 an expérience. *Ecr. s/nº 6.538 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR de VENTES
Spécialiste machines-outils C.N. et C.N.C., 20 ans d'expérience études et ventes, programmation formation *clientèle rech. poste région parisienne ou province.* Ecrire sous le nº T 42.181 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame aiderait personnes âgées, courses, etc., *quartier* 17e ou ch. trav. écrit., dactylo. Ecr. s/nº 6.533 *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dessinateur en construction mécanique, bachelier, BTS bureau *d'études, libéré O.M.*, cherche premier emploi. Ecr. s/nº 6.537 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 25 ans, DUT Pub. + R.P. recherche poste Chef de Publi*cité junior* dans service communication annonceur ou groupe de presse. Ecr. s/nº 6.535 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Etudiante 26 a., exc. présentation et réf. bilingue anglais ch. emploi d'appoint soirée et/ou *week-end (hôtellerie, garde enfant* ou pers. âgées, vendeuse). Ecr. s/nº 6.536 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 18 ans, Bac G3 (techniques commerciales) ch. emploi stable ou temp. Paris ou *banl. sud*, P. Rainaud, 15, av. de *France*, 91300 *Massy*. Tél. 920-90-37 après 14 heures.

Vous cherchez un homme de contact, jeune, enrichi d'une expérience de terrain ? *Je suis* celui-là pour un poste de *confiance*, d'étude et de suivi, sur une clientèle ciblée. Tél. 885-74-48, après 19 h 30.

Homme, 36 ans, célibataire, autodidacte, cherche poste étranger, arabe parlé, expé*rience contact humain, finition* bâtiment. Ecr. s/nº 1.991 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple de métier cherche hôtel 1 ou 2 étoiles en gérance, libre ou appointée, parle anglais, libre le 1er octobre. Tél. 990-90-54.

METREUR, 22 ans, dégagé *O.M., BEP série, BT et BTS* d'étude de prix en bâtiment cherche emploi Paris, région paris., étranger. Libre de suite. Ecrire Gilleron, 62, rue Jean-*Jaurès, 95440 Ecouen.* Tél. 419-06-86.

J. Femme, comptable, 15 ans expérience cherche travaux à domicile (dactylographie, comptabilité, etc.). *Rémunération à débattre.* Tél. : 848-89-65.

Conducteur de travaux métallerie 47 a., 30 ans de métier ch. *emploi Paris ou banlieue N.-E.* Tél. 383-07-74.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES *(presse écrite et parlée)*

INGÉNIEUR D'AFFAIRES technico-commercial, 53 ans, grande expérience bâtiments, habitations, industriels, hospitaliers, agro-alimentaire, réalisation de projet TCE « clé en main », études techniques, devis, prix, suivi de *chantiers, achats matériaux et matériaux export*, anglais courant. Libre rapidement.
RECHERCHE : situation *France/étranger* ou missions ponctuelles (section BCO/JCB 397).

CADRE MARKETING, 29 ans, formation droit, psycho sciences po. + stage ADETEM, anglais courant, 3 ans expérience commerciale secteur industriel (opérationnel : développement C.A. export, clientèle PME et grande entreprise. Fonctionnel : Etudes de marché, définition stratégie marché/produits...).
RECHERCHE : situation dans toutes entreprises produits grande consommation désirant étoffer service marketing, Paris, R.P. (section BCO JCB 398).

ADJOINTE au chef de service personnel, 28 ans, maîtrise sciences éco. option urbanisme et aménagement du territoire, DESS administration d'entreprise (IAE), anglais, 8 mois expérience service personnel dans secteur bancaire (formation, recrutement, animation, information...). Grande disponibilité, sens des contacts et de la négociation.
RECHERCHE : situation avec responsabilités auprès de toute entreprise dynamique désirant *renforcer son département personnel (Paris et* proche banlieue) (section BCO/JCB 400).



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

62, RUE QUINCAMPOIX Studio, tt cft, s/pl. samedi 14 à 17 h. ou : 277-82-23.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
DE 29 APPARTEMENTS Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, *RUE POLIVEAU*
DU 3 au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
A partir de 16.000 F le m² Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN Tous les jours 14 h à 19 h Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

RUE PRINCESSE TRÈS BEL IMMEUBLE STUDIO 25 m² GARBI : 567-22-88.

Gde Chaumière, 354-42-70
STUDIO TRAVAUX

8e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTEMENTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e).

9e arrdt

RUE FONTAINE, 4 PCES cuis, bains, w.-c., 83 m², 3e étage 650.000 F. 763-44-30.

PRÈS AV. TRUDAINE 4 P., cft, clair, calme, charme. Immeuble rénov. 577-47-74.

TRUDAINE 5 P. 120 m², 3e ét. Imm. gd stand., plein soleil, chbre serv., cft. T. 285-00-59.

10e arrdt

RUE BEAUREPAIRE 3 p., cuis., bns. 475.000 F SEGONDI. 874-08-45.

11e arrdt

ST-AMBROISE ds imm. pierre de T. Beau 2 P., 50 m², salle-de-bains, tt cft. A SAISIR 330 000 F.
SIMRA 355-08-40.

FAIDHERBE. A saisir, 3 pces, impecc., dble exp., pierre de t. sculpté, 540.000 F. 347-57-07.

12e arrdt

DAUMESNIL
3 P. ENTRÉE, cuis. bains. REFAIT NF. Imm. bourgeois. 345.000 F. 526-54-61.

Me Ledru-Rollin, beau 2 p. de caractère, refait nf, poutres apparentes, entrée, gde cuis. avec *coin repas*, w.-c., bains. 350.000 F. 345-44-88.

COURS DE VINCENNES. Beau 3 p., tt cft, 4e ét., pierre de t. 400.000. Cogéfim. 347-57-07.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS Rez-de-ch., s/av., sé. + 3 ch., tt cft + chambre de service. *Prix 860.000 F.* 327-28-60.

MONTPARNASSE
Résid. s/jard. reste un appart. 2 P., 47 m² + balc., cuis. équipée. 640.000 F. 225-32-25.

Me PLAISANCE NEUF
Livré janvier 84. Vue dégagée plein sud du 3 P. au 6 P. dont *un duplex terrasse à partir* 835.000 F. Tél. 225-32-25.

15e arrdt

TRÈS BEAU 3 PIÈCES
Ds imm. gd stand. avec entrée, liv., 2 chbres, s. de bains, étage *élevé. Vue dégagée.* 890.000 F. PARIMMO. 554-70-72.

10.000 F le m²
DUPLEX, 30 m² dernier étage, 170 m², liv., 3 ch., 500-48-26

16e arrdt

RUE DE LA POMPE
Entre Pompe et Muette, imm. récent, gd standing, 7e étage, asc., clair, beau 95 m², living, 2 chbres, placards, 2 balcons, double exposit., 1.300.000. AGENCES S'ABSTENIR Tél. 535-66-95.

17e arrdt

PEREIRE magnifique 2 Pièces, cuis. équipée ds imm. pierre de taille, 4e ét., asc. 395.000 F. Téléphone : 554-28-66.

Près ÉTOILE, atelier artiste avec gde terr., chbre, cuis., bns, asc. URGENT. 634-13-18.

PLAINE MONCEAU
SOLEIL BEAU 6 P.
Charme, prof. lib., possible. 2.550.000 F. 265-32-09.

VILLA LAUGIER, 2 pièces 30 m², rez-de-ch., refait nf, 280.000 F - 763-44-30.

18e arrdt

MONTMARTRE 2 P., entrée, cuis., w.-c., dche (à rafraîchir). URGENT. 634-13-18.

Marx-Dormoy, 48 bis, r. Pajol, 3 P., *50 m²*, cuis., bns, w.-c., cave, état neuf. 225.000 F. Bon imm., soleil, calme, 1er ét., *s/pl., 13-15 h ou 224-18-42.*

Me LAMARCK. Square Carpeaux, studio tt cft, cuis. équipée, 2 caves + gd jard. arboré privé, imm. pierre de taille, asc., 350.000 F. Sham's, 65, rue Guy-Moquet, 17e, 229-43-12.

LAMARCK Jules-Joffrin ds très bel ancien 3 P., 58 m², nombreux aménagements. Appt de qualité, 4e sans asc. mais *possib. Libre mars 84.* Px 590 000 F. T. 251-78-50.

PORTE DE LA CHAPELLE – STUDIO 25 m², tout conft. PRIX 215 000 F. – 4 P. 80 m², tt cft + box. Px 630 000 F. 387-71-56.

19e arrdt

15, RUE DE ROMAINVILLE NEUF. 2-3 P., stand., prêt conventionné. Px intéressant, *jeudi au samedi 14 h 30 à* 18 h 30, tél. 245-24-55.

20e arrdt

PRÈS NATION, immeuble récent, gd 2 pces, tt cft, asc., gd balcon. A SAISIR : 634-13-18.

20e ATELIER LOFT non conventionnel, 110 m² living + 3 chbres, 900.000 F. Téléphone : 546-28-25.

78-Yvelines

Vends à Bois-d'Arcy (78390), Appt 3 P., 64 m² hab. + balcon, cellier, cave et parking. Ds petite résidence très calme. 1er étage. Expos. sud-ouest. Raval. neuf, à proxim. des écol. et commerç. Transp. : gare S.N.C.F. Montparnasse et R.E.R. Prix 340 000 F, libre à la vente. *Tél.* 045-20-48 ou 963-75-02.

A VENDRE appartement 3/4 pièces, 80 m², plus cave et parking, 550 000 F. S'adr. M. Monchicourt, 34, rue Victor-Hugo, 78420 Carrières-sur-Seine. Tél. : 914-84-88.

Pardoulier vend Parly-2 APPARTEMENT TYPE 2. 2e et dernier étage. *2-3 pièces, loggia vitrée,* porte blindée, cave, parking extérieur. Prix 490 000 F. Parfait état. Tél. 951-34-13.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD, Parc Béarn, 66 m², gd séj., 1 ch. + terr. Px : 745.000 F. 522-05-96.

Face NEUILLY-PUTEAUX Immeuble standing, récent beau 4 pièces, 94 m² + 18 m² loggias + parking calme -soleil 890.000 F AGENCE FRANCE IMMOBILIER J. LAFON
320-15-11.

BOURG-LA-REINE
200 m, Me R.E.R. neuf, résidence gd standing.
PRÊT CONVENTIONNÉ
pour *ques appts. Exemple :* 3 P., 70 m². 710 000 F. S.P.D.I. 350-14-80.

NEUILLY-S/BOIS. 5e ét. *Raffiné. Récept.*, 2 chbres, 2 bs, 140 m² + 20 m² balcon, park. 2.300.000. 661-45-64.

Province

CHAMONIX
Exceptionnel, face au Mont-Blanc, vue s/chaîne, plein soleil, pistes skis, à prox. ancien hôtel vendu en lots de différentes surfaces à partir de 4.350 F le m², gare, bus *s/place. golf, tennis, piscine à proximité.* AVIS 404, rue Joseph-Vallot, CHAMONIX. 16-50 53-05-80.

NIMES Dans un parc centre ville tr. beaux appartements plein sud. dispon. immédiatement. Possibilité prêt conventionné. SACI (66) 62-14-18.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE *PAR ORDINATEUR.* Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER *27 bis, avenue de Villiers.* 75017 PARIS. 227-44-44.

viagers

15e Convention, 2 p., tt cft, bel imm. pierre. 20.000 + 1.900. Occupé femme 73 ans, Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

MONTPARNASSE très beau 4 pces, tt cft, occupé. 100 m² avec 150.000 F. cpt. SEGONDI 874-08-45.

villégiature

NICE, 179, prom. Angl., Palais Soleil, studio meublé, par ex. 2 pers., 250/jour, pers. suppl. *105, min. 1 semaine* Tél. (93) 44-06-86.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75 rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surfaces et imm. Paiement comptant.

AGENCE DE L'ÉTOILE
Rech. BEAUX APPTS PARIS VILLAS BANLIEUE OUEST pour SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES, A VENDRE OU A LOUER, 380-26-08.

GROUPE BORESSAY
Rech. pour sa CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et DIPLOMATES 180 à 250 m², 1er, 8e, 16e, RIVE GAUCHE, NEUILLY, BOULOGNE, 624-93-33.

ETUDE RIVE GAUCHE 122, bd Raspail, Paris-6e Téléphone : 222-60-63. RECH. URGENT pour clientèle appartements 5e, 6e, 7e.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS, *garanties disponibles.* OFFICE DES LOCATAIRES 296-58-46.

HOTEL PARTICULIER
BD ARAGO. Prix 10.000 F. RIBEROUX 628-08-92.

Près parc B.-Chaumont *4/5 pces réct, park. 4.400 F, chges incluses.* ABC. 208-09-14. *Le spécialiste de l'Est Paris.*

locations non meublées demandes

Région parisienne

POUR CADRES et AGENTS affectés région parisienne, IMPORT. STÉ NATIONALE PÉTROLE rech. direct. à pptaires appts 2 à 8 p. ou *villas. Offre : 504-90-00 p. 12.*

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 10.000 F 283-57-02

locations meublées offres

Paris

Propriétaire loue 2/3 P. Cuis., meublées. Mairie 18e 3 000 F. Tél. 413-50-41.

locations meublées demandes

Région parisienne

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 pces. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

77. CHELLES, pavillon plain-pied parfait état, 2 chbres avec porte-fenêtres donnant sur terr., cuis. équipée, s.-de-b., w.-c., salle de séjour av. porte-fenêtre. Tt carrelé. Chauff. cent. au gaz, dble garage. Terrain 500 m². Poss. agrandissement. Proche toutes commodités et commerces. Tél. 421-15-44.

CHAMPIGNY. Beau pavillon 5 p., dépendances, gar. dble sur 360 m² jard., 589-49-34.

villas

VÉSINET 8' R.E.R. Villa ancienne 130 m², salon, s. à m., 4 chbres, jardin 1.000 m². IMMOB. OUEST, 976-18-18.

91 SAVIGNY 500 m gare. Villa récente, 200 m², ss-sol complet. 100 m². Gar. 2 voit. Jard. 700 m². Prix 895.000 F. HABITAT CONSEIL. 661-25-00.

maisons de campagne

(18) 220 km Paris-Sud Site calme, 200 m² habit., tt cft sur 1.700 m² de terrain + 4.500 m² bordure rivière av. étang, 3 km ts commerces. 208-10-32, après 19 h.

SAVOIE, part. vd. Terrain 3.000 m² av. maison *à restaurer, 10 km Lac Bourget,* sans électricité. 60.000 F. Téléphone : (76) 45-37-48.

fermettes

170 KM SUD PARIS
Belle FERMETTE, 3 p., gdes dépend. s/5.000 m, 230.000. Créd. (16-86) 74-08-12 après 20 heures (38) 31-13-83.

maisons individuelles

BOURG-LA-REINE
Proximité centre ville. Maison de ville rénovée. 160 m² habit. poss. + jard. 100 m². Prix 550 000 F. F.S.P.D.I. 350-14-80.

SAINT-CLOUD PETITE MAISON ANCIENNE beaucoup de charme sur terrain *comprenant 400 m² séjour*, bns, 3 chbres, cuis. (125 m² habit.) + gar. et sous-sol. Chauff. fuel. R.500.000 F. Tél. 771-63-56.

propriétés

YERRES. Résidentiel, séjour, 65 m², 5 chbres, *cft*, 220 m² habitables, 110 m² s/sol, jard. *avec piscine*, 285-00-59.

MONTGERON. Belle maison 10 p., s/2 niveaux, gd cft, construction très soignée 1973, 2.900 m², tennis, 285-00-59.

LOGIS CHARENTAIS XVIe-XVIIIe 9 p., cuis., 3 s. de bns, mais. gard., *chff. cent.*, 5 boxes sell. pat. manège couv., 7 ha riv. 1.400.000 F, (49) 87-00-75.

VÉSINET RER 4' RER 2.400 m², récept. 100 m², terrasse, bur., 6 ch. 976-18-18.

terrains

Vds terrain 14 049 m², 40 km Vichy. Certif. d'Urban., 3,20 F le m², tél. : (70) 32-44-93.

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS *A vendre* BONNE PPTÉ DE CHASSE 120 HA dont 2/3 bois : 2 beaux étangs 3 et 4 ha, bâtiments de ferme, possibilité *réduire superficie.* Ecrire Havas Orléans, Nº 201.433, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

Achète
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE ou même région *Faire offre détaillée.* Ecrire Havas Orléans, nº 201.431, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

châteaux

A 1 HEURE DE PARIS R.N. 7 MONTARGIS
A SAISIR
EN LOCATION (Possibilité bail commercial) Proche gros bourg tous commerces *SPLENDIDE MANOIR* SUR PARC 4 HA Tennis, piscine, box chevaux et dépendances, maison de gardiens (conviendrait à centre hippique, ou auberge). AFFAIRE RARE RECOMMANDÉE LIBRE DE SUITE Tél. 16 (38) 92-72-32. *ET APRÈS 20 HEURES* Tél. 16 (38) 96-22-29.

PETIT CHÂTEAU XVe
ALLIER
parfait état, cft, terrain, 2 ha. px. tot: 785.000 F. Cab. PEZET 03500. Saulzet (70) 45-35-70.

bureaux

Ventes

CACHAN 94
Centre océal Le Parc 295 m² bureaux aménagés + 230 m² annexes. Division poss. Libre fin 1983. 1 845 000 F, hors frais. *Sté propriétaire* 350-14-80.

Locations

BUREAUX MEUBLÉS à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de stés et tous services. Tél. 355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 AG. BUREAUX
excellentes adresses sociales.

locaux industriels

Ventes

LYON (BANLIEUE EST)
TERRAIN INDUSTRIEL 22.000 m², possibilité embranchement fer, viab. en bordure, division possible. Prix 80 F/m² AG. BRANCHE (7) 826-28-20

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE Pressing-laverie, centre Maisons-Alfort (94). Bien placé. 300 000 F (av. mat.). Prix à débattre Tél. 389-73-40.

LES DÉPENSES DU BUDGET 1984

De fortes économies et une redistribution des moyens

L'effort de réduction des dépenses prévu dans la loi de finances de 1984 – celles-ci n'augmenteront que de 6,5 % par rapport à 1983, alors qu'elles avaient progressé de 27,5 % l'année précédente – a conduit le gouvernement à procéder à de sérieuses économies. Les dépenses de fonctionnement constituées *en majeure partie de salaires et de retraites* progressent de 7 %, les dépenses d'intervention de 3 %, les dépenses d'équipement civil de 4,8 %. Les effectifs de la fonction publique ont *été globalement* stabilisés et n'ont donné lieu qu'à des redistributions *d'emplois en faveur des secteurs prioritaires* (voir tableau).

C'est aussi par une redistribution des moyens *que le gouvernement a augmenté l'effort budgétaire* en faveur des dépenses prioritaires : recherche, *modernisation de l'industrie, formation,* lutte contre le chômage, action culturelle. Ces priorités coïncident, bien évidemment, avec celles du IXe Plan (*le Monde du 21 septembre*).

Éducation : accroissement des moyens

La priorité accordée à l'éducation se traduit notamment par le fait que *près de la moitié des créations nettes* d'emplois prévues dans la loi de finances de 1984 sont consacrées à ce département pour un total de 1.066.

Dans le premier degré, la réduction du nombre des élèves n'entraînera pas de suppressions de postes d'instituteurs. Des moyens supplémentaires sont prévus au titre de la rénovation des enseignements supérieurs.

Enfin, le projet de budget pour *1984 maintient l'effort en faveur de* la formation professionnelle : plus 8,5 milliards de francs sont consacrés à ce secteur.

Emploi : 31,5 milliards de francs d'indemnisation du chômage

L'ensemble des mesures de soutien actif à l'emploi passent de 6 100 MF en *1983* à 7 536 MF en 1984 (+ 23,5 %).

La contribution du budget à l'indemnisation du chômage demeure considérable : en 1984, plus de la moitié des crédits consacrés à l'emploi et à la formation professionnelle alimenteront la subvention de l'Etat à l'UNEDIC, qui passera de *29 145 millions de francs* à 31 561 millions de francs.

Par ailleurs, l'aide de secours exceptionnel aux travailleurs sans emploi ayant épuisé leurs droits à indemnisation connaît une progression très importante de la dotation qui passe de 207 millions de francs en 1983 à 1 125 millions de francs en 1984.

Recherche : + 8,3 % en volume

Comme annoncé, le budget civil de recherche progressera de 15,48 % en valeur, soit nettement plus que la progression moyenne du budget de l'Etat.

D'autre part, 910 créations nettes d'emploi et 426 intégrations renforceront les effectifs. La part du budget civil de la recherche consacrée aux entreprises progresse de 20,66 % par rapport à 1983.

Industrie : soutien à la modernisation

Les crédits de politique industrielle destinés à financer des *opérations* importantes (comme le plan machine-outil) s'élèvent à 2,4 milliards de *francs* contre 1,9 milliard l'année précédente (+ 26 %).

Les dotations en capital au *secteur nationalisé s'élèvent* à 14,15 milliards de francs, dont plus de 90 % (12,85 milliards) seront orientés vers le secteur *public* industriel. Les crédits budgétaires destinés aux fonds de garantie progressent de 19,5 %, y compris la dotation en faveur du fonds industriel de modernisation *mis en place en* septembre 1983.

Dans les autres secteurs où sont engagés des actions spécifiques, la *construction* navale bénéficie d'un crédit de 1,3 milliard de francs.

Décentralisation : la part des transferts

En 1984, les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales s'élèveront au total à 128,2 milliards de francs, soit une augmentation de 8,3 % par rapport à 1983.

Dans ce total, les subventions sectorielles *représentent plus* de 27 milliards de francs, et les contributions globales de l'Etat, 72,2 milliards de francs, comprenant la dotation globale de fonctionnement alimentée par un prélèvement sur les recettes nettes de T.V.A. de l'Etat (cette dotation représentant le tiers environ des recettes des communes) et le *fonds de compensation pour* la T.V.A. (remboursement de la taxe payée sur les investissements).

Dans le cadre de la mise en place des compétences nouvelles des collectivités locales, il faut noter le transfert de fiscalité d'Etat au profit des départements.

Culture : en forte progression

Les crédits ouverts à la culture sont parmi ceux qui progressent le plus (+ 15 %), passant de 7 milliards de francs *en* 1983 à 8 milliards en 1984.

Les moyens sont répartis essentiellement entre arts plastiques et musées (1,6 milliard), le patrimoine monumental (1,1 milliard), les spectacles (2,3 milliards), la lecture et les archives (1 milliard).

LE CONCOURS DE L'ETAT AUX ENTREPRISES NATIONALES

(Dotations en capital et subventions d'exploitation en millions de francs.)

	1983 (loi de finances initiale)	1984 (projet de loi de finances)
E.D.F.	–	–
G.D.F.	–	–
C.D.F.	6 500	6 825
S.N.C.F.	18 078	20 708
R.A.T.P.	3 754	3 850
C.G.M.	–	–
AIR FRANCE	–	–
AEROPORT DE PARIS	–	–
S.N.C.M.	–	–
SNIAS-SNECMA	9 842	14 921*
RENAULT	–	–
NOUVEAU SECTEUR NATIONALISE ET CHIMIE D'ETAT	–	–
DIVERS	–	–
Total (hors charges de retraites)	38 174	46 296
CHARGES DE RETRAITES :		
S.N.C.F.	10 894	13 081
C.D.F.	7 767	7 228
Total général	56 834	66 605

* Dont 12 850 millions de dotation en capital aux entreprises publiques du secteur industriel.

EMPLOIS PUBLICS : STABILITÉ

Après avoir beaucoup augmenté au cours des années 1981-1982 et 1983, les effectifs de la fonction publique resteront globalement stables en 1984. Cette stabilité sera maintenue jusqu'en 1988.

	(Emplois 1984)
Affaires sociales, solidarité	– 219
Agriculture	– 567
Anciens combattants	– 403
Services financiers	– 184
Education	+ 1066
Recherche	+ 710
Intérieur et décentralisation	+ 467
Justice	+ 458
Urbanisme et logement	– 1179
Divers	– 156
Total	– 7

La tentation de l'Etat : se décharger sur d'autres...

Le projet de budget pour 1984, que les députés commenceront à examiner le 19 octobre, limite à 6,3 % l'augmentation des dépenses publiques. *Il* faut remonter une quinzaine d'années en arrière pour trouver une progression aussi faible, *qui* correspond en fait – compte tenu de la hausse des prix prévue l'année prochaine – à une totale stagnation des charges de l'Etat en valeur réelle.

Le subit assagissement de la dépense que fait apparaître le projet de budget de 1984, survenant après deux *années de forte – voire* très forte – hausse (+ 27,7 % en 1982 et + 11,9 % en 1983), incite à s'interroger sur la sincérité des comptes qui nous sont présentés. Les dépenses sont-*elles* sous-estimées, le budget de l'Etat artificiellement délesté d'une partie de ses charges pour *faire bonne* figure, c'est-à-dire triste figure, puisque nous sommes en période d'austérité et que le mot d'ordre est aux économies ? Ou bien MM. Mauroy et Delors ont-ils réellement comprimé le train de *vie de* l'Etat, ont-ils sacrifié de nombreuses dépenses pour limiter le déficit budgétaire et *donner* à *l'étranger* des preuves – des gages – de notre volonté d'assainissement ?

Un examen détaillé du *projet* du budget de 1984 montre qu'à côté d'efforts très réels d'économie figurent quelques opérations de délestage des comptes de l'Etat sur des caisses d'organismes ou d'entreprises publics et parapublics. La « débudgétisation » est parfois évidente. Est-elle *toujours* criticable ?

Au budget de l'Etat sont inscrits pour l'année prochaine 937,8 milliards de francs de dépenses budgétaires : 333 milliards de francs de dépenses de fonctionnement (salaires des *fonctionnaires notamment*), 314 milliards de francs de dépenses d'interventions économiques et sociales (aide à l'industrie, à l'agriculture, aux chômeurs...), 78,9 milliards de francs de crédits d'équipements civils, 142,1 milliards de francs de crédits militaires, 70 milliards de francs d'intérêt de la dette publique.

● *Les dépenses de fonctionnement* qui se montent à 333 milliards de francs, représentent à elles seules 35 % du total budgétaire. De leur évolution dépend donc *en* grande partie l'augmentation plus ou moins forte des comptes de l'Etat. Or en 1984 ces *dépenses de fonctionnement* ne progresseront que de 7 %. Comment s'explique un pourcentage de progression aussi faible ?

Au chapitre des salaires de la fonction publique (235 milliards sur les 333 milliards), aucune augmentation n'est programmée au cours de l'année prochaine. Cette « anomalie » sera au cœur des négociations salariales avec la fonction publique qui auront lieu au début de *1984*. Elle s'explique par le fait que l'engagement pris par le gouvernement de *maintenir le pouvoir d'achat des salaires* des fonctionnaires en masse (c'est-à-dire en moyenne sur l'année 1984 par rapport à 1983) *sera respecté* du seul fait des hausses qui interviendront au 1er janvier 1984 au titre de 1983. Ces hausses se traduiront par une augmentation moyenne de 6,2% en 1984, garantissant le maintien du pouvoir d'achat, puisque la hausse des prix prévue est de 6,1 %. C'est *donc* pour *cette* raison – toute mathématique – que le budget de l'année prochaine ne prendra en compte aucune hausse nouvelle. Du maintien de la rigueur *salariale tout au long de l'année dé*pendra en très grande partie le respect de l'objectif d'une croissance de seulement 7% des dépenses de fonctionnement. C'est assez dire que toute *hausse* de *salaire arrachée* dans la fonction publique en cours d'année 1984 alourdirait d'autant les charges de l'État : de 3 milliards de francs environ par point de hausse obtenu.

Les 7 % retenus pour la progression des dépenses de fonctionnement représentent un minimum, les charges de retraite de la fonction publique progressant quant à elles de 10 %. *Seul élément* de frein : les dépenses de fonctionnement courantes (petit matériel, déplacements des *fonctionnaires, courrier...*), qui n'augmentent que de 3 %.

● *Les dépenses d'intervention,* qui se montent à 314 milliards de francs dans le budget de l'année prochaine, augmentent très peu : + 3 %. *Ce résultat a priori* surprenant a quatre explications essentielles.

La première est la prise en charge par les P.T.T. des 3,4 milliards de francs engagés par l'État pour la filière électronique. *La seconde* est le transfert aux collectivités locales – comme prévu par la loi de décentra*lisation du 7 janvier 1983 – de diffé*rentes charges jusqu'à présent assurées par l'État : dépenses sociales et transports scolaires. Les premières seront transférées dès le début de l'année prochaine, les seconde à partir d'octobre 1984. Au total l'État économisera ainsi 11,6 milliards de francs.

Troisième explication : le surcoût du gaz algérien supporté non plus par le budget mais par Gaz de France (1,3 milliard de francs). Quatrième motif enfin : la Caisse des dépôts et consignations prendra à sa charge 7 milliards de francs de bonification d'intérêts au logement, bonification jusqu'à présent versée par l'État.

Du seul point de vue des dépenses d'intervention, l'État économisera ainsi 23,3 milliards de francs.

● *Les dépenses d'équipement civil,* qui se montent à 78,9 milliards *de francs,* progressent de 4,8 % seulement. Ce freinage correspond à une baisse de 1,2 % du volume des *investissements* si les prix augmentent bien de 6,1 % comme prévu l'année prochaine. Ce résultat a *été* atteint grâce notamment à un abattement de 10 % sur les crédits consacrés aux *équipements collectifs* classiques, du genre hôpitaux, routes, etc.

Les *dotations* en *capital aux* entreprises publiques atteindront 12,5 milliards de francs sans la S.N.C.F. et sans les P.T.T. (16 milliards de francs avec les P.T.T. et la S.N.C.F.). *Une comparaison* avec le budget de 1983 est difficile sur ce point. Que faut-il prendre en compte ? Faut-il d'autre part compter au titre de l'année 1983 les 5 mil*liards de francs qui avaient été* alloués à la fin de l'année 1982 à la sidérurgie ? De ce point de vue, l'Etat pourrait faire apparaître une progression encore moins forte des dépenses *d'équipement* s'il ne se cantonnait pas à une présentation strictement comptable et juridique du budget.

● *La charge de la dette publique* atteint 70 milliards de francs dans le budget 1984 en progression de 19,8 % par rapport à cette année. Ce calcul a été fait sur l'hypothèse un *peu optimiste* d'une *baisse de* 1,5 à 2 % des taux d'intérêt l'année prochaine. Déjà l'hypothèse sur laquelle avait été bâtie la charge de la dette publique de cette année (8,7 % seulement de progression par rapport à 1982) va être démentie. Il en coûtera quelques milliards de francs de plus au Trésor, les *taux* d'*intérêt* étant restés autour de 12,5 % contre 11 % escomptés. En 1981 également, l'erreur avait porté sur 10 milliards de francs entre la charge de la dette prévue (37,7 *milliards* de francs) et celle qui fut enregistrée (47,8 milliards de francs).

∴

La faible progression des dépenses *publiques* s'explique incontestablement par des économies faites sur les dépenses de l'État, notamment sur les dépenses d'équipement. On peut discuter ce choix. Mais il *a été fait* et peut se justifier par le bon niveau d'équipement général auquel est parvenu le pays.

Il est vrai aussi que l'Etat s'est déchargé sur les collectivités publiques, administration publique, entreprises publiques, *d'une partie* de ses tâches (1). L'exemple le plus flagrant est celui du gaz algérien. Le *contrat de fournitures énergétiques* signé avec Alger avait été négocié et conclu à un niveau strictement poli*tique, avec des justifications* purement politiques. D'une certaine façon, Gaz de France se l'est vu imposer par le gouvernement. Pourquoi en supporterait-il maintenant les conséquences financières ?

Le financement de la filière électronique pose un problème d'une autre nature, qui appelle une réponse *nuancée : est-il prudent de se dé*charger sur les P.T.T., dont la vocation, c'est vrai, est électronique – du soin de financer un vaste programme d'équipement d'avenir sous le prétexte que cette administration a gagné beaucoup d'argent et qu'elle a disposé de bonnes capacités d'emprunts sur les marchés internationaux. La réponse n'est pas évidente, alors que les P.T.T. vivent maintenant la *fin de* leur période d'aisance. D'une façon générale, l'Etat a probablement trop tendance depuis quelques années à faire financer ses besoins par les entreprises ou les administrations qui font encore des bénéfices ; c'est une solution de facilité qui peut être dangereuse à terme.

Le rôle que va jouer la Caisse des dépôts et consignations dans la bonification *des taux d'intérêt* au logement semble plus acceptable. La Caisse est un correspondant traditionnel du Trésor. On peut donc trouver normal qu'elle assume les *conséquences des choix de la politi*que économique du gouvernement.

L'opposition brodera largement *lors du prochain* débat budgétaire à l'Assemblée nationale sur le thème de la débudgétisation. On pourra lui faire remarquer que ces opérations ne sont pas dissimulées, qu'elles correspondent *assez bien à une philoso*phie à la mode qui veut que l'Etat s'allège de certaines tâches, et qu'enfin elles permettront de faire moins appel à l'impôt qu'il n'aurait *été nécessaire si le budget* avait dû conserver les charges dont il s'est débarrassé.

ALAIN VERHNOLES.

[Plus *inquiétant* : l'Etat va réduire ses crédits au Fonds de soutien aux hydrocarbures, qui avait *participé jusqu'à* présent au stockage souterrain, au forage, etc. Les crédits d'Etat seraient ramenés à 100 millions de francs en 1984.]

(1) L'Etat ne remboursera plus du tout, à partir de l'année prochaine, les exonérations de redevances T.V. accordées à certaines personnes. Cela lui économisera 435 millions de francs. Cette charge sera maintenant complètement prise en compte *par les sociétés de télévision.*

Vignette auto

EN ATTENDANT LES COEFFICIENTS

On ne connaît pas encore avec exactitude les différents tarifs de la *vignette auto* payable en décembre 1984. Mais ceux-ci figureront *dans la loi de finances. Le tarif de* base sera celui des véhicules dont la puissance fiscale est inférieure ou égale à 4 CV (170 F). Un coefficient sera établi pour chacune des *autres catégories à partir de ce tarif de base,* mais ces coefficients n'ont pas encore *été* communiqués.

En vertu de la loi du 7 janvier 1983 relative à la décentralisation, les *produits des taxes sur les véhicules* à moteur sont transférés aux départements. Ceux-ci auront la possibilité de modifier les tarifs dans la limite de plus ou moins 5 %.

● **M. Jean Bornard,** *président* de **la C.F.T.C.**, reçu le 21 septembre par M. François Mitterrand, a réaf*firmé ses positions : « Non à la récession, non à l'étatisation. »* Selon lui, les dernières mesures gouvernementales *« risquaient d'accélérer cette récession et ne pouvaient pas résoudre les problèmes de l'emploi ».*

380 000 LOGEMENTS AIDÉS

Le budget du logement devrait permettre, en 1984, le financement de 70 000 prêts locatifs aidés (PLA) et de 150 000 prêts à l'accession à la propriété (PAP). *Le* désencadrement total des prêts conventionnés (P.C.) portera le nombre de logements financés par cette voie à 160 000. Au total *380 000 logements* avec aide de l'État (aide à la pierre ou aide à la personne) *sont prévus.*

La ventilation des 2 milliards de francs du Fonds spécial de grands *travaux réservés au bâtiment sera* la suivante : 300 millions de francs pour *les primes à l'amélioration des* logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS), soit 27 000 opérations supplémentaires ; 150 millions de primes à l'amélioration de l'habitat (15 000 logements de plus) ; *100 millions pour des programmes* de logements à haute performance énergétique ; 550 millions pour des travaux sur les bâtiments des collectivités locales (hôpitaux, écoles...) ; 200 millions de francs pour les réseaux de chaleur ; *500 millions pour les bâtiments in*dustriels. Soit 1,8 milliards de francs devant être engagés avant la fin de l'année. Les 200 millions de francs restants étant « mis en réserve » *pour le début de janvier 1984.*

M. DELORS DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une nouvelle accentuation de la rigueur à l'automne ?

« La maison est à peine construite que l'on me demande de changer les fenêtres. » Visiblement, M. Jacques Delors ne comprend pas que les critiques de « son » budget *se polarisent sur ce qui,* pour lui, n'est qu'un aspect secondaire : le seuil au-delà duquel les contribuables seront soumis à une surtaxe. *« Moi, je m'intéresse à la géographie d'ensemble du budget »*, a-t-il répliqué le mercredi 21 septembre, à la sortie de la *commission des finances de* l'Assemblée nationale, où il venait de présenter le projet de loi de finances adopté le matin même par le conseil des ministres.

Mais, justement, comme le ministre est plus sensible à *« l'ensemble »* qu'aux détails, il est *« ouvert au dialogue »* avec les parlementaires qui souhaiteraient amender son projet, à condition, ajoute-t-il, qu'il ne s'agisse pas de le *« transfigurer »*. Cela étant, cette question du plancher de la *surtaxe n'est pas* encore – ou n'est plus – à l'ordre du jour.

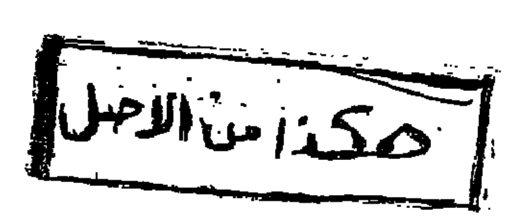
Tous les députés de la *majorité* sont d'accord pour le relever de 20 000 F à 30 000 F, mais reste à trouver ailleurs un peu plus de 1 milliard de francs que le budget perdrait alors. Certes, puisqu'il s'agit d'un impôt nouveau, les parlementaires ne sont pas tenus – *constitutionnellement* – de proposer une recette supplémentaire compensant cette rentrée qu'ils supprimeraient. Politiquement, gouvernement et députés socialistes sont tenus, par l'engagement du président de la République de limi*ter à 3 % du produit national brut* le déficit budgétaire. Ils doivent donc se mettre d'accord pour trou*ver une solution de remplacement.* Cette délicate question sera tranchée par l'ensemble du groupe socialiste lors de ses journées d'études les 28 et 29 septembre... en l'absence de M. Delors, qui sera alors à New-York pour l'assemblée du F.M.I.

Cet aspect du dossier n'a guère mobilisé les commissaires aux finances, qui avaient pu débattre de la philosophie générale du budget lors de leur réunion de la semaine précédente. Ce sont des questions *ponctuelles qui ont été posées* à MM. Delors et Emmanuelli. Ceux-ci ont refusé de préciser combien coûte l'intervention militaire au Tchad et au Liban, mais ont assuré que, pour l'instant, les dépenses engagées restent dans les possibilités prévues par le budget voté. La réforme de la taxe professionnelle ne se fera pas *« par miracle »* mais sera *« progressive »*, compte tenu de l'*« enjeu financier »*. Le gouvernement souhaite que les collectivités locales – comme l'Etat – freinent leurs dépenses pour participer à la lutte contre l'inflation ; le ministre de l'économie lui-même donnera l'exemple à Clichy, ville dont il est le maire.

M. Delors a surtout reconnu que le budget 1983 se traduit actuellement par un déficit supérieur de 7 à 8 milliards de francs à *« ce qui serait souhaitable »*. Pourtant, a fait remarquer M. Edmond Alphandrery (U.D.F., Maine-et-Loire), le *« plan de rigueur »* de mars dernier prévoyait *15 milliards* de francs d'économies et 5 milliards de francs de recettes nouvelles, ce qui aurait dû *réduire* d'autant le déficit de 117 milliards de francs prévu dans la loi de finances initiale. Le ministre a rappelé que le budget de 1983 avait été bâti sur une hypothèse de croissance de l'activité économique de 2 % ; celle-ci ayant été pratiquement stable, il y a eu un *« manque à gagner »* pour les recettes fiscales de près de 16 milliards de francs. Cela étant, si la tendance à l'accroissement du déficit continue au cours du quatrième trimestre, M. Delors n'a pas caché qu'il faudrait prendre les mesures *d'économie* nécessaires pour *limiter* le déficit à ce qui avait été prévu au début de l'année.

Une nouvelle accentuation de la rigueur à l'automne ? L'hypothèse ne peut être exclue.

THIERRY BRÉHIER.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

L'accord C.G.E.-Thomson suscite de nombreuses réserves

Silencieux pour la plupart jusqu'alors, syndicats et partis politiques réagissent maintenant à l'accord entre les deux groupes C.G.E. et Thomson, qui prévoit notamment le regroupement des activités télécommunication de Thomson sous la houlette de la C.G.E. Dans l'ensemble, les réactions sont plus que réservées.

● M. René Le Guen, membre du bureau politique du P.C.F., a exprimé les *« réserves »* de son parti à l'égard de l'accord. Il demande que des discussions s'engagent afin de trouver une solution qui *« réponde réellement aux besoins du marché intérieur et de la coopération internationale »*. Cet accord, a-t-il ajouté, est *« plus marqué par le souci d'une concentration financière, un peu du style américain, que par celui d'une utilisation de toutes les possibilités dans les technologies nouvelles. Il ne faut pas essayer de ramener toutes les avancées scientifiques et techniques à une seule technologie, nous devons utiliser toutes les gammes qui existent »*.

● L'accord *« correspond à une certaine rationalité industrielle »*, a déclaré M. Michel Charzat, secrétaire national du P.S., l'un des dirigeants du CERES, *« nous n'y faisons pas d'objection de principe »*. M. Charzat souhaite cependant mieux connaître *« les termes du protocole »* et souligne la nécessité d'informer les syndicats. Il souhaite une *« grande concertation »* avec les organisations syndicales à propos de cette décision, qui *« s'inscrit dans le dessein général visant à rendre plus cohérent et plus dynamique le tissu industriel »*.

● La C.F.D.T. (F.G.M.) estime que le rapprochement Thomson-C.G.E. aura *« en tout état de cause des conséquences très importantes sur l'emploi »*. Elle proteste contre le *« secret »* dont se sont entourés le ministère et les directions des entreprises concernées : *« Préférer les effets de théâtre à l'information des travailleurs concernés »* montre *« l'incompétence partielle de ces dirigeants industriels et témoigne de leur mépris à l'égard de ceux qui feront ou non la réussite d'une politique industrielle nouvelle »*.

● *« Sans vouloir pour l'instant porter de jugement sur la qualité des orientations arrêtées*, déclare la C.G.C. de son côté, *nous dénonçons avec fermeté un processus de prise de décisions qui exclut toute concertation préalable avec les salariés, y compris l'encadrement. Nous constatons avec amertume que l'exercice du pouvoir dans les entreprises nationalisées reste le méfait du prince et des technocrates qui règnent dans les ministères. »*

● M. Yvon Gattaz est « méfiant » à l'égard de cette restructuration. Le président du C.N.P.F., qui participait à un débat avec des chefs d'entreprise alsaciens, a ajouté : *« Deux et deux ne font pas toujours cinq, mais plutôt trois. Cet accord sera peut-être bon, mais je reste méfiant. De plus, au C.N.P.F., nous sommes par principe contre les monopoles... »*

● Pour M. François d'Aubert, député de la Mayenne, président de la commission économique du parti républicain, que cet accord *« consacre une nouvelle victoire du national-interventionnisme. Il démontre aussi l'incapacité du gouvernement à dégager les financements de sa prétendue politique industrielle et de la filière électonique. Car à l'origine de l'accord se trouvent moins une stratégie à moyen terme que les difficultés financières immédiates de Thomson contraint de céder un quart de son chiffre d'affaires et son secteur communication, faute d'avoir trouvé auprès de l'État actionnaire les moyens de son développement.*

» Plusieurs milliers d'emplois dans la téléphonie sont menacés par cette restructuration, sans compter le désarroi prévisible qu'elle causera parmi les équipes techniques de Thomson ».

L'« APPROBATION » DE M. MEXANDEAU

Solidaire du gouvernement, M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des P.T.T., a déclaré, mercredi 21 septembre au cours d'une conférence de presse, que l'accord entre Thomson et C.G.E. présentait *« toutes les garanties »*. *« Il se fera*, a-t-il ajouté, *avec l'exigence de la plus grande efficacité et plus fort rendement »*. Puis le ministre a insisté sur *« l'ardente obligation d'aboutir à la constitution d'un regroupement à l'échelle européenne par des accords soit entre les firmes, soit de normalisation, soit encore entre les gouvernements »*.

Resituer l'accord dans une perspective européenne, c'est tenter de désamorcer les inévitables conséquences intérieures d'une opération que les P.T.T. avaient combattue. Dans le même esprit, M. Delors devait déclarer à l'Assemblée nationale que les fonds publics nécessaires ne seront pas apportés par les P.T.T., mais pris dans l'enveloppe 1984 des dotations en capital des entreprises nationalisées. L'Etat doit, en effet, prendre uneparticipation de 48 % de Thomson-Télécom pour une somme d'environ 720 millions de francs (*le Monde* du 22 septembre), et l'on s'inquiétait aux P.T.T. de devoir, paradoxalement, payer la note d'une opération à laquelle on était opposé.

LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ APPLE

Dans l'article intitulé « Crise dans la mini-informatique » paru dans *le Monde* du 14 septembre, nous avons rangé à tort parmi les entreprises du secteur qui connaissaient de *« lourdes pertes »* la société Apple. Si la société, qui est l'un des principaux constructeurs mondiaux de *« micro »*, rencontre des difficultés pour maîtriser sa croissance, ses bénéfices restent substantiels (71,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de son exercice 1982-1983 contre 42,5 millions pour les neuf mois précédents).

LA GRÈVE DES PHARMACIENS

La grève des pharmaciens, qui a commencé dans certains départements en province le mercredi 21 septembre, devait gagner la région parisienne le jeudi 22 septembre. Une manifestation est annoncée à Paris, dans l'après-midi, entre la faculté de pharmacie – où se tiennent actuellement les « journées pharmaceutiques » – et les Invalides.

Les pharmaciens entendent protester contre la baisse des prix des médicaments décidée par le gouvernement il y a quelques semaines.

Mercredi, en province, la grève a été généralement très suivie, hormis par les praticiens de la région lyonnaise qui avaient déjà fermé leur officine, les 15 et 16 juillet, à l'annonce des mesures gouvernementales et qui estiment que *« maintenant, c'est trop tard... »*.

A Lille a eu lieu une manifestation publique.

Le syndicat des préparateurs et employés de pharmacie de la C.G.T. estime, dans un communiqué, que la grève est *« politique »* ; celle-ci est aussi dénoncée par la Fédération nationale de la mutualité française.

Un service de garde a été organisé. Les commissariats de police, des usagers donnent les adresses des officines ouvertes.

Le travail à La Chapelle-Darblay doit reprendre sous la responsabilité de la direction

écrit le ministère de l'industrie

Le ministère de l'industrie a confirmé, mercredi 21 septembre, au lendemain d'une journée de concertation avec les syndicats des Papeteries de La Chapelle-Darblay, les dispositions arrêtées pour le redressement de cette entreprise. Tout en reconnaissant que les conséquences sociales du plan sont *« douloureuses »*, le ministère souligne que *« si la situation actuelle durait, elle mettrait en péril l'existence de l'entreprise. » « Il est essentiel que le travail puisse reprendre sans délai sous la responsabilité de la direction générale »*, écrit le ministère.

Dans la nouvelle société, qui sera détenue pour 34 % par le groupe néerlandais Parenco et pour 66 % par des actionnaires français, l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets et la Société parisienne des papiers de presse – *si ses statuts le permettent* – pourront participer au capital. La société Parenco prendra l'engagement de limiter ses exportations de papier journal vers la France. Un cabinet indépendant, non encore choisi, étudiera la possibilité d'engager de nouvelles productions sur les machines de Saint-Etienne-du-Rouvray et de Grand-Couronne, dont l'arrêt est prévu dans le plan actuel après 1986 et 1988.

De son côté, la fédération C.G.T. des industries papetières se félicite dans un communiqué *« de voir le ministère la rejoindre dans sa préoccupation de voir maintenus les activités, l'outil de travail »*. Elle *« escompte une révision des licenciements illégaux, la préservation de l'entité commerciale de l'entreprise et la prise en compte des commandes réelles et des besoins français »*. La fédération invite *« tous les salariés qui souhaitent voir préserver l'outil industriel Chapelle-Darblay à rejoindre la masse des travailleurs qui ont déjà avec la C.G.T. pris leur place dans la production »*. Cet appel, qui ne répond donc pas aux vœux du ministère, entraînera certainement de nouvelles réactions défavorables au comportement de la C.G.T.

Dans une interview à Libération, M. Georges Fillioud déclare au sujet de la semaine d'action du Livre C.G.T. : *« On a laissé se dégrader une situation jusqu'à arriver à un point de rupture. Les conséquences sur l'emploi sont en effet graves et cela justifie parfaitement la lutte des ouvriers du Livre. »* Cependant, pour le secrétaire d'Etat, *« la défense de ces intérêts légitimes ne justifie pas à nos yeux toutes les formes d'action qui ont été conduites »*.

Pour sa part, M. Pierre Méhaignerie, président du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.), dénonce, dans un communiqué, ce qu'il appelle un *« véritable terrorisme »* du syndicat du Livre C.G.T., situation rendue possible, selon lui, par *« l'indulgente passivité, et donc la complicité, du pouvoir »*. Le C.D.S. exigera, dès la rentrée parlementaire, que le gouvernement, *« garant devant la nation des libertés républicaines, s'explique devant l'Assemblée nationale, sur un tel abandon »*.

Le S.N.P.M.I. renouvelle sa confiance à M. Gérard Deuil

Le conseil national du syndicat national du patronat moderne et indépendant (S.N.P.M.I.), réuni le mercredi 21 septembre à Paris, a renouvelé sa confiance à M. Gérard Deuil, président de l'organisation. Il a aussi exclu M. Jacques Tessières qui était, depuis le 5 septembre, le premier vice-président du syndicat ; auparavant, il en était le président délégué-général. Ces deux décisions ont été votées par vingt et une voix sur vingt-cinq, quatre membres du conseil ayant quitté la salle. Les dernières éditions du *Monde* datées 22 septembre).

Un conflit ouvert avait éclaté dans cette organisation patronale au début du mois de septembre. Il devrait avoir des suites judiciaires. Deux instances en justice ont été déposées à l'encontre de M. Deuil : l'une en diffamation, par M. Tessières, l'autre afin que soit désigné un expert qui vérifierait les comptes du S.N.P.M.I. depuis le 1er janvier 1981 par plusieurs membres du syndicat).

M. Tessières devait tenir ce jeudi matin à Paris une conférence de presse au cours de laquelle il a l'intention, a-t-il dit, de mettre en cause la personne de M. Deuil et certains aspects de son passé sous l'Occupation. M. Deuil, lui, a annoncé qu'il s'expliquerait lors d'une conférence de presse, jeudi après-midi.

[Né en janvier 1939 à Viroflay (Yvelines), M. Jacques Tessières est l'un des responsables de la société d'expertises comptables Cofimec. Il est membre du S.N.P.M.I. depuis 1966 ; il en est devenu vice-président en 1978].

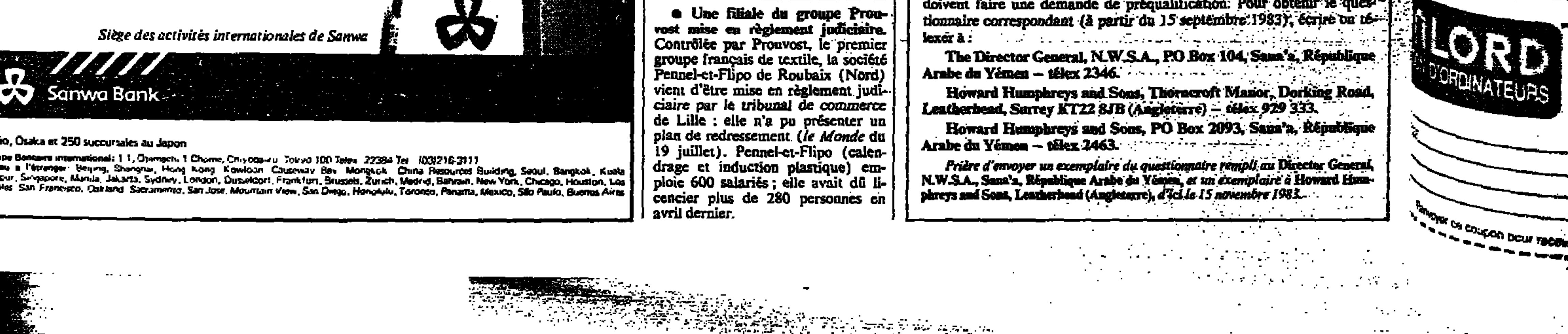
M. SOUCHON PROPOSE DES CHARTES RÉGIONALES POUR LA MODERNISATION DES ACIÉRIES

M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la forêt, a présenté au cours d'un récent colloque les changements de structure qu'il envisage de faire subir à la filière bois pour relever le double défi du déficit commercial (13,8 milliards de francs en 1982) et de l'« explosion » de la forêt française (4,5 millions de mètres cubes en plus en 1990 grâce au reboisement).

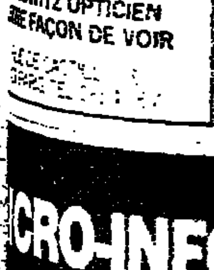
Les propositions de M. René Souchon visent à la réorganisation du marché par l'amélioration des relations entre les producteurs, les scieurs et les industriels. Il envisage la mise sur pied de commissions régionales des ressources et des besoins (chargées de définir les niveaux de production, ainsi que les bases de négociation annuelle de prix), d'un système de normes et de contrats-types facilitant l'approvisionnement des industries d'aval.

Celles-ci sont concernées par le deuxième volet des propositions du secrétaire d'Etat : la stimulation de la demande industrielle intérieure, qui recourt facilement à l'importation, pourrait s'opérer par le passage des scieries de l'ère artisanale à l'ère industrielle. Pour cela, des « chartes régionales de modernisation des scieries » seront définies, associant l'Etat, les collectivités locales et les organisations professionnelles, et disposant d'un quota plus important d'aides. Enfin, pour donner un coup de fouet à ce marché, un protocole d'accord a été signé le 26 juillet 1983 pour le lancement d'un programme de construction de six mille logements à ossature bois, sur trois ans. Il faut noter cependant que les dispositions envisagées par M. René Souchon suscitent la méfiance des professionnels, qui craignent un bouleversement du marché sur lequel ils n'auraient pas de prise.

● **Une filiale du groupe Prouvost mise en règlement judiciaire.** Contrôlée par Prouvost, le premier groupe français de textile, la société Pennel-et-Flipo de Roubaix (Nord) vient d'être mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Lille : elle n'a pu présenter un plan de redressement (*le Monde* du 19 juillet). Pennel-et-Flipo (calendrage et induction plastique) emploie 600 salariés ; elle avait dû licencier plus de 280 personnes en avril dernier.









SOCIAL

UNE ÉTUDE DU CERC

Comment vivent les foyers avec un bas salaire

Comment vivent les foyers dont l'un des membres perçoit un bas salaire, c'est-à-dire moins de 4 000 F par mois ? Pour répondre à cette question, le CERC (Centre d'études des revenus et des coûts) a poursuivi l'étude qu'il avait réalisée sur les 10 % de la population salariée non agricole qui, en 1977, avaient gagné moins de 2 000 F par mois, en réactualisant les données et en ne retenant que les salariés mariés, soit 1,2 million de personnes (1).

Dans les deux tiers des cas, ce sont des femmes qui apportent au ménage ce bas salaire qui contribue aux revenus de cinq foyers sur six. Le deuxième salaire, celui du mari, est alors égal ou supérieur à celui de la femme.

Quand l'homme reçoit moins de 4 000 F lui-même, on constate aussi que son salaire est encore égal ou supérieur à celui de la femme.

Dans un foyer sur six, la femme ne travaille pas et élève trois enfants ou plus (le foyer où la femme travaille comprend moins de deux enfants). C'est dans cette catégorie, bien sûr, qu'on trouve les revenus les plus bas puisque ne rentre qu'un seul salaire dans le foyer, et de moins de 4 000 F par mois. Malgré les allocations familiales, ces foyers ont un revenu moyen inférieur de 55 % à la moyenne nationale (11 000 F par mois), tandis que la moyenne des foyers étudiés se situe à 40 % en dessous de cette même moyenne nationale.

Selon le lieu d'existence du foyer, d'autres disparités apparaissent : 31 % de cette population habite à la campagne, 39 % dans des communes de moins de cent mille habitants et 30 % dans les grandes agglomérations, c'est-à-dire selon une répartition différente de l'ensemble de la population française, moins présente dans les zones rurales et les villes moyennes.

Si l'on considère les conditions de vie, et notamment les éléments qui permettent à un foyer de résister aux difficultés (les économies, l'autosubstistance), les foyers vivant à la campagne s'en sortent mieux. Par contre, si l'on examine les éléments de confort et de loisirs (la voiture, l'équipement ménager), les foyers vivant dans les grandes agglomérations se rapprochent de la situation de la moyenne nationale, et ceux vivant à la campagne sont les moins bien lotis.

(1) Documents du CERC, 2e trimestre 1983, nº 66.

Le chômage dans la C.E.E.

HAUSSE DE 0,9 % EN AOUT

Le nombre des chômeurs dans la Communauté économique européenne a augmenté de 0,9 % au mois d'août : en données brutes, il s'est élevé à 11,695 millions, soit 10,4 % de la population active, selon les dernières statistiques communautaires publiées le 21 septembre à Bruxelles. Par rapport à août 1982, le chômage a augmenté de 10 % (alors qu'entre juillet 1982 et juillet 1983, la hausse était de 11,5 %), mais le chômage des femmes a augmenté plus rapidement (+ 11,5 %). Toutefois, en données corrigées des variations saisonnières, le chômage tend à se stabiliser depuis cinq mois.

Par rapport à la fin de juillet 1983, le chômage a baissé en R.F.A. (– 0,3 %) pour s'établir à 2,19 millions de personnes fin août, et en Grande-Bretagne (– 0,4 % soit 3 millions de personnes) ; il a progressé de 10,7 % au Danemark (250 000 personnes) ; 3,7 % en Belgique (627 000) ; 2,1 % en France (1,93 million) ; au Luxembourg (2 398 personnes) et aux Pays-Bas (827 500) ; 1 % en Irlande (193 900) ; et 0,7 % en Italie (2,61 millions). La part des chômeurs dans la population active est cependant la plus forte en Belgique (15,4 %), dépassant celle de l'Irlande (15,3 %) ; elle atteint 14,8 % aux Pays-Bas, 11,8 % en Italie et en Grande-Bretagne, 9,4 % au Danemark, 8,5 % en France, 8,1 % en République fédérale et 1,5 % au Luxembourg.

FAITS ET CHIFFRES

● **Le syndicat C.G.T. de Talbot-Poissy (Yvelines) a annoncé, le 20 septembre, sa décision de proposer des « cercles pour l'avenir de Talbot » à l'ensemble du personnel, pour « remettre la société sur les rails du renouveau et de la prospérité ».**

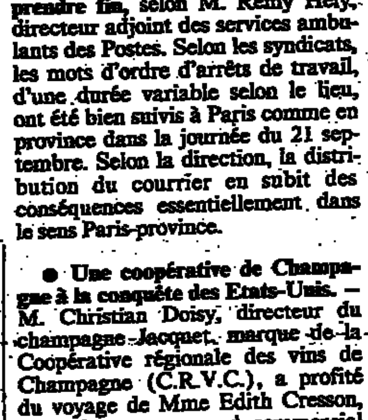
Le syndicat a réaffirmé son refus des quatre mille suppressions d'emplois prévues dans la firme, et appelé le personnel à un débrayage de deux heures le 22 septembre.

● **Centres de tri postaux : quelques « points chauds » subsistent alors que le mouvement de grève commencé le 14 septembre tend à prendre fin**, selon M. Rémy Hély, directeur adjoint des services ambulants des Postes. Selon les syndicats, les mots d'ordre d'arrêts de travail, d'une durée variable selon le lieu, ont été bien suivis à Paris comme en province dans la journée du 21 septembre. Selon la direction, la distribution du courrier en subit des conséquences essentiellement dans le sens Paris-province.

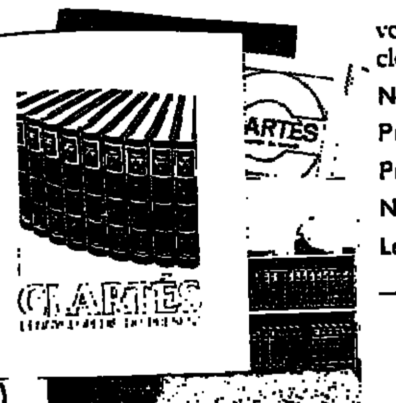
● **Une coopérative de Champagne à la conquête des Etats-Unis.** – M. Christian Doisy, directeur du champagne Jacquet, marque de la Coopérative régionale des vins de Champagne (C.R.V.C.), a profité du voyage de Mme Edith Cresson, pour signer un accord commercial d'exclusivité mutuelle avec la société Wine Spectrum, deuxième distributeur américain de vins (200 millions de bouteilles par an), qui s'appuie sur un réseau de six-cent-cinquante grossistes. L'accord porte sur la livraison de 100 000 bouteilles pour 1983, et vise dans un délai de quatre ans à obtenir 5 à 10 % du marché américain (entre 500 000 et 1 million de bouteilles). La distribution est déjà assurée à New-York, en Georgie et en Californie. Elle sera complétée en 1985. La C.R.V.C.

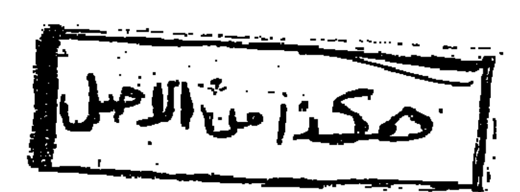
● **la C.E.E. et les aides françaises à l'industrie textile.** – La cour de justice de la Communauté économique européenne (C.E.E.) vient de demander au gouvernement français de surseoir à tout renouvellement des contrats passés avec les industriels du textile et de l'habillement, contrats par lesquels il prend à son compte une partie des charges sociales versées par les entreprises. Ces contrats expireront au printemps prochain. Il faut remarquer que la comptabilité de ces aides avec les règlements communautaires n'a pas encore été examinée sur le fond par Bruxelles. – *(A.F.P.)*.











INTERNATIONAL

FACE A L'AGGRAVATION DU DÉFICIT DES ÉCHANGES ENTRE LE JAPON ET L'EUROPE

Les pays de la C.E.E. font une démarche commune auprès de Tokyo

De notre correspondant

Tokyo. – Les ambassadeurs des pays de la C.E.E. à Tokyo ont effectué, le 20 septembre, une démarche commune pour mettre en garde le gouvernement japonais contre les risques inhérents à l'aggravation des *déficits commerciaux*. Les diplomates, qui avaient demandé à être reçus par le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Uno, ont une fois de plus fait valoir que les *difficultés* économiques et sociales persistant en Europe de l'Ouest rendaient impératif un geste japonais.

La question n'est pas nouvelle : le déficit est structurel et les plaintes européennes *sont rituelles, tout particulièrement* à la rentrée et à la veille des sommets. Non moins *rituellement* depuis deux ans, les Japonais annoncent des petits « paquets » de mesures de libéralisation et d'ouverture de leur marché. Hélas ! rien n'y fait : année, après *année*, les déficits se creusent en faveur de Tokyo. L'année 1983 ne devrait pas faire exception à la règle.

Sur cette toile de fond déjà sombre, trois séries de raisons politiques et de circonstances économiques aggravantes semblent avoir dicté *une démarche diplomatique* somme toute assez inhabituelle tant son approche groupée et son unanimité de vues – au moins apparente – paraissent « japonaises ».

D'abord, la démarche vise à maintenir la pression sur le Japon pour qu'il n'oublie pas de traduire dans la *réalité* les *mesures de libéralisation* et d'accès au marché nippon portant sur les tarifs, normes et procédures qui sont devenues lois cet été. D'autres représentants européens, notamment des hauts fonctionnaires de la Commission de Bruxelles, œuvrent dans le même sens à l'occa*sion de consultations intérimaires* régulières entre le Japon et la C.E.E.

Un paquet-cadeau

Ensuite, la mise en garde de la C.E.E. paraît d'autant plus urgente que les Japonais préparent une nouvelle série de mesures d'ouverture du marché et de promotion des importations – en faveur des Américains, M. Reagan est attendu ici en novembre et, faute de vouloir céder sur l'essentiel (pour les Américains les agrumes et le bœuf), les Japonais lui préparent un paquet-cadeau plutôt *technologique* et *financier.* Peut-être même des achats de pétrole d'Alaska. Les délégations américaines de haut niveau qui se succéderont jusqu'à la veille de cette visite *aideront leurs alliés* à ficeler le paquet. Par leur démarche, les Européens entendent une fois de *plus ne pas être oubliés et faire* valoir leurs produits et intérêts.

Enfin, il y a le fait que les *balances européennes plongent*, alors que certaines exportations nippones s'envolent. C'est un mouvement de bascule dont on ne sort pas. Pour les huit premiers mois de 1983, le déficit communautaire a augmenté de 8 % par rapport à 1982. Il était, fin août de 6,7 milliards de dollars. Pour l'ensemble de l'*année*, il dépassera certainement les 11 milliards de l'an dernier.

Cet état de choses, devenu *habituel*, risque d'autant plus de le rester que certaines importations placées « *sous surveillance* » par le conseil des ministres de la C.E.E., et pour lesquelles il avait été demandé aux vendeurs japonais de faire preuve de modération, semblent faire des *bonds au nez* et à la barbe des douaniers. C'est particulièrement le cas des montres à quartz, dont les exportations vers la C.E.E. ont augmenté de 120 % au cours des huit premiers *mois* de *1983*. Pour la France seule, qui bat ici des records, elles ont progressé d'environ 400 % : *3 250 000* exemplaires contre 640 000 pour l'année *précédente*, *selon* des *chiffres* de la C.E.E. à Tokyo.

Les ventes de voitures privées ont augmenté *de 23 % en volume*, notamment en R.F.A. et aux Pays-Bas, et les camionnettes à peu près d'autant. En revanche, la France, avec son quota draconien, a enregistré *une baisse de 8 %*. La *situation* est plutôt satisfaisante sur le front des magnétoscopes, brûlant il n'y a pas si longtemps. Toutefois, dans l'électronique grand public, la nou*velle « arme » japonaise* – car il s'en prépare toujours une, – s'appelle le DAD : Digital Audio Disc, ou tourne-disque à laser.

Pour empêcher les Japonais, très en avance sur leurs concurrents – le DAD est vendu ici depuis un an, – de déferler sur les marchés de la C.E.E. *avec le succès* que l'on peut imaginer, compte tenu du rapport avance technique - innovation - qualité - prix, la Commission pourrait doubler les droits de douane, les portant de *9,5 %* à *19 %*.

De telles mesures, même si elles paraissent moins brutales et plus légales que celles prises par les Français à Poitiers, inciteront-elles les producteurs européens protégés à développer des produits similaires, *compétitifs* ?

Comme ils le font régulièrement, les pays de la C.E.E. demandent aux Japonais de jouer pleinement le jeu libre-échangiste dans les deux sens, en facilitant l'accès à leur marché et en promouvant certains types d'implantations, tout particulière*ment les produits manufacturés* et industriels. Pour faire un pas dans la bonne voie et détendre l'atmosphère, un geste politico-commercial significatif serait le bienvenu. Attendu *depuis longtemps*, l'*achat d'Airbus* par la compagnie nationale Japan Airlines en serait un. Un meilleur *accès* des Européens au marché japonais des télécommunications (marché de 3 milliards de dollars où les étrangers ont à peine 2 % de contrats) en serait un autre. Mais d'une façon *ou d'une autre*, et *cette* rentrée le prouve une fois de plus, tant que les Européens n'auront pas *remis* de l'ordre dans leurs propres maisons, il faudra encore bien des démarches diplomatiques pour faire entendre raison – ou du moins leurs raisons – au Japon.

R.-P. PARINGAUX.

Selon la CNUCED

LA DETTE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ATTEINDRAIT 740 MILLIARDS DE DOLLARS A LA FIN DE 1984

La production mondiale devrait croître de 1,7 % en 1983 et de 3,4 % *en* 1984, selon le rapport annuel de la CNUCED, qui met en garde contre un « *possible évanouissement de la reprise économique* » à la fin de l'an prochain. Le rapport souligne également la « *vulnérabilité* » des pays en développement (P.V.D.), dont la dette à moyen et *long terme* atteindra 637 milliards de dollars à la fin de 1984, auxquels il faut ajouter 100 milliards de créances à court terme, selon les estimations du secrétariat de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). Le service de leur dette (*amortissement du capital et intérêts*) représentera 28,9 % du revenu des exportations en 1983 et 28,3 % en 1984, contre seulement 21,9 % en 1981 et 26,2 % en 1982.

Le rapport, publié à Genève sous le titre « *La crise économique mondiale actuelle* », offre, au-delà de la « *fragile* » reprise actuelle, une « *évaluation pessimiste* » de l'évolution économique mondiale, pour *trois raisons* : la « *persistance de taux d'intérêt élevés aux Etats-Unis font sérieusement douter de la durabilité de la reprise américaine* » ; la majorité des P.V.D. doivent suivre des « *politiques déflationnistes* », en raison du resserrement des prêts accordés par les banques *commerciales*, et du « *volume insuffisant* » de l'aide officielle ; la hausse du dollar américain, source d'« *inflation importée* » pour les autres pays industrialisés, oblige ces derniers à adopter des politiques économiques prudentes. – *(A.F.P.)*.

ÉTATS-UNIS : 7 % de croissance au troisième trimestre

Washington *(A.F.P.)*. – La croissance de l'économie américaine s'est quelque peu tassée au troisième trimestre de 1983, ayant atteint 7 % en taux annuel, indique de manière préliminaire le département du commerce. D'avril à juin, le P.N.B. avait crû au taux révisé de 9,7 % au lieu de 9,2 % annoncés précédemment.

Ce ralentissement est conforme à l'attente de la plupart des économistes. Il fait suite notamment au resserrement de la politique monétaire décidée par la Réserve fédérale pour éviter une « *surchauffe* » de l'économie et une reprise de l'inflation. Pour le troisième trimestre, le taux annuel d'inflation n'a été que de 3,8 % contre 4,3 % au deuxième, précise d'ailleurs le département du commerce.

Lors du premier trimestre 1983, qui avait marqué le début de la reprise américaine, le taux de croissance du P.N.B. s'était élevé en rythme annuel à 2,6 %. En 1982, le P.N.B. avait baissé de 3 %. La plupart des experts estiment désormais que l'augmentation du P.N.B. entre les derniers trimestres 1982 et 1983 devrait être voisin de 6 %, alors que les prévisions officielles tablent sur 5,5 %. Selon le conseiller économique de la Maison Blanche, M. Feistein, la croissance de l'économie américaine devrait se situer en rythme annuel entre 6 % et 7 % pour l'ensemble du deuxième semestre de cette année.

● RECTIFICATIF : dans nos éditions du 22 septembre, sous le titre « Selon des résultats provisoires, la décélération des dépenses de santé s'est *poursuivie en août* », il fallait lire... « et 18,5 % fin 1982 » au lieu de... « fin août 1982 ».
De même, les autres taux d'évolution cités pour 1982 doivent être datés « fin décembre 1982 » au lieu de « fin août 1982 ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	8,0595	8,0615	+ 165	+ 195	+ 360	+ 410	+ 965	+ 1085
$ can.	6,5400	6,5440	+ 160	+ 200	+ 340	+ 400	+ 920	+ 1045
Yen (100)	3,3290	3,3320	+ 130	+ 150	+ 290	+ 330	+ 890	+ 960
DM	3,0225	3,0240	+ 160	+ 180	+ 340	+ 365	+ 950	+ 1010
Florin	2,7020	2,7040	+ 135	+ 160	+ 285	+ 310	+ 795	+ 850
F.B. (100)	14,9750	14,9830	+ 370	+ 490	+ 710	+ 890	+ 1790	+ 2130
F.S.	3,7310	3,7340	+ 230	+ 260	+ 505	+ 565	+ 1420	+ 1500
L (1 000)	5,0184	5,0209	– 230	– 190	– 480	– 411	– 1420	– 1280
£	12,1295	12,1385	+ 256	+ 318	+ 580	+ 675	+ 1710	+ 1940

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/16	9 7/16	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 3/4	10 1/8
DM	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 7/8	6 1/8
Florin	5 7/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	5 7/8	6 1/4	8 1/2	9 1/4	9	9 5/8	9 5/8	10 1/8
F.S.	1 1/2	2	4 1/4	4 5/8	4 5/16	4 11/16	4 1/2	4 7/8
L (1 000)	15 3/4	17 1/4	17	17 3/4	17 1/4	18	18 1/8	18 3/4
£	9 5/8	10	9 1/2	9 7/8	9 7/16	9 13/16	9 7/16	9 13/16
F. franç.	12	12 5/8	12 1/8	12 3/4	12 5/8	13 1/4	15 3/8	16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

Le conseil d'administration a examiné, au cours de sa séance du 7 septembre 1983, les résultats bruts provisoires du premier semestre de l'année.

Le produit net bancaire s'est élevé à 738 millions de francs, en progression de 12,9 % sur celui du premier semestre 1982. Les frais généraux s'élèvent à 584,7 millions de francs, en augmentation de 11,7 %. Le revenu brut d'exploitation (avant provisions et amortissements) s'établit à 153,2 millions de francs, en hausse de 17,9 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière.



LAFFITTE BAIL

Le conseil d'administration, réuni le 16 septembre, a pris connaissance de la situation comptable au 30 juin 1983. Le bénéfice du semestre, en progression de 15 % par rapport au résultat du 30 juin 1982, s'élève à 17,5 millions de francs après dotation de 13,4 millions aux amortissements et provisions. Le chiffre d'affaires de la période est lui-même en progression de 19,7 %.

Compte tenu du taux satisfaisant d'occupation des immeubles en location simple et du volume des affaires nouvelles en crédit-bail, le bénéfice à distribuer au titre de l'exercice en cours s'inscrira selon toute probabilité en augmentation.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VTE S/saisie immob. au Palais de Justice d'ÉVRY (Essonne) le MARDI 4 OCTOBRE 1983 à 14 heures
UN PAVILLON
situé à
PUSSAY (Essonne)
7, rue du 8-Mai-1945
MISE A PRIX : 55.000 F
Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque certifié ou en espèces. Rens. : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 4, bd de l'Europe à ÉVRY (079-39-45).

Vente sur saisie immob. au Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES, Palais de Justice le MERCREDI 5 OCTOBRE 83 à 10 h, en Un Seul Lot
UN APPARTEMENT de 4 pièces principales
et UNE AIRE de GARAGE, sis à
COIGNIERES (Yvelines)
Lieudit « Maison-Blanche »,
34, clos de la Maison-Blanche
MISE A PRIX : 50.000 F
Pour tous renseignements s'adresser à Maître Emmanuel GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES. Tél. : 950-02-62.

Cabinet de Me André BENAYOUN, avocat, 53, rue du Général-Leclerc, 94000 CRÉTEIL. Vte sur licitation au Tribunal de Gde Instance de CRÉTEIL le jeudi 6 octobre 1983 à 9 h 30, EN DEUX LOTS :
1er LOT : APPARTEMENT DE 5 PIÈCES à CRÉTEIL (94) 78, boulevard John-Kennedy
MISE A PRIX : 200.000 F
2e LOT : PROPRIÉTÉ SISE COMMUNE DE BREHAL (50)
PLAGE DE SAINT-MARTIN, CONNUE SOUS LE NOM « VOILE AU VENT »
Mise à prix : 250.000 F
S'adr. pour tous renseign. à : 1°) Me BENAYOUN, avocat, tél. : 899-81-37 et 899-52-60. 2°) Me Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, avocat, 88, avenue Kléber, 75016 PARIS. 3°) Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Créteil. 4°) Et sur les lieux pour visiter.

Vente judiciaire après liquidation des biens au Palais de Justice de PARIS
Le jeudi 6 octobre 1983 à 14 h – En douze lots dans un ensemble immobilier
à BAYEUX (Calvados)
Les RÉSIDENCES DE VAUX-SUR-AURE
11 APPARTEMENTS
Libre de location et d'occupation, à l'état de NEUF
(dont six de 4 pièces principales et cinq de 3 pièces principales)
MISE A PRIX : 50.000 F CHACUN
59 EMPLACEMENTS de PARKING en un seul lot
MISE A PRIX : 10.000 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 560.000 F
S'adresser à Me AMBROISE-JOUVION, avocat à PARIS 16e, 160, rue de la Pompe. tél. : 727-32-39. dépositaire d'une copie de l'enchère. Me A. CHEVRIER, *syndic près les tribunaux de PARIS, 16, rue de* l'Abbé-de-l'Épée, 75005 PARIS. A tous avocats près les T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL. *Au Greffe des Criées du T.G.I. de* PARIS où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter en s'adressant à Me E. RAUX, notaire à BAYEUX, 45, rue de la Bretagne, 14000 BAYEUX, les lundis, mercredis et samedis de 14 h à 16 h.

Vte ap. liquidation de biens & s/folle enchère au Palais de Justice de PARIS
LE JEUDI 6 OCTOBRE 1983, à 14 HEURES. En un lot
DIVERSES PARCELLES DE TERRE
cadastrées sect. AP n° 100, 101, 139, AS n° 91, 85, 86, 84, 83
A ANNONAY (Ardèche) *Et les constructions y édifiées - Occupées*
DIVERSES PARCELLES DE TERRE
cadastrées sect. D n° 74, 75, 331, 349, 76, 77, 78 sises à
ROIFFIEUX (Ardèche) *Et les constructions y édifiées - Occupées*
MISE A PRIX : 300 000 FRANCS
S'adresser à Me M. GUILBERTEAU, Avocat, « Le Vallona », 38, square de la Brèche-aux-Loups, 92000 Nanterre. Tél. : 260-48-09. Me LYONNET DU MOUTIER, Avocat, 182, rue de Rivoli, PARIS 1er. Tél. : 260-20-49. Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, bd St-Germain, PARIS 5e. Me H. GOURDAIN, syndic à PARIS 6e, 174, bd St-Germain. Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS, où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

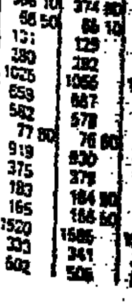
LA VILLE de PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
Le MARDI 11 OCTOBRE à 14 h 30 à la Chambre des Notaires de PARIS
3 APPARTEMENTS - 2 STUDIOS - 4 CHAMBRES
(Dont 1 APPARTEMENT 4/5 PIÈCES - 113 m² environ avec chambre indépendante - 2 chambres sont contiguës)
à PARIS (XVIe)
ENTRE LE BOULEVARD SUCHET ET LE CHAMP de COURSES D'AUTEUIL
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, PARIS (1er). Téléphone : 260-31-12

Vente au PALAIS de JUSTICE à PARIS, le JEUDI 6 OCTOBRE 1983 à 14 h
UN APPARTEMENT de 4 PIÈCES
Cuisine, salle de bains avec W.-C., emplacement de garage et cave au 5e étage, bâtiment A, dans un immeuble sis à
PARIS 5e, 17, rue Linné
LIBRE - MISE A PRIX : 350.000 F
S'adresser à Me CONSTENSOUX, avocat, 46, rue de Bassano, 75008 PARIS
Téléphone : 720-40-80 et à tous avocats postulants près les tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL.

Vente sur *saisie-immobilière au Palais de justice* de NANTERRE (92) le MERCREDI 5 OCTOBRE 1983, à 14 h – EN UN SEUL LOT
UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
comprenant rez-de-chaussée divisé en 3 pièces & loge de concierge au-dessus, 3 étages comprenant chacun un appartement de 3 pièces cuisine salle de bains & un appartement de 2 pièces cuisine — cour jardin avec en façade s/la rue, 2 compartiments de garage pour automobiles – sise commune de
COLOMBES (Hauts-de-Seine)
RUE LABOURET NUMÉRO 12 – OCCUPÉE
MISE A PRIX : 150 000 F
S.ad. à Me M. GUILBERTEAU, Avt « Le Vallona » 38, square de la Brèche-aux-Loups. Tél. : 260.20.49 – Au Greffe des Criées du TGI de NANTERRE où le cahier des charges est déposé – S/lieux pr visiter.

Vente après liquidation de biens au Palais de justice de NANTERRE le MERCREDI 5 OCTOBRE 1983 à 14 heures – EN UN SEUL LOT
UN PAVILLON D'HABITATION
élevé s/s-sol d'un rez-de-chaussée composé de : entrée, 2 ch. cuis. salle à manger, salle d'eau, w.-c., grenier perdu au-dessus – le tout cadastré section A.P. n° 36 rue Haby-Sommer n° 41 pr 4 ares – Occupé – sis
RUE HABY-SOMMER NUMÉRO 41 – OCCUPÉ
à RUEIL-MALMAISON (92)
MISE A PRIX : 250 000 F
S'ad. à Me M. GUILBERTEAU, avt « Le Vallona », 38, square de la Brèche-aux-Loups. Tél. : 260-20-49 – Me P. OUIZILLE, syndic, 72, av. Georges-Clemenceau à NANTERRE. – Au Greffe des Criées du T.G.I. de NANTERRE où *le cahier des charges est déposé – S/les lieux pour visiter.*

Vente Judiciaire après *RÈGLEMENT JUDICIAIRE en la forme des saisies-immobilières* au Palais de Justice de PARIS
LE JEUDI 6 OCTOBRE 1983 A 14 HEURES - EN UN SEUL LOT
TERRAIN A LIMEIL-BRÉVANNES
(Val-de-Marne)
LIEUDIT « LES SABLES DE BRÉVANNES »
d'une contenance totale de 2 hectares 22 ares
MISE A PRIX : 4 000 000 DE FRANCS
S'adresser à Me H. AMBROISE-JOUVION, Avocat à PARIS 16e, 160, rue de la Pompe. Tél. : 727-32-39, dépos. d'une copie du cahier des charges Me *JEAN-CLAUDE PIERREL, Syndic à PARIS 1er, 88, rue Saint-Denis.* Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS, où le cahier des charges est déposé. A tous avocats près les T.G.I. de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRÉTEIL. Et sur les lieux pour visiter.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 septembre

Consolidation

Après quatre séances de hausse consécutive qui ont permis aux actions françaises de progresser de plus de 2,8 %, le marché parisien a éprouvé le besoin de souffler un peu mercredi, mais les échanges restent toujours aussi fournis si l'on en juge par les 216 millions d'actions négociées la veille (dont 24 millions pour les seuls titres B.S.N. et Peugeot S.A.).

Au vu de l'évolution des cours selon les compartiments concernés, les opérateurs n'ont pas opéré de sélection particulière par secteurs, mais l'on a plutôt assisté à quelques tirs sporadiques sous les lambris du palais Brongniart, permettant à l'indicateur instantané de gagner 0,1 % environ à l'approche de la clôture alors qu'il avait cédé 0,07 % peu après le premier son de cloche.

Parmi les plus fortes hausses (4 % à 6 %) figurent Mérieux, Jeumont-Industrie, Penarroya et Sireg, tandis qu'à l'inverse Manurhin (– 6,8 %) figure en tête des replis les plus marqués.

Comme un soufflet, la spéculation est retombée sur Moulinex. En hausse de près de 16 % mardi, le titre a perdu plus de 4 % le lendemain, entraînant dans son sillage Pétroles B.P., Arjomari, Géophysique et Française des Pétroles avec des reculs de 3 % à 4 %.

En baisse de 2,3 % Thomson-C.S.F. ne réagit guère à l'accord officiel conclu entre MM. Gomez, au nom du groupe Thomson, et Pébereau pour la C.G.E. (voir page une).

Sur le marché de l'or, le cours du métal fin a perdu 1 dollar, à 412 dollars l'once, et gagné 100 F à 107 050 F à Paris où le napoléon cédait 3 F à 685 F.

Le dollar-titre continue à se négocier aux alentours de 10,45/50 F.

NEW-YORK

Léger repli

Après la forte hausse de la veille, qui a conduit l'indice Dow Jones des valeurs industrielles à son record historique à Wall Street, le marché new-yorkais a opéré, mercredi, un léger repli, ramenant ce baromètre à 1 243,19 points, en baisse de 5,90, tandis que le volume d'échanges régressait à 91,28 millions d'actions contre 103,05 vingt-quatre heures auparavant.

Cette réaction résulte essentiellement de prises de bénéfices assez normales, mais les observateurs font également état de quelques ventes de la part de certains investisseurs désagréablement surpris par la remontée du loyer de l'argent. En effet, le taux des fonds fédéraux est passé de 9 % à près de 10 % d'un jour à l'autre, un écart qui résulte, il est vrai, des ajustements traditionnels auxquels procèdent les professionnels en cette période de l'année. *« Le marché est tiraillé entre les institutions, qui mettent à jour leurs portefeuilles pour le quatrième trimestre, et quelques opérateurs qui s'empressent de prendre leur bénéfice après la forte hausse de New-York depuis un an »*, explique un familier du « Big Board ».

Selon un groupe d'experts, les chiffres de cette semaine devraient refléter une diminution de 200 millions de dollars, un résultat jugé encourageant, d'autant que la Banque centrale des Etats-Unis a continué récemment à injecter des liquidités dans le système bancaire, ce qui, de l'avis général, doit aller dans le sens d'une baisse progressive des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 20 sept.	Cours du 21 sept.
Alcoa	46	45 1/2
A.T.T.	67 3/4	67 1/2
Boeing	42 7/8	42
Chase Manhattan Bank	50 3/8	50 1/8
Du Pont de Nemours	52 1/2	52 1/2
Eastman Kodak	68 7/8	67 5/8
Exxon	37 3/4	37 1/2
Ford	63 1/2	63 1/8
General Electric	50 1/2	50 1/8
General Foods	49 3/4	49 7/8
General Motors	73	72 7/8
Goodyear	31 3/8	31
I.B.M.	123 3/4	123
I.T.T.	44 1/8	43 7/8
Mobil Oil	32 3/8	32
Pfizer	39 1/2	39 3/4
Schlumberger	57 3/8	55 5/8
Texaco	37 1/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	32	31
Union Carbide	69 3/4	69 3/4
U.S. Steel	28 3/4	29 5/8
Westinghouse	47 3/4	47 5/8
Xerox Corp.	44 5/8	44

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. – *« Faire des opérations ponctuelles avec profit, redresser des affaires en augmentant leur valeur en capital et éviter les plans à long terme »* : telles sont les grandes lignes de la stratégie du groupe, selon M. James Goldsmith, son président. La Générale occidentale a cédé au groupe B.S.N., pour plus de 300 millions de francs, ce qui lui restait des filiales alimentaires Panzani et Diepal, soit 21 % et 32 %, ce qui permet à B.S.N. de détenir l'intégralité de ces filiales, rachetées, pour l'essentiel, en 1980.

La G.O. va céder la majeure partie de ses actifs industriels, se concentrant sur ses activités américaines, à savoir la distribution, avec le développement de Grand Union (3,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires, et l'exploitation du pétrole au Guatemala, « investissement à risque » qui fait, actuellement, l'objet d'un litige avec Elf-Aquitaine.

CHIMIE. – L'industrie chimique française a fait preuve de bonne tenue au premier semestre, sa production augmentant de 3 % par rapport au premier semestre 1982, tandis que les ventes progressaient de 12 %, selon des chiffres communiqués par l'Union des industries chimiques. Ces résultats sont dus, pour une large part, au bon niveau des exportations, qui ont augmenté de 17,8 % en valeur au cours des six premiers mois. Pendant ce temps, les importations ont progressé de 13,2 %. La balance commerciale dégage donc un excédent de 8 135 millions de francs (contre 5 697 millions de francs au premier semestre 1982). La profession retrouve ainsi, en francs constants, le niveau atteint au premier semestre 1981 (6 900 millions de francs).

Toutefois, l'Union des industries chimiques indique que les premiers résultats des mois de juillet et d'août reflètent une rupture de la tendance ascendante des mois écoulés. Selon elle, *« ce retournement de l'activité pourrait s'amplifier dans les mois à venir, en relation avec le fléchissement prévu de la conjoncture »*.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	20 sept.	21 sept.
Valeurs françaises	139,2	139,7
Valeurs étrangères	152,8	152,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	20 sept.	21 sept.
Indice général	135,6	136,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 sept. .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 sept.	22 sept.
1 dollar (en yens)	243,43	242,60

BOURSE DE PARIS – Comptant – 21 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 21/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

◆ : prix précédent.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

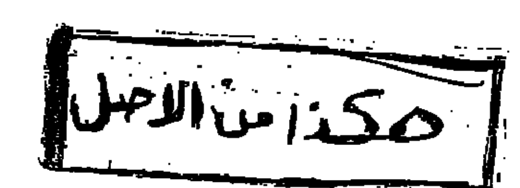
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 046	8 059	7 800	8 200
Allemagne (100 DM)	302 240	302 360	291	311
Belgique (100 F)	14 972	14 975	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	270 200	270 210	258	276
Danemark (100 krd)	84 080	84 180	79	87
Norvège (100 k)	108 750	108 900	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 150	12 133	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 637	8 675	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 037	5 027	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	372 850	372 980	361	382
Suède (100 krs)	102 420	102 400	99	106
Autriche (100 sch)	42 990	43	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 309	5 305	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 490	6 490	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 530	6 540	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 322	3 327	3 190	3 350

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	107000	107050
Or fin (en lingot)	106950	107050
Pièce française (20 fr)	688	685
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	667	667
Pièce latine (20 fr)	660	651
Souverain	825	810
Pièce de 20 dollars	4420	4350
Pièce de 10 dollars	2002 50	2002 50
Pièce de 5 dollars	1205	.....
Pièce de 50 pesos	4260	4295
Pièce de 10 florins	677	680



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN

M. Pérès estime qu'il n'y a aucune chance que les travaillistes s'associent à une coalition dirigée par le Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. – Quelques heures après avoir *été officiellement chargé* par le président Haïm Herzog de former un gouvernement, M. Itzhak Shamir a adressé, mercredi après-midi 21 septembre, une lettre à M. Shimon Pérès, afin de lui demander d'*associer le parti travailliste* à un cabinet d'union nationale. M. Shamir s'est ainsi conformé au vœu de six députés *de la majorité* qui menaçaient de ne pas lui voter la confiance si tout n'était pas entrepris pour mettre *sur pied une* coalition englobant les travaillistes. Il est peu probable que cette démarche de M. Shamir débouche sur une sorte de réconciliation nationale. M. Shimon Pérès a, d'ores et déjà, fait savoir en effet, avant la réunion des instances de son parti au début de la semaine prochaine, qu'il n'y avait aucune chance que les travaillistes prennent part à une coalition dirigée par le Likoud et menant la même politique que l'actuel gouvernement.

Il est vrai que les divergences entre les positions du Likoud et du parti travailliste sur l'affaire libanaise étaient encore apparues mercredi *matin lors d'une réunion* de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. *M. Shamir a tenté, au cours de cette* séance, d'apporter des précisions sur la politique menée actuellement par *Israël au Liban,* après le redéploiement sur le fleuve Awali et la reprise de la guerre.

Si l'on en croit les informations *qui ont* filtré de cette réunion, l'actuel ministre des affaires étrangères a confirmé qu'Israël n'avait pas l'in*tention* d'intervenir dans les conflits intercommunautaires. Et il a démenti les informations publiées par *certains* journaux au sujet du souhait exprimé par les Etats-Unis de voir s'établir une coopération entre les *armées de* l'air américaine et israélienne à Beyrouth.

Les membres travaillistes de la commission ont fait valoir que M. Shamir n'apportait aucune réponse claire sur les objectifs de la poursuite de la présence israélienne sur le fleuve Awali. Le leader travailliste, M. Pérès, préconise pour sa part un calendrier de retrait total d'Israël du Sud-Liban, assorti de l'octroi de nouveaux moyens aux milices chrétiennes du commandant Haddad, afin d'assurer la sécurité de la frontière nord d'Israël. Dans une interview au journal *Yedioth Aharonoth,* M. Pérès estime que ce calendrier « *ne devrait pas dépasser deux ou trois mois* ». M. Shamir a *cependant réaffirmé que l'objectif* d'Israël au Liban était extrêmement clair : empêcher que ce pays ne redevienne une base d'attaque et une enclave pour tous les éléments hostiles à Israël. Et M. Shamir aurait ajouté : « *Nous progressons et nous sommes en passe d'atteindre cet objectif.* »

(Intérim.)

EN SUISSE

Réserves de guerre...

De notre correspondant

Berne. – Le spectre d'une *crise internationale hanterait-il la* Suisse ? Dans leur souci de tout prévoir, les autorités helvétiques *viennent de lancer une nouvelle* campagne : chacun est incité à stocker des provisions parmi lesquelles deux kilogrammes de riz ou de pâtes, deux kilogrammes de sucre et deux kilogrammes de graisse ou d'huile, comme denrées de base. Au total, il faudrait emmagasiner quatorze kilogrammes par personne, sans oublier viande et fromage, fruits, céréales et boissons.

L'Office fédéral pour l'approvi*sionnement économique* a fait imprimer un million et demi de brochures explicatives qui seront gratuitement distribuées dans les magasins, durant les quatre prochaines semaines.

Les intéressés y puiseront *tous les conseils nécessaires* concernant l'achat, le stockage et la conservation des aliments. *Chaque famille est conviée à* consacrer la somme de 50 FS (150 FF) à la constitution de ses *stocks.*

La Confédération dispose *dans ses réserves obligatoires de* marchandises pour une valeur de 10 milliards de francs suisses, a *expliqué à Berne le délégué à* l'approvisionnement économique du pays. Si les citoyens suivent les conseils des autorités, ils emmagasineront de leur côté des réserves pour 300 millions de francs suisses. De quoi attendre en cas de crise l'application d'un système de rationnement qui exigerait un délai d'une quinzaine de *jours.*

En donnant à Berne le coup d'envoi de cette campagne, M. Kurt Furgler, chef du départe*ment de l'économie publique,* a rappelé que la loi sur l'approvisionnement avait été votée il y a *trois ans. Il a précisé que* l'État se chargerait des réserves de carburant et de semences. Les *citoyens doivent avoir à cœur « de participer de leur côté à la réalisation d'un objectif national s'inscrivant dans l'ensemble de la défense du pays ».*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

• *Les ministres des finances des pays de la zone franc* (France, douze pays africains et les Comores) devaient se réunir jeudi à Paris pour préparer comme chaque année l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale qui se tiendra fin septembre à Washington.

COMMANDES DE L'ARMÉE DE L'AIR AMÉRICAINE A MATRA

L'armée de l'air américaine vient de passer un premier contrat avec Matra pour le système d'arme anti-piste d'aérodrome Durandal produit en France, annonce mercredi 21 septembre la société française.

Les livraisons des commandes, qui dureront jusqu'en 1986, portent sur plusieurs milliers d'exemplaires. Matra ne précise néanmoins pas le *montant exact de* cette première commande, qui devrait être suivie par d'autres d'ici à la fin 1986. Selon Matra, « *il s'agit d'un contrat de plusieurs centaines de millions de francs* ».

L'arme anti-piste Durandal, longue de 2,5 mètres, pesant 200 kilogrammes, est larguée à très basse altitude et est freinée par des parachutes pour lui éviter de ricocher. Ensuite un propulseur communique à l'arme la vitesse nécessaire à la perforation de la dalle de béton de la piste. L'explosion sous le sol provoque non seulement un cratère mais également le soulèvement des plaques de béton.

Durandal a déjà été commandé par une *dizaine* de pays et sept mille exemplaires ont été livrés. Cette arme peut être montée sous *Mirage-III, Mirage-V, Jaguar,* Alpha-Jet notamment. – *(A.F.P.)*

La Commission européenne propose de taxer les matières grasses concurrentes du beurre

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – La taxe à percevoir sur les matières grasses autres *que le* beurre, produites ou importées dans la C.E.E., devrait être fixée à 7,5 ECU, soit 51 F par 100 kilos. C'est ce que vient de proposer la Commission européenne, conformément aux orientations qui figurent dans sa communication de la fin juillet sur la réforme de la politique agricole commune. Elle estime en *effet que* les contraintes nouvelles que l'on s'apprête à imposer aux producteurs de beurre, pour empêcher l'*accumulation d'excédents,* ne doivent pas se traduire par une augmentation de la consommation des autres matières grasses, au détriment du beurre. La consommation dans la Communauté à Dix de matières grasses autres que le beurre se situe aux environs de 9 millions de tonnes par an. Cela signifie que le produit de la taxe sera de l'ordre de 670 millions d'ECU soit 4,6 milliards de francs. La production communautaire qui serait assujettie à la *taxe est un peu inférieure* à 4 millions de tonnes (huile d'olive, suif, saindoux, colza). Les importations en provenance des pays tiers, *sous* forme d'huile et surtout de graines, dépassent 5 millions de tonnes. Le pays le plus frappé serait les Etats-Unis (2,7 millions de tonnes), suivi loin derrière par le groupe des pays A.C.P. (1), les Philippines (400 000 tonnes), l'Argentine (250 000 tonnes), la Malaisie (240 000 tonnes).

Ce *projet de taxe a été vivement* critiqué par les pays tiers fournisseurs de la Communauté et, en particulier, par les Etats-*Unis.* Certains Etats membres tels le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark y sont également hostiles.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Afrique, Caraïbes, Pacifique, signataires de la convention de Lomé.

RECEVANT SES COLLÈGUES BRITANNIQUE ET OUEST-ALLEMAND

M. Hernu déclare : La coopération en matière d'armements « est essentielle »

Les ministres de la défense français, britannique et ouest-allemand, MM. Hernu, Heseltine et Wörner, se sont réunis, mercredi 21 septembre à Paris, et se retrouveront en mai 1984 en Grande-Bretagne.

Une communication à la presse indique que cette rencontre concernait, notamment, « *la coopération en matière d'armements* » et que la dernière réunion de ce type datait de près de quatre ans. On assiste donc, dans ce domaine, à une tentative de renforcement de la coopération dans le sens indiqué, la veille, devant l'Institut des hautes études de la défense nationale, par M. Mauroy, premier ministre. (*Le Monde* du 22 septembre.)

« *Cette coopération, opportune hier, est devenue essentielle aujourd'hui pour l'avenir de la défense de chacun d'entre nous* », a dit M. Hernu, recevant à dîner ses deux collègues.

« *J'en suis d'autant plus persuadé,* a-t-il ajouté, *que l'évolution de notre partenaire américain vers un contrôle strict des transferts de technologies de pointe, y compris vers ses alliés d'Europe occidentale, va nous poser de sérieux problèmes si nous voulons maintenir la compétence et la rentabilité de nos industries d'armements, éléments essentiels de la crédibilité de notre défense. Vis-à-vis de chacun de ces problèmes, je pense que notre réponse doit être unique, et viser le resserrement de notre coopération.* »

M. Hernu a insisté sur son caractère politique : « *La coopération est fortement tributaire des impulsions politiques qui peuvent être données,* a-t-il dit. *Tout programme d'armements est un compromis entre des besoins différents – c'est déjà vrai à l'intérieur d'un pays. Ainsi les points de vue des différentes parties prenantes – concepteurs, ingénieurs, financiers, industriels, états-majors, opérationnels – doivent toujours faire l'objet d'arbitrages des ministres que nous sommes.* »

M. PASQUA (R.P.R.) : M. MITTERRAND SE PREND POUR UN NOUVEAU LÉNINE.

Pontoise. – « *Après avoir fraudé pendant près de vingt ans, Henry Canacos s'est fait enfin prendre. Il a des comptes à rendre, et on va pouvoir s'en débarrasser* » : M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. au Sénat, a manifesté, mercredi soir, 21 septembre, à Sarcelles (Val-d'Oise) la volonté des partis d'opposition de battre, le 2 octobre, le maire communiste invalidé de Sarcelles. Il avait répondu à l'invitation des Clubs 89 du département qui organisaient une réunion de soutien à M. Raymond Lamontagne, candidat de l'opposition.

Tout comme les autres invités, MM. Michel Aurillac (R.P.R.), président des Clubs 89, Alain Griotteray (U.D.F.-P.R.), vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, et Jean-Yves Le Gallou (U.D.F.-P.R.), animateur du Club de l'Horloge, M. Pasqua a assimilé le communisme à l'oppression. « *François Mitterrand est réellement acquis au socialisme,* s'est-il exclamé. *Il croit qu'il est le nouveau Lénine, il croit que le socialisme est exportable et qu'il est capable d'empêcher les déviations que le marxisme a toujours engendrées : le régime policier et concentrationnaire.* » « *C'est en noyautant la culture et l'éducation qu'ils sont arrivés au pouvoir ; c'est de là qu'il faudra les chasser* », a dit M. Pasqua, avant d'ajouter : « *Il n'est pas question de revenir à la politique d'avant 1981. La France a besoin d'une remise en question en profondeur de ses structures et de ses actions du passé.* » – J. M.

La situation en Corse

M. PONS (R.P.R.) : une déclaration de guerre à l'Etat.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a évoqué, jeudi 22 septembre, la situation en Corse après l'assassinat de M. Massimi revendiqué par le F.L.N.C. Il a notamment déclaré : « *Le gouvernement est désormais au pied du mur. Peu importe, en effet, les motifs qu'avance le F.L.N.C. Ce qui compte, c'est la revendication par lui de cet assassinat. Nous sommes donc bien en présence d'un crime politique. Il s'agit de la part de ces terroristes d'une véritable déclaration de guerre à l'Etat français. Le gouvernement ne peut se contenter de continuer à nier le caractère politique de ce crime comme il l'a fait dès le début avec des procédés peu convenables pour fuir ses responsabilités.* »

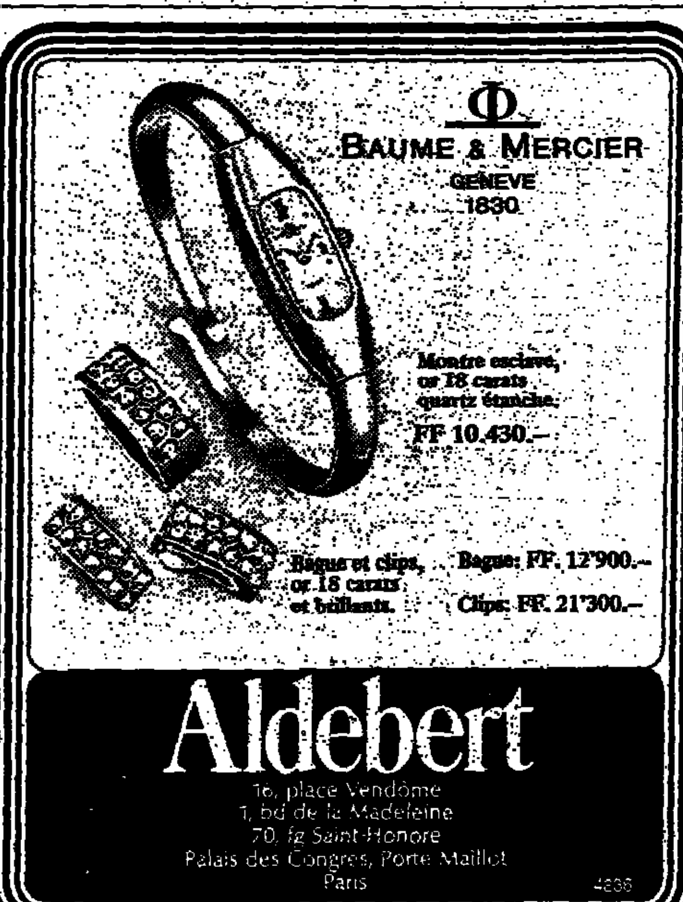
M. Pons a rappelé qu'un comité central du R.P.R. avait été réuni sur ce sujet le 16 novembre 1982, qu'une mission parlementaire gaulliste avait été envoyée en Corse et qu'un rapport avait été remis au chef de l'État pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation « *extrêmement préoccupante* » de l'île.

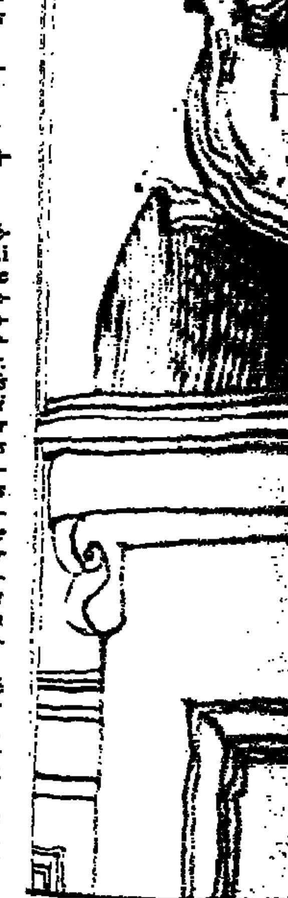
DOLLAR SANS CHANGEMENT 8,06 F

Sur des marchés des changes très calmes, les cours du dollar n'ont guère varié, oscillant autour de 8,068 F à Paris, contre 8,5550 F et de 2,6670 DM à Francfort, contre 2,6650 DM. L'incertitude règne toujours sur l'évolution des taux aux États-Unis, où les autorités monétaires ont largement alimenté le marché. En Europe, le franc belge a dû encore être soutenu par les banques centrales, essentiellement la Banque de France.

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1983 a été tiré à 500 861 exemplaires







Le Monde
DIMANCHE

NICOLAS VIAL

Les incertitudes des jeunes juges

Ils sont plus « techniciens » que « philosophes ». Fort peu révolutionnaires, ils regrettent d'être méconnus par l'opinion. Préoccupés de comprendre la délinquance et de réinsérer les délinquants, ils ne paraissent guère « laxistes ».

D'ABORD, il y a eu les « juges rouges », ceux qui, frais émoulus de l'Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.), imposent leurs *a priori* politiques et philosophiques, mettent les patrons en prison, comme Patrice de Charette (1), ou, comme le juge Bidalou, mettent le droit au service des grévistes (2), et critiquent le rôle de la justice, – mais, dit-on, libèrent les criminels et laissent courir les délinquants.

Jeune, rouge, syndiqué et « laxiste » : l'image a été répandue d'abord à la fin des années 70 par des hommes politiques de droite. Ceux-ci rendaient responsables de l'évolution le Syndicat de la magistrature (S.M.), né d'« *un choc de générations* » selon ses animateurs (3), « *organisation subversive gauchiste* » selon ses accusateurs, mais aussi l'E.N.M., « *base de l'entreprise subversive* » selon les termes de M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux (4). On envisageait de réduire la scolarité à l'E.N.M., et l'on proposait de réserver les fonctions de juge d'instruction et de juge des mineurs à des magistrats de plus de quarante ans (5)...

Depuis le 10 mai 1981, le thème de la « *subversion* » a perdu de son actualité. Mais pas celui du « *laxisme* », dont les jeunes magistrats restent accusés : il décourage les policiers, inquiète l'opinion publique, est responsable pour tous de l'« *insécurité grandissante* »...

Il est vrai que le corps des magistrats a changé. Par l'âge et la formation. Conséquence de l'accroissement des effectifs, un magistrat sur trois a moins de quarante ans ; sur les cinq mille en exercice, trois mille sont issus de l'E.N.M., créée sur le modèle de l'ENA à la suite de la réforme judiciaire de 1958. Mais, en 1983, qu'est-ce qui peut bien faire courir les jeunes juges ?

Pourquoi, d'abord, embrasse-t-on cette carrière ? L'argent, le prestige social, le goût de l'autorité ou le pouvoir de transformer la société en changeant sa justice ? Marie-Hélène, qui prépare à Bordeaux le concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature, justifie son choix par cette dernière motivation : « *C'est une profession où l'on dispose de moyens réels pour faire bouger les choses, même si l'on s'expose à des sanctions du corps.* » Mais, Marie-Hélène le regrette, peu de ses condisciples partagent cette conviction.

Celle-ci subsiste en revanche chez les vingt-cinq membres du S.M. de la promotion 1983, qui en décrivent ainsi la physionomie politique et syndicale : « *Nous pouvons compter sur une trentaine de sympathisants parmi les cent quatre-vingt-quatorze auditeurs. Pour le reste, il y a environ trente auditeurs « de droite » et un « marais » d'une centaine d'indifférents. Parmi ces derniers, la motivation dominante est la recherche du statut de fonctionnaire.* »

A la veille des vacances de Pâques, la promotion s'est retrouvée au complet dans l'amphithéâtre pour discuter des affectations de stages. L'agitation montait depuis plusieurs jours : la direction, selon les délégués, n'avait pas tenu compte des *desiderata* des auditeurs (les élèves de l'école). Une pétition a été lancée avec succès.

« Servir la France » ?

Mais il y a moins de monde et d'attention l'après-midi pour entendre dans le même amphithéâtre des représentants du S.M., de l'Union syndicale de la magistrature (U.S.M., modérée) et de l'Association professionnelle des magistrats (A.P.M., droite), présenter leurs organisations respectives aux futurs juges, et aussi s'affronter sur l'importance du facteur politique dans les nominations de certains magistrats...

« *Il y a ceux, minoritaires, qui viennent ici avec une volonté réformatrice. C'est souvent le cas des fonctionnaires du concours interne, plus politisés que les étudiants fraîchement sortis de l'Université*, disent Anne-Françoise, Patrick et Christian, entrés à l'E.N.M. quatre mois plus tôt. A contrario, *certains entrent à l'Ecole un peu par hasard, après avoir raté d'autres concours administratifs. Mais ni les uns ni les autres ne forment la majorité, car le concours est jugé plutôt difficile et le programme est assez spécifique. Nous, nous voulions depuis longtemps être magistrats.* »

Qu'est-ce qui les attirait dans cette carrière ? « *Goût des responsabilités. Défense de la notion de service public. Place du juge dans la cité. Cela ne me déplait pas non plus d'exercer un certain pouvoir* », résume Patrick, vingt-quatre ans, qui ajoute avec quelque solennité : « *Comme on dit à l'Ecole : être dans la magistrature, c'est servir la France.* »

Christian, vingt-cinq ans, met l'accent sur le goût du droit : « *Cette profession permet de le voir sous tous ses aspects, même les plus techniques* », et sur les avantages de la carrière : « *Les conditions de travail des jeunes avocats ne sont vraiment pas exaltantes.* » Anne-Françoise, vingt-trois ans, souligne aussi la diversité des tâches : « *On peut changer de fonctions et éviter la sclérose. Je n'ai pas envie de rester plus de trois ans au même poste.* »

Les fonctions qu'ils souhaitent confirment ces motivations : « *Je suis arrivée ici en pensant : surtout pas le parquet*, dit Anne-Françoise. *Aujourd'hui, je me dis : pourquoi pas ?* » Patrick et Christian ne cachent pas leur préférence pour le pénal et le parquet, une préférence où souci de carrière et conception de la justice s'entremêlent : « *Cela permet d'avancer plus vite, car beaucoup ne veulent pas du parquet à cause de ses servitudes – les horaires, les gardes. Et le rôle de représentant de l'intérêt général et de préservateur de l'ordre public m'intéresse*, précise Christian. *On peut y avoir une politique criminelle : c'est le parquet qui décide de poursuivre plus ou moins systématiquement et sévèrement tel type d'infraction.* »

PATRICK CHASTENET.

(Lire la suite page III.)

(1) Le 30 septembre 1975, Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune et membre du syndicat de la magistrature, faisait incarcérer un patron tenu pour responsable de la mort accidentelle d'un manœuvre de son entreprise.

(2) Juge d'instance à Hayange (Moselle), Jacques Bidalou, trente-trois ans, avait ordonné à plusieurs reprises, à partir de novembre 1979, la réintégration de résidents d'un foyer de travailleurs immigrés expulsés pour grève des loyers. Récusé par la cour d'appel de Metz, il avait été suspendu en juillet 1980, puis révoqué par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Il a depuis été réintégré dans la magistrature.

(3) Syndicat de la magistrature, *Justice sous influence*, Maspero, 1981.

(4) *Le Figaro*, 30 octobre 1975.

(5) Marc Robert, *On les appelle les juges rouges*, Tema-Action, 1976.

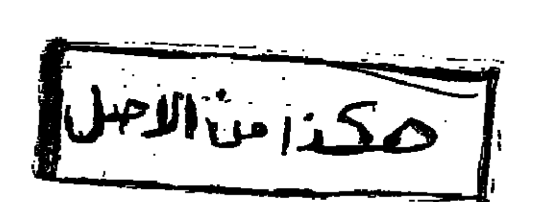
● LES ROBOTS SONT-ILS SÛRS ?

Le robot est chargé de tous les mythes de la science-fiction. On parle de bras, de poignets et de doigts. Dès qu'un accident survient, la psychose du « robot qui tue » ou qui « devient fou » se répand *(lire page IV)*.

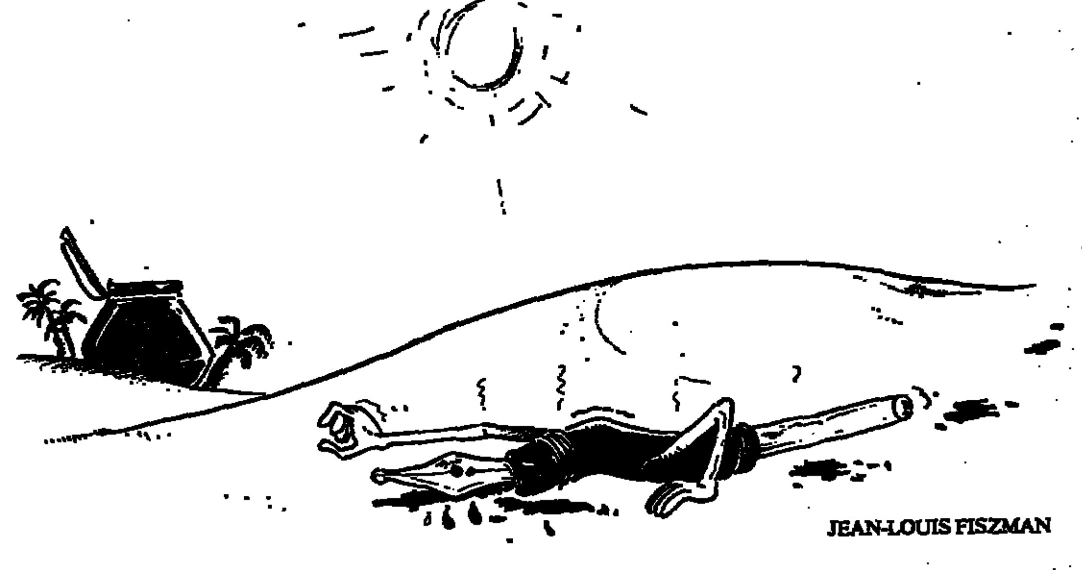
● LA « NOUVELLE FEMME » SELON ELISABETH BADINTER

Indépendante et créatrice elle est en train de naître sous nos yeux. Un rude défi pour les hommes *(lire page XIII)*.

● LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION *(pages VII à X)*.



COURRIER



JEAN-LOUIS FISZMAN

PARTI PRIS

Petites cuillers

Deux grands débats ont occupé les colonnes du Monde *et du* Monde *dimanche : pourquoi les intellectuels de gauche sont-ils silencieux ? Comment utiliser la cuiller au petit déjeuner ?*

Irons-nous jusqu'à dire que certains intellectuels de gauche sont sortis de leur mutisme et de leur inaction présumée pour proposer une formule révolutionnaire qui concilie l'extraction des confitures et la dilution du sucre dans la tasse par un unique instrument ? Il est impossible d'aller jusque-là. Nos correspondants n'ont pas précisé le rôle qu'ils jouaient dans la société française. L'eussent-ils fait que l'incertitude qui continue de régner sur la définition de l'intellectuel de gauche eût empêché de classer avec certitude tel ou tel dans cette catégorie.

Les lettres qui continuent de nous parvenir montrent en tout cas que nombreux sont les hommes et les femmes qui se sont interrogés un matin de vacances sur un problème hautement existentiel. Et que, tout au long des plages et des champs, et pendant le retour au pas lent des caravanes — celles des autres, — des familles en ont débattu.

Nous n'avons pas jugé bon de demander aux représentants des partis de la majorité et de l'opposition de donner leur sentiment. Nos lecteurs nous pardonneront certainement d'avoir évité de porter l'affaire sur le terrain politique, déjà fort encombré...

Ils nous pardonneront aussi, sans doute, de mettre fin sans oser conclure à ces échanges estivaux.

En souhaitant que le sourire des vacances subsiste au petit matin, lorsque la petite cuiller passera du sucrier à la tasse.

JEAN PLANCHAIS.

Fruits et légumes

Contrairement aux autres professionnels du secteur, les grossistes en fruits et légumes n'ont eu que leurs employés comme porte-parole dans l'article intitulé : « *Les mystères des fruits et légumes* », paru dans *le Monde Dimanche* du 31 juillet.

Ils tiennent à rectifier le jugement quelque peu hâtif et parfois tendancieux porté sur leur secteur professionnel, et à insister sur le rôle économique fondamental du stade de gros dans la distribution des fruits et légumes frais.

La marge du grossiste et de l'expéditeur rétribue, outre leurs fonctions commerciales, un grand nombre de fonctions physiques qui sont trop souvent passées sous silence : tri, nettoyage, calibrage, conditionnement, stockage, transport, allotissement... D'autre part, cette marge étant bloquée depuis le début de l'année, il est surprenant qu'on lui attribue, encore aujourd'hui, la responsabilité de la hausse des prix des fruits et légumes.

Les grossistes tiennent également à réaffirmer leur attachement à la pluralité des formes de mise en marche qui seule permet d'assurer une saine concurrence entre les différents circuits. Dans cette optique, la généralisation du principe du marché au cadran comme forme exclusive de mise en marche leur semblerait dommageable pour l'ensemble de la filière fruits et légumes. Ne s'improvise pas Hollandais qui veut, et l'exemple des Pays-Bas n'est pas aussi systématiquement transposable qu'on peut le croire...

FRANÇOIS PEYROT-REBOUL,
délégué général de l'Union nationale du commerce de gros en fruits et légumes.

[L'article de Philippe Frémeaux était le contraire d'une charge contre les grossistes en fruits et légumes : il expliquait et, dans une certaine mesure, justifiait les écarts entre les prix « producteur » et les prix « consommateur » en analysant les diverses fonctions économiques des intermédiaires. Il venait ainsi à l'encontre de convictions répandues selon lesquelles les intermédiaires « s'en mettent plein les poches ».

Notre collaborateur s'est adressé à un économiste du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (C.T.I.F.L.), M. Yves Rio, dont il a cité la défense des grossistes. Le C.T.I.F.L. est un organisme financé par les différents partenaires de la filière. Quant aux « employés », ils n'étaient pas représentés par un quelconque représentant du personnel, mais par un spécialiste confirmé.

Quant au marché au cadran, il n'a pas été présenté comme la panacée mais comme un type d'organisation des produits. Le cas des Pays-Bas, qui n'était pas cité, eut été effectivement peu convaincant, avec sa caisse noire de péréquation entre grossistes.

L'Union nationale représentant une profession menacée par les transformations du marché a eu, dans son inquiétude, tendance à ne voir que les aspects critiques d'une enquête qui lui était, répétons-le, globalement favorable.]

Insécurité et police

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu votre article « Les Français *sont-ils violents* ? » dans *le Monde Dimanche* du 7 août 1983.

La démonstration que vous faites est tout à fait convaincante. Toutefois je regrette que la délinquance représentée par les nombreux cambriolages n'ait pas mérité votre attention. Une étude des statistiques en ce domaine serait bien intéressante. En effet, si, comme vous le démontrez, il ne s'agit pas de violence à proprement parler, ces atteintes aux biens ajoutent au sentiment d'insécurité. Puisque sentiment d'insécurité il y a, il serait bon, je crois, de comprendre pourquoi.

Vous précisez par ailleurs que la police française est l'une des plus efficaces. C'est peut-être vrai en ce qui concerne la police judiciaire, mais sûrement pas en ce qui concerne la police en tenue. *Un recrutement peu sélectif*, une formation hâtive, fait que cette police-là ne peut guère se comparer par exemple à la *State police* de n'importe quel Etat des Etats-Unis. Comparez le nombre d'agents dans un car de police-secours en France et le nombre d'agents dans une voiture de la *State police* : de trois à six en France, de un à deux (la nuit) aux Etats-Unis. Le résultat en est que, avec un nombre équivalent de fonctionnaires, les patrouilles sont beaucoup plus nombreuses aux Etats-Unis. Observez un agent parisien alors qu'il contrôle les papiers d'un automobiliste et comparez sa position à celle de son *homologue américain : vous* constaterez que ce dernier examine les papiers du contrevenant en se tenant toujours derrière son siège, dans l'angle mort, là où l'automobiliste ne pourrait l'atteindre s'il tirait avec une arme à feu. La même précaution n'est pas de mise en France. On peut se demander ce que deviendrait notre police si tout un chacun était armé comme aux Etats-Unis.

Je voudrais en outre vous signaler que dans ma commune (Marly-le-Roi) cinq agents, en tout, assurent la sécurité nocturne non seulement de la ville en question (18 000 habitants), mais de tout un secteur très vaste regroupant plusieurs autres petites villes. Une seule voiture de patrouille avec trois hommes à bord répond aux appels lancés par les deux factionnaires restés au poste de police. Cela aussi entre peut-être en ligne de compte dans le sentiment d'insécurité qui étreint nos compatriotes.

DANIEL GUILLOT,
(Marly-le-Roi).

Chute de reins et culotte de cheval

Il y a quelques semaines, on pouvait voir à Paris sur de grandes affiches de cinéma la troublante chute de reins de Fanny Hill illuminant de l'éclat de sa chair rose la cape noire de son compagnon.

Quelques jours plus tard (coïncidence ?), lors du journal d'*Antenne 2*, Mme Martine Allain-Regnault interrogea un médecin sur les prouesses de la chirurgie esthétique dans le traitement de la fameuse « culotte de cheval », dont on sait qu'elle déforme la délicate perspective de la chute de reins féminine. Mais alors que la gracieuse silhouette de Fanny Hill avait dû être voilée (pudeur, ou Mme Roudy, oblige ?) sur les affiches apposées sur les bus de la R.A.T.P., c'est absolument sans voiles que les anatomies fessues des clientes de la chirurgie esthétique (« avant » et « après ») nous furent projetées, à domicile, en gros plan sur petit écran, et à l'heure du déjeuner. Grâce !...

L. SANDRAZ,
(Paris.)

Les handicapés

Dans le numéro du *Monde Dimanche* du 7 août 1983, un de vos lecteurs, M. D. Bouchacour, se plaint dans une lettre intitulée « *Handicapés : la face cachée* » du manque d'intérêt de la société française pour les handicapés de naissance et à vie. Il signale l'insuffisance des structures existantes et la piètre qualité de la prise en charge de l'enfant et de sa famille.

Cette lettre comporte un certain nombre d'inexactitudes qu'il me paraît légitime de relever.

Depuis vingt ans, en France, un effort considérable a été fait en faveur des déficients mentaux polyhandicapés et l'époque n'est plus des dizaines d'enfants croupissant à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, en attente... du néant. Stimulés par *les associations de parents* et par d'autres initiatives privées, les pouvoirs publics ont apporté une aide importante et continue à la prise en charge des sujets très défavorisés. Cette contribution s'est manifestée tant par un soutien financier considérable que par la mise en place d'une législation nouvelle adaptée aux handicapés. Certes, l'initiative est le plus souvent d'origine privée, mais le support *matériel continu* est presque toujours d'origine publique.

C'est à Mlle Marie-Madeleine Dienesch *que l'on doit l'initiative* de l'action publique en faveur des sujets lourdement handicapés. Deux orientations ont été données à cette action. La première visait à la prise en charge des enfants dans des établissements autres que les hôpitaux psychiatriques ; *ainsi*, des structures originales et diversifiées ont permis de moduler la forme de prise en charge selon la demande des parents. La seconde *voulait améliorer les conditions* de l'accouchement et réduire, grâce à cette prévention, le nombre des handicapés. Comme *le Monde* l'a indiqué encore récemment, cette *politique a porté ses fruits* et le nombre des handicapés décroît en France, contrairement à ce que prétend l'auteur de cette lettre.

Il existe, bien entendu, des disparités dans la quantité de places *disponibles et* dans la qualité des soins selon les régions. Parfois, les places offertes ne se trouvent pas dans des lieux proches du domicile des parents, mais les établisse*ments existent, et l'expérience* que nous avons vécue dans la multiplication sans contrôle des établissements pour tuberculeux (établissements qui se sont très vite *révélés inutiles et souvent inutilisables*) nous invite à la prudence dans le développement des structures d'accueil.

De nombreux problèmes restent encore sans solution ; ceux-ci concernent tout particulièrement les adolescents et adultes, et l'attention de tous doit être portée sur l'amélioration de leurs conditions d'accueil. Par ailleurs, il faut maintenir l'acquis et renforcer s'il est besoin la prévention qui s'exerce autour de tout ce qui *concerne la grossesse et* l'accouchement. La santé, dit M. Bouchacour, est l'affaire de l'État. Doit-on pour autant réduire l'être humain au rôle d'assisté de la *conception à la mort* ?

Pourquoi reprocher aux magazines d'encourager la natalité ? C'est bien mal connaître les femmes que de ne pas savoir que toutes au cours de leur maternité *ont craint d'avoir un enfant handicapé* ou mal formé. Il ne me paraît donc pas justifié d'entretenir une inquiétude, voire une angoisse, à laquelle il n'est pas toujours possible de répondre. *Diffuser la notion* de solidarité requise vis-à-vis d'une tranche de population dont l'état souvent méconnu nécessite une prise en charge lourde et onéreuse apparaît toujours nécessaire. Mais, pour ce faire, il n'est point besoin d'utiliser l'« effet Barnum » des images visant à imposer au lecteur ou au spectateur le vécu des handicapés.

Il y a toujours plus et mieux à faire pour améliorer le sort des handicapés et plus particulièrement de ceux qui sont le plus sévèrement atteints. Ce doit être un objectif permanent de *notre société*, mais le progrès n'est possible que s'il s'inscrit dans les limites financières acceptables par la collectivité.

BERNARD MEYER,
président du Centre d'étude de soins et d'action permanente (CESAP), 3, avenue Victoria, 75004 Paris.

Ecomusées

J'ai lu votre article intitulé « La floraison des écomusées industriels » (*le Monde Dimanche* du 21 août 1983) avec un intérêt tout particulier, puisque les écomusées qui vous ont servi de base de démonstration sont membres de l'association que je représente.

Je pense qu'il est essentiel de rendre compte, au moment où les débats s'engagent *sur* la centralisation et le centralisme culturels en *France*, de l'importance des moyens à mettre en œuvre pour que le concept de culture scientifique, technique et industrielle atteigne enfin une phase de concrétisation, *rendue indispensable* par l'écart qui se creuse de plus en plus entre *l'état d'avancement* de la technologie et l'état d'ignorance de la plus grande partie de la population.

L'« écomuséification » joue un rôle très important par les témoignages qu'elle apporte et la foule des questions qu'elle peut poser, à notre époque de restructuration industrielle et de sauvegarde du savoir-faire technique. La justesse de votre analyse et la parution de votre article nous permettent alors *de penser que nos préoccupations* ne sont plus inhérentes à un milieu restreint d'initiés.

Mais si tous les acteurs de la culture scientifique ne sont pas prêts à travailler ensemble, à s'ouvrir sur les actions des partenaires possibles bien que différents, en mélangeant les domaines et en dépassant le cadre de leur propre environnement *régional*, l'éternelle bataille entre les sciences et les beaux-arts, entre les spécialistes *du public et les savants*, entre les tenants de l'action culturelle et ceux de la conservation, risque non seulement de durer, mais surtout de s'amplifier. A l'heure où l'on construit le musée de *La Villette*, ces questions ne peuvent plus être éludées, et surtout pas par nous, puisque *La Villette* est aussi membre de l'association... L'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (A.M.C.S.T.I.) s'est créée en juin 1982 pour essayer de répondre à cette nécessité de décloisonnement. *Par la diversité* de ses quatre vingt-dix-sept membres, répartis dans dix-neuf régions de programme et représentant des courants différents sur la question, elle *se situe au cœur du débat* sur la collaboration entre partenaires régionaux et parisiens, autant qu'elle essaie de répondre au problème de la circulation de l'information. *Par son bulletin*, par la constitution de banques de données sur les manifestations itinérantes et leurs lieux, par l'organisation de colloques et de stages (dont le *premier aura lieu en octobre* à Nice sur le thème de la formation à l'animation pour scientifiques), nous tentons de considérer sur le même plan et de répondre à *tous* nos membres, qu'ils soient centre d'action culturelle, musée, écomusée, centre culturel scientifique ou qu'ils représentent le public. C'est notre *réponse aux problèmes posés ainsi* qu'aux aléas financiers des pouvoirs publics.

ALINE APOSTOLSKA,
déléguée de l'A.M.C.S.T.I rue Saint-Lambert, 75015 PARIS.

Tsiganes

La lettre de M. Vigor, « Une certaine prostitution » (parue dans *le Monde Dimanche*), est insultante pour un peuple sans défense. Elle évoque le qu'en-dira-t-on... Ces Japonais dont on suppose les commentaires peu flatteurs, en face de ces mendiants blancs installés sur la plus belle *avenue du monde*... Voyez les autorités. Des « *magistrats qui ne poursuivent pas* » et puis cette interrogation « *les services sociaux se préoccupent-ils du mode d'existence des enfants qui servent d'appât ?* ». J'ai entendu, il y a peu, un directeur départemental de l'action sanitaire et sociale de l'ouest de la France déclarer que l'état sanitaire des enfants tsiganes, malgré des conditions ma*térielles précaires, ne* posait pas de problèmes particuliers. La drogue pénètre difficilement un milieu aux traditions sociales fortes et chez qui les individus sont solidaires.

C'est vrai et c'est regrettable : une minorité de tsiganes d'un pays précis, d'une *religion* précise, fait mendier à travers l'Europe, femmes et enfants. Mais aucun tsigane ne met les vieux dans des « mouroirs ». Les membres de la *société* tsigane ne *connaissent* pas les affres de la solitude comme ces vieilles *femmes* que j'ai vues à Dijon dans une petite rue près de l'église Saint-Etienne. A l'étage, dans la nuit, des silhouettes immobiles et douloureuses se tenaient *collées contre les vitres*. On aurait dit la collection de cire d'un cabinet fantastique. C'étaient de vieilles mères qui avaient fini de servir. Elles regardaient, comme dernière distraction, la vie... les tsiganes pourraient nous interpeller à ce sujet. Leurs valeurs diffèrent des nôtres, s'opposent aux nôtres ?

Quant aux autorités, très souvent, elles sont prêtes à agir dans le bon sens. Elles y renoncent sous la pression de toutes ces bonnes consciences qui sont aussi des voix d'électeurs. *Tel maire installerait* une aire de stationnement, mais surviennent les pétitions des riverains... C'est à nous tous et aux organisations humanitaires de comprendre ce peuple depuis huit siècles en Europe, victime des sédentaires.

La mansuétude des pouvoirs publics n'est pas ancienne et elle *n'est que relative. Albert Lebrun*, le dernier président de la IIIe République, a *signé* un décret d'internement général de tous les nomades. Les nazis ont procédé ensuite à leur extermination. Qui le sait encore ? Ils font aujourd'hui l'objet de mesures discriminatoires, ne pouvant circuler sans un carnet qui doit être visé à la gendarmerie. Les choses changeront-elles ?

PIERRE DASSAU.
(Boussy-Saint-Antoine.)

VOUS ET MOI

Asservissement

Depuis qu'il avait eu un coup de *cœur pour elle, il passait la majeure* partie de son temps en sa compagnie. *Il l'avait installée* au premier étage de sa maison, dans une grande pièce claire et blanche, et aimait la retrouver là, près de la fenêtre ouverte sur la Loire aux multiples saisons.

Il s'asseyait en face d'elle, tout au bord d'un rude fauteuil de bois que seuls les souvenirs rendaient confortable, se penchait imperceptiblement en avant pour mieux la contempler, la frôler de ses genoux, l'effleurer de ses mains. Des caresses comme une musique, *lentes, douces et rondes ou bien* virevoltantes, légères, enthousiastes. C'était selon l'humeur et l'inspiration du moment.

A chacune de mes visites, je savais les trouver ensemble, *lui*, attentionné, conquis, elle, séduisante, efficace. Jamais fatiguée, même après toutes ces longues heures de conversation. Inlassable. *La répartie facile, enjouée, lumineuse*. La voix un peu haut placée, peut-être, mais il ne s'en souciait pas. Seuls comptaient pour lui les prodiges dont elle était capable.

Mieux que ne l'aurait fait toute autre, elle était rapidement devenue son *« avenir de l'homme »* et surtout, puisqu'il était écrivain, sa *raison d'écrire*.

Elle avait envahi ses jours et ses nuits en lui faisant croire à un jeu. *Et, en effet*, avec elle, tout était plaisir. Elle jonglait avec les mots *comme avec autant de balles* colorées et vivantes, savait rendre attrayantes les phrases les plus moroses et transformer de fastidieux comptes rendus en d'aimables divertissements.

Une magicienne du verbe. C'est ce qui l'avait enchanté dès leur première rencontre. Un charme subtil, dont il ne pouvait plus se *passer et qui l'entraînait au-delà de* lui, chaque jour davantage. Tout devenait simple et accessible avec elle. Il se sentait désormais capable d'entreprendre une grande œuvre. *Elle l'aiderait dans cette tâche, lui* ferait gagner du temps, lui épargnerait *les pénibles réécritures...* Les yeux souriants au fleuve embrumé des premières heures ou des *fins de jours*, il s'accordait *ainsi* parfois quelques vagabondages, quelques espoirs fous, quelques prix littéraires.

Et puis, brutalement, le rêve qui se disloque dans le silence. Silence autour de mes pas dans l'escalier de bois bleu, silence dans la grande pièce du bord de l'eau où je l'ai *trouvé hier, seul, assis*, le dos tourné à la fenêtre. La lumière avait *fui ses yeux aux paupières alourdies* et ses mains, inertes, immenses, semblaient lui être devenues étrangères.

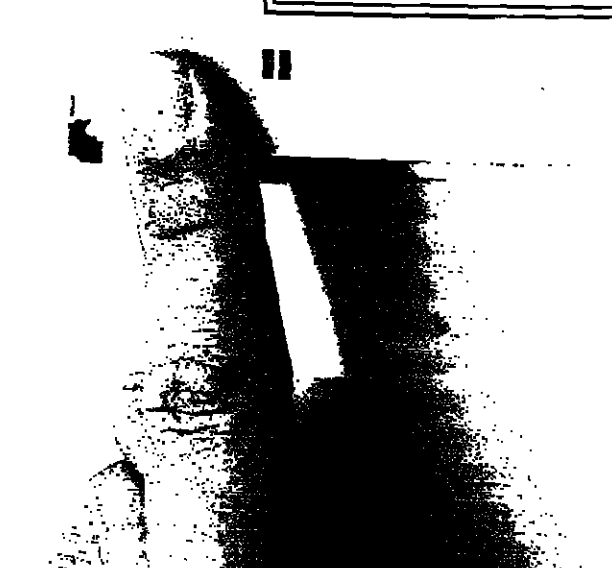
Raturées, hachurées, déchirées, des *dizaines de feuilles manuscrites* s'étalaient sur son bureau et *il y en avait tout autant*, éparpillées et bouchonnées, sur le plancher aux carreaux disjoints.

Il me raconta comment l'avait abandonné celle en qui il avait *placé tous ses espoirs*, toute sa confiance. Pour elle, à cause d'elle, *il avait perdu femme, enfants, amis* et s'était bâti un monde de solitude et de songes intérieurs.

Une trahison si injuste, si imprévisible qu'il ne supportait plus de la *voir et l'avait enfermée dans un* placard. Il ne s'en servirait ni n'en parlerait jamais plus. De sa fabuleuse machine à traitement de texte, une merveille de l'électronique, le tout dernier modèle, des performances inouïes, une fiabilité *incomparable*.

Une panne. Une simple panne. Et l'alliée fidèle, la magicienne, se *révélait vampire*. Il ne savait plus écrire.

JOSETTE FERRAND.



Les jeunes juges

(Suite de la première page.)

Sur la répression, centre des controverses actuelles sur la justice, ces futurs juges ne sont pas très éloignés de l'opinion publique moyenne. « *Je me fais peu d'illusions sur les autres solutions proposées hors du domaine particulier du juge des enfants* », déclare Christian. « *Je ne me sens pas particulièrement répressif, mais avec les récidivistes il faut savoir punir*, renchérit Patrick, *sinon on risque une rupture de consensus autour de la justice. Il faut poursuivre les infractions qui choquent l'opinion. On juge au nom du peuple français, il ne faut pas l'oublier !* » « *La décision relève d'un compromis entre l'avis personnel du juge et les attentes de l'opinion publique. Il faut savoir écouter celle-ci pour éviter des catastrophes. Des tribunaux laxistes entraînent la constitution de milices et d'organisations d'autodéfense* », dit Anne-Françoise.

Cette volonté d'accord ou de compromis avec l'opinion publique a cependant des limites nettes : tous trois préfèrent passer pour « laxistes » plutôt que de condamner « *inconsidérément* », et en revanche n'entendent pas rester inactifs en matière de délits économiques, « *même si l'opinion publique ne bouge pas sur ce point* ».

« Comment ça marche ? »

Trois auditeurs, trois individualités, mais qui paraissent – et ils le ressentent – bien représentatifs de leur promotion et même de leur génération. A la direction de l'E.N.M., on sent une évolution des esprits depuis les générations « soixante-huitardes » : « *Après une contestation des grands principes est réapparue, petit à petit, une défense des « bases » de la société : on a parlé du travail, voire de la famille, comme d'éléments « restructurants ». Ce discours aurait été jugé inacceptable en 1974* », note Pierre Billard, sous-directeur des études.

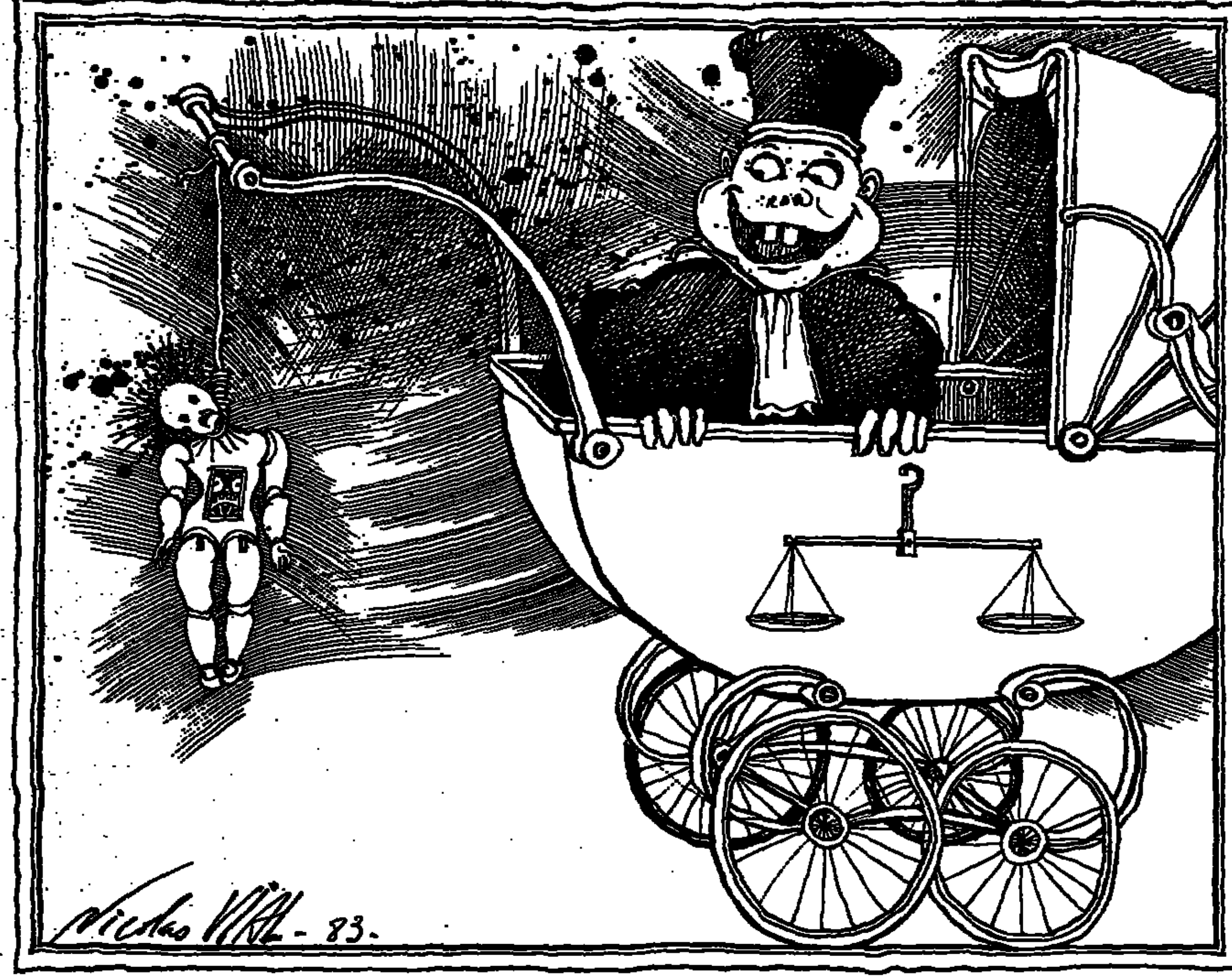
Même si ce mouvement est « *en dents de scie* », et si l'on croit percevoir depuis 1981 un discours plus critique chez les auditeurs, on ne retrouve pas l'intérêt que suscitait, il y a moins de dix ans, l'analyse de l'ordre social et de la dimension idéologique du droit. L'interrogation principale sur la justice n'est plus : à quoi ça sert ? mais plutôt : comment ça marche ?

Ce goût de la technique du droit plutôt que de sa « philosophie » chez les « nouveaux » pousse même un de leurs aînés, François, substitut en Normandie (promo 1976) et maître de stage à l'E.N.M., à les juger conformistes : « *Il est difficile de les faire réfléchir avant de reproduire le modèle.* » Il est vrai que, par leur allure et leur comportement, les auditeurs de justice ont un côté « convenable », sinon conformiste. « *Tout sauf des révolutionnaires* », note un autre magistrat : en effet, leur origine sociale – la bourgeoisie provinciale – ne les porte pas aux extrêmes (6).

A vrai dire, est-ce une rupture ? Depuis longtemps, les jeunes magistrats se comportent comme les autres fonctionnaires : le choix des postes à l'issue de l'examen de classement final a presque toujours obéi davantage à des commodités géographiques qu'à des préférences pour telle ou telle fonction. Si jusqu'en 1974 le choix de la profession pouvait découler d'une conception quasi militante de « l'intérêt général », depuis, il semble, de l'avis même des intéressés, être dû autant aux pespectives de carrière et à la sécurité financière : la magistrature ne compte pas parmi les professions les plus lucratives, mais elle assure un niveau de vie très décent (7).

On peut faire les mêmes observations à propos de la conception de la justice et des attitudes à l'égard des crimes et des délits. Dans la bouche des jeunes magistrats que nous avons rencontrés, une phrase revient comme un leitmotiv : « *Les juges ne sont pas là pour changer la société, mais pour appliquer la loi !* »

Anita Jules, promo 1976 et membre du S.M. comme François, juge des mineurs puis magistrat du parquet, qui affirme : « *J'ai utilisé la parole comme arme contre un système répressif et déshumanisé* », apparaît comme un cas « aberrant ». Elle l'est aussi par son cursus : fille d'ouvriers espagnols, réfugiés politiques, elle a été secrétaire avant d'entamer des études de droit, et son entrée dans la magistrature a été « *un combat personnel et politique* », « *le moyen d'une promotion sociale, mais aussi la réparation d'une injustice subie* ». Seuls quelques membres du S.M. veulent consciemment, comme Anita Jules, « *promouvoir le changement par une plus grande justice* ».



NICOLAS VIAL

Quant au prétendu « laxisme », les jeunes générations ne se distinguent guère de leurs aînés, ni par leurs jugements, dans la mesure où on les connaît (8), ni par leurs propos. « *Les jeunes ne sont pas moins répressifs que les vieux* », note un magistrat de la région parisienne. Et si l'un de ses collègues, après cinq ans d'exercice, trouve « *bienveillante* » la justice française – « *Je n'ai jamais vu prononcer des peines plus sévères que celles prévues par les textes* », – il n'y voit pas « *la marque d'une tranche d'âge* ».

La prison, mal nécessaire ?

Certes, on rencontre des magistrats allergiques aux tâches répressives : « *Je préfère avoir à condamner quelqu'un à 40 000 francs d'amende, plutôt que devoir l'envoyer en prison ne serait-ce que trois jours* », dit Geneviève Siles (promo 1976) ; « *L'idée d'envoyer des gens sous mandat de dépôt me rend malade* », confie Isabelle (promo 1981). Ceux-là ont choisi le civil – tribunaux d'instance et de grande instance notamment – de préférence au pénal (tribunaux correctionnels et cours d'assises) (9). La collégialité en vigueur dans les tribunaux de grande instance les rassure aussi.

Plus nombreux sont ceux qui considèrent la répression comme un mal nécessaire : « *Si l'on a choisi ce métier, c'est que l'on croit un peu à la repression* », dit Marinette Signolat (promo 1979), juge d'instance à Saint-Jean-d'Angély.

Pour ces magistrats, il faut à la fois prendre en compte les droits de la victime et préserver les chances de réinsertion du délinquant (voire du criminel). Cherchant à replacer les délits dans leur contexte social et économique, ils y répondent aussi de façon « sociale », même si la loi prévoit seulement une peine – amende ou prison. « *Lorsqu'il s'agit d'un chômeur, par exemple, on évite la détention provisoire au profit du contrôle judiciaire. Ensuite, on fait traîner le dossier pour lui permettre de s'amender. Le jour du procès, il est déjà réinséré, et on considère son infraction comme un faux pas* », raconte un juge d'instruction. En matière de drogue, on préférera le traitement médical au recours à la voie judiciaire.

De façon générale, ils sont réticents à l'égard des peines d'emprisonnement, dont ils contestent la valeur rééducative : « *Cette mise à l'écart est tout sauf une solution !* », s'exclame Fabienne Pous (promo 1979), substitut au T.G.I. de Saintes. Un point de vue assez répandu : à une première incarcération, on préférera un retrait du permis de conduire, par exemple.

Cette préoccupation sociale, dont Fabienne Pous est très représentative (cette fille d'un industriel de la région paloise avait d'abord souhaité être médecin, mais sa famille s'y était opposée, jugeant que ce n'était pas une profession féminine), n'empêche pas qu'il faille savoir parfois frapper : pour elle, les violences contre un agent de la force publique sont le type de délit qui ne doit en aucun cas rester impuni. Afin de conserver de bonnes relations avec la police, mais aussi de manière symbolique. Ce n'est pas le seul cas, selon elle : « *Nous avons sans doute des priorités plus ou moins inconscientes. Les atteintes aux personnes avant les atteintes aux biens. Les abus de confiance, les infractions économiques et financières et la délinquance en col blanc avant le vol à la tire.* »

Mais on rencontre aussi des défenseurs de l'ordre et des peines traditionnelles chez les jeunes magistrats. « *La répression est nécessaire pour maintenir l'ordre social* », dit par exemple Pierre (promo 1980), chargé de l'application des peines dans un tribunal de la région parisienne. Quant à la prison, « *elle permet de retirer du corps social des éléments dangereux. C'est souvent la seule solution dont nous disposons. Le retrait du permis, par exemple, est une sanction criminogène : il entraîne la conduite sans permis* ». La réinsertion par le travail ? « *A Poissy, on a initié des détenus à l'imprimerie. A la sortie, ils ont imprimé des faux billets !* »

De même, pour Francis (promo 1977), substitut dans un tribunal du Sud-Ouest, proche de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), « *la prison, contrairement à ce que l'on dit, n'est pas une école du crime. On n'en sort pas meilleur, mais on a payé sa dette à la société. La sanction est une règle fondamentale.* » Ne pas recourir à l'une comme à l'autre relève d'« *options politiques* » et non du domaine légal. La délinquance est le résultat d'actes individuels. Même si elle est fréquente : chiffres à l'appui, Francis estime qu'« *un citoyen sur dix* » dans sa zone de compétence est, dans l'année, « *auteur, témoin ou victime d'une infraction d'une certaine gravité* » : *il a même calculé un* « *taux d'insécurité* », qu'il évalue à 14 %.

Francis n'est pourtant pas un simple défenseur de la répression ; il attend de la magistrature qu'elle réponde à son idéal de justice et d'égalité. C'est afin de le mettre en œuvre qu'il est entré dans cette carrière, abandonnant une situation financièrement plus avantageuse.

Tendances schématiques, car c'est la diversité qui frappe, dans la pratique comme dans les attitudes des magistrats de cette génération. Peut-être peut-on noter une certaine sévérité commune envers la conduite en état d'ébriété et les infractions au code de la route – considérées comme responsables de nombreux accidents et donc dangereuses pour la vie d'autrui. Une attention plus grande à la délinquance économique et financière aussi : celle-ci – 6 % des condamnations prononcées en 1980 – n'est plus le fait des juges « de gauche » ; c'est un jeune magistrat « de droite » qui déplore que, dans son tribunal, « *faute de temps cette délinquance échappe encore à la justice* ».

Etre comme eux

De même, certains délits sont moins réprimés parce que « banalisés » (comme les petits vols). « *C'est le résultat à la fois de l'insuffisance du nombre des magistrats et d'un déplacement de la répression* », souligne un jeune juge d'instance. Mais même ceux qui sont plus sensibles aux délits contre les personnes qu'aux délits contre les biens sont conscients que si l'on ne réprime pas ces derniers « *on risque de légitimer l'auto-défense* ».

Pas plus qu'à l'âge, les attitudes à l'égard des délits et de leurs auteurs ne semblent réductibles à une orientation politique ou syndicale. Certes, « *la décision d'emprisonnement est plus mal vue à gauche qu'à droite* », déclare Olivier Lambling (promo 1976), substitut au tribunal de Paris ; et Anita Jules souligne : « *La réflexion qui se mène à gauche concerne plutôt les peines substitutives à la prison.* » Mais tous nos interlocuteurs ont cité des cas de conservateurs indulgents et de (jeunes) juges de gauche impitoyables.

Tout au plus, une enquête non publiée, réalisée en 1978 par Mme Claude Faugeron, du Service d'études pénales et criminologiques du ministère de la justice, montre-t-elle que les plus tolérants à l'égard des infractions aux mœurs (toxicomanie, attentats à la pudeur, sexualité des mineurs, homosexualité, avortements illégaux) appartiennent à un groupe de magistrats d'une trentaine d'années, de gauche et proches du Syndicat de la magistrature (10). Mais ce groupe ne représente qu'une faible part des jeunes magistrats ; en particulier la tendance est plutôt à la dépolitisation, et le Syndicat de la magistrature, si la moitié de ses membres ont moins de trente-cinq ans, ne peut être considéré comme représentatif de la génération. « *Les jeunes sont plus neutres, mais plus ouverts, plus empiristes et plus indépendants dans leurs attitudes* », affirme Olivier Lambling, qui lui-même n'est pas syndiqué.

Pourtant, ils paraissent plus mal à l'aise encore que leurs aînés devant les critiques adressées à la justice ; la contestation des jugements leur paraît de plus en plus fréquente. Les anciens s'identifiaient à un groupe restreint de notables. Les jeunes, ne cherchant pas à se « distancier » de la communauté, supportent mal d'en être incompris. « *Il n'est plus possible de se retirer du monde comme le faisaient les magistrats d'avant guerre. Appelés à juger nos semblables, nous devons être comme eux* », dit un jeune juge membre de l'U.S.M.

« *En France*, écrit l'historien anglais Theodore Zeldin, *on peut être jeune (et même beau) et juge, ce qui apparente les juges à des dieux.* » Les jeunes magistrats n'ont pas la sérénité des dieux... ■

PATRICK CHASTENET.

(6) Pour les années 1978 à 1981, la moitié des auditeurs proviennent de familles de hauts fonctionnaires et de professions libérales (contre moins de 30 % des étudiants en droit) et près de 10 % des patrons ou cadres supérieurs du secteur privé. Géographiquement, le Sud-Ouest et le Sud-Est apportent les contingents les plus importants, Paris ne fournissant qu'un quart des admis.

(7) Les jeunes magistrats bénéficient d'un avancement comparable à celui des anciens élèves de l'ENA nommés administrateurs civils.

(8) De 1978 à 1982, les condamnations à des peines de dix à vingt ans de prison sont passées de 1 547 à 2 187, celles à perpétuité de 308 à 380 ; les libérations conditionnelles accordées à des condamnés à moins de trois ans ferme de 4 383 à 3 876 (*le Monde* du 7 juin 1983). A Paris, les trois quarts des condamnés en flagrant délit le sont à une peine de prison ferme, alors que trois délits sur quatre sont des vols.

(9) Le civil concernait près des deux tiers des affaires jugées en 1980.

(10) Voir « Les attitudes des juges à propos des prises de décisions », par C. Faugeron, Ph. Robert et G. Kellens, *Annales de la faculté de droit de Liège*, 1975.

CROQUIS

Dix-huit heures

C'est toujours mieux chez les autres, les vacances. Leurs plages sont plus belles, plus ensoleillées, leurs femmes *plus attirantes, bronzées comme de la* brioche. Ils ont des souvenirs : les restaurants sur la corniche, les balades en mer à bord d'un voilier, les bains de minuit interminables, les Martini en pleine chaleur sur des terrasses découvertes, les dancings ouverts jusqu'à l'aube.

Toujours comme cela. *Les photos* ne sont jamais ratées. Là, la mer est haute, poissonneuse. Ici, les criques superbes, le sable *fin*. On s'en fait des amis. Les enfants étaient heureux.

Oui, toujours comme cela, sans cette lumière rouille avant l'orage, sans ces jours décomptés chaque soir avant la nuit, *sans route déserte, sans aucune* route déserte.

JEAN-LUC COATALEM.

Les lettres

Des journées entières, il garnit les pages blanches de la belle écriture méticuleuse qui lui valait neuf sur dix à l'école. Il aime écrire, surtout des lettres, mais une *inspiration déficiente* l'a amené à restreindre leur variété. Il s'est limité à trois textes types :

– Une demande d'emploi, concise, comme aiment les employeurs. « Cher monsieur, je sollicite de votre bienveillante attention *un emploi dans votre firme.* » Il l'envoie à toutes les entreprises dont il relève l'adresse sur l'emballage des savons, bières, conserves, maillots de corps... qu'il consomme ;

– Une demande en mariage, également concise, comme aiment les femmes. « Je suis chômeur, pauvre et impuissant, mais rempli de trésors cachés d'affec*tion.* » Il *répond ainsi aux petites* annonces du Chasseur français ;

– Et une copie des pages 100 à 143 du dictionnaire, qui lui semble susceptible d'intéresser un des éditeurs dont il a découvert l'adresse et l'existence dans les pages jaunes de l'annuaire.

Penché sur la table de la cuisine, il soigne les pleins et les déliés, il lèche la gomme des timbres et des enveloppes. Il écoute aussi... Lorsque l'ascenseur atteint son étage, une secousse ébranle le mur de la cuisine. Il oublie alors toute autre perception que son ouïe tendue vers le palier, la porte de la cabine qui grince, une toux *peut-être, et puis... plus rien.* Le bruit des pas est étouffé par la moquette. Est-ce la voisine, un de ses amis, un de ses clients, ou bien, comme il l'espère toujours, la concierge qui vient déposer du courrier *sous le paillasson ? Mais personne ne* répond aux belles lettres qu'il copie à longueur de journée, penché sur la table de la *cuisine, de l'écriture* méticuleuse qui lui valait neuf sur dix à l'école.

BRUNO DUBOURG.

هكذا من الاصل

Les robots sont-ils sûrs ?

On compte près d'un millier de robots en France : soudeurs, peintres, monteurs ou manutentionnaires. Mais la sécurité des nouvelles installations est encore mal connue.

L'HISTOIRE ne retiendra pas son nom. Pourtant ce Japonais anonyme est devenu un symbole : c'est le premier – et jusqu'à présent le seul – mort reconnu de la robotique industrielle, décédé entre les bras d'un robot en juillet 1981.

La presse en a peu parlé, mais le robot, machine un peu magique, est chargé de tous les mythes de la science-fiction ; son aspect souvent anthropomorphe est là pour entretenir ce côté fantastique : on parle de bras, de poignets et de doigts de saisie ; dès qu'un accident survient, la psychose du « *robot qui tue* » ou qui « *devient fou* » se répand.

Qu'en est-il dans la réalité ? Les robots apportent-ils des risques spécifiques d'accidents du travail ? La question *doit être posée, car on prévoit une progression considérable du nombre de robots en France dans les années à venir : 26 % à 50 % de plus par an*, selon les différents organismes de prévision.

Mais qu'entend-on par « robot » ? Les experts *ne sont pas d'accord entre eux*. Pour Yves Lasfargues, auteur rapporteur de l'étude sur « L'utilisation de la robotique dans la production et ses perspectives d'avenir » menée pour le Conseil économique et social, il s'agit du « *matériel destiné à constituer des « systèmes de production automatisée » assurant des fonctions interdépendantes allant de la conception à la fabrication complète du produit* ». Cette description rassemble *non seulement* les *machines*-outils à commande numérique, les robots et les automates, mais aussi l'informatique de contrôle de processus. *Dans cette* optique, la France comptait déjà 38 625 robots, dont plus de 400 dans l'industrie automobile au 1er janvier 1982.

Les chiffres présentés par l'Institut national de recherche et de sécurité (I.N.R.S.), association *sans but lucratif* sous tutelle du ministère des affaires sociales, et l'Organisme international de normalisation (ISO), sont de beaucoup plus *modestes* : 30 000 robots dans le monde, dont 950 en France pour la même année 1982. En effet, seuls peuvent être considérés comme tels pour ces deux organismes, les « *équipements commandés en position reprogrammable, polyvalents à plusieurs degrés de liberté (1), capables de manipuler des matériaux, des pièces, des outils et des dispositifs spécialisés, au cours de mouvements variables et programmés pour l'exécution de tâches multiples* », selon les termes d'un projet de norme internationale. Une définition qui présente l'avantage de différencier le robot et l'automate, qui possède quatre degrés de liberté au maximum (contre cinq au minimum pour le robot) et dont le travail *ne peut pas être modifié par une* seule programmation informatique.

Cette bataille de définitions n'est pas secondaire : elle suscite bien des incertitudes chez les responsables des entreprises et les acteurs de la fonction sécurité : où s'arrête l'automatisation et où commence la *robotique* ?

Elle explique aussi en partie l'absence de statistiques précises sur les effets de la robotique en matière de *sécurité* du travail. Robotique et automatisme ne figurent pas dans les éléments pris en compte par *la* Caisse nationale d'assurance-maladie, définis il y a une vingtaine d'années. Des modifications sont prévues, mais restent encore au stade des intentions. A l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), qui doit étudier les effets de l'automatisation et de la robotisation, on se refuse aux comparaisons, faute de critères satisfaisants : journées perdues par *ouvrier*, *montant* des prestations médicales, taux d'absentéisme.

Moins de fatigue

Vanté en termes de fiabilité, rapidité, qualité et surtout rentabilité pour l'industrie, le robot l'est aussi en termes de sécurité. On met notamment en avant l'éloignement des nuisances et des sources de *risque*. L'homme, qui n'intervient plus directement sur la machine, est loin des pièces en mouvement, des dégagements de chaleur, des *bruits* assourdissants, des projections ou des substances nocives. C'est sur la pénibilité du *travail* que le gain de la robotique se fait sentir. La diminution de la charge physique réduit la fatigue, source importante d'accidents.

Autre élément intéressant : l'intégration des systèmes de sécurité dans la conception même des robots. Cellules électriques, phoniques ou *thermiques*, *contacteurs multiples*, barrières de protection sensibles, permettent de « sentir » la présence de l'homme et d'interrompre toute opération en cours. Cette intégration correspond à une modification de la réglementation depuis 1976 (2), « *victoire du bon sens et du progrès* », selon Jackie Boisselier, vice-président de la Fédération internationale des associations de spécialistes de la sécurité et de l'hygiène du travail.

Auparavant, la réglementation était essentiellement orientée vers une prévention à l'aide de protections individuelles ou collectives (casque, gants, tabliers de plomb, garde-corps, etc.). L'ouvrier était environné d'un équipement rapporté, *parfois lourd, souvent malcommode*, toujours contraignant. Désormais, une procédure d'homologation prévue pour les *matériels spécifiquement dangereux* doit assurer cette « intégration » de la sécurité.

« *Pourtant*, reconnaît-on au service sécurité du travail de chez Thomson, *et sans qu'il s'agisse d'un phénomène courant, nous recensons ici et là quelques accidents avec des robots.* » On s'empresse d'ajouter « *causés, bien souvent, par une mauvaise adaptation de la machine à l'homme : consignes de fonctionnement dans une langue étrangère, signaux de sécurité incompréhensibles, sécurités mal placées ou mal adaptées, formation insuffisante du personnel face au fonctionnement du robot* ». L'ouvrier de surveillance est souvent tenté de corriger manuellement un défaut de préhension ou de fabrication, sans arrêter le robot, selon une pratique *courante sur les machines manuelles* pour ne pas embouteiller un maillon de la chaîne de fabrication. C'est alors que se produit l'accident : le seul *mort* de la robotique avait traversé une barrière de sécurité pour observer de plus près le mauvais fonctionnement d'un robot.

En effet, si la notion de marche et d'arrêt est claire pour un matériel non automatique, elle devient abstraite pour le *robot, qui peut* se trouver dans une phase de repos en attente d'une autre opération préalablement programmée. En outre, même débranché, un robot peut fonctionner en mode pneumatique ou hydraulique ou même rechercher une prise de courant comme le fait si bien *Mark*, un robot anglais autonome, mû par l'instinct de conservation que lui a donné son créateur.

D'autre part, une partie des robots ne sont *pas* soumis à homologation : les appareils de levage, de chargement, de déchargement et de manutention en général. *La réglementation actuelle couvre* seulement les machines pour le travail des métaux : robots d'usinage, de *transformation et de montage qui ne* représentent, selon l'Association française de robotique industrielle, que 62 % *du parc actuel. Une lacune qui pouvait* permettre à des constructeurs de « *trouver ce qu'ils veulent* » dans la réglementation.

Mais les problèmes les plus importants naissent de la réorganisation du travail suscitée par la robotique.

Monteurs, ajusteurs et O.S. sont appelés à être remplacés par d'autres, tableauteurs, pupitreurs et contrôleurs de *processus*, nés de la *robotique*. La nouvelle organisation du travail peut avoir des conséquences négatives inattendues. *La dilution de la présence* humaine dans de vastes espaces pour la surveillance d'ensembles robotisés provoque un *phénomène d'isolement* ; la disparition de l'esprit d'équipe et de l'entraide entre ouvriers est souvent déplorée par les travailleurs. Au même titre la surveillance de tableaux de contrôle accroît la tension nerveuse.

(1) Les degrés de liberté correspondent à la capacité de se positionner dans l'espace. Pour une *manipulation*, un bras doit posséder trois degrés de liberté (haut-bas, avant-arrière, *droite-gauche) et animer un « poignet »* doté également de trois autres degrés de liberté. Par *référence*, le bras de l'homme, de l'omoplate au bout des doigts, compte quarante-sept degrés de liberté.

(2) Loi du 16 décembre 1976 *et* décrets d'application du 15 juillet 1980.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Les disparus de Redon

La mort de l'usine Garnier, neuf cents ouvriers jadis, a été celle d'une forme d'industrie... et de conflits sociaux. Elle a laissé la place à de petites entreprises rurales bien tranquilles. Un succès pour le patronat local.

DEUX signatures au bas d'un protocole d'accord ; des clés qui tintent en changeant de mains. Et tout *est fini. L'occupation des locaux* ; les plans sur la comète pour sauver l'entreprise ; *les* manifs qui en imposaient depuis dix ans aux patrons ; la solidarité à toute *épreuve. Ce soir de l'été 1980, la rumeur* envahit tout, les rues, les maisons, les villages, les marais : Garnier, c'est fini.

A Redon, ce gros bourg de dix mille habitants, à mi-chemin de Rennes et de *Nantes, l'usine Garnier, c'était la bonne* porte, depuis 1862, quand le premier Gar*nier a commencé à fabriquer charrues* et semoirs, machines à battre, moulins à pommes et à farine. On y entrait de père en fils et en petit-fils. On y restait trente ou quarante ans, quelquefois cinquante. Le *matin, les ouvriers arrivaient par cars en*tiers de 25 kilomètres à la ronde. C'est qu'ici le sol est pauvre, et les paysans nombreux à ne garder, la quarantaine venue, que quatre ou cinq vaches et à se pré*cipiter chez Garnier. Trop heureux* d'empocher chaque fin de mois un salaire très bas, mais sûr.

Garnier a longtemps prospéré, comptant à l'aube des années 70 près de neuf cents ouvriers. Et Redon, suivant le guide, *s'est industrialisé, au point d'offrir*, il y a peu encore, sept mille emplois. A des sa*laires qu'on avait, enfin, obtenus meilleurs.*

C'était trop beau. En 1970, le dernier Garnier démissionne devant un trou d'une *trentaine de millions de francs*.

Dès lors, les manifestations se multiplient à Redon, répondant aux « solutions-miracles » pour sauver l'entreprise, tandis que fondent les effectifs. Ils ne sont plus que deux cent cinquante lorsqu'en juillet 1979 *l'usine est mise en liquidation de* biens. Le coup de grâce pour Redon : de 1974 à 1979, seize entreprises de la ré*gion ont fermé leurs portes. D'autres ont* licencié à tour de bras. Entreprises familiales vieillies, filiales de groupes nationaux qui se restructurent : causes diverses, effets identiques. En 1979, plus de 13 % de *la population active est au chômage*, presque le double de la moyenne nationale (1).

Les derniers ouvriers de Garnier refusent *de céder. Ils occupent l'entreprise, vendent* des pièces détachées, en attendant une solution. Juillet 1980, l'usine est toujours occupée. Ses murs couverts de graffiti de patrons pendus deviennent une obsession *pour les responsables de l'antenne redon*naise de la chambre de commerce et d'industrie (C.C.I.) de Rennes. Avec une telle *vitrine, comment vanter Redon aux créa*teurs d'emplois ? Les syndicalistes *C.F.D.T.*, largement majoritaires, ne veulent rien entendre. Ils ne céderont l'usine que si des emplois y sont créés.

Total : quatre-vingt-six emplois

Personne n'ose plus espérer l'homme providentiel quand Alain Huchet se présente. Trente-sept ans et un dada : l'industrialisation de la Bretagne. Il vient voir *l'usine. Un hangar de plus de 40 000 mè*tres carrés, construit de bric et de broc sur plus de cent ans. Un monstre bardé de poutres métalliques et encombré de machines-outils. Plus d'eau, plus d'électricité. *Mais quelques hommes dans un coin*, qui ont soudé leurs machines aux poutres, comme pour s'y enchaîner eux-mêmes. Alain Huchet leur parle, discute avec eux chaque machine agricole produite et, réa*liste, propose vingt-cinq emplois immé*diats et quarante deux ans plus tard. Juste de quoi sortir la tête haute, pour les occupants de l'usine.

Un protocole d'accord est alors signé entre les représentants de *l'assemblée* consulaire et les syndicalistes C.F.D.T., suivis plus tard par ceux de la C.F.T.C. et *de la C.G.C. : les salariés de l'ancienne so*ciété Garnier auront priorité d'embauche pour toute activité s'installant dans les bâ*timents libérés ; ils seront informés* de l'utilisation de ces locaux : des stages de formation seront organisés par la chambre de commerce, qui s'engage, d'autre part, à tout mettre en œuvre pour que les salariés *de plus de cinquante-cinq ans bénéficient* de la garantie de ressources jusqu'à l'âge de la retraite.

Pour 5 millions de francs, la Chambre de commerce a acquis l'usine. Elle y a inauguré un « élevage » d'entreprises : contre *un loyer modeste*, elle fournit des locaux et une assistance commerciale aux créateurs d'entreprises sans grands moyens. Ceux-ci *s'engagent à ne pas y rester plus de vingt*-trois mois : quand l'entreprise a acquis un peu de solidité, elle s'installe dans une zone industrielle, à Redon ou dans les environs. Outre la Société industrielle de machinisme agricole (Simag) d'Alain Huchet, qui emploie quarante-sept personnes (dont sept temporairement), cinq entreprises bé*néficient actuellement de ces services. Ef*fectif total, y compris la Simag : quatre-vingt-six emplois.

La C.C.I. *prête volontiers* à Alain Huchet l'intention de créer d'ici deux ans quarante à *cinquante emplois supplémentaires. Il* s'en défend. « *Le jugement du tribunal de commerce*, précise-t-il, *stipulait quarante-cinq emplois ; je m'y tiens : si mes concurrents me laissent en paix, c'est uniquement parce que je suis petit.* » S'il embauchait, donnerait-il encore la priorité aux anciens ouvriers de Garnier – comme *il l'a fait jusqu'ici – à qualification égale ?* « *Ils ont une moyenne d'âge très élevée*, assure-t-il ; *il faut aussi embaucher des jeunes.* » Garnier, c'est bien fini.

Les ouvriers licenciés, c'est vrai, *n'étaient pas jeunes : quarante-cinq ans de* moyenne d'âge. Pour une quarantaine, la préretraite a été une planche de salut. D'autres ont bénéficié des stages de formation – soudeur, outilleur, réparateur de *machines agricoles, ainsi que le personnel* administratif – secrétariat polyvalent. Au total, moins de soixante stagiaires ont ainsi été recyclés.

Pour la plupart, sans espoir de travail *correspondant. Michel Maurice avait* trente-trois ans lorsqu'il a été licencié et un C.A.P. d'ajusteur. Après un an et demi de chômage et un stage de réparateur de machines agricoles, il est aujourd'hui ouvrier *d'entretien dans une cimenterie. Michel* Laigle, lui aussi ajusteur, a lui aussi suivi un stage de réparateur de machines agricoles ; il est aussi ouvrier d'entretien.

Certains sont retournés à la terre. Une dizaine, peut-être, pour reprendre le plus souvent un élevage de volailles ou de lapins. Paul Torlay, lui, n'était pas agriculteur, mais ses beaux-parents l'étaient. A quarante-trois ans, après un an de chômage, malgré son stage de soudeur, sans *rien y connaître ou presque, il a repris* l'exploitation de ses beaux-parents : dix-neuf vaches laitières et quelques hectares de *céréales. « J'ai voulu laisser un éventuel emploi de soudeur*, explique-t-il, *à ceux qui n'avaient rien.* »

Combien sont-ils, ceux qui n'ont toujours rien ? Éparpillés dans de nombreuses petites communes autour de Redon, ils passent souvent inaperçus : un lopin de terre, quelques petits travaux ici et là. « *Ils ne se plaignent pas, dit-on, ils arrivent à vivre de rien.* »

Les cas désespérés se voient davan*tage*. Pierre Rivière les connaît bien. Cinquante-neuf ans dont quarante et un passés à l'usine Garnier, syndicaliste de la première heure, il assure chaque lundi une permanence pour les chômeurs dans les locaux de la C.F.D.T. « *Des drames se jouent*, assure-t-il. *Parmi les jeunes, certains se sont mis à boire. Les plus âgés tiennent le coup, mais pour combien de temps ? Ils arrivent au bout de leurs droits aux allocations de chômage. Certains ont 1 000 francs par mois pour vivre ; d'autres, déjà, n'ont plus rien.* »

Les « fins de droits », c'est le problème à Redon. « *Pour beaucoup*, assure Claude Chantebel, permanent C.F.D.T., *on a épuisé toutes les ressources, toutes les prolongations possibles. Il n'y a plus de solution.* » On en trouve encore pourtant. Ici une allocation d'adulte handicapé, là autre chose encore. Lorsque le comité local de *l'emploi (regroupant élus, syndicats et pa*trons) se réunit ici, c'est pour résoudre en priorité ces problèmes, parfois aux limites de la légalité. Quelques dizaines d'embauches ont ainsi été décidées, pour trois *mois, pour six mois*, avec licenciement programmé et accepté : le temps pour le travailleur de retrouver ses droits aux allocations de chômage. « *On arrache tout ce qu'on peut ; avec la gueule*, dit Claude Chantebel. *Mais les patrons en profitent au maximum.* »

Arrêter l'hémorragie

Côté patronal, on y verrait plutôt *comme un air de paix sociale retrouvée : « Ç'a été une véritable action de solidarité*, assure Alban-Yves Aumont, directeur de l'antenne redonnaise de la C.C.I. *Cela a rendu le patronat local plus crédible aux yeux des travailleurs.* »

La paix sociale, c'est vrai, c'est un peu l'ambiance, aujourd'hui à Redon. « *Il n'y a plus de mobilisation*, regrette Claude Chantebel. *Le moteur, c'était Garnier ; il s'est arrêté. Les gens acceptent désormais n'importe quoi, pourvu qu'on leur donne du travail.* »

Incontestablement, le patronat a le vent *en poupe. A son actif*, deux cent soixante et onze emplois créés entre 1980 et 1981, donnant au pays le taux de croissance le plus élevé de Bretagne. « *Nous avons arrêté l'hémorragie*, dit Adolphe Roux, président de l'antenne redonnaise de la C.C.I. Son entreprise, située à Langon, produit des meubles de cuisine. En 1975, elle em*ployait trente-quatre personnes* ; aujourd'hui, deux cent quarante. Adolphe Roux explique la méthode. « *Moi*, dit-il, *j'ai la chance d'être à 20 kilomètres de Redon et de ne pas avoir de syndicats. Je n'ai pas de problèmes. Quand je mets le poing sur la table, je suis très écouté.* »

Les petites communes rurales, sans *grande concentration de travailleurs*, voilà le rêve. Certains chefs d'entreprise ont réussi, créant le plus souvent des emplois féminins ; dans la grande périphérie de Redon plutôt que dans la ville même. Yves *Rocher* et ses usines de produits de beauté de La Gacilly et de Rieux (Morbihan) servent de modèle.

*Seule ombre au tableau pour ce patro*nat redonnais, « *triomphant* », selon les syndicats : la mairie de Redon a été gagnée par la gauche aux dernières municipales. Pierre Bourges, cinquante-cinq ans, inspecteur des *impôts, socialiste, occupe* le fauteuil du maire. « *Notre victoire*, assure-t-il, *est d'avoir réveillé une population qui pendant tant d'années a été placée sous tutelle.* »

Las, la plupart des communes voisines ne sont guère favorables aux nouveaux élus. Le Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom), qui regroupe dix-neuf communes, présidé naguère par le *maire de Redon, ne lui a même pas donné* cette fois une vice-présidence. Au Comité de coordination pour l'aménagement du pays de Redon (Cocapar), qui propose aux neuf cantons d'alentour des études, une *animation*, une coordination, la commune de Redon a été *écartée* des instances de décision. « *Un règlement de comptes*, assure Hervé Ménager, jeune directeur du Cocapar ; *j'ai bien peur que le comité perde l'aspect convivial qu'il avait jusqu'alors.* »

Chacun en convient, le mal du pays est structurel. Ecartelé entre deux régions-programme, trois départements, élisant cinq députés, le pays de Redon n'a pas les moyens de décider de son avenir. Il est la *proie du groupe de pression dominant* : aujourd'hui, le patronat créateur d'emplois. Mais Hervé Ménager ne veut pas désespérer. Il rappelle la loi du 9 janvier 1983, transférant certaines compétences de *l'Etat aux communes et aux départe*ments : « *Elle fait état à plusieurs reprises*, explique-t-il, *des entités de cent mille habitants. C'est exactement la dimension du Cocapar. C'est notre chance d'en finir avec les handicaps que provoque l'écartèlement du pays de Redon. Mais il est nécessaire que le pays garde son unité.* » Saura-t-on l'écouter ?

ANDRÉ MEURY.

(1) Voir *le Monde* du 17 juillet 1979.



DEMAIN

Ainsi, dans une entreprise métallurgique, un ouvrier chargé de surveiller des écrans de contrôle d'un système robotisé, et d'appuyer sur un bouton en cas de panne, a fini par « craquer » et par interrompre systématiquement et sans raison valable le fonctionnement du système.

La « charge mentale » augmente et peut s'avérer au moins aussi néfaste que l'effort physique. Dans une fonderie, où le fonctionnement des trémies était automatisé, il a fallu laisser l'une d'elles en fonctionnement « manuel » pour rendre une activité aux ouvriers. Le bruit, dont on ne tient pas compte dans les ensembles automatisés – l'homme en étant théoriquement absent, – devient un sérieux problème pour les équipes de maintenance et d'entretien. Le travail posté, permettant d'amortir plus rapidement l'investissement robotique, se développe, et plus particulièrement en travail de nuit (3).

Nervosité et troubles psychiques sont donc en passe de devenir de nouvelles maladies professionnelles. Pourtant, des 4 102 maladies de ce type inscrites dans les 74 tableaux de la Sécurité sociale, seul le bruit – par la surdité qu'il peut provoquer – est admis. On ne recense aucune maladie nerveuse, et leur prise en charge risque de se faire attendre longtemps si l'on en croit Yves Saint-Jours : « *Dans bien des cas, de nouvelles maladies professionnelles ne sont officiellement reconnues qu'après une campagne d'opinion publique ou spécialisée* », elle-même provoquée par « *des ravages de nature à frapper fortement l'opinion médicale ou publique* » (4).

Les risques de la maintenance

L'introduction des robots a aussi des effets sur le voisinage. On n'en tient pas toujours compte. « *Si la transformation complète d'un atelier en une chaîne robotisée est toujours étudiée sous l'angle de la sécurité, il n'en va pas de même pour la réorganisation consécutive à l'installation d'un robot au sein d'une chaîne existante* », explique Georges Buscia, directeur d'études à l'ANACT. Or ce dernier cas est le plus fréquent ; les chaînes entièrement robotisées, où les « ateliers flexibles » automatisés (5) sont rares. En particulier l'installation d'un robot peut accroître les risques sur les machines manuelles placées en amont ou en aval : le robot peut imposer un rythme de travail périlleux aux ouvriers qui l'utilisent.

Au total, si la robotique est présentée comme une révolution dans la production industrielle, personne n'ose quantifier ses avantages en matière de sécurité du travail. On tend à penser que la robotique est un agent réducteur du taux des accidents, mais qu'en est-il de leur gravité ? A l'I.N.R.S., on souligne que « *ce n'est plus un doigt, c'est la main, le bras ou la personne entière qui risque de se faire écraser entre les deux parties mobiles d'un robot* ».

Sans aller jusque-là, les comptes rendus d'accidents dont disposent les inspecteurs du travail et les services de prévention de la Sécurité sociale montrent, selon l'I.N.R.S., que l'ensemble robotisé n'est pas aussi inoffensif qu'il y paraît. En théorie, ne réclamant pas d'intervention manuelle, il est sans danger. Dans la pratique, les circonstances principales d'accidents sont dues aux interventions correctrices en cours de fonctionnement automatique ; c'est le personnel de maintenance et d'entretien qui est le plus exposé à ces risques.

« *Voilà en quoi la robotique peut déboucher sur des conditions de travail pires qu'avec les machines manuelles*, déplore Jean Hodebourg, spécialiste de ces problèmes à la Fédération des métaux C.G.T. *De plus, c'est un retour au taylorime, nuisible à la sécurité du travail.* » Selon la centrale, au stade du « bureau des méthodes », trop souvent, les ingénieurs – ceux qui pensent – ne tiennent pas compte des avis des ouvriers, les exécutants, bien que l'intervention de ceux-ci puisse s'avérer payante : chez Renault, à Douai, après consultation, les gains de productivité ont atteint 30 % tout en améliorant sensiblement les conditions de travail. Dans l'exécution aussi, l'initiative, la liberté de choix, peut être réduite : par exemple lorsque les travailleurs suivent le fonctionnement d'une chaîne uniquement sur des écrans et que les procédures d'intervention sont fixées au préalable de façon très rigoureuse.

Les centrales syndicales en général s'alignent sur le point de vue des spécialistes d'ergonomie (6). François Daniélou, chercheur au laboratoire de physiologie du travail-ergonomie du Conservatoire national des arts et métiers, à l'issue d'un rapport sur « L'impact des techniques nouvelles sur le travail posté dans l'industrie automobile », préconise, et ce n'est pas nouveau, de « *prévoir, dès le stade de la conception, les interventions humaines de conduite et de maintenance afin de les favoriser, en respectant les spécificités de la physiologie et du raisonnement humain* ». Cela suppose « *l'association, à la mise en place des dispositifs, de chercheurs dans le domaine de l'homme au travail, des services des entreprises et des opérateurs eux-mêmes* ».

Ces discussions sont rares, à la conception, dans les entreprises, de peur d'éventuelles « fuites ».

Aux termes de la loi du 28 octobre 1982, l'employeur est tenu d'informer le comité d'entreprise sur l'introduction de toute nouvelle technologie (dans les grosses firmes, le C.E. peut même se faire assister par un expert en technologie).

De plus la participation collective des salariés a été renforcée par la loi du 23 décembre 1982 qui a étendu les responsabilités (et la présence) des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les entreprises. Celle-ci a reconnu au travailleur l'initiative de se retirer d'une situation de travail s'il a « *un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent* » pour sa vie ou sa santé sans encourir de sanctions disciplinaires (formule inspirée d'une loi québécoise de 1979 (7). Mais ni le comité d'hygiène et de sécurité ni même l'inspecteur du travail n'ont le droit de faire arrêter une machine potentiellement dangereuse (seul le juge des référés, qui statue en urgence, peut l'ordonner).

Cependant, le chef d'entreprise demeure le seul responsable de la sécurité, obligation assortie de sanctions pénales en cas de manquement, qui peuvent le conduire en prison, lui ou le cadre à qui il a délégué son autorité.

JEAN-PIERRE GAUZÈRE

Des normes nouvelles

Toutefois, les industriels auront bientôt à respecter un certain nombre de normes. En effet, les spécialistes en robotique de l'AFNOR (Association française de normalisation) ont commencé à étudier ce qu'ils qualifient de « *rivages vierges de la sécurité du travail dans un environnement automatisé* » et à élaborer des normes propres aux robots industriels. Plusieurs textes doivent paraître très prochainement. Selon l'Association, ce travail devrait durer plusieurs années et déboucher sur la publication périodique de documents.

Les remèdes à apporter aux dangers de la robotique commencent à se dessiner : séparation nette entre les phases de fonctionnement automatique pendant lesquelles toute intervention humaine est impossible ; robot inerte dès qu'un homme franchit les zones de sécurité ; commandes manuelles permettant d'actionner le robot afin d'observer un mauvais fonctionnement ; mise en place de carters de protection ; éloignement des postes de commande et réglage ; évolution à vitesse et effort réduits au cours des opérations de maintenance ; séparation simple de la machine et de ses sources d'énergie ; verrouillages et témoins de pression sur les robinets pneumatiques ou hydrauliques, témoins d'absence de tension des câbles de fonctionnement...

Plus les robots sont complexes et plus ils sont susceptibles d'être défaillants. Il peut y avoir des quantités de causes d'emballement ou de dérangement avec impossibilité d'arrêt (humidité, température, variation de tension du courant...). Dès lors, la question de base devient : peut-on confier à un matériel informatique ou automatique, dont on sait qu'il est faillible – mais bien moins que l'homme, – la gestion de la sécurité pour un robot ou pour toute une chaîne robotisée ? ■

GENEVIÈVE BOT-GARTNER et HUBERT D'ERCEVILLE.

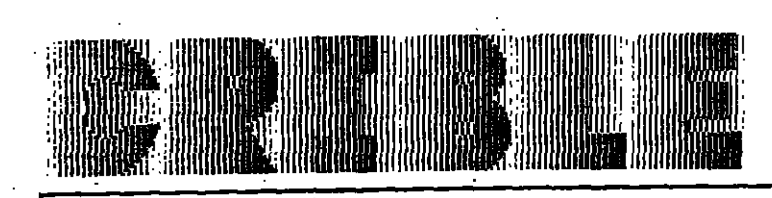
(3) Voir *le Travail posté*, par Alain Wisner, édité par l'ANACT, 7, boulevard Romain-Rolland, 75014 Paris. Tél. : 657-13-30 (1981) et « La vie des travailleurs postés » dans *le Monde Dimanche* du 14 mars 1982.

(4) Dans son *Traité de la sécurité sociale*, tome 3 : « Les accidents du travail », avec la collaboration de Nicolas Alvarès et Isabelle Vacario, L.G.D.J., 1982.

(5) Ce sont des chaînes complètes de fabrication, totalement pilotées par un ordinateur en temps réel. On compte cinq « ateliers flexibles », en France, chez Renault, chez Carterpillar et au groupe P.S.A.

(6) L'ergonomie consiste en une étude scientifique complète des conditions (psychophysiologiques et socio-économiques) de travail et des relations entre l'homme et la machine. Les chercheurs appartiennent à plusieurs disciplines (ingénieurs, médecins, psychologues, responsables de sécurité, etc.).

(7) *Le Monde* du 26 octobre 1982 : « La quatrième loi Auroux sur la sécurité du travail », par Hubert Seillan.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Krill antarctique au Chili

Avec l'extraction de 2 450 tonnes effectuées dans une entreprise constituée par des Japonais et des Chiliens a commencé au Chili l'exploitation industrielle et commerciale du krill. Ces bancs de crustacés sont une des ressources les plus importantes du continent antarctique. Le secrétaire chilien à la pêche estime qu'on pourra extraire 20 millions de tonnes par an sans affecter l'existence des crustacés, ni provoquer de dommages dans l'alimentation des baleines qui en consomment de grandes quantités.

★ *INTERCIENCIA* – Revue de l'association Interciencia, apartado 51842, Caracas 1050 A, Venezuela.

Climats sous verre

Centre de recherches, Kew Gardens dans le Surrey, en Grande-Bretagne, abrite dans ses serres un nombre impressionnant de plantes et constitue une source internationale d'informations sur la conservation des espèces. Pour remplacer d'anciennes serres, moderniser la technique et la gestion du centre, une « maison de verre » est actuellement en construction avec les matériaux les plus fiables et pouvant économiser le maximum d'énergie. Cet habitat devrait, en 1985, permettre de reconstituer plus de dix zones climatiques différentes aux conditions les plus extrêmes, du désert à la forêt tropicale, sur une surface de 4 490 miles carrés.

★ *NEW SCIENTIST*. Commonwealth House, 1-19 New Oxford Street London WC1 A 1 NG.

La défense et la psychologie

Aux États-Unis de 1980 à 1982 les budgets fédéraux de recherche sciences sociales ont diminué de près d'un tiers, passant de 525,8 millions de dollars à 397,7. Dans le même temps, le soutien du département de la défense aux recherches en psychologie est passé de 63,5 millions à 105 millions et celui de la National Science Foundation dans le même domaine est passé de 13,4 à 8,6 millions.

★ *SCIENCE AND GOVERNMENT REPORT*. Library of Congress (Bibliothèque du Congrès) Washington D.C..

BOITE A OUTILS

La société post-service

« *Sleepers, Wake ! Technology and the Future of Work* » (dormeurs, réveillez-vous, la technologie et le travail futur) de l'Australien Barry Jones est un ouvrage particulièrement créatif sur les problèmes du travail dans la société de demain, comportant des applications possibles à toutes les sociétés « informationnelles » qui naissent et se forment aujourd'hui.

Selon Barry Jones, cette société postindustrielle dans laquelle nous vivons déjà durera peu, de même que la « révolution technologique » des années 80. Celle-ci ne sera qu'une phase de transition majeure vers une société « post-service ». Cette dernière éliminera les services répétitifs et routiniers. Ses traits essentiels seront : moins de travailleurs dans les usines et les services collectifs ; une anxiété croissante sur le taux de diminution des ressources mondiales ; des activités de loisir obligatoires pour ceux qui n'ont pas leur place sur le marché du travail ; des tensions croissantes entre ceux qui sont riches en information et ceux qui ne le sont pas ; l'émergence de nouveaux types d'emplois complémentaires mais non dépendants de la technologie et utilisant délibérément du temps (tâches éducatives, travail à la maison, dans l'industrie des loisirs, le tourisme, etc).

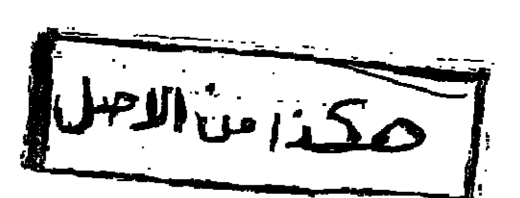
★ *OXFORD PRESS*, diffusion Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.

Energie géothermique

A Tianjin en Chine, une ville de 4,3 millions d'habitants, l'eau géothermique assure actuellement la moitié des besoins en chauffage de la ville et constitue une source d'énergie importante pour la filature du coton et de la laine avec lesquels sont réalisées les célèbres tapisseries de Tianjin. Sun Kaiyao, chargé du programme de chauffage de la ville, boursier de l'université des Nations unies (UNU), a établi un rapport très complet sur ces travaux et leur historique. Une synthèse détaillée en est donnée dans la *Lettre* de l'université des Nations unies.

Dans les dix années à venir, si on achemine correctement les eaux géothermiques (80 °C) on pourra faire face à tous les besoins en eau chaude de la ville, économiser d'importantes quantités de charbon et diminuer les risques de pollution.

★ *U.N.U. NEWSLETTER*. Vol. 7, nº 1. Toho Seimei Building 15.1, Shibuya-2 chome Shibuya – ku – Tokyo 150, Japon.



ASSOCIATIONS

CONSEILS

LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS (1)

Le financement d'une association constitue la préoccupation dominante de ses fondateurs puis de ses dirigeants et responsables. Nous consacrerons donc plusieurs rubriques successives à ce problème.

En premier lieu, nous examinerons le financement lors de la création.

Les statuts rédigés, la *déclaration prévue par* la loi du 1er juillet 1901 effectuée, la publication faite au *Journal officiel*, l'association est née ; elle est une personne morale de droit privé. *Dès sa naissance*, il lui faut soit des locaux pour exercer l'activité indiquée dans ses statuts, ou les moyens financiers pour les acquérir ou les louer, soit une dotation initiale.

La seule ressource légale prévue par la loi (dans son article 6) semble *relever des* cotisations. Il est évident que celle-ci se révèlera dans la plupart des cas insuffisante. Il y a donc lieu de recourir aux apports des *membres fondateurs ou de toute autre personne* (physique ou morale) désireuse de soutenir et d'encourager le projet. Mais — et nous insistons sur ce *point — cet apport* (mobilier ou immobilier) n'est pas un don, il consiste uniquement dans le transfert d'un bien pour la réalisation d'un objet social, en *se réservant le droit d'en exercer la reprise*, par le bienfaiteur lui-même ou ses ayants droit à la dissolution de l'organisme ou dans telle ou telle circonstance prédéterminée.

Il peut être assimilé à un usufruit (avec une durée limitée à trente ans) ou avoir lieu en toute propriété. Il y a intérêt, dans ce cas, du fait même de *son* caractère constitutif, à faire figurer cet apport initial dans les statuts. Lorsqu'il s'agit d'un apport immobilier, il doit généralement être fait *par acte notarié soumis* à enregistrement : cette formalité ne s'impose pas lorsqu'il s'agit d'autres formes d'apport.

Pour que la restitution des apports (*article 15 du décret du 16 août* 1901) puisse se faire légalement, il est nécessaire qu'ils aient été enregistrés, et pour ce faire une fiscalité particulière est prévue par *le* code général des impôts. Nous la résumons très brièvement.

S'il *s'agit* d'apports de biens meubles, l'acte les constatant est frappé *d'un droit d'*enregistrement fixe, de 300 francs depuis le 1er janvier 1983. Pour les apports immobiliers, il y a plusieurs cas. Si l'apport est consenti *par une personne morale passible* de l'*impôt sur les sociétés* (une entreprise commerciale ou industrielle par exemple), le droit est fixé à 1 %. Si l'apport provient d'une *société propriétaire de biens qui prononce sa dis*solution, il est perçu un droit fixe, de 900 francs depuis le 1er janvier 1983. Si l'apport est fait par une personne physique ou par une personne morale non soumise à l'impôt sur les sociétés, le droit d'apport est alors de 8,60 % augmenté des taxes départementales, communales et maintenant régionales (ces dernières à un taux variable).

La deuxième source de moyens financiers qui peut être utilisée lors de la création d'une *association est constituée par les dons manuels* qu'elle peut solliciter. Certes, sur le plan juridique, seules les associations reconnues d'utilité publique, et sous réserve *d'autorisations préalables*, sont habilitées à recevoir des dons et legs, mais il existe une tolérance pour les dons minimes en nature ou en espèces provenant de la générosité publique.

Cette tolérance est confortée par les dispositions de l'article 238 *bis du* code général des impôts, qui prévoit un certain nombre d'allègements fiscaux pour les donateurs, qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales, *à la seule condition que l'association bénéficaire présente un « intérêt général de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial ou culturel ». Le champ* est très *large*, et très nombreuses sont les associations qui peuvent présenter l'un ou l'autre de ces critères.

Nous étudierons au cours des prochaines semaines les financements des associations lors de leur fonctionnement : ressources propres et subventions.

* Cette rubrique est rédigée par Service-Associations, association loi 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, tél. : (1) 380.34.09. Télex : Servass 650 344 F.

Le M.R.J.C. : répondre à tous les ruraux

Héritier de l'Action catholique, le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne va prendre en charge tous les problèmes du travail et de la vie quotidienne des jeunes des campagnes.

« QU'EST-CE *qui existerait en milieu rural pour les jeunes si on supprimait le M.R.J.C. ? Rien !* » Ces paroles d'un militant du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne datent déjà d'une quinzaine d'années, mais le M.R.J.C. (1) peut toujours se flatter d'une belle santé : *il* revendique aujourd'hui 10000 militants actifs, 40000 sympathisants, et ses activités touchent chaque année 200000 jeunes. La pérennité de son audience vient pour partie de ce que le M.R.J.C. s'adresse à toute la jeunesse rurale : jeunes paysans et enfants d'agriculteurs mais aussi ap*prentis, ouvriers* (et chômeurs...).

Pour répondre aux problèmes d'une clientèle si diverse, le mouvement *est* divisé *en* trois branches. La JAC (Jeunesse agricole chrétienne), rassemblant les jeunes en formation agricole ou en voie d'installation, réunit près d'un quart des militants ; la branche J.T.S. (Jeunes travailleurs salariés) regroupant les apprentis, les salariés ou les chômeurs, en forme un autre quart ; le *Groupe école enfin* (G.E.) englobe les scolaires depuis la classe de quatrième jusqu'au lycée ou à l'université, en passant par le lycée d'enseignement professionnel. Réunissant plus de la moitié des effectifs, le G.E. est responsable aussi de l'extrême jeunesse des militants : la moyenne d'âge y est de vingt et un ans. « *Ce ne sont pas des jeunes « occupés » par des adultes*, précise Babette Soulignac, *vingt-trois ans*, présidente du mouvement, *ils ont l'initiative et la maîtrise des opérations qu'ils mènent.* »

L'organigramme du M.R.J.C. témoigne de cette conception très souple de l'encadrement. Au premier échelon, des jeunes agriculteurs, des chômeurs ou des jeunes en formation se retrouvent localement pour débattre de leurs problèmes. Ils constituent une équipe JAC ou J.T.S. ou G.E., sans d'ailleurs que cette *étiquette les empêche de se* préoccuper des problèmes rencontrés par les autres jeunes du secteur.

Au nombre de 1 800, ces équipes disposent de très faibles moyens et reposent entièrement sur le bénévolat. Elles se réunissent cependant régulièrement et délèguent un ou plusieurs de leurs membres à l'échelon supérieur, canton, département ou région. Là, une équipe plus structurée, dotée de moyens financiers et parfois d'un permanent (on en compte actuellement 73), coordonne leur travail en liaison avec le secrétariat national. Ce dernier, qui compte 12 permanents et 12 salariés, assure la représentation extérieure du M.R.J.C. et la gestion financière (2) et entretient la solidarité intérieure par la publication d'un mensuel, *Folavoine*. Les permanents sont nommés pour trois ans et leur mandat n'est pas renouvelable ; chaque 1er septembre, un tiers d'entre eux cède la place.

Imaginée pour mieux répondre aux problèmes des trois familles qui le « nourrissent », la division du M.R.J.C. en trois branches présente aussi cet intérêt de garder *vivant au sein du mouvement* le sigle qui est garant de son histoire et lui fournit toujours un laisser-passer *dans* les *campagnes*, celui de la JAC.

En effet, né officiellement en 1966, le M.R.J.C. existe depuis 1963, et la JAC depuis mars 1929 ! Mouvement d'action catholique et outil de formation d'une « élite rurale » « *pour garder à la terre les plus intelligents de ses fils* », la JAC, Jeunesse agricole catholique, avec son enseignement par correspondance, touchait en 1935 plus de 10 000 « élèves », et *la Jeunesse agricole* son organe, tirait à 25 000 exemplaires. Dans leur croisade pour « *rendre la terre de France au Christ* », les *jacistes*, emmenés par des jésuites, « ratissaient large », s'intéressant au mode de vie, aux loisirs des jeunes paysans comme à leur travail. En luttant pour le repos du dimanche, par exemple, leur préoccupation chrétienne rejoignait le progrès social.

A la veille de la guerre, la JAC comptait 2 500 sections. Absente de certaines régions (Languedoc-Roussillon), elle était par contre très fortement implantée ailleurs (en Bretagne, dans les Pays de la Loire, par exemple). Cette répartition, calquée sur la carte du catholicisme, vaut toujours pour le M.R.J.C.

Compromise dans le régime de Vichy, la JAC reprend un nouveau départ à la Libération — grâce à l'effacement des aînés, et à l'arrivée des dominicains, — correspondant au chant du cygne de la vie villageoise et des fêtes de la terre. Soucieuse à la fois de répandre les nouvelles techniques agricoles et de prendre en charge les loisirs *de la jeunesse* des villages, la JAC de cette époque excelle dans les manifestations de masse et sa presse dépasse *le* million d'exemplaires.

Les hommes qu'elle a formés joueront par la suite un rôle majeur dans le syndicalisme agricole : *ce sont notamment* des militants de la JAC qui créent en 1957 le Centre national des jeunes agriculteurs, qui va pousser à la modernisation du monde paysan. Mais, après une décennie d'euphorie, elle se trouve confrontée à une nouvelle donne : les agriculteurs ont envoyé leurs fils dans les écoles ou les lycées et la campagne « s'industrialise » ; il faut une structure qui puisse répondre aux problèmes de ces nouvelles couches sociales rurales : ce sera le M.R.J.C.

Tout jeune encore, celui-ci fut ébranlé *après mai 68 par un mouvement* de contestation intérieure qui reprochait à l'organisation d'avoir *fait* « aveuglément » le jeu de la mécanisation agricole. C'est le point de départ d'une période gauchiste qui, sous prétexte de « *dépister tous nos préjugés* », a bien failli être fatale au M.J.R.C. : désavœu de l'Eglise, disparition d'antennes régionales, la base ne suivant plus... Dès 1975 des militants *s'emploient à recoller* les morceaux. En 1979, célébrant son cinquantenaire, la JAC, gommant les « excès » *réactionnaires* ou gauchistes du passé proche ou lointain, replaçait son action dans la tradition de la doctrine sociale de l'Eglise ; et, depuis sa session d'orientation de novembre 1980 (3), le M.R.J.C. se définit comme « *mouvement d'action, force de propositions et mouvement d'Eglise* ».

Une référence stratégique

Mouvement d'Eglise, le M.R.J.C. l'est certes toujours, dans la mesure où les diocèses apportent leur contribution au mouvement et où 80 aumôniers lui consacrent un mi-temps, mais la présence du Christ s'est faite pour le moins discrète. « *Il s'agit d'une référence stratégique compte tenu de nos zones d'influence*, explique François Eichholtzer. *Nous nous faisons écouter là où tout mouvement revendicatif est suspect, simplement parce que nous avons l'étiquette chrétienne.* » Mouvement d'action, le M.R.J.C. l'est d'abord par le biais de la formation : 60 000 journées s'adressant à près de 15 000 personnes sont *prévues* cette *année*, dans les domaines les plus divers : formation aux réalités locales, aux questions agricoles et rurales, aux méthodes d'animation et techniques d'expression...

S'il vise toujours une certaine élite, le M.R.J.C. *ne cherche plus* toutefois à coller au modèle dominant. Il souhaite favoriser un autre développement, « *soustrait à la logique du profit et organisé autour de la notion de pays* », précise François Eichholtzer. Ses préceptes, le mouvement les a mis en pratique au coup par coup. « *Dans le Finistère, des équipes du M.R.J.C. ont contribué à recenser canton par canton les candidats à l'installation et elles ont mis en parallèle le répertoire des terres libérables ; dans le Loir-et-Cher, une équipe s'est consacrée à la création d'un centre de soins rural ; en Vendée et en Loire-Atlantique, le mouvement tient des permanences d'été pour informer les jeunes travailleurs saisonniers de leurs droits...* », cite pêle-mêle François Eichholtzer (4).

Moins occupé à défendre les clochers qu'à pourfendre le Crédit agricole ou les employeurs d'apprentis, s'ouvrant — timidement certes — à la solidarité avec *le* tiers-monde, le M.R.J.C. est devenu encombrant : sinon, comment expliquer la suppression lors du précédent septennat d'une partie de ses subventions « *pour raisons techniques* » ? Toujours pour « *raisons techniques* », elles ont été rétablies après le 10 mai. Mais la décentralisation risque de poser quelques problèmes : « *Les administrations centrales nous connaissent depuis longtemps, mais la jeunesse de nos militants constituera un handicap quand il faudra trouver plus d'argent sur le plan local* », pense Babette Soulignac.

Le mouvement a réuni 1 500 personnes lors de son rassemblement national les 14, 15 et 16 juillet dernier à Angers (4), pour une fête très « jaciste » par l'importance donnée aux jeux scéniques, *mais révélant* — par la multiplicité des problèmes abordés et la présence de délégués *du tiers-monde notamment* — les ambitions nouvelles du M.R.J.C. ■

DANIEL GARCIA.

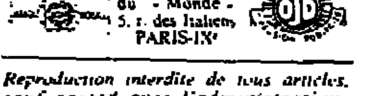
(1) M.R.J.C., 53, rue Des Renaudes, 75017 Paris. Tél. (1) 227-74-18.

(2) *Le budget consolidé des activités* du M.R.J.C. s'élève à 30 millions de francs pour 1983, dont 12 millions consacrés à la formation. Cet argent provient pour une bonne partie du soutien militant et pour le reste de subventions d'origines très diverses : Caisses d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole, ministères de la jeunesse et des sports, de l'agriculture, de la solidarité nationale, Fonds d'intervention culturelle, évêchés, DATAR, FONJEP, municipalités, conseils généraux ou régionaux...

(3) *Le Monde* du 12 novembre 1980.

(4) Voir *le Monde* des 14 et 19 juillet 1983.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437. ISSN : 0395 - 2037.

BLOC-NOTES

ACTUALITES

Défense du bénévolat

Onze cents associations du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et du Territoire de Belfort, déjà réunies dans une union régionale, viennent de constituer une Fé*dération française du bénévolat* associatif. Celle-ci entend favoriser le développement d'associations de bénévoles, défendre les activités sportives, culturelles, sociales ou de loisirs qu'elles mènent. En particulier, *elle* veut obtenir une réduction des charges imposées aux associations par la SACEM pour les spectacles qu'elles organisent, une réduction des cotisations à l'URSSAF pour les personnes qu'elles emploient, et des allégements fiscaux (notamment *sur la* T.V.A.). *Elle souhaite* aussi faciliter les contacts des associations avec les collectivités et les administrations.

★ F.F.B.A., 44, rue Principale, 68210 Etimbes. Tél. : (89) 26-91-02.

Gestion des associations

L'Institut d'éducation permanente de l'université Paris-X-Nanterre organise en collaboration avec l'U.E.R. de *sciences* économiques une formation *(550 heures) à la* gestion des secteurs coopératif, mutualiste et associatif, sanctionnée par un diplôme d'université. L'enseignement est assuré par des universitaires et des praticiens. Les candidats doivent posséder un *DEUG de sciences économiques* ou dix années d'expérience professionnelle ou bénévole dans le secteur concerné. Une permanence est assurée jusqu'au 15 octobre les mardis et jeudis de 14 à 16 heures.

★ Françoise Duthu, Institut d'éducation permanente, bâtiment G, université Paris-X-Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre. Tél. : (1) 725-92-34, postes 864, 865, 866.

RENDEZ-VOUS

Préretraités

L'association Bien vivre le temps libre organise, les 1er et 2 octobre, des « jeux de l'âge libre », compétitions sportives *« sans chronomètre ni record »* et salon de peinture et dessin, ouverts *aux préretraités* et retraités.

★ Renseignements et inscriptions : B.P. 230, 75624 Paris Cedex 13.

Associations et droit

Le congrès de l'Association nationale des conseils juridiques, les 22, 23 et 24 *septembre* à Lyon, portera sur le thème « Le développement de la vie associative : un nouveau défi au droit ». Les débats, avec la par*ticipation de praticiens et d'universitaires*, seront consacrés au fonctionnement des associations qui sont de véritables entreprises (employant parfois un personnel *important et réalisant* un chiffre d'affaires considérable), les incidences fiscales et sociales de la vie des associations, enfin à une comparaison *avec la situation à l'étranger.*

★ A.N.C.J., 23-25, avenue MacMahon, 75017 Paris. Tél. : (1) 766-30-07.

Deux auteurs illustres, deux livres. Le premier, Arthur Schnitzler, est la coqueluche des Viennois dans les années 20. Il meurt en 1931 quand le second, Raymond Aron, commence une carrière de philosophe, de journaliste à l'écoute de son temps et à l'écart des préoccupations de l'intelligentsia « de gauche » de l'après-guerre. Longtemps banni, il est aujourd'hui salué comme un grand professeur d'histoire contemporaine. Bernard Pivot lui consacre un numéro d'« Apostrophes ». L'émission de Pierre Dumayet, « Lire c'est vivre », met en scène *les Dernières Cartes* d'Arthur Schnitzler, une réalisation superbe de Robert Bober.

Outre ces deux événements littéraires, les magazines (« Contre-enquête », sur TF 1, et « Moi je » sur A 2), encore en vacances, profitent d'une éclaircie pour pointer leur nez. Les variétés reprennent, avec du nouveau sur la première chaîne.

VARIÉTÉS : changement de décors à TF1

Les champions en direct

TF1 se fait une nouvelle tête, en commençant par les variétés. Le vendredi, les lunettes d'Averty sur les oreilles de Bouteiller. Le dimanche, un journaliste anti-star reçoit les étoiles des stades et des planches.

ON trottine dans les couloirs de TF 1, on a peu dormi et on ne sait plus où donner de la tête, mais tout semble prêt, ou presque : une salle immense au studio 101 de la Maison de Radio-France, un décor rectangulaire aux couleurs changeantes, inspiré de la géométrie abstraite du peintre Mondrian. Cinq caméras, une bonne soixantaine de techniciens de la S.F.P. (Société française de production) sous la baguette d'un réalisateur « grand pro », Dick Sanders. Et puis le spectacle, l'acrobate, le chef d'orchestre : Michel Denizot, qui, pendant trois heures tous les dimanches, de 14 h 30 à 17 h 30, animera en direct cette arène de neuf cents places (entrée gratuite). Une expérience enivrante pour un néophyte en matière de spectacle, un peu réservé, presque timide, et qui a la redoutable tâche de retirer à « Dimanche Martin » une partie de son public.

La recette de « Champions », coproduction du service des sports et de l'unité de divertissement et de variétés, si elle n'est pas d'une bouleversante originalité, a tout de même le mérite d'être simple et devrait satisfaire le plus grand nombre. Au menu : en entrée, des variétés à dominante française ; en plat de résistance, l'actualité sportive, le moteur turbo de « Champions » ; en dessert, un coulis de cinéma. Entre ces réjouissances, quelques friandises : numéros de cirque, de cabaret, de music-hall, et une nouveauté, les *Poms-Poms Girls*, qui se produiront entre les séquences. Ce panaché est organisé autour d'un invité de marque, soit un sportif illustre (un « spécial Noah » est prévu), soit une star de la chanson ou du cinéma, mais qui aurait une passion sportive (Miou-Miou, Bernard Lavilliers). Une formule qui rappelle le « Sport en fête » de Michel Drucker. « *Mais très souple* », expliquent Dominique Cantien et Béatrice Esposito, les productrices artistiques de « Champions ». « *Nous voulons recréer une ambiance tonique, chaleureuse, fraîche, un ton nouveau, pour faire la différence avec* « Dimanche Martin ».

La différence, c'est peut-être un homme sur qui repose la majeure partie du spectacle. Michel Denizot, trente-huit ans, une vingtaine d'années de journalisme, rédacteur en chef au service des sports (fonction qu'il conserve), proposé par François Janin et finalement choisi par la chaîne de préférence à Christian Morin (Europe 1) et Fabrice (R.T.L.). Son rôle est celui d'un metteur en scène, qui devra glisser avec une habileté de chat du sport, sa spécialité, aux variétés, qu'il connaît sur le bout des doigts (il anime une émission sur R.M.C.), et au cinéma, qu'il découvre.

Michel Denizot, ce n'est ni Jacques Martin ni Michel Drucker. Plus modeste que ces illustres compagnons, il tient à rester journaliste et « *n'a nullement l'intention de danser le tango avec Sheila* ».

Une légère distance, un brin de prudence que l'on peut prendre pour de la froideur, une réputation d'homme élégant et d'une politesse irréprochable, ces qualités seront-elles suffisantes pour faire le succès de trois heures de direct dans un domaine aussi difficile que de distraire sans ennuyer ? Peut-être en feront-elles la nouvelle coqueluche de la télé ? Les paris sont ouverts.

En attendant, « Champions » rêve de recevoir des stars : Travolta, le fabuleux Carl Lewis, Rod Stewart et, pourquoi pas, les Rolling Stones. Michel Denizot, à la veille de la première s'inquiète : « *C'est impressionnant, je sens monter la frayeur.* » Du calme ! ■

★ Champions, TF 1, le dimanche 25 septembre de 14 h 30 à 17 h 30.

MARC GIANNÉSINI.

Deux copains émoustillés

C'est une sorte de jolie miniature, une de ces sucreries qu'on voit sur une énorme pièce montée, c'est peut-être aussi une simple boîte à musique branchée sur un multiplicateur d'images. De cette *boîte magique*, orchestrée par un chef tyrannique et hurluberlu, sortent des petits lutins en série, sur fond de couleurs vives disposées en lignes géométriques ou en pointillés. Un chanteur de charme qui fit rougir les dames d'avant-guerre émerge d'un flipper dernier cri, une revue de mode cocasse galope sur un bureau. Pendant qu'une fanfare chatouille les tympans, une femme statufiée, nue comme une olive, traverse la surface plate d'un décor d'artifices...

Cette Vénus de Milo annonce les trente six mille chandelles de « L'académie des bas arts ». *Qu'est-ce donc ?* La paire d'oreilles fines de Pierre Bouteiller et la longue-vue électronique de Jean-Christophe Averty — deux copains assez coquins tout émoustillés de faire une nouvelle fois la fête ensemble... pour une émission de variétés variées (jazz, danse, chansonnette d'antan, etc.) et parfois avariées.

Pendant que Pierre Bouteiller gigote à l'écran, reçoit Michel Jonasz, Guy Bedos, Katia et Marielle Labèque, Jean Sablon en cow-boy d'Aubervilliers ou l'inévitable Pierre Desproges, Averty en coulisse tournicote, traficote les machines. Les images se bousculent, se croisent, jouent au chat et à la souris...

Un brin d'impertinence pris entre deux tranches de rire, quelques longueurs, quelques pitreries superflues, l'ensemble, sans être succulent, est mangeable tout cru.

M. G.

★ L'Académie des bas arts, TF 1, vendredi 23 septembre à 20 h 35 (60 minutes environ).

LES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FR3

Nord-Picardie : en musique

La « grande première » du 5 septembre à Thièvres, petite commune qui appartient pour moitié au Pas-de-Calais, pour moitié à la Somme, à cheval donc sur deux régions (on marie les gens dans l'une, on les enterre dans l'autre), était un acte symbolique de la « *volonté de décentralisation* » voulu par M. Pierre Roubaud, directeur de la station, et son directeur de programmes, M. Yves Jeffrey.

Au jour le jour, maintenant, FR3-Nord-Pas-de-Calais-Picardie, la première station régionale créée en France (il y a trente-trois ans), présente une grille où l'on retrouve comme ailleurs des rendez-vous quotidiens (style feuilleton, chaque jour à la même heure, pour fidéliser le téléspectateur) et des habitudes hebdomadaires (à chaque jour sa couleur). Un très gros effort est fait pour les arts plastiques, la musique, les jeunes et l'information de « service ».

Lundi : spectacles (informa*tions et magazines avant*-premières pour que les gens *puissent faire leur choix* pour la semaine), troisième âge *(conseils de toutes sortes) et* sport. Mardi : cinéma. Mer*credi : les jeunes. Le jeudi est* destiné à vous aider à vivre (à vous débrouiller dans les arcanes administratives, à vous orienter vers les emplois où vous ne risquez pas trop de vous retrouver au chômage ensuite...). Le vendredi se veut « culturel », au sens large. On y passe de la culture, la grande, celle des arts (Giotto, Tchekhov...), à une forme tout à fait française, bien de chez nous, celle de la bonne bouffe, en passant par la culture *made in U.S.A.,* via le feuilleton « Dynastie ». Après, on bricole, on s'occupe des animaux domestiques, loisirs, tourisme, hobby, la pe*tite vie ! Le samedi,* on verra tantôt (une fois par mois) le tra*ditionnel « Invité en question »* — une personnalité face à des *journalistes de la presse écrite,* — tantôt un magazine pour les adolescents : sport, rock, musiques.

La musique « habite » les programmes. FR 3 - Nord-Pas-de-Calais a réalisé nombre d'émissions, de séries, qui initient aux instruments, à l'âme de la musique. On les verra curieusement dans d'autres régions avant celle-ci. Ainsi une série assez réussie de six *émissions sur la guitare* (éveil à la guitare, comment commen*cer, où s'incrire, les débuts*), une autre, six petites émissions de *cinq minutes chacune, « Eveil à* la voix », celle du chanteur de *variétés, celle du chanteur* d'opéra. Proposé par un jeune chanteur, *Philippe Barraque,* c'est une des toutes premières coproductions interrégionales. La première émission est très belle, la seconde un peu moins (trop statique). On a vu également, dans la série « Un événement musical », l'Octuor Varese, qui passera plus tard à Lille. Une répétition avec Victor Martin, un jeune homme aux cheveux blancs, passionné de l'intérieur, souriant. Les enfants qui assistent au travail des musiciens posent comme toujours d'étranges questions. Que fait-on de ses dents quand on souffle dans une clarinette ?

● **A 17 heures...** Tous les jours, la région ouvre l'antenne en donnant quelques informations régionales très rapides, suivies immédiatement d'offres d'emploi (fournies par l'A.N.P.E. et transmises sous forme de tableau). On regarde ensuite, sur une musique paraît-il adaptée (ne vaudrait-il pas mieux le silence ?), une œuvre — peinture, sculpture — d'un plasticien de la région.

● ***Mots en tête.*** *Une ville* contre une autre, trois per*sonnes dans chaque équipe, un* arbitre. Un jeu dont les règles *sont dérivées du scrabble, mis* au point avec la Fédération française du scrabble. *Le télespec*tateur peut jouer en même temps (chaque jour, *19 h 5*).

● **Malaventure.** FR3 Lille diffuse ce feuilleton en attendant ses propres productions : une grande saga de la gendarmerie (axée sur les *faits divers*), prévue fin 83, puis une série qui tournera autour de l'énergie sous toutes ses formes (chaque *jour, 19 h 35*).

● **Vivre autrement.** Un médecin — ce ne sera pas toujours le même — vient parler de ce qui concerne le troisième âge, la santé, et pas seulement cela (lundi, 17 h 30).

● ***Dans les mains du magi*cien.** Tous les jours, Gilles mon*tre à un petit chien quelques* tours de magie, des tours de *cartes ; il en révèle quelques*-uns. Pour les enfants. Une production de *Lille* (mercredi, 17 h 55).

● **Service.** L'administra*tion, un cauchemar ?* Des experts du CIRA (Centre d'infor*mation régionale administrative)* viendront répondre à vos ques*tions pour vous empêcher de* vous perdre dans les labyrinthes *des démarches administratives.*

● **Grand-père, raconte le jardinage.** Il faisait sauter le standard, paraît-il, du temps où il venait chaque samedi, à la radio, raconter comment tailler les rosiers, greffer un arbre. Jacques Marquis expliquera à ses petits-enfants la nature, les fleurs... avec la même chaleur (jeudi, 18 h).

● ***Cuisine* pour le week-end.** Bruits de table et conversation de gourmets. Six jeunes chefs bourguignons ont été appelés à donner une recette. On les découvre un par un. La série s'annonce succulente. Une production de l'Aquitaine (vendredi 17 h 40). ■

CATHERINE HUMBLOT.

Les films de la semaine

★ A VOIR
★ GRAND FILM

par JACQUES SICLIER

LUNDI 19 SEPTEMBRE

MIDI GARE CENTRALE ★

Film américain de Rudolph Mate (1950), avec W. Holden, N. Olson, B. Fitzgerald, L. Betteger, J. Sterling, A. Roberts (N.).
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Suspense et angoisse sans répit dans la gare centrale de New-York (décor naturel). Méthodes, parfois très brutales, de la police, pour sauver une jeune fille aveugle enlevée par des gangsters. Un « film noir » à sensations fortes.

POUR CLEMENCE ★

Film français de Charles Belmont (1977), avec J. Crubelier, E. Darlan, L. Bensasson, C. Debord, J. Deschamps, C. Pouey de Graaf.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Un cadre supérieur, licencié et indemnisé, ne peut s'habituer à l'inactivité. Il y a, bien sûr, dans ce film simple et grave, le problème du chômage, mais aussi une interrogation douloureuse sur le sens de la vie, l'absence du travail par rapport à la « société des loisirs ».

MARDI 20 SEPTEMBRE

F.I.S.T.

Film américain de Norman Jewison (1978), avec S. Stallone, R. Steiger, P. Boyle, M. Dillon, D. Huffman, T. Lo Bianco.
A 2, 20 h 40 (125 mn).

L'action et la chute (à cause de la Mafia) d'un ouvrier qui, dans les années 30 à 50, organise et dirige un puissant syndicat des camionneurs. Film costaud, qui ne s'embarrasse pas de nuance, à l'exemple de son « héros », Sylvester Stallone. Mais le sujet est intéressant.

LE BRIGAND BIEN-AIMÉ ★

Film américain de Henri King (1939), avec T. Power, H. Fonda, N. Kelly, R. Scott, H. Hull, S. Summerville, J. Carradine.
FR 3, 20 h 50 (65 mn).

La légende romantique et hollywoodienne de Jesse et Frank James (Power et Fonda, beaux, héroïques). Technicolor, quand tu nous tiens !...

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE

Film américain d'André de Toth (1953), avec V. Price, F. Lovejoy, P. Kirk, C. Jones, P. Picerni, R. Roberts, C. Bronson.
FR 3, 23 h 10 (90 mn.).

L'horrible mystère d'un musée de figures de cire dont Vincent Price est le maître fou. Effets d'épouvante et de fantastique par l'utilisation du relief « polaroïd ». Mais la télé diffuse la version « plate ». Alors...

JEUDI 22 SEPTEMBRE

LES PARENTS DU DIMANCHE ★

Film hongrois de Janos Rozsa (1980), avec J. Nyako, M. Szakacs, J. Balogh, A. Blizik, E. Pasztor, A. Kakasi.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Les fugues d'une délinquante juvénile placée en maison de redressement. Référence aux Quatre cents coups, *de François Truffaut. Mais Janos Rozsa, avec ce film-constat, émouvant sans appel à la sensiblerie, cherche les raisons de l'inadaptation adolescente dans l'égoïsme des adultes, la désunion des familles, et la grisaille de la société hongroise. Que peut offrir l'État à une jeunesse privée d'affection ?*

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

FAUST ★★

Film allemand de Friedrich-Wilhelm Murnau (1926), avec G. Eckman, E. Jannings, C. Horn, F. Richard, W. Dieterle, Y Guilbert (N.).
A2, 23 h 05 (95 mn).

Une magnifique transposition du mythe de Faust et de son pacte avec le diable, d'après Goethe et diverses autres sources, dont les vieilles légendes populaires allemandes. Murnau se servit de l'ombre et de la lumière pour des visions plastiques transcendant l'« expressionnisme », fit passer, par une mise en scène qu'on peut dire magique, sa vision tragique du monde, une métaphysique du bien et du mal, de l'espoir et du désespoir. Ce film, d'une beauté sublime, sera accompagné d'une musique inédite, grâce à une initiative de France-Musique et Antenne 2.

CRY HAVOC ★

Film américain de Richard Thorpe (1943), avec M. Sullavan, A. Sothern, J. Blondell, M. Hunt, F. Gifford, E. Raines (N.).
FR 3, 22 h 35 (105 mn).

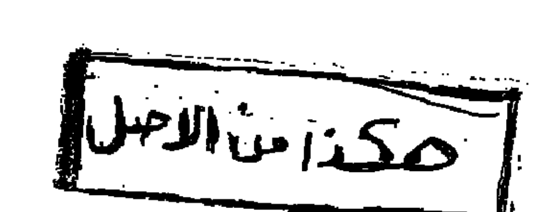
La guerre du Pacifique vécue et vue par des femmes, infirmières volontaires dans un hôpital isolé du côté de Manille. Très curieux, paraît-il. Ce film n'a jamais été distribué en France.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

MON ONCLE D'AMÉRIQUE ★

Film français d'Alain Resnais (1980), avec G. Depardieu, N. Garcia, R. Pierre, M. Dubois, N. Borgeaud, P. Arditi.
TF 1, 20 h 35 (125 mn).

Récit de fiction accompagné d'un discours scientifique du professeur Henri Laborit sur les mécanismes biologiques et physiques du cerveau. Trois existences avançant dans trois narrations parallèles jusqu'à un brusque croisement des destins. La science cède devant l'« écriture automatique » et les révélations de l'inconscient. Surprenant.



TÉLÉVISION



Livres

Dumayet, le chat philosophe

IL a les yeux gris-bleu, il est calme, si calme qu'on a l'impression parfois qu'il sommeille, alors qu'il attend, qu'il guette. C'est une sorte de chat à lunettes fines, un chat philosophe, très courtois, laissant toujours le dernier mot à ses interlocuteurs. Quand il arrive à Pierre Dumayet de prendre la parole, en deux, trois phrases cristallines, nous voilà embarqué dans le plus beau des voyages. A Vienne, au début de ce siècle, en compagnie d'un dandy, la coqueluche des Viennois, un conformiste d'apparence, amateur de scandales. Arthur Schnitzler (1862-1931), romancier nouvelliste, ami de Freud, contemporain du philosophe Wittgenstein et du mouvement intellectuel viennois du début du siècle.

L'histoire des *Dernières Cartes* est apparemment simple, poignante, conduite avec une maîtrise diabolique : un jeune homme, le lieutenant Willi Kasda, est pris dans l'engrenage du jeu, d'un chantage. Les cartes commencent à lui être favorables, puis la chance tourne ; son adversaire en exige le paiement pour le lendemain.

Alors s'organisent, autour de Kasda, de larges espaces intérieurs, surgissent des luttes d'influences, et plus on se rapproche du cœur des personnages, du dénouement de cette sombre affaire, plus l'étau se resserre, emprisonne ses acteurs et par la même occasion les lecteurs.

Pris au piège du roman, les invités de « Lire c'est vivre » – le cinéaste Pierre Schoendorffer, l'ancien directeur de l'Opéra de Paris Rolf Liebermann, une chercheuse au C.N.R.S. et enfin un joueur de poker passionné – passent sur le divan du psychanalyste Pierre Dumayet. Sous couvert d'analyse littéraire et des problèmes que soulève ce roman (la passion du jeu, la femme libérée et ses rapports avec l'argent), on se livre parfois à des confidences personnelles. Comme si de rien n'était, Pierre Dumayet, bouche cousue, laisse les esprits s'épancher, pique une remarque pour relancer une discussion qui, à mesure qu'elle tourne en rond, s'affine, se precise.

La mise en scène de ce somptueux numéro de « Lire c'est vivre » est signée Robert Bober : un mélange de tableaux du peintre expressionniste Klimt et de vues de Vienne, le tout entrecoupé de promenades en calèche dans Salzbourg... Beau comme une sérénade de Mozart.

M. G.

★ LIRE C'EST VIVRE, A2, mardi 20 septembre à 22 h 50 (60 minutes environ).



Téléfilm

L'artiste et son éphèbe

CE jeune homme, si somptueusement modelé dans un costume blanc et grenat, est trop mignon pour ne pas être un petit démon. Si séduisant que le peintre Besil décide de consacrer sa vie entière à tracer son portrait. Dorian Gray est le symbole vivant de la beauté : pour un artiste digne de ce nom, passer à côté d'un minois aussi coquet est sacrilège. Dorian Gray apparaît comme dans un rêve et Besil tombe en pâmoison devant cet éphèbe, qui, pendant les longues heures où il ne pose pas pour son portraitiste, mène en compagnie d'un élégant cynique (lord Wotton) une existence de bâton de chaise.

Jeux de miroirs autour d'un tableau, masques, symboles « esthétiques »... L'adaptation de Pierre Boutron du célèbre roman d'Oscar Wilde navigue tant bien que mal dans les eaux troubles du conte fantastique sans nous faire rêver, ou dans les horreurs des récits d'Edgar Poe sans qu'on frémisse une seconde. Dommage, les acteurs – Patrice Alexandre (Dorian Gray), Raymond Gérôme (lord Wotton), – irréprochables, débitant de telles fadaises en guise de dialogue que ce pâle portrait de Dorian Gray peut paraître parfois un peu risible.

M. G.

★ LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, TF1, jeudi 22 septembre, à 20 h 35 (100 minutes).

LUNDI 19 SEPTEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le Rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Ces chers disparus.
14 h 5 Regards entendus. Hogarth par Lichtenberg.
14 h 30 Téléfilm : Genesis.
Après cent cinquante ans de vie en état d'hibernation, un jeune chercheur se réveille en l'an 2133...
15 h 40 Carte blanche : au petit bonheur la réussite.
Une émission de P. Legall et M. H. Delebecque.
16 h 40 Vivre en famille.
Une nouvelle émission présentée par Jacqueline Vauclair. Au sommaire : L'école – mode d'emploi, sa mission, les conditions de vie et les différents pouvoirs en jeu.
18 h Série.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Midi, gare centrale, de R. Mate.
22 h Magazine : Contre-enquête. Emission de A. Hoang.
Le magazine des faits divers.
23 h 05 Journal.

A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : les Amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Embarquement immédiat.
15 h 45 Cette semaine sur A2.
16 h Reprise : Apostrophes.
(Diffusé le 16 septembre.)
17 h 10 La télévision des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Échiquier, de J. Chancel. *Autour de l'Alliance française, avec la participation d'Eugène Ionesco, René de Obaldia, Jean-Louis Barrault, Ivry Gitlis, Miguel Angel Estrella, Georges Guétary, etc.*
23 h Journal.

FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : Pour Clémence, de C. Belmont.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Magazine : Thalassa.
De J. Pernoud.
En direct du Grand Pavois de La Rochelle.
23 h 15 Prélude à la nuit.
« Ondine » de Ravel par N. Bera-Tagrine (piano).

● *Présences polonaises.* Cité 96 présente, mardi 20 septembre, une émission sur la musique et le théâtre polonais. Une heure consacrée à retracer l'histoire de la musique polonaise au vingtième siècle, à travers l'œuvre de différents compositeurs : S. Krause, K. Szymanovski, J. Koffler, K. Seroczi. En contrepoint à ce panorama musical, le dramaturge T. Kantor commentera l'exposition que le Centre Beaubourg a consacré à son théâtre Cricot 2. *[Sur Cité 96, 92,80 mHz, le 20 septembre, de 20 heures à 21 heures.]*

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, Série : Chips ; 21 h, *Exodus* (2e partie), film d'O. Preminger avec P. Newman ; 22 h 35, La joie de lire (magazine littéraire) ; 22 h 40, Les potins de la comète.
● T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : *Dallas* ; 20 h 35, *Cul-de-Sac*, film de R. Polansky (n. et bl.) ; 22 h 20, Dernières nouvelles régionales ; 22 h 25, Variétés : Vidéo-solo ; 22 h 50, Impact du plein évangile.
● R.T.B., 20 h, l'Écran témoin : *le Juge Fayard dit « le Shérif »*, film de Y. Boisset, suivi d'un débat sur : « Justice et démocratie ».
● TÉLÉ 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Théâtre wallon : Mariage de guerre, de H. Tournelle.

MARDI 20 SEPTEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
14 h Le cheval vert.
14 h 25 Série : François Gaillard ou la vie des autres.
15 h 25 Contre-enquête
16 h 20 Le forum du mardi.
Les universités d'été.
17 h 30 Série documentaire : le paradis des chefs.
Réal. F. Floquet. (Lire notre article ci-contre.)
18 h Série.
18 h 20 Le village dans les nuages
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 Journal : 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h 45).
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Théâtre : Le Tartuffe.
De Molière. Mise en scène Jean Le Poulain. Avec Jean Le Poulain, J. Sereys, L. Delamare...
Comédie en cinq actes et en vers, enregistrée cet été au Festival de Pau en collaboration avec le ministère de la culture. Tartuffe, l'hypocrite, gouverne l'esprit et la maison du bourgeois Orgon, pour s'emparer de son héritage. Un numéro d'acteur de Jean Le Poulain.
22 h 45 Balle de match.
23 h 15 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui, la vie.
14 h 55 Série : Embarquement immédiat.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
(Diffusé le 18 septembre.)
16 h 45 Entre vous.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Film : F.I.S.T., de N. Jewison.
22 h 50 Magazine : Lire, c'est vivre.
Une émission de P. Dumayet, réal. R. Bober.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 45 Journal.

FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des 12 régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui,
A 20 h 35, actualités Gaumont ; à 20 h 45, Tom et Jerry ; à 22 h 35, Tex Avery ; à 22 h 40, les « réclames » de l'époque.
20 h 50 Premier film : le Brigand bien-aimé.
De H. King.
22 h 55 Journal.
23 h 10 Deuxième film : l'Homme au masque de cire.
De A. de Toth.
0 h 40 Prélude à la nuit.
« Ad libitum », de Sejourne, par le groupe Noco Music.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, Série : *les Uns et les Autres*, de C. Lelouch ; 21 h, A vous de choisir : *Une femme à sa fenêtre*, film de P. Grenier ou *l'Homme du Kentucky*, film de B. Lancaster ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, Les potins de la comète.
● T.M.C., 19 h 35, Huit, ça suffit ; 20 h 35, *la Steppe*, film de J.J. Goron ; 22 h 45, Dernières nouvelles régionales ; 22 h 50, Entr'amis.
● R.T.B., 20 h 05, Feuilleton : les Brigades du tigre ; 21 h, Avant-première.
● T.S.R., 20 h 05, Feuilleton : Dynastie ; 21 h, Cortailland, le village englouti ; 21 h 55, René Dumont ; 22 h 20, Téléjournal ; 22 h 45, Si cette planète vous tient à cœur.

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X.
17 h 40 Informations jeunes.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 Journal : 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Marchands de guerre.
Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par A. Denvers.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 35 Prélude à Rameau.
22 h 30 Le dialogue avec le sacré.
23 h 05 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
14 h 25 Dessin animé : Goldorak.
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Magazine : Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Appelez-moi Boggy.
De S. Ganzi et J.-P. Marchand. Avec J. Debary, J.-L. Porraz, C. Leprince...
Le commissaire Cabrol, en cure thermale, enquête sur la mort d'un homme...
22 h 10 Magazine : Moi, je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : « Graines de violence », « La violence à l'école », « Le look du chômeur », « Homme-femme », « L'éternel féminin », « Mylène », « Vidéo-lettre de Frisco ».
23 h Journal.

FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, L. Milcic
Avec Mireille Mathieu.
21 h 45 Journal.
22 h 05 Documentaire : Daniel Mayer, militant de l'Espérance.
Emission de J. Lacouture.
Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel depuis février 1983, évoque les grandes époques de sa vie.
23 h Spécial Foot.
23 h 15 Prélude à la nuit.
« Les Fiançailles pour rire », de Poulenc, par Mady Mesplé, soprano, et C. Katsaris, piano.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, Feuilleton : la Chambre des dames ; 21 h, *les Hommes d'Argent*, film de B. Sagal ; 22 h 30, La joie de lire ; 22 h 35, Les potins de la comète.
● T.M.C., 19 h 35, La croisière s'amuse ; 20 h 35, *Shalako*, film d'E. Dmytryk (avec Brigitte Bardot, Sean Connery...) ; 22 h 30, Dernières nouvelles régionales ; 22 h 35, Chrono.
● R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 21 h, Série historique : les Fils d'Abraham ; 21 h 55, Les péchés originaux ; 23 h 05, Un autre regard.
● TÉLÉ 2, 20 h, Sports 2.
● T.S.R., 20 h, Agora : Le prix de la paix ; 22 h 40, Journal.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
18 h Série.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Émissions d'expression directe.
Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Portrait de Dorian Gray. De P. Boutron.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 20 Documentaire : Le mal de l'infini.
De C. Couderc et S. Steinbach.
Le suicide : comment le prévenir, y a-t-il des caractères types suicidogènes. Les facteurs sociaux ou psychologiques, l'aliénation mentale.
23 h 15 Journal.

A 2

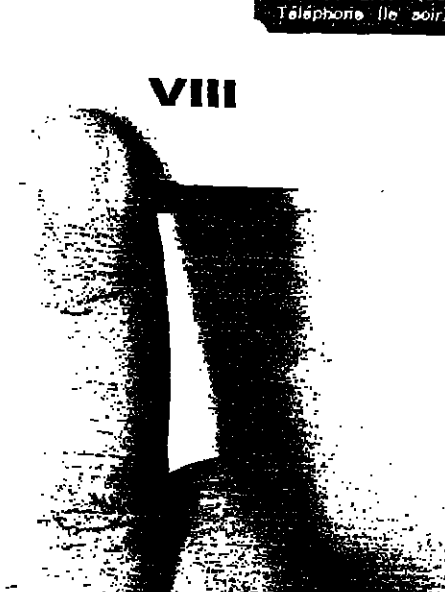
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Mister Horn.
16 h 30 Court-métrage
17 h 30
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 37 Expression directe.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Corsaire.
Le capitaine Peyrol, vieil écumeur des mers, s'installe chez la belle Arlette dans la petite ville de Hyères. Adaptation relativement fidèle d'un roman de J. Conrad.
21 h 40 L'histoire en question.
D'Alain Decaux.
Le 1er mars 1932, l'enfant du célèbre aviateur Charles Lindbergh est enlevé. Une enquête de l'historien du petit écran : Alain Decaux.
22 h 55 Journal.

FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa
De J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 Film : les Parents du dimanche.
De J. Rozsa.
22 h 15 Témoignages
Avec J. Rozsa ; T. Tardos, écrivain hongrois ; J. Karinthy, jeune Hongroise.
23 h Journal.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Blue Marine », création chorégraphique de Carolyn Carlson. Musique de Borreau.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, Feuilleton : la Chambre des dames ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L. Plus ; 23 h, Boap (émission en langue anglaise) ; 23 h 30, Les potins de la comète.
● T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : La communauté Hopper ; 20 h 35, *le Cœur en écharpe*, film de P. Viard ; 22 h 05, Dernières nouvelles régionales ; 22 h 10, Eurosports.
● R.T.B., 20 h, Autant savoir : Prolongation de la scolarité ; 20 h 25, *l'Ultime Attaque*, film de D. Hickox ; 22 h 15, Carrousel aux images et le monde du cinéma.
● TÉLÉ 2, 20 h, Portrait musical : Andrès Segovia ; 20 h 40, Concert ; 22 h, Clap, la fête aux images.



TELEVISION

Documentaire

Leurs altesses sérénissimes

LE premier est Baba de Rai Bouba, le second Raja de Persis, le troisième Badji le Pur, un autre Anga Gaga Gaga Tongolo II. Ils sont tous grands chefs, altesses sérénissimes, empereurs, présidents d'Etat ou simplement rois. Ils sont aussi les personnages hauts en couleur de la série en treize épisode « Le paradis des chefs », réalisée par le téléaste canadien François Floquet, et achetée pour une bouchée de pain (40 millions de francs par an) par TF1.

Prenons le Baba de Rai Bouba. Installé au Cameroun dans une sorte de pagode qui lui tient lieu de palais, on ne le voit qu'une fois par an, le jour de la grande fête annuelle, quand son altesse daigne se déplacer. Bouche cousue, visage voilé, telle est sa devise. Pour les quelque soixante-douze mille sujets tremblants qu'il gouverne, interdit de regarder leur chef dans les yeux. Bouba, de son côté, n'a le droit ni de marcher, ni de lire, ni d'embrasser ses enfants et n'a même pas le plaisir de tomber malade. Sa seule réjouissance est la lecture des versets du Coran.

Le sultan de Brunei (territoire de l'île de Bornéo) est tout aussi muet et mystérieux que le Bouba, mais mille fois plus riche. L'or noir coule à profusion dans son sultanat, et lui seul a le privilège d'en ramasser les millions de dollars.

Si cette série documentaire, honnêtement réalisée, agit parfois en somnifère (la voix off est d'une monotonie asphyxiante), elle a le mérite de donner quelques conseils à ceux qui auraient l'intention de devenir de grands chefs : se montrer tous les trente-six du mois, avoir la langue très mal pendue et de préférence porter sur soi un objet calibré, comme la plupart d'entre eux.

M. G.

★ *LE PARADIS DES CHEFS*, **TF1, chaque mardi à partir du 20 septembre, à 17 h 30 (26 minutes chacun).**

Magazine

Armodollars

IRAN, Irak, Afghanistan, Erythrée, Angola, Amérique centrale, Asie du Sud-Est, Proche-Orient et tout dernièrement Tchad ; les points du globe ne manquent pas où conflits ouverts, guérillas, révoltes sporadiques sont alimentés par un marché des armes toujours grandissant. Si la majorité du marché est approvisionnée par les grands Etats producteurs, le commerce des armes requiert, pour les zones les plus chaudes, une discrétion totale – diplomatie oblige.

D'où l'existence de marchés parallèles privés, aux mains d'une poignée d'experts ; ils refusent l'appellation de trafiquants, ce sont avant tout des hommes d'affaires ; comme Samuel Cummings, qui nous fait visiter ses gigantesques entrepôts de Manchester où, entre autres, quarante mille Kalachnikovs achetés en Chine populaire attendent leur départ pour le Proche-Orient.

Qui sont ces hommes, comment procèdent-ils, qu'elles peuvent-être leurs motivations ? C'est ce que Julien Brunn, Jean-Pierre Van Geirt et Tony Bosco nous proposent de découvrir à travers l'enquête qu'ils ont réalisée auprès de quelques-uns de ces marchands de guerre.

On pourrait se croire en plein film d'espionnage : rencontres dans un aéroport ou au pied d'un gigantesque tanker dans les docks du port de Lisbonne, rendez-vous dans les sous-sols d'un parking, avec un mercenaire soucieux de conserver l'anonymat. Précautions nécessaires dans ce monde étrange où les opérations traitées sont certes lucratives, mais incontestablement dangereuses.

L. V.-G.

★ **LES MERCREDIS DE L'INFORMATION : Marchands de guerres. Mercredi 21 septembre, 20 h 35, TF1 (60 minutes).**

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
18 h Série.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h 00 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : l'Académie des bas arts.
Emission de P. Bouteiller et J.-C. Averty.
(Lire notre article p. VII.)
21 h 40 Téléfilm : Du soleil au cœur.
D'A. Perry-Bouquet, avec M. Barbulée, G. Gobin...
Dans Paris déserté, un vieux couple installé au cinquième étage d'un immeuble vide découvre un colis magique...
22 h 40 Bravos.
Emission de J. Artur et Clément Barbisu.
Théâtre : « Mademoiselle Julie », de Stringberg au théâtre Edouard-VII ; « Un homme nommé Jésus », de Robert Hossein, etc. Variétés : Sylvie Vartan. Danse : hommage à Georges Balanchine.
23 h 40 Journal.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Embarquement immédiat.
15 h 45 Reprise : Alain Decaux : l'histoire en question.
(Diffusé le 22 septembre.)
17 h Itinéraires.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : L'homme de la nuit, d'après G. Leroux, réal. J. Bunuel.
Troisième épisode du prince Naskine à Petrograd, en 1917. Un feuilleton à l'histoire enchevêtrée. Ce n'est ni le meilleur roman de Leroux ni le meilleur film de Juan Bunuel.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Le vingtième siècle de Raymond Aron, avec François George, philosophe et écrivain, Jacques Julliard, historien et journaliste, et Raymond Aron (Mémoires. Cinquante ans de réflexion politique).
22 h 50 Journal.
23 h Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Faust, de F.W. Murnau.

FR3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Journal de campagne.
Magazine d'information d'A. Campana.
Le premier film du cinéaste contestataire israélien Amos Gitai sur l'annexion des territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Un regard sur la violence contre les Palestiniens, la banalité du mal et sur l'incapacité de l'occupant à faire face à ses propres actions.
21 h 30 Journal.
21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3,
de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse : Les coulisses du grand reportage. Album : l'histoire de la photographie. Portrait : André Berg, etc.
22 h 35 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano », de Franck, par A. Ciccolini, piano et J.-P. Wallez, violon.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *La caméra de l'étrange* ; 22 h 30, *la Route de Salina*, film de G. Lautner (avec M. Farmer, R. Hayworth) ; 0 h 10, Les potins de la comète.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Dynastie ; 20 h 35, *l'Arnaqueuse*, film de P. Hall (avec U. Andress...) ; 22 h 05, Dernières nouvelles régionales ; 22 h 10, Adjugé-vendu.
- **R.T.B.**, 20 h, A suivre ; 21 h 05, Dernière séance : « Io sono Anna Magnani », portrait réalisé par C. Vermorcken.
- ***TELE 2***, 20 h 05, Billet de faveur : *La Bonne Planque*, pièce de M. André ; 21 h 55, l'Europe à table.
- **T.S.R.**, 20 h 35, Jeu de l'oie savante ; 21 h 20, Y a-t-il un présentateur dans l'avion ? ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, *Tout près de la frontière*, vidéo-film de D. Jaeggi, suivi de *Réminiscence*, vidéo-film de G. Milliard.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

TF1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 55 Fin de vacances. Serriera.
14 h Série : Starsky et Hutch.
15 h Le grand ring dingue.
15 h 35 C'est super.
16 h Téléfilm : Arnold et Willy.
16 h 30 Histoires naturelles.
17 h Série : blanc, bleu, rouge.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : super défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Shogun.
Suite des aventures d'un navigateur anglais au Japon au seizième siècle.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de M. Polac.
La droite a-t-elle des idées ?
Autour du livre de Guy Sorman « la Révolution conservatrice américaine », avec Stevens Kaplan, Pierre Rosanvallon, Jean-Pierre Cot, Jean-Marie Benoist.
22 h 55 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Cinéma japonais.
Autour de la sortie du film « la Ballade de Narayama », de Chohei Imamura.

A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Shérif, fais-moi peur.
14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h 05 Récré A 2.
17 h 55 Les carnets de l'aventure.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées. de M. Drucker.
Richard Gotainer, Julien Clerc, Barbara Benton...
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Robert Plant, Boris Bergman, Lou Van Outen. Concert The Tubes. Robert Palmer. Reportage à Londres sur Stray Cats...
23 h 20 Journal.

FR3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Les Dossiers noirs : Le mystère Kennedy.
(Redif.) (deuxième partie). Réal. J.-M. Charlier.
Suite d'une enquête sur l'assassinat de J.-F. Kennedy. Cette troisième émission retrace l'organisation du complot : la mise en place d'un bouc-émissaire, Lee Harvey Oswald.
21 h 50 Intervention de J.-M. Charlier
Le réalisateur du « Mystère Kennedy » fait le point sur la version qu'il a réalisée.
22 h Merci Bernard
Réal. J.-M. Ribes.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Documentaire : les hauteurs du Machu Pichu.
Hommage au poète chilien Pablo Neruda.
23 h 40 Spécial foot
23 h 55 Musiclub.
Fêtes d'Hébé, de Rameau, par l'orchestre de Cannes-Provence-côte d'Azur et Pièce de clavecin en sol mineur *de Rameau*, par A. Haas, clavecin.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *le Passager*, film de G. Reeve (avec C. Rampling, M. Lonsdale) ; 22 h 35, Flash-back ; 23 h 05, Ciné-Club : *le Recensement des lapins de garenne*, film bulgare d'E. Zakhriev ; 0 h 15, Les potins de la comète.
- **T.M.C.**, 19 h 35, *Hommage à Bourvil* : « Bourvil, un éclat de rire » ; 20 h 35, *Caroline chérie*, film de D. de la Patellière ; 22 h 05, Dernières nouvelles régionales ; 22 h 10, Astrocontact.
- **R.T.B.**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, San Francisco, téléfilm de F. Charles ; 22 h 10, Inédits.
- **TELE 2**, 20 h, Concours international de chant lyrique (finale) ; 21 h 30, Documentaire : *l'Opéra sauvage* ; 22 h 30, Résultats du concours de chant.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Aéroport II, téléfilm de Joyce Bunuel ; 21 h 25, Benny Hill.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

TF1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée à Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Paris 15e), célébrée particulièrement à l'intention des sourds et malentendants.
12 h Téléfoot.
13 h Journal.
13 h 25 Série : le Joyeux Bazar.
13 h 55 Jeu : j'ai un secret.
14 h 30 Champions.
(Lire notre article page VII.)
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : les Chevaux du soleil. D'après J. Roy. Réal. F. Villiers.
19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
de J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Mon oncle d'Amérique, de Alain Resnais.
22 h Sport dimanche.
23 h 35 Journal.

● **Un philosophe, un sémiologue ou un linguiste ?** On ne sait pas au juste, Henri Van Lier, professeur à l'université de Louvain-la-Neuve en Belgique, parle des sciences physiques, de la biologie en liaison avec les sciences humaines. Invité par Emmanuel Driant dans la série « Les refoulements des sciences humaines », il captive quand il évoque les expériences extrêmes : jouissance sexuelle ou artistique.

★ **Le refoulement des sciences humaines**, les samedis 24 septembre, 1er, 8 et 15 octobre, à 8 heures sur France-Culture.

A2

10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45).
10 h 30 Cheval 2-3.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire : *14 h 25* Série : Chips : 15 h 15 : l'Ecole des fans ; 15 h 55 : Les voyageurs de l'histoire : 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 10 Série : la Guerre des insectes.
18 h Dimanche magazine.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors.
21 h 40 Élections sénatoriales.
Résultats des élections en direct du Sénat. Analyse et commentaire d'Albert Du Roy, Paul Amar, Danielle Breem, Jean-Louis Lescène et René Rémond.
Débats : Hélène Luc (P.C.), Jacques *Pelletier (gauche démocratique)*, Adolphe Chauvin (U.C.D.P.), Charles Pasqua (R.P.R.), André Méric (P.S.) ainsi que les représentants des partis politiques : Jean Poperen (P.S.), Jean Lecanuet (U.D.F.), Bernard Pons (R.P.R.) et un représentant du P.C.
22 h 40 Concert magazine.
23 h 10 Journal.

● **Un disciple de Rousseau face à Robespierre et à Bonaparte.** Marc-Antoine Jullien, né au début du règne de Louis XVI, mort *sous la IIe République*. A quatorze ans, en 1789, il appelait à la chute de la monarchie. Ce journaliste, fondateur de *l'Indépendant* et de la *Revue Encyclopédique*, prend part à la révolution de 1830 aux côtés de La Fayette. Un personnage étrange, écrivain et théoricien politique, précurseur de la Société des nations...

★ **Les inconnus de l'histoire**, le vendredi 23 septembre, à 14 h 45 sur France-Culture.

FR3

18 h 45 L'écho des bananes.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 A la recherche du temps présent : Voyage au centre de la vie.
Émission de P. Sabbagh et R. Clarke.
Joël de Rosnay, biochimiste, fait le point sur les dernières découvertes de la biologie.
21 h 35 Les Producteurs : Christine Gouze-Renal, réal. L. Seinati.
Le portrait d'une grande productrice de cinéma, ancienne chef de cabinet d'Henri Freynay et de M. François Mitterrand.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : *Cry Havoc*, de R. Thorpe.
0 h 15 Prélude à la nuit.
Pièce de clavecin en sol mineur par A. Haas, clavecin.

● **Les mécanismes de l'évolution : deux thèses, deux courants.** Le premier, en relation lointaine avec la vision darwinienne du monde, fait jouer un rôle primordial à la sélection naturelle. *Le deuxième, sans nier le* rôle de la sélection, donne une importance primordiale au hasard. Hasard ou sélection ? Au sommaire de cette émission préparée *par Jacques Ruffié*, professeur au Collège de France : l'évolution des espèces, dans le bassin méditerranéen, en Afrique noire, avec les professeurs Philippe Rougé, Marc Gentili.

★ **Les différents aspects de l'évolution**, *le vendredi 23 septembre* à 19 h 30, sur France-Culture.

PÉRIPHÉRIE

- ***R.T.L.***, *20 h*, Feuilleton : Thérèse Humbert, téléfilm de M. Bluwal ; 21 h 30, Edition spéciale : R.T.L.-*le Monde* : *21 h 50*, Visite guidée : le Tour de France U.L.M. ; 22 h 20, R.T.L. Théâtre ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, Les potins de la comète.
- **R.T.B.**, 20 h 10, Variétés : A la belge époque ; 21 h 10, Théâtre : *Soirée portes ouvertes* ; 21 h 55, *le Retour du soldat*, téléfilm de R. Youne.
- **T.S.R.**, 20 h, Série : *Les uns et les autres*, de C. Lelouch : 20 h 50, Tickets de premières (magazine des arts et du spectacle) ; 22 h, Journal ; 22 h 15, Table ouverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 19 SEPTEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Albert Dürer et l'ange de la mélancolie : à 8 h 32. Max Weber ou le refus des systèmes.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : l'œcuménisme aux XIXe et XXe siècles.
10 h 45, *Le texte et* **la marge.** « Sentiments distingués » de R. Vrigny.
11 h 2, **Musique** : Les quatre moments de la musique du XXe siècle (1923, pour ou contre le groupe des Six). Et à 13 h 30.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h, 5 **Un livre, des voix** : « Premières pages » d'Y. Navarre.
14 h 47, *Les après-midi de France-Culture* : Itinéraires retrouvés : à 15 h 20. Laboratoires ; à 16 h, Expositions de l'été ; à 17 h, Raisons d'être.
17 h 32, **Musique** : Instantanés ; musique de Pologne.
18 h 30, **Feuilleton** : l'hôtel Saint-Pol.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Les reliques de l'Islam.
20 h, « **Bravissimo** » d'Anice Clément...
20 h 30 **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « *l'Automne* à New-York » d'A. Gerber lu par F. Chaumette.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux.**
22 h 30, **Nuits magnétiques.** « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

MARDI 20 SEPTEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** ; à 8 h 50, La vallée aux loups.
9 h 7, **La matinée des autres** : Le chamanisme.
10 h 45, **A bâtons rompus.**
11 h 2 **Musique** : Journée livrets (à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « La chantepleure », de J.-L. Ezine.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : Itinéraires retrouvés : 15 h 20, Rubrique internationale ; à 16 h 30, Micromag ; à 16 h 50, French is beautiful : à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : l'Hôtel Saint-Pol.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : le vecteur Bozon.
20 h, **Dialogues** : « Une histoire de *femmes est-elle possible ?* », avec A. Farge et M. Perrot.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques** : Les lunes de glace ; l'exposition des expositions universelles au musée des Arts décoratifs.
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : *la Révolte de 10 X*, de Jean Davenport.
11 h 2, *Musique : Décentralisation* Rome-Strasbourg (à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama** : l'U.R.S.S. (Medvedev, Axiomov, Boulgakov, Platonov, Tynianov).
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Les Effrois », d'Hubert Haddad.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : « Qu'attendre d'une école de parents ? ».
15 h 2, *Les après-midi de France-Culture* : Itinéraires retrouvés ; 15 h 35, Hier, aujourd'hui : la nature ; 16 h, Actualité des sciences ; 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : L'hôtel Saint-Pol.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les différents aspects de l'évolution** : le bassin méditerranéen.
22 h 30, *Nuits magnétiques* : « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** ; à 8 h 50, La vallée aux loups.
9 h 7, **Matinée de la littérature** : avec F. Tristan, M. Prassinos ; dossier : « le Procès », de Kafka.
10 h 45, **Entretiens** : « la Confession anonyme » de S. Lilar.
11 h 2, **Musique** : Orgue (à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « le Jugement dernier » de Camille Bourniquel.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés ; 15 h 20, Dossier : le contre-espionnage industriel ; 16 h, Reportage sur les « Beurs » ; 17 h, *French is beautiful*.
18 h 30, **Feuilleton** : L'Hôtel Saint-Pol »
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'ordinateur et la médecine hospitalière.

(suite lundi)

20 h, « **Alice dans les jardins du Luxembourg** » de Romain Weingarten, réal. G. Peyrou ; avec M. Epin, A. Nozatti, R. Weingarten.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, *La matinée des arts du spectacle* : théâtre-cinéma. 10 h 45, **Le texte et la marge** : « Tchaïkovsky » de V. Volkoff.
11 h 2, **Musique** : le Japon 83, tradition et modernité (à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « la Maure de Venise », de C. Clément.
14 h 47, *Les après-midi de France-Culture* : les inconnus de l'histoire.
18 h 30, **Feuilleton** : « l'Hôtel Saint-Pol ».
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : l'histoire de l'homme à travers les outils.
20 h, **Relecture** : Jean Paulhan ; avec D. Aury, P. Oster, G. Sartoris.
21 h 30, **Musique** : Black and Blue.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Sciences humaines** : le modèle de l'homme et les effets de champ.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : Helsinki... Vous connaissez ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches...**
11 h 2, **Musique** : Japon 83 et à (14 h 5) : tradition et modernité.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons**
16 h 20, **Recherches et pensée contemporaines** : Science des *formes et métaphysique orientale.*
18 h, « **La vitre** ».
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Communauté des radios publiques de langue française.**
20 h, « **Retours** » de J. Saunders, adapt. S. Lombard.
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

7 h 9 **La fenêtre ouverte.**
7 h 15 **Horizon,** *magazine* religieux.
7 h 40, *Chasseurs de son.*
8 h **Orthodoxie.**
8 h 25, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : l'Union rationaliste.
10 h, **Messe à Couzanges-sous-Forges** (Meuse).
11 h, **Musique** : Japon 83 (à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : « **Dialogue aux enfers entre** *Machiavel et Montesquieu* », de Maurice Joly, adapt. P. Franck, *avec F. Chaumette, M. Etcheverry.*
17 h 30, **Rencontre avec les docteurs** S. et F. Marland, à *propos de* : « la vidéogestalthérapie ».
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h 50, **Atelier de création radiophonique.**

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

- **Travailleurs immigrés.** — Chaque jour, de 5 h 30 à 7 heures, R.F.I. propose des émissions pour les travailleurs immigrés dans leur langue d'origine : portugais, espagnol, turc, serbo-croate, arabe, khmer, laotien, vietnamien, et en français pour *tous les Africains. Sur ondes* courtes : 49 m, 6 175 kHz.
- *Langues européennes.* — *Informations et magazines* en russe à 5 heures ; anglais à 6 h 15 et 18 heures ; portugais à 18 heures, 0 h 30 et 1 h 30 ; espagnol à 22 heures, 1 heure et 2 h 30 ; polonais à 6 h 45, 18 h 30 et 21 h 45 ; allemand à 18 heures.
- **La rentrée sociale.** — Le *Carrefour* du jeudi 22 septembre, à 15 h 15, sera consacré à la rentrée sociale. Invité, face à la presse : M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T.
- **Le scorpion.** — Le magazine *Priorité : santé* du mercredi 21 septembre aura pour thème le scorpion (pour « mieux connaître » cet animal venimeux). Parmi les invités, le docteur Goysson, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 19 SEPTEMBRE

6 h 2, **Musiques légères.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Debussy, Marcello, Liszt, Respighi, Mozart, Purcell.
8 h 30, **Le journal de musique.**
9 h 10, **Le matin des musiciens** : le mythe de Faust.
12 h, **La table d'écoute.**
12 h 35, **Jazz** : Eric Dolphy.
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes.**
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, *L'après-midi des musiciens* (en direct de Lyon) : les grandes heures de *l'édition lyonnaise* au XVIe siècle ; vers 15 h 45, Portrait (œuvres de Berlioz, de Falla...), vers 16 h 30, Instruments et interprètes rhônalpins.
17 h 5, **Repères contemporains** : Hugues Dufourt.
18 h, **L'imprévu.**
20 h 05, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (en direct de la chapelle royale de Versailles) : deux motets de Rameau, « Messe des morts » de Gilles par l'Ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale, dir. P. Herreweghe, *sol. S. Gari, L. Monbaliu, H. Le* Droit.
23 h 5, **Fréquence de nuit** : Portrait d'Adrian Leverkühn.

MARDI 20 SEPTEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Bach, Brumel, Debussy, Grieg, Le Roux, Zeidler, Fauré, Praetorius, Paganini.
8 h 30, **Le journal de musique.**
9 h 10, **Le matin des musiciens** : le mythe de Faust.
12 h, **Archives lyriques** : œuvres de Massenet, Boito, Gounod.
12 h 35, **Jazz** : Eric Dolphy.
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h 4, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30, *L'après-midi des musiciens* (en direct de Lyon) : musiciens *lyonnais* ; *œuvres* de Rameau, Leclair, Marchand ; vers 15 h, Instruments et interprètes.
17 h 5, **Repères contemporains** : Antoine Duhamel.
18 h, **L'imprévu** (en direct de Lyon).
20 h 5, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (donné au théâtre de l'Opéra de Lyon le 19 septembre 1983) : Ouverture de Faust, de Wagner. Faust — symphonie de Liszt par l'Orchestre national de France et les chœurs d'hommes de Radio-France, dir. E. Leinsdorf, chef des chœurs J. Jouineau, sol. J. Aler, ténor.
23 h, **Fréquence de nuit** ; vers 23 h 5, *Jazz-Club.*

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

6 h 2, **Pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Schubert, Rossini, Vieuxtemps, Smetana, Scarlatti, Ravel, Mendelssohn, Rodrigo.
8 h, **Le journal de musique.**
9 h 10, **Le matin des musiciens** : Le mythe de Faust : œuvres de Boito, R. Strauss, F. Buson, W. Eck...
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz** : Eric Dolphy.
13 h, **Opérette.**
13 h 30, *Jeunes solistes* : œuvres de Blavet, Varèse, Doppler, sol. *G. Bourgogne, flûte, E. Rigolet,* piano.
14 h 4, *Microcosmos (en direct de* Lyon) : Discotine ; 16 h 20 : Court-circuit.
17 h 5, **Histoires de la musique.**
18 h, **L'imprévu.**
20 h 5, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (donné le 20 septembre 1983 à l'Opéra de Lyon) : œuvres de Vivaldi, Rossini, de Puccini, Liszt, Wagner, avec K. Ricciarelli, soprano, M. Guerrini, piano.
23 h, **Fréquence de nuit** : œuvres d'A. Berg, Ockeghem, Schoenberg, Schnebel.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Elgar, Glinka, Radziwill, R. Strauss, Morales, Brahms, Saint-Saëns, Torelli, Dvorak.
9 h 10, **Le matin des musiciens** : le mythe de Faust : œuvre de Busoni, Loewe, de Lassus, Scriabine...
12 h, **Le royaume de la musique** : œuvres de Ibert, *Gershwin, Poulenc.*
12 h 35, **Jazz** : Eric Dolphy.
13 h, **Concours international de guitare** : œuvres de Bennett, Ponce, Dowland, Brouwer.
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère** : œuvres de Lamand, Minkus.
14 h 30, **L'après-midi des musiciens** : musiciens à l'œuvre ; vers 15 h 30, portrait de G. Martin Witkowski ; vers 16 h, instruments et interprètes : œuvres rhônalpins de Lalande, Liszt, Bach, Alain.
17 h 5, **Repères contemporains** : Alain Moëne.
18 h, **L'imprévu.**
20 h 5, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (en direct du théâtre de l'Opéra de Lyon) : scènes de Faust par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-*France, dir. : J. Nelson, chef des* chœurs, J. Jouineau, sol. : J. Aler, R. Falcon...
23 h 5, **Fréquence de nuit** : Docteur Faustus.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Vivaldi, Chopin, d'Indy, Schubert, *Durante,* Purcell, Abélard, Saint-Saëns, Chausson.
8 h 30, *Le journal de musique.*
9 h 10, **Le matin des musiciens** (en direct de Lyon) : le mythe de Faust.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz, s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche.**
13 h 30, **Jeunes solistes.**
14 h 4, **Equivalences.**
14 h 30, **Musiciens à l'œuvre** (en direct de Lyon) : œuvres de Bach, Commette, d'Indy, Buxtehude, Dauvergne, Chmitt.
17 h 5, **Repères contemporains** : Jean-Guy Bailly.
18 h, **L'imprévu.**
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (en direct de l'opéra de Lyon) : Autour du traité d'orchestration de Berlioz, par les chœurs et l'orchestre de Lyon, dir. S. Baudo.
22 h 30, *Fréquence de nuit : Ecouter-voir* Faust ; 22 h 30, la musique de film : œuvres d'Eisler, Schoenberg, Prokofiev, Scriabine. Vers 23 h 5 (en simultané avec Antenne 2) : « Faust » : musique originale conçue pour le film de Murnau par M. Decoust, M. Levinas, R. Tessier, T. Murail et R. Koering et interprétée par l'ensemble de l'Itinéraire, dir. M. Decoust.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Journée Elizabeth Schwarzkopf.
6 h 2, **Samedi matin.**
8 h 5, *Les années d'apprentissage.*
9 h, **La technique de la voix.**
11 h 5, *La tribune des critiques de* **disques.**
12 h 30, **Admirations, amis et partenaires.**
13 h 30, **Les grands rôles.**
16 h 30, **Elizabeth Schwarzkopf et le lied.**
17 h, **Récital.**
18 h, **Le disque selon Walter Legge.**
20 h 30, **Opéra** (donné en janvier 1956 à la Piccola Scala) : « Cosi Fan Tutte » de Mozart, par les chœurs et l'orchestre de la Scala, dir. G. Campelli.
23 h 5, **Les chefs-d'œuvre d'Elizabeth Schwarzkopf.**

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Schubert, *Ziehrer,* Hagen, Meyerbeer, Lehar, Nibolai, *J. Strauss, Tchaikovski, Kalmann.*
8 h 5, **Cantate.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre.**
11 h, **Concert** : œuvres de Debussy, Mozart, Beethoven par l'orchestre de chambre de Lausanne, dir. A Gerecz, sol. E. Guilels, piano.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce** : œuvres de Banfield ; à 16 h, Références.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** œuvres de Mozart, Giroust, Beethoven, Wagner.
19 h, **Jazz vivant.**
19 h 30, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** *œuvres de Turina,* « Fantaisie pour piano et orchestre » de Schubert, « Shéhérazade » de Rimsky-Korsakov par l'Orchestre symphonique de radio de Berlin, dir. R. Fruhbeck de Burgos, sol. M. Beroff, piano, et M. Schmidt, harpe.
22 h 40, **Concert** (en simultané avec A 2) : concerto pour violon et orchestre à la mémoire d'un ange d'A. *Berg, par l'orchestre national* de France, dir. G. Solti, sol. P. Amoyal, violon,
23 h 5, **Entre guillemets**,

A écouter

Faust à Lyon

France-Musique s'installe toute la semaine à Lyon pour le cinquième Festival Berlioz et organise sa programmation autour *du mythe de Faust.* Les concerts, retransmis en direct ou en léger différé depuis le festival, donneront l'occasion d'entendre les grandes œuvres tirées du poème de Goethe : *la Damnation de Faust,* de Berlioz, dirigé par Serge Baudo avec Ruggero Raimondi dans le rôle de Méphistophélès (le 18 septembre à 20 h 30), *Faust ouverture,* de Wagner, et *Faust symphonie,* de Liszt, dirigé par Erich Leinsdorf (le 20 septembre à 20 h 30), *Scènes de Faust,* de Schumann, dirigé par John Nelson (le 22 septembre à 20 h 30).

La dialectique du savoir et du mal, du désir et de la damnation, n'a pas inspiré que des compositeurs romantiques. *« Le* matin des musiciens » présentera chaque jour les œuvres de Gounod, Boïto, Busoni et Stravinsky. Mais c'est « Fréquence nuit » qui proposera l'expression *sans doute la plus achevée du* mythe : *Docteur Faustus.* Didier Alluard et Marianne Manesse consacrent trois émissions au *testament spirituel de Thomas* Mann, irremplaçable méditation *sur les contradictions de l'art* moderne (les 19, 21 et 22 septembre à 23 h 5).

La semaine culmine dans une *programmation commune avec* Antenne 2. Radio-France a com*mandé à un collectif de compo*siteurs (Michel Decoust, René *Koering, Michael Levinas, Tris*tan Murail et Roger Tessier) une *partition pour accompagner* la projection du *Faust* de Murnau, *chef-d'œuvre du cinéma muet* allemand. Cette partition sera *exécutée par l'ensemble de l'Iti*néraire et diffusée en direct sur Antenne 2 et France-Musique (« Ciné-club », le 23 septembre à 23 heures). Une forme originale de collaboration entre création musicale, radio et télévision.

J.-F. L.

★ *France-Musique à Lyon* : du 18 au 24 septembre.

Paulhan, le ravissement

Il *disait : « A parler franc, je ne vois pas un de mes petits livres qui ne soit sorti d'une inquiétude de langage »* : à *l'image de ces Malgaches dont il* avait appris la langue (le hain teny) il parla *toujours, en effet,* un *« dialecte particulier et unique ». On ne va pas en quatre li*gnes d'annonce à l'émission *proposée par Hubert Juin, on ne* va pas redéfinir, non, le style de Jean Paulhan, ce qui fut sa manière d'être : cet art du paradoxe, son génie à repérer et faire éclore le talent littéraire des autres. Celui qui entra à la N.R.F. en 1920 aux côtés de Jean Rivière auquel il succéderait est mort à quatre-vingt-quatre ans en 1968. Féroce et patient tour à tour, goguenard et tendre, absolu et modeste, il fut plusieurs à la fois, il redoutait les spécialistes. On peut réentendre tous les divers Paulhan au cours de cette heure et demie de « Relecture » en compagnie de Dominique Aury, de Pierre Oster et de Ghislain Sartoris, *écouter* les textes du poète, ceux du linguiste, les interventions du polémiste, les *confidences de l'amateur de* peinture. Paulhan raconteur *d'histoires, amoureux des jouets* d'enfants, poète capable de silence, *était un bavard merveil*leux et pas seulement l'inven*teur de préfaces surprises, ni le* rédacteur inlassable de notes pour plaquettes à tirage limité, ni l'auteur de mille et une lettres à ses amis sans parler d'autant de correspondances imaginaires. Il fut celui qui toujours chercha la *« part obscure et folle »* de lui-même, cette *« tâche aveugle ».* C'était son génie, unique. Alors, se réjouir de la réédition de certains de ses livres, et de la première parution de son *« Traité du ravissement ».*

M. L. B.

★ *Relecture* : Jean Paulhan, vendredi 23 septembre, à 20 heures, sur France-Culture.

Radios locales

● **Infos à la carte.** Chaque vendredi, à 19 h, un journaliste répond en direct, *sur Radio 7, aux questions des auditeurs pendant une* heure. Invité du 23 septembre : Vincent Lalu, rédacteur du *Matin.* *(Radio 7, 99,8 mHz ou 91,7 mHz, Paris. Tél. 524-77-77).*

● **Poésie.** Violaine Vanoyeke et Lucien Plaissy lancent une nouvelle émission de poésie sur *Radio Boucle,* tous les quinze jours, le samedi après-midi, de 14 h à 17 h. Les *poètes* sont invités à envoyer leurs œuvres à *Radio Boucle,* 59, bd Carnot, 78110 Le Vésinet. Les poèmes sélectionnés seront regroupés autour d'un thème. *(Radio Boucle,* 104,4 mHz, Le Vésinet).

● *Festival ibérique de Biarritz.* Du 20 au 25 septembre, les amateurs de cinéma espagnol, portugais et latino-américain pourront *suivre les émissions en duplex que Radio Latina réalisera deux fois* par jour avec Biarritz : l'une à 12 h 30 pour présenter le programme *du festival et ses invités et l'autre à 21 h 30,* pour faire la critique du jour. *(Radio Latina,* 105,25 mHz, Paris).

Stations nationales

Michel Lagueyrie sur Europe 1

Michel Lagueyrie, l'un des comiques les plus populaires du café-théâtre (le grand public a fait sa connaissance à la télé avec Bouvard) arrive à la radio, avec « Dimanche à la pelle » sur Europe 1, le dimanche de 11 h 30 à 13 heures. Il s'agit, nous dit-on, de *« donner quelques coups de pelle bien placés dans l'actualité, quelques coups de pioche dans la culture et les spectacles et quelques coups de rateau dans les allées des médias ».* Humour, sourire et tendresse sont les trois *mots-clés* de son émission, où il est assisté *notamment* de Robert Willar, Jimmy Lévy et Jean-Pierre *Moreau.*

Des reportages, du « micro-trottoir », de la musique, de l'humour, et des rubriques régulières en forme de pieds de nez : « Le jeu du plombier », où les auditeurs, au téléphone, doivent *deviner* qui se cache derrière une question ; « Otite-parade », *« le hit-parade des tubes qui font mal aux oreilles »* ; « Les pirates du son » : des enregistrements inédits et inhabituels de vedettes et de personnalités. La station de la rue François-Ier, à la recherche de nouveaux talents, trouvera-t-elle en Laguéyrie un nouveau Maurice Biraud ?

R.M.C. : programmez vos rires

Vous voulez réentendre un sketch de Fernand Raynaud, une bonne histoire de Francis Blanche, une imitation fameuse de Thierry Le Luron... ? Téléphonez le *dimanche* matin à Isabelle Jung, sur Radio-*Monte-Carlo,* et *vous pourrez* écouter vos morceaux choisis de *12 heures* à 12 h 30. *Gags,* monologues comiques, pastiches... *Isabelle Jung, transfuge de Sud-*Radio, est là pour vous faire rire avec « Hit maradé ».

La télévision payante canadienne survivra-t-elle ?

L'avance technologique et la concurrence commerciale font des États-Unis et du Canada de véritables laboratoires en communication grandeur nature. Différents modèles technologiques, différents modèles de programmation, connaissent le succès (1) ou l'échec. Bien que le développement des médias y soit notablement différent, il n'est pas étonnant que bon nombre d'autres pays copient certaines formules, ou s'en inspirent en les adaptant, dans l'espoir de solutionner de manière plus ou moins volontariste la crise des télévisions de service public. Le Canada, où télévisions privées et télévisions publiques rivalisent déjà avec une industrie du câble très développée et puissante, s'est lancé dans l'aventure de la télévision payante depuis le 1er février 1983.

SELON la compagnie de courtage Brown, Baldwin, Niket Ltd de New-York, qui publie un mensuel d'informations économiques, *« l'avenir de la télévision payante au Canada a des chances certaines de réussite »*. Très probablement, la T.V. payante coûtera plus qu'elle ne rapportera à l'industrie durant l'exercice 1983, mais à partir de 1984, elle commencera à « payer ». Par conséquent, il faudra attendre un certain temps pour que les bilans sortent du rouge et pour voir émerger les formules qui connaîtront le plus de succès.

Cette prédiction se révèle juste puisque sept mois après son introduction, l'implantation de la télévision payante au Canada paraît plus difficile que prévu. Aucune des huit sociétés de télévision payante (deux nationales et six régionales) n'a atteint ses objectifs de vente auprès des abonnés du câble (4 900 000 pour l'ensemble du Canada, soit une pénétration du marché de 74 %), alors que les instituts de sondage et certains observateurs considèrent que la télévision payante canadienne a déjà conquis 75 % à 80 % de sa clientèle cible : les amateurs de films commerciaux, de sports télévisés et les fanatiques de nouveautés électroniques.

Les deux entreprises francophones de télévision payante Premier choix et Tvec ont été obligées de faire appel à diverses aides financières pour assurer leur avenir. Tvec a accepté un partenaire européen, la C.L.T. (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), qui lui a apporté environ un million de dollars et des possibilités de coproductions ; bonne occasion du même coup pour la C.L.T., dont le groupe Havas est l'un des actionnaires, de mettre un pied sur le marché américain tout en retirant de cette expérience des données et des stratégies pour le futur système de télévision payante en France. Mais Tvec n'a pas encore réussi sa percée au Québec, alors que cette société devait déjà surmonter le handicap d'une mise en service retardée par rapport à ses concurrents. Avec 22 000 abonnés, cette société est loin d'atteindre le seuil de rentabilité de 80 000 abonnés qu'elle s'était fixé. Pour obtenir des appuis financiers nouveaux, Tvec irait jusqu'à renoncer à la diffusion des films érotiques de fin de soirée, formule qui avait permis à son concurrent direct, Premier choix, de connaître le succès des sondages et de réaliser une campagne d'abonnement bon marché.

Concurrence et regroupement

A cette condition, le gouvernement québécois investirait 2,5 millions de dollars par l'intermédiaire de la Société de développement des industries culturelles et des communications (SODICC) dans Tvec. Toutefois, pour le ministre des communications du Québec, M. Jean-François Bertrand, la rentabilité éventuelle de la télévision payante de langue française passe par le regroupement de Premier choix (filiale du réseau national canadien First Choice) et de Tvec. Ces deux sociétés comptent un total de 60 000 abonnés au Québec, ce qui est très largement au-dessous de leur seuil de rentabilité. Le réseau de télévision payante Premier choix/First choice, de son côté, prévoit une perte de 21,5 millions de dollars pour l'année financière 1983-1984. Pourtant ses moyens financiers et sa diffusion sur l'ensemble du territoire canadien devaient lui permettre de connaître rapidement le même succès que les grandes sociétés de télévision payante des Etats-Unis (H.B.O. ou Showtime). Résultat : First choice recherche également des appuis financiers nouveaux et émettra des actions en septembre.

Mais les difficultés financières de la télévision payante canadienne ne surprennent pas le ministre fédéral des communications, M. Francis Fox. Il vient d'annoncer qu'une nouvelle chaîne de télévision privée serait créée prochainement au Québec, vieux projet datant de 1972 et pour lequel le C.R.T.C. avait déjà accordé des licences. Le marché de la télévision payante francophone risque d'en subir l'effet, si bien que l'on peut se demander s'il ne vient pas, en quelque sorte, de planter le dernier clou à son cercueil. Mais il estime que la télévision payante reste *« vouée au succès à long terme »* et que ses difficultés sont dues au jeu d'une saine concurrence propre à toute industrie naissante. Les détenteurs de permis, selon lui, sont convenus *« en toute connaissance que la concurrence serait grande lorsqu'ils ont accepté leur licence de diffusion »*.

Si l'implantation de la télévision payante au Canada suit le même cheminement qu'aux Etats-Unis, la rentrée risque d'être problématique pour certaines sociétés. Selon l'hebdomadaire québécois *les Affaires*, *« aux Etats-Unis, certaines chaînes de télévision payante ont enregistré des taux de débranchement allant jusqu'à 40 % entre le quatrième et le sixième mois, suivant leur implantation »*. Si la rotation, c'est-à-dire l'arrivée de nouveaux abonnés, ne compense pas les pertes dues aux débranchements, la survie d'une société de télévision payante devient hasardeuse, car ses coûts de production et d'achat de programmes représentent les deux tiers de ses frais fixes, auxquels il faut ajouter des frais de publicité et des frais de transmission du signal codé par satellite.

Déjà, la chaîne nationale C. Channel à vocation culturelle a déposé son bilan mi-juin après une dernière tentative de survie consistant à diffuser en clair et gratuitement tout un week-end fin mai, dans un ultime effort pour éviter la faillite. Grâce à cette opération de marketing astucieuse, les dirigeants de C. Channel souhaitaient séduire 25 000 nouveaux abonnés, ce qui aurait facilité leurs négociations avec les investisseurs financiers.

Les « diktats » d'Hollywood

Mais ce « survivathon » n'a pas obtenu les résultats escomptés pour deux raisons, apparemment mineures mais lourdes de conséquences pour l'ensemble du système canadien de télévision payante. Puisque au Canada la télévision est retransmise par câble, ce sont les compagnies de câble qui, en s'affiliant à un réseau de télévision payante, prennent en charge la gestion des abonnements, et nombreux sont les exemples où les câblodistributeurs, mal préparés, se sont montrés maladroits dans la commercialisation de ce nouveau service. Dans le cas de C. Channel, son opération de survie a échoué parce que bon nombre de câblodistributeurs avaient branché un répondeur téléphonique pendant la fin de la semaine pour économiser sur les frais de personnel de commercialisation, attitude qui a reporté et le plus souvent éteint le désir d'abonnement.

L'autre motif d'échec de cette promotion a été la non-diffusion du film *Victor, Victoria*, annoncé pourtant à grand renfort de publicité mais interdit à la dernière minute par les studios d'Hollywood puisque le contrat prévoyait une diffusion payante et non gratuite. Ces subtilités commerciales dépassent généralement la compréhension des abonnés, qui n'y voient qu'un non-respect de la programmation annoncée. Cette cause ou une programmation trop répétitive représentant 70 % des cas de résiliation d'abonnements.

Cet échec soulève aussi le problème des relations des télévisions payantes avec les studios d'Hollywood. La télévision payante au Canada, comme celles naissantes dans d'autres pays, doit assumer le paradoxe qui consiste à dégager des profits par la diffusion massive de films, les profits réinvestis aussitôt favorisant le développement d'une industrie nationale de la production audiovisuelle. Mais on ne peut réaliser cet objectif à long terme qu'à la seule condition que, dans les premières années, les télévisions payantes se rentabilisent par l'importation à dose massive de produits « américains » relativement bon marché. Or les grands studios d'Hollywood, surpris par la réussite d'H.B.O., se sont depuis regroupés et organisés. Décidés à retirer de ces nouveaux services les profits supplémentaires, ils ont multiplié les barrières juridiques et financières. Désormais, la nouvelle télévision payante anglaise doit acheter les films américains sortant des studios d'Hollywood plus chers que les télévisions payantes nord-américaines. Les Canadiens, bien souvent regroupés pour leurs achats, doivent négocier sans succès pour obtenir les mêmes conditions que leurs voisins du Sud. Leur faiblesse relative en nombre d'abonnés les force à accepter les « diktats » des studios tant au niveau des coproductions qu'à celui de la programmation. Ils ne peuvent pas non plus éviter d'associer H.B.O. aux projets de production en acceptant de ce fait ses conditions.

Culture ou érotisme ?

Même si certains rapprochent cet exemple des faillites de début d'année de C.B.S. Cable et de The Entertainement Channel (T.E.C.) aux États-Unis (télévisions payantes à vocation culturelle également), il est encore trop tôt pour tirer les leçons de ces échecs ou conclure trop rapidement que télévision payante et culture ne peuvent cohabiter. Et si C. Channel a été la première télévision payante canadienne à faire les frais d'un marché rendu hyper-concurrentiel par l'abondance des services proposés aux téléspectateurs canadiens, d'autres formules beaucoup moins éclectiques n'en sont pas pour autant plus florissantes. Même les recettes les plus démagogiques : succès du box office américain, films de catégorie B, films à caractère érotique pour adultes tard le soir et sport n'ont pas réalisé de percée notoire.

On prévoyait sans optimisme excessif huit cent mille abonnés à la télévision payante sur l'ensemble du territoire canadien avant la fin de l'année. Aujourd'hui, il n'y en a que quatre cent quatre-vingt mille. Certaines sociétés régionales comme Star Channel (dans les régions de l'Atlantique), qui compte tout juste dix mille abonnés, ou Aim Broadcasting (en Colombie britannique), qui devait émettre à partir de septembre, connaissent une perte de confiance de la part de leurs actionnaires. La rentrée d'automne sera certainement riche en rebondissements, et tout laisse supposer que certaines sociétés régionales ne passeront pas l'hiver. ■

JACQUES OPPENHEIM *.

(1) Aux Etats-Unis, la société Home Box Office, (H.B.O.), propriété du groupe de presse *Time Inc.*, en mettant en place, depuis 1972, un réseau de télévision payante diffusé par satellite et réservé aux abonnés du câble, a prouvé qu'il était possible de concurrencer sérieusement les trois grands « networks » sur de nouvelles bases technologiques et économiques.

* Chargé de recherches (Société française des sciences de l'information et de la communication).

VIDEOCASSETTES SELECTION

Cannes 83

Le trente-sixième Festival international du cinéma, en mai dernier à Cannes, avait sa télévision locale, Stars 83. Pendant toute la durée de la manifestation, l'agence Sygma a réalisé un programme quotidien fait d'informations et de reportages et utilisant aussi bien l'image vidéo que le télétexte. Destiné *aux professionnels du cinéma*, ce programme était diffusé à *plus de deux mille téléviseurs* dans les hôtels de Cannes et le Palais du Festival.

L'éditeur 3M a sélectionné les meilleurs moments de ce programme dans un montage de cinquante-quatre minutes. Le résultat vaut surtout comme témoignage d'une expérience originale d'information. C'est la première fois en effet qu'une autorisation est accordée à une initiative privée en matière de télévision hertzienne. Autre grande *première : l'utilisation par les* équipes de Sygma des Betacam, ces caméras vidéo à magnétoscopes intégrés destinées à révolutionner la technique du reportage. Un document précieux pour tous les professionnels de l'image.

★ *Stars 83*. Edité et distribué par 3M France.

FILMS

Le 317e Section, de Pierre Schoendorffer, avec Jacques Perrin et Bruno Cremer. Edité et distribué par U.G.C. vidéo.

Blade Runner, de Ridley Scott, avec Harrison Ford. Edité et distribué par Warner Home Video.

Identification d'une femme, de Michelangelo Antonioni, avec Christine Boisson et Thomas Milian. Edité et distribué par G.C.R.

Gloria, de John Cassavetes, avec Gena Rowlands. Edité et distribué par G.C.R., collection « Série noire ».

Le Chevalier des sables, de Vincente Minelli, avec Elisabeth Taylor, Richard Burton et Eva-Marie Saint. Edité et distribué par R.C.V.

L'Année dernière à Marienbad, d'Alain Resnais, avec Delphine Seyrig et Sacha Pitoeff. Edité et distribué par R.C.V., collection « Mémoire du cinéma ».

Les Misfits, de John Huston avec Marilyn Monroe, Montgomery Clift et Clark Gable. Edité et distribué par Warner Home Video.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

MEDIAS DU MONDE

États-Unis

Un circuit de films « art et essai » en projet

Exporter la culture française ? Oui, mais comment ? Un Américain de Paris, M. Jonathan Gontar, a eu l'idée de diffuser des films « d'art et d'essai » dans des salles de même nature aux Etats-Unis.

Son projet : faire « tourner », *à raison de deux séances par semaine* au moins, trois cent douze films (venant de soixante-quinze pays) dans cent cinquante six salles de villes universitaires. « The American International Film Festival » pourrait commencer en janvier ou septembre 1984, à condition *que le projet trouve* les appuis nécessaires.

Pour ce faire, M. Gontar joue la carte française. Il décide de programmer soixante-deux films français (20 % de l'ensemble) et d'installer son siège social à Paris (1). Il base ses calculs sur environ cent cinquante entrées par séance, *soit 46 800* entrées par film, à quatre dollars la séance. *Soit un chiffre d'affaires* par film d'environ 180 000 dollars, sur lequel l'exploitant en salle prendrait la moitié, le producteur un quart et la société de M. Gontar le quart restant.

Une *affaire* qui peut réaliser, *si elle marche*, d'assez *jolis* bénéfices et faire rentrer en trois *ans en France 20 millions* de francs en devises pour des producteurs de films à diffusion parfois confidentielle et 100 millions pour la société... L'idée est séduisante, et diverses administrations françaises ont commencé à apporter *une aide au* projet (commerce *extérieur*, travail, *culture*...). Une quarantaine de films français, selon M. Gontar, sont déjà sous contrat. Les producteurs confient une copie et réalisent le sous-titrage en anglais. Les salles américaines doivent contribuer au projet par une avance sur recettes.

(1) Campus Film Tours, 21, rue Vernet, 75008 Paris. Tél. : 723-80-46.

France

Antenne 2 la chaîne la plus regardée par les Belges et les Suisses

Le Centre d'études d'opinion — organisme public qui conduit *la plupart des études d'audience* sur la télévision en France — *indique dans sa dernière Lettre au C.E.O.* (juillet 1983) la part prise *par la télévision française chez* les téléspectateurs belges (Bruxelles et Wallonie) et suisses (Suisse romande) (1). Les trois chaînes françaises représentent 32 % du temps d'écoute des Belges et 44 % de celui des Suisses francophones.

Comme chez nous, Antenne 2 arrive en tête de l'audience : 15 % en Belgique, 19 % en Suisse ; TF 1 : 11 % et 17 % ; FR 3 ; 6 % et 8 %.

(1) Sources : R.T.B.F. (Belgique) et S.S.R. (Suisse).

Programmes de télévision et droit européen

Interaudiovisuel (Association pour le développement de la culture française à l'étranger par l'audiovisuel) vient de publier une étude intitulée *Les aspects juridiques des échanges de programmes de télévision au sein de la C.E.E.* Cette enquête a été *menée par* Catherine Lamour, journaliste et productrice de *télévision, et Me Philippe Pochet*, avocat spécialiste du droit de *l'audiovisuel. Prix de l'ouvrage* : 4 500 F H.T.

★ *International*, 34, avenue Marceau, 75008 Paris.
Tél. : 720-20-42.

Europe du Nord

Lancement d'un satellite vidéo

L'Aérospatiale et la société Eurosatellite ont signé en août avec le Swedish Space Corporation le contrat définitif pour la réalisation du satellite Telex X pour la Suède, la Norvège et la Finlande. Telex X aura trois canaux pour la télévision directe et deux autres canaux pour la transmission vidéo. Son *lancement est prévu en 1986 par le lanceur européen Ariane. Coût* du contrat : environ 650 millions de francs.

Eurosatellite, société créée *en 1980, regroupe* A.E.G. Telefunken (R.F.A.), Aérospatiale (France), ECTA (Belgique), M.B.B. (R.F.A.) et Thomson — C.S.F. (France). Elle a pour objet la réalisation et la commercialisation de satellites de télévision directe.

Japon

Téléviseurs de poche

Alors que le groupe Thomson s'intéresse au téléviseur portatif, les constructeurs japonais s'affrontent déjà sur la télévision de poche. C'est Sony *qui* a lancé le mouvement l'an dernier en commercialisant le Watchman au prix de 160 dollars. Ce téléviseur équipé d'un tube cathodique miniature et d'un écran de 5,08 cm sera disponible cet automne aux États-Unis. Seiko va plus loin avec une montre-télévision utilisant des cristaux liquides, un écran de 2,04 cm, *vendue 400 dollars d'ici* quelques semaines. Casio, spécialisé *dans les calculatrices de poche*, a déjà commercialisé son propre *modèle à 160 dollars, avec un* écran de 6,35 cm. Citizen Watch a annoncé son intention de se lancer très rapidement sur ce nouveau marché.

L'industrie japonaise produit *ainsi 50 000 mini-téléviseurs* par mois. Ils sont tous en noir et blanc, *mais pas pour longtemps*. Deux filiales de la société Seiko *viennent en effet* de mettre au point un modèle couleur, qui pourrait être commercialisé dès l'an prochain.

États-Unis

La vidéo au Congrès

On attendait ce mois-ci la décision de la cour suprême des États-Unis sur l'« affaire Betamax ». Elle est reportée à l'automne 1984. L'affaire traîne depuis 1976, date à laquelle Universal et Walt Disney avait attaqué Sony en justice en prétendant que l'usage privé du magnétoscope violait la législation sur les droits d'auteur. Enjeu de ce procès spectaculaire : l'interdiction à la vente du magnétoscope ou, plus raisonnablement, l'institution d'une taxe sur les appareils et les cassettes vierges. *Le débat va se déplacer* au Congrès, qui tente, comme *en France, d'adapter la loi sur* les droits d'auteur aux nouvelles *technologies. Le problème, en* effet, devient urgent. Après une stagnation de deux ans, les ventes de magnétoscopes ont sensiblement remonté cette année aux Etats-Unis : 1 570 000 appareils ont été vendus au cours des six premiers mois de l'année, portant le parc total de magnétoscopes à 6 millions d'unités.

R.F.A.

Début de la télévision privée

C'est le 1er janvier 1984 que débuteront les émissions de la première télévision privée en République *fédérale d'Allemagne*. E.P.F. est une station régionale, *située à Ludwigshafen. Son* capital est réparti entre le quotidien régional *Rheinpfalz* et l'éditeur B.D.Z.V. La station, qui bénéficie d'un investissement initial de 40 millions de marks, sera financée par la publicité mais n'attend pas de bénéfices avant trois ans.

DISQUES

Classique

LES OFFRES SPÉCIALES DE L'AUTOMNE

Ne pas désespérer du microsillon...

La crise sévit durement sur le marché du disque. Les mélomanes ont beaucoup acheté ces dernières années, leurs rayons sont pleins et leur portefeuille un peu aplati par les impôts, et ils peuvent attendre, sans craindre de manquer de musique, le couronnement du disque compact, souverain encore un peu jeune, mais promis à une royauté aussi définitive que peut le permettre un progrès toujours imprévisible.

Le répertoire des quelque cent cinquante titres « compacts » actuels n'est cependant guère original et, curiosité technique ou somptueux confort d'écoute mis à part, si l'on veut « plonger dans l'inconnu pour trouver du nouveau », il vaudra mieux ne pas trop bouder notre « vieux » microsillon, numérique ou non. Les éditeurs semblent cette année s'être donné beaucoup de mal pour séduire les mélomanes récalcitrants, à coups de vraies nouveautés et de superbes rééditions, dans leurs « offres spéciales » (à prix réduits) de l'automne.

On citera en premier lieu les propositions fort alléchantes de *EMI-La Voix de son Maître*, avec *Padmavati*, de Roussel (Horne, Gedda, Van Dam, direction Plasson), *Daphné*, de Strauss (Popp, Wenkel, Goldberg, Haitink), *Ernani*, de Verdi (celui de la Scala, avec Freni, Domingo, Bruson, Ghiaurov, Muti), une exceptionnelle *Manon* (Kraus, Cotrubas, Van Dam, Plasson), le *Cosi* de Muti à Salzbourg et les trois désopilants opéras bouffes du *Vive Offenbach* de l'Opéra-Comique avec Jean-Philippe Lafont.

Les rééditions ne sont pas moins captivantes : *l'Œuvre pour piano* de Debussy par Walter Gieseking, une référence presque absolue, *la Flûte enchantée* dirigée par Thomas Beecham (avec entre autres Tiana Lemnitz, Erna Berger et Gerhard Husch !), *les Maîtres chanteurs* de la réouverture de Bayreuth en 1951, sous la direction de Karajan, avec Edelmann, Hopf, Kunz, Unger et surtout Schwarzkopf, honorée par ailleurs grâce à un coffret de cinq disques d'« *Introuvables* » somptueux, de Bach à Puccini et Sibelius.

Chez *Erato*, voici enfin les inoubliables *Boréades* de Rameau au Festival d'Aix de l'an passé, accompagnées par deux grands opéras français non moins indispensables : *Armide*, de Lully (direction Herreweghe) et *Ariane et Barbe-Bleue* de Dukas (Armin Jordan), ainsi qu'une *Flûte enchantée* baroque (Ton Koopman) et *Louise*, de Charpentier à la Monnaie de Bruxelles (Felicity Lott, direction Cambreling). A noter aussi *l'Œuvre pour orchestre*, de Chabrier (Jordan), un nouveau Vivaldi de Scimone, les *Ballades* de Chopin par Duchable.

Harmonia mundi poursuit avec acharnement le défrichement du répertoire ancien et nous annonce lui aussi un des très grands chefs-d'œuvre de Rameau, *Zoroastre* (Elwes, Mellon, Reinhart, le Collegium vocale de Gand, la Petite Bande, S. Kuijken), l'intégrale des *Œuvres pour clavecin*, de Louis Couperin, aussi grand en son ordre que François (en cinq disques, par Davitt Moroney), un oratorio de Noël de Marc-Antoine Charpentier (les Arts florissants), les quatre *Suites de clavecin*, de Rameau, par W. Christie, le *Stabat Mater*, de Pergolèse, par le Collegium vocale, un jeu liturgique du Moyen Age (*Ordo virtutum* de H. von Bingen) et des *Motets*, de Brahms, par la Chapelle royale.

Toujours distribués par Harmonia mundi, on trouvera au *Chant du Monde* l'intégrale des *Symphonies* de Sibelius, par Rojdestvenski, deux disques Tchaïkovski fort originaux (*Vêpres, Hymnes, Sextuor*), deux œuvres inconnues de Glinka et un mélodrame non moins inconnu, *Orphée* de Fomine, tandis que *Hungaroton* annonce la première mondiale du *Nerone* de Boïto, le *Ludus Danielis*, un *Simon Boccanegra* de Budapest (direction Patané), le *Requiem allemand* (Ferencsik) et l'intégrale des *Symphonies* de Brahms (Lehel). Brahms également dans les « offres » d'*Orféo*, qui, en un an, a brillamment imposé sa marque, avec les quatre *Symphonies* par Kubelik, qui peut bouleverser la discographie, et l'intégrale des œuvres chorales (Radio de Leipzig), ainsi que *Zaïde*, de Mozart (Blegen, Hollweg, Schone, Hager). Et chez Accent, *la Création*, de Haydn (Kuijken), tandis que *Ocora* nous entraînera chez les Bonpos tibétains et en Chine du Sud pour des chants courtois.

Gros programme également, mais très classique, chez *C.B.S.* : volume I (Bach) de « l'Héritage Glenn Gould ». Bach par Yo-Yo-Ma, les *Quatuors*, de Beethoven, par les Juilliard, les *Concertos*, de Brahms (Barenboïm, Stern, Zukerman, Harrell), beaucoup de symphonies et lieder de Mahler (Maazel, Ludwig, Berry, Baker, Bernstein, von Stade, etc.), *la Rondine*, de Puccini (Maazel), *la Cenerentola*, de Rossini, et *Mahagony*, de Weill (Lotte Lenya).

R.C.A. se montre plus modeste, avec cependant des titres originaux : *la Favola di Orfeo* de 1494, un disque de piano de Szymanowski (M.-C. Girod) et un autre de Rameau (Th. Dussaut), l'intégrale piano et violon de Beethoven par le duo Gotkovsky. Rééditions intéressantes chez *Adès* : *l'Ange de feu*, de Prokofiev (Rhodes, Depraz, Bruck), et *Mélodies*, de Poulenc, par Bernac et le compositeur.

Szymanowski sera aussi à l'honneur chez *Solstice* avec des mélodies par Colette Comoy, tandis que Maxence Larrieu et H. Grémy-Chauliac jouent les *Sonates pour flûte et clavecin*, de Bach. Quatre blocs impressionnants de rééditions sont proposés par *Decca* : les *Concertos* de Beethoven, par Backhaus, onze disques de piano et de musique de chambre de Brahms (Katchen, Suk, Starker), onze disques également consacrés à « l'Art de Kathleen Ferrier » et quatre disques délicieux pour « l'Art de Teresa Berganza » (mélodies italiennes et espagnoles, Rossini, Mozart...).

Deutsche Grammophon, qui avait lancé cette « mode d'automne » des souscriptions, s'est retiré de ce « marché », comme on pouvait le prévoir l'an dernier, mais n'en dévoile pas moins une artillerie lourde pour la rentrée : *Carmen* (Baltsa, Carreras, Van Dam, Ricciarelli, Karajan), les *Symphonies et Ouvertures*, de Brahms, par Bernstein, le *Requiem allemand* par Sinopoli, *l'Œuvre d'orgue*, de Franck, par W. Rübsam et surtout *Donnerstag aus Licht*, de Stockhausen (*Jeudi* de la future et énorme « Heptalogie » intitulée *Lumière*). Sans oublier de somptueuses rééditions : *Sérénades*, de Mozart (Böhm), dix disques pour « les grandes voix du Festival de Bayreuth » (de 1900 à 1971), un merveilleux portrait en six disques d'Irmgard Seefried et les *Concertos pour violon*, de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Bruch et Brahms, par A.S. Mutter et Karajan.

Même politique, bien entendu, pour *Archiv Produktion* où l'on attendra beaucoup de la musique de chambre de Bach par Musica Antiqua de Cologne, les *Sonates en trio* et les *Chorals Schübler*, de Bach, par T. Koopman, le Festival Huberman qui réunissait en Israël l'an dernier Perlman, Stern, Zukerman, Mintz, I. Haendel et Gitlis, et « la Musique de la première école de Vienne » par la Camerata de Berne. Côté réédition, Bach par Trevor Pinnock (*Suites d'orchestre et Œuvres de clavecin*).

JACQUES LONCHAMPT.

Madrigaux polyphoniques de Sigismondo d'India

Dans le sillage de Monteverdi et du mouvement qui imposa en Italie, à l'aube du dix-septième siècle, le *stile nuovo* privilégiant la monodie déclamée, le Palermitain Sigismondo d'India occupe l'une des premières places. Amoureux de la dissonance comme de l'accident expressif, il se signale par la mobilité et la hardiesse de sa ligne mélodique, que désarticulent de nombreuses ruptures de registre.

Il n'en reste pas moins que, musicien professionnel au meilleur sens du terme (et comme l'était, par exemple, Monteverdi), il a œuvré dans tous les styles et fait honneur à la tradition du madrigal polyphonique à cinq voix. Dans ce répertoire, d'India a laissé huit livres, dont le dernier, avec basse continue, vient d'être enregistré dans son intégralité.

Paru à Rome en 1624 (par conséquent à une époque où le madrigal à l'ancienne était déjà délaissé par la plupart des auteurs), ce livre associe, en fait, les trouvailles du temps (récitatif solo, déclamation chorale homophonique) au travail polyphonique proprement dit.

Aussi bien, sous l'angle de la mise en musique des poèmes de Guarini (les textes sont empruntés au *Pastor fido*, cette véritable « bible amoureuse » pour les compositeurs du dix-septième siècle) et de la charge expressive du mot, la réussite est superbe et tout à fait digne d'être comparée aux plus hauts moments de Monteverdi madrigaliste (*V*e et *VI*e *Livres*). S'ajoute à cela le fait que ces madrigaux ont été composés pour le groupe vocal virtuose (et quasi expérimental) du duc de Modène. Ce qui explique que d'India témoigne ici d'une volonté de recherche et d'une modernité de ton qui ne visent qu'à faire monter la tension, qu'à porter l'émotion à la limite du soutenable, en variant au maximum toutes les gradations de tempo et de rythmes et en jouant tant sur les ressources de la dynamique et des timbres que sur la précision des attaques, qu'exaspère ou nuance une incroyable diversité de phrasés.

C'est cette dimension « avant-gardiste » que souligne avant tout le Consort of Musicke, qui n'a jamais été plus en voix que dans ce disque. Hommes et femmes (celles-ci dominées par le soprano irradiant d'Emma Kirkby) tissent la plus déchirante des confessions amoureuses, une lecture à la loupe qui avive la souffrance et glace le cœur, jetant à loisir le feu et l'eau sur les sentiments, à la façon des « guerres d'amour » tant de fois allumées par Monteverdi dans ses madrigaux.

Peut-être manque-t-il encore ici et là une pointe de cette *italianità* qui soulève irrésistiblement le mot quand elle est au rendez-vous. Mais le délire investit totalement les sublimes *Se tu Silvio crudele* et *Ferir quel Petto*, où la flamme madrigalesque brûle aussi intense que dans les plus grands Monteverdi. Après le disque décevant consacré par les mêmes aux « Madrigaux érotiques » du musicien de Crémone, cet album nous montre l'ensemble anglais sous son meilleur jour, d'autant que le luth discret d'Anthony Rooley, qui accompagne les chanteurs, fait passer une bien agréable senteur d'époque. (Oiseau-Lyre, DSDL 707.)

ROGER TELLART.

BIZET, FAURÉ ET MILHAUD PAR LES KONTARSKY

Les pianistes Alfons et Aloys Kontarsky se sont surtout fait un nom comme interprètes de Boulez, Stockhausen et autres maîtres contemporains, mais sans jamais négliger pour autant le répertoire plus ancien. Ils nous proposent aujourd'hui deux ouvrages de musique française pour piano à quatre mains et un pour deux pianos. A la tête des trois, ce chef-d'œuvre trop peu connu que sont les *Jeux d'enfants*, de Bizet (1871). Ces douze pièces objectives et imagées, aux titres très concrets (*la Toupie, les Chevaux de bois, Saute-mouton...*), et dont certaines devaient être orchestrées par le compositeur lui-même, ouvrirent toutes grandes les portes vers le Ravel de *Ma mère l'Oye*, par exemple.

Dans *Dolly* (1897), Fauré se pencha lui aussi sur le monde de l'enfance, mais différemment, ne serait-ce que parce qu'il destina expressément sa musique à une fillette.

Voici enfin le célèbre *Scaramouche* pour deux pianos, de Darius Milhaud (1937), reflet à la fois de l'engouement de l'entre-deux-guerres pour la commedia dell'arte et du séjour brésilien de l'auteur (la dernière pièce est une samba). Les frères Kontarsky sont évidemment très à l'aise dans cette partition typiquement vingtième siècle, mais ils savent également restituer la délicate poésie de *Dolly* et, surtout, ménager dans *Jeux d'enfants* de saisissants contrastes : *l'Escarpolette* est impressionniste avant la lettre, *Trompette et Tambour* semble tiré d'un lied de Mahler. *Le Bal*, pour tourbillonnant qu'il soit, ne fait pas perdre la tête. (DG, 2531.389.)

MARC VIGNAL.



Jazz

BIG JOE TURNER : « Shake, Rattle and Roll »

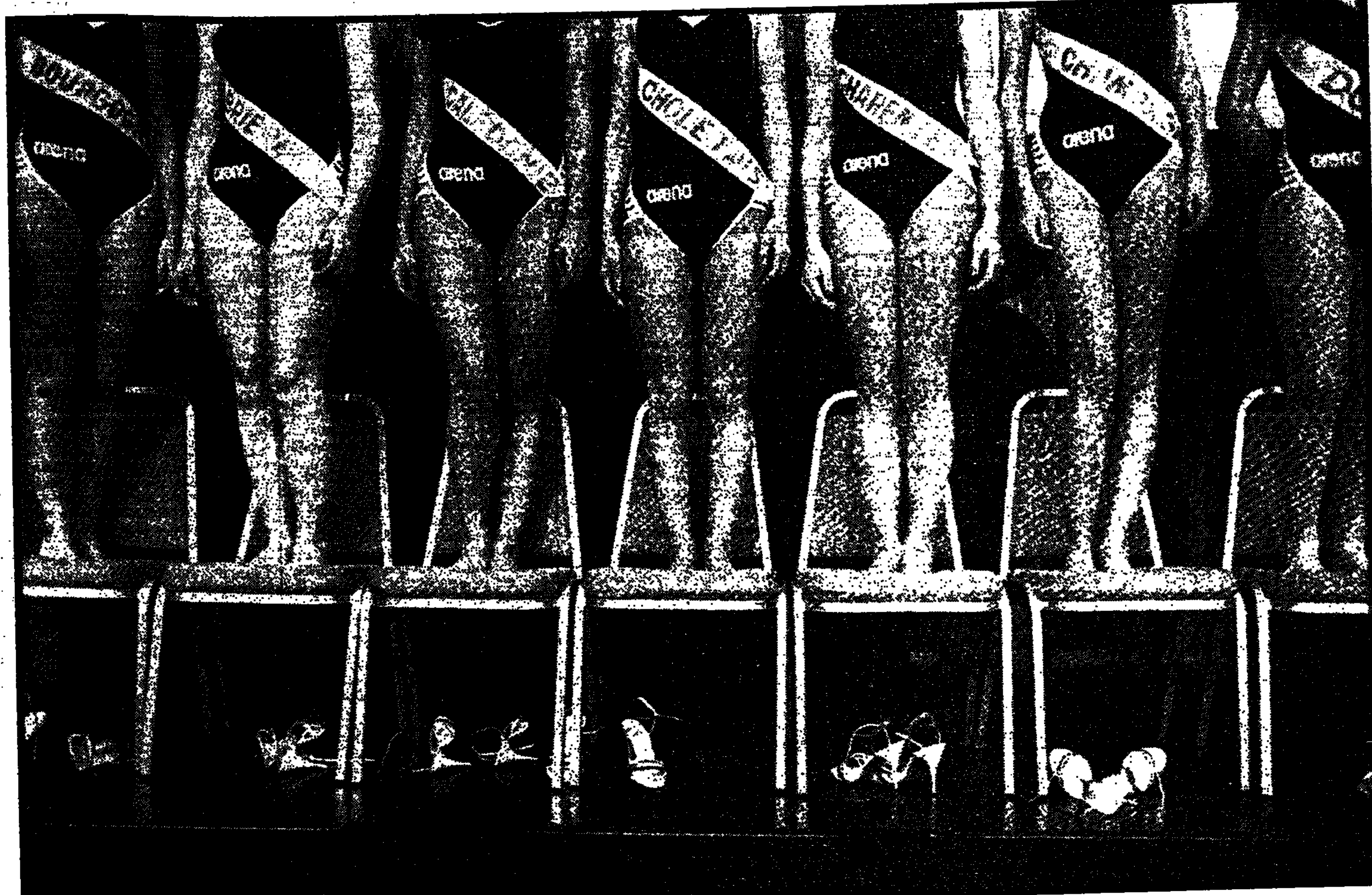
Big Joe : un de ces chanteurs des années 30 qui ont bénéficié, vingt ans plus tard, de la vogue du rock and roll. Ils n'ont eu aucun mal à en tirer avantage, parce que le genre prolongeait une forme de musique qui était déjà là depuis bien longtemps.

A l'époque de la grande dépression économique, il existait, raconte Mary Lou Williams, un club à Kansas City qui n'avait pas d'heure de fermeture et où se retrouvaient inévitablement les musiciens de la ville : le « Sunset » de Piney Brown, un mécène. Le barman s'appelait Turner et, tout en servant à boire, il se mettait à pousser le blues, là où il se trouvait. Est-ce pour se faire bien entendre, pour dominer un vacarme, que ce mastodonte fut l'un des premiers hurleurs de l'histoire du jazz ? L'hypothèse a été émise. Elle reste plaisante, à défaut d'être vérifiable.

Joseph Vernon Turner, dit Big Joe, n'a pas eu à modifier son style pour crier ce *Shake, Rattle and Roll*, première plage d'un recueil sans titre. On y reconnaît l'homme du fameux concert de Noël 1938 à Carnegie Hall, l'ami de Count Basie et de sa bande. Il s'est trouvé à son aise de 1951 à 1956 (période que couvre ce disque) aux côtés des musiciens les plus divers : Henry Van Walls (*Chains of Love*), Fats Domino et Lee Allen (*Crawdad Hole*), Taft Jordan et Budd Johnson (*Sweet Sixteen*), Wilbur de Paris et Connie Kay (*The Chicken and the Hawk*), Elmore James (*Flip, Flop and Fly*).

Si *Corrine Corrina* est un thème minable — qui eut, hélas, du succès — les autres morceaux sont régalants pour la plupart. Voilà le bon rock and roll, les deux termes signifiant, associés, autre chose que le premier tout seul, c'est-à-dire un art situé et daté dont Big Joe demeure, d'une façon incontestable, l'un des patrons. (Atlantic 8005. Distribution Wea.)

LUCIEN MALSON.



FRANÇOIS LE DIASCORN/VIVA

ENTRETIEN

La « Nouvelle Femme » selon Elisabeth Badinter

La « nouvelle femme », indépendante et créatrice, est en train de naître sous nos yeux. Un rude défi pour les hommes...

PROFESSEUR agrégé de philosophie, Elisabeth Badinter a consacré de longues années de recherche à l'étude de la famille et surtout à la question féminine. Dans *l'Amour en plus* (1), elle analyse le fameux instinct maternel, cherchant à prouver qu'il n'est qu'un acquis culturel variable selon les époques et les mœurs. Et, de ce fait, le « maternage » peut se partager, harmonieusement, avec le paternage.

Et elle conclut : *« Nous prenons acte de la naissance d'une irréductible volonté féminine de partager l'univers et les enfants avec les hommes. Et cette volonté-là changera sans doute la future condition humaine. »*

« Depuis l'Antiquité, l'« idéologie dominante » avait soumis les femmes au pouvoir patriarcal. L'actuelle prise de conscience féministe arrivera-t-elle à instaurer une réelle « égalité dans la différence » ?

— Contre deux mille ans de soumission au pouvoir patriarcal, nous n'avons qu'une vingtaine d'années de féminisme effectif et militant ; il est donc difficile de risquer un diagnostic. Mais le travail entrepris par les féministes depuis les années 60 a déjà changé le cours des choses. Les femmes qui se sont battues, qui ont utilisé des moyens parfois désagréables, voire violents, ont obtenu quelque chose d'essentiel en faisant changer la culpabilité de camp.

» Les grandes évolutions des mœurs passent souvent par une « prise de pouvoir » morale, par une remise en cause du pouvoir de l'autre, au nom de la justice et de la moralité. Les hommes du dix-huitième siècle ont utilisé l'arme de la culpabilisation, non sans un certain génie, pour enfermer les femmes dans leur rôle maternel et ménager. Tout en leur faisant miroiter les avantages moraux et sociaux de leur nouveau pouvoir, on condamnait sévèrement par avance toutes celles qui le refuseraient. Or, depuis vingt ans, les féministes ont à leur tour culpabilisé les hommes, en leur montrant l'injustice de leur comportement envers elles.

— Si les femmes n'ont accepté qu'au dix-huitième siècle les « devoirs » imposés à la « mère idéale », afin d'exercer ainsi un rôle social plus gratifiant, peut-on en déduire que l'« instinct maternel » ne serait qu'un mythe culturel « passager » ?

— C'est en tout cas un mythe encore très vivace chez grand nombre de femmes. Ce concept n'est d'ailleurs pas né au dix-huitième siècle ; depuis les origines des temps, on parle de l'amour maternel en termes d'instinct ; il n'y a qu'à lire la Bible... Mais du dix-septième au dix-huitième siècle, bon nombre de femmes ont oublié cette idée d'instinct maternel, en refusant, pour des raisons souvent opposées, d'allaiter leurs enfants et d'assurer leur survie.

» Ce n'est qu'à la fin du dix-huitième siècle, pour des raisons économiques très prosaïques, que l'on remet ce mythe à l'honneur. La préoccupation majeure des hommes éclairés de l'époque était d'empêcher que les enfants ne meurent, pour disposer d'un plus grand nombre de bras. Ils « redécouvrent » donc ce concept et ligotent la femme avec. S'il y a un instinct maternel, ne pas s'occuper de son enfant, c'est évidemment être une femme dénaturée.

» Ce mythe a encore été amplifié par la psychanalyse, mais les femmes commencent à douter de son existence, car nombreuses sont celles qui réalisent qu'elles ont du mal à prendre en charge leurs enfants. Si l'on pouvait faire le point de la pratique quotidienne des mères, on s'apercevrait que les « faits » commencent à grignoter le pouvoir du « mythe ». Mais, aujourd'hui encore, il faut être sacrément libérée et lucide pour avouer ne point avoir d'« instinct maternel ».

— Mais puisque les femmes sont de toute façon obligées d'élever leurs enfants, n'est-il pas préférable, pour elles, d'y croire ?

— Peut-être. Mais à côté des discours officiels il y en a un autre, qui est celui des femmes entre elles. Quand elles sont en confiance et qu'elles n'ont plus peur d'être jugées comme de « méchantes mères », elles disent leur difficulté à rester en tête à tête avec leurs enfants, à être la bonne mère décrite par l'idéologie officielle. Il faudrait essayer de mieux cerner ces propos féminins qui expriment davantage la vérité du vécu que ceux des psychanalystes ou des pédiatres. Or ce discours est tout neuf, les femmes n'osaient pas le tenir autrefois, même entre elles,

— Serait-il possible pour la « nouvelle femme » de se libérer aussi de l'image intériorisée de l'« éternel féminin » qui l'aliène par et pour l'homme ?...

— Les femmes ont bien envie de se libérer de cet « éternel féminin » parce qu'elles désirent, comme les hommes, tenter d'accéder à l'« immortalité ». L'éternel féminin est la reproduction invariable des mêmes comportements centrés autour de la fameuse trilogie : la maison, la maternité, le mari. Or nombre de femmes montrent actuellement une tout autre ambition — au-delà de l'éternité par la descendance — qui est celle de la création, de l'œuvre. Parce que si l'éternel féminin est le propre de la mère, l'« immortalité féminine » est le propre de la femme elle-même, indépendamment de toute maternité, de tout homme...

— L'éternel féminin évoque aussi l'image de la femme séductrice, qui n'existe qu'à travers les yeux admiratifs de l'homme ; la « nouvelle femme » saurait-elle aussi se libérer de ce besoin de plaire ?

— Que les femmes ne veuillent plus exister seulement « par » et « pour » l'homme est certainement ce vers quoi elles s'acheminent. Mais il y a aussi un tel jeu, un tel plaisir dans la séduction, qu'on ne s'en libérera jamais complètement, et c'est bien ainsi. D'ailleurs plaire n'est pas le propre de la femme. Les hommes aussi ont besoin de séduire.

— Il semble pourtant que ce soit en renoncant à plaire que certaines femmes se mettent à créer. Y aurait-il un rapport de forces inverse entre la séduction et le savoir, entre la femme objet et la femme sujet ?

— Je ne crois pas qu'une femme qui crée s'arrête de vouloir plaire ; ce sont deux pôles différents de sa vie qui ont chacun leur place en temps voulu. D'ailleurs, toutes les femmes n'ont pas envie de créer, et beaucoup préfèrent plaire. La « nouvelle femme » que l'on voit apparaître peut alternativement être l'une ou l'autre. Je refuse l'image stéréotypée de laideron indésirable dont les hommes ont injustement affublé les femmes créatrices. Je crois qu'elles veulent pouvoir affirmer leur dualité : indifférentes à leur apparence lorsqu'elles créent et sont pleinement « sujets » ; belles pour attirer le regard de l'autre quand elles ont envie d'être « objets ».

» Même Simone de Beauvoir, qui a tant investi dans la création et lutté pour l'autonomie, n'est pas une femme qui a renoncé à plaire, et tant mieux ! Cette alternative n'est, à mon avis, qu'une idée machiste pour décourager les femmes de s'éloigner du schéma traditionnel. Mais il est vrai que, lorsqu'on est en train de créer, plus rien d'autre ne compte. A ce moment-là, on se fiche bien de son apparence.

— L'émancipation de la femme est marquée par un autre chassé-croisé de deux aspirations : l'ambition maternelle et l'ambition personnelle. Comment « négocier », harmonieusement, la complémentarité de cette double vocation ?

— Ce cas ne concerne pas toutes les femmes, car celles qui travaillent ne représentent que 40 % de la population active et parmi elles toutes ne sont pas des ambitieuses. Pour avoir une chance de vivre cette double ambition de façon plus harmonieuse, il n'y a qu'un seul recours : c'est l'homme. S'il n'y a pas un changement radical de l'attitude masculine — acceptant le partage des tâches — les femmes continueront de vivre cette « double vie » sur le mode de l'éclatement. Et l'on risque d'assister bientôt à une flambée de divorces et à une baisse plus grande encore de la natalité. Car elles savent que la maternité active ne dure que quinze ans et que l'espérance de vie d'une femme française est de soixante-dix-neuf ans ; elles vont très vite se rendre compte que « jouer » toute leur vie sur quinze ans est de la folie.

» Les femmes auront donc de plus en plus envie de dire « moi d'abord » ; cela ne signifie pas « moi seulement », mais « ma propre vie d'abord ». Il faut donc lui permettre — cela est un appel aux hommes — de vivre cette double ambition pendant les quinze années décisives le plus harmonieusement possible.

— On parle beaucoup de la « nouvelle femme », mais n'est-il pas temps d'envisager aussi l'émergence d'un « nouvel homme » ?

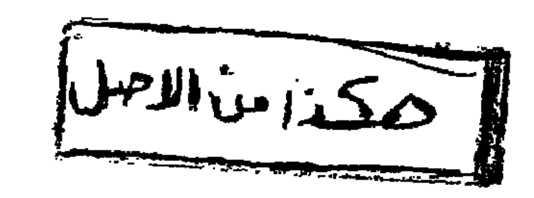
— Absolument. Les femmes ont fait un pas décisif dans leur évolution et les hommes n'ont pas vraiment suivi. Cependant, cette évolution ne peut continuer de façon satisfaisante que si les hommes s'interrogent enfin eux-mêmes et remettent en cause leurs modèles traditionnels. S'ils ne bougent pas, cette conciliation entre les deux ambitions féminines sera de plus en plus mal vécue par les femmes et, par voie de conséquence, par eux aussi. La balle est donc dans leur camp !

— Certains jeunes hommes cherchent à se débarrasser des images traditionnelles pesantes de la virilité, et essayent de forger de nouveaux modèles...

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

(Lire la suite page XIV.)

(1) Elisabeth Badinter : *l'Amour en plus* (Flammarion, 1980) ; *Emilie, Emilie, l'ambition féminine au dix-huitième siècle* (Flammarion, 1983).



ENTRETIEN

DERIVES

Quand on rencontre un savant, *un écrivain*, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

EDGAR MORIN (sociologue)

« La haine de soi conduit à la haine d'autrui »

« Serait-ce par « fidélité » à Pascal, qui disait que la « vraie et unique vertu est de se haïr », que les gens commencent tout d'abord à « s'exercer » sur les autres ?

– Pour avoir un bon rapport avec *autrui, il faut, simultanément, s'aimer* et ne pas s'aimer soi-même. Je m'explique : la haine de soi conduit à la haine d'autrui, le mépris de soi essaye de se camoufler en autoglorification et se *transforme en mépris* d'autrui. A l'inverse, si l'on s'adore candidement, on déprécie les autres en les comparant à soi. Cela dit, il ne suffit pas qu'il y ait un *antagonisme complémentaire entre* s'aimer et ne point s'aimer. Pour s'aimer, il faut s'estimer et, pour cela, il faut être estimable, c'est-à-dire respecter ses propres valeurs, son propre code moral et ne pas commettre de bassesses.

– Dans cette subtile dialectique, où situeriez-vous la frontière entre l'amour et la haine de soi ?

– Le drame, c'est qu'il n'y a pas de frontière : il s'agit d'un équilibre tout à fait instable, où il faut assumer les deux sentiments simultanément ; sans cesse, nous risquons de voir l'un détruire l'autre. Dans mes moments de dépression, je ne verrais que *mes zones d'ombre* et cela *me* rend sombre et taciturne. Tandis que, à mes moments d'exaltation, je ne verrais que mes vertus et je me croirais, de ce fait, supérieur aux autres. La morale *n'est pas du tout kantienne*, il n'y a pas un impératif clair qui nous indique ce qu'il faut faire : le problème moral consiste à vivre avec ces deux impératifs *contraires qui nous habitent.*

– Pourtant, le précepte biblique *« Tu aimeras ton prochain comme toi-même »* pourrait faciliter la tâche ; il suffirait de « s'aimer » pour être plus apte à tolérer les autres...

– Mais cet aphorisme est ambigu, car dans le message évangélique, comme dans celui de Pascal, on lit aussi : « Détestez-vous vous-même. » Or je crois que la haine de soi sans l'amour de soi engendre la pestilence, car, même s'il faut être impitoyable à l'égard de soi-même, le minimum moral exigerait de *ne point être justifié à se haïr* ; il faut donc agir de sorte à ne pas avoir de choses infâmes à se reprocher, et, si l'on en a commises, il faut se les avouer à soi-même d'abord, ce qui est aussi difficile que les reconnaître devant autrui.

– Autrement dit, une fois la faute admise devant le prêtre d'autrefois ou le psychanalyste d'aujourd'hui, on pourrait essayer de « s'accepter » ?

– A *condition, bien entendu, qu'on* ait un minimum de qualités actives à son crédit : il ne suffit pas d'admettre « Je suis un dégueulasse » et de continuer à faire des dégueulasseries.

– Si, à petites doses, la haine peut paraître naturelle – même les animaux semblent la pratiquer, – n'avez-vous pas l'impression que, avec le durcissement de la vie dans les grandes villes modernes, elle dépasse la mesure ?

– Il faut d'abord savoir s'il y a vraiment de la haine animale : selon moi, elle se *manifeste chez les animaux* – à l'exemple de la « mule du pape » – lorsque ceux-ci vivent dans une société humaine et sont donc, par là même, « humanisés ». Je suis persuadé que la *haine est un phénomène spécifiquement* humain et social, se traduisant par une fixation sur certaines personnes symbolisant le mal. Ces personnes deviennent *alors des boucs émissaires* et, puisqu'on n'arrive pas à les immoler, on les hait parce qu'ils continuent à vivre, alors que, dans la cérémonie traditionnelle, la *société tout entière, se mettant* d'accord sur le choix de la victime, se purgeait dans le sacrifice.

» Le drame de la haine, c'est de ne point pouvoir s'assouvir. Or seuls les êtres humains s'acharnent sur un cadavre, le privant *même* de sépulture. L'idée que les morts continuent à vivre en tant que fantômes est tellement ancrée qu'on essaie de les persécuter même au-delà de leur mort. C'est l'histoire d'Antigone, ou bien de ce fameux Chinois qui va se pendre devant la maison de son ennemi, de façon que son propre fantôme aille désormais persécuter son adversaire. Les déchaînements de haine sont liés à notre psychologie, à notre façon barbare et démentielle de voir les autres.

– Nous ne vivons plus dans des sociétés traditionnelles et n'avons plus de boucs émissaires sur lesquels décharger – légitimement – nos haines ; celles-ci seraient-elles donc plus intenses aujourd'hui ?

– Je n'ai pas de « hainomètre » : toutefois, même dans les sociétés traditionnelles, il y avait des haines entretenues par des conflits de voisinage, et transmises de génération en génération. Il est évident que dans nos villes, où les rapports humains sont plus anonymes, certaines « haines traditionnelles » se *sont atténuées, cédant la place* à des haines typiquement modernes : des haines en bloc, qui peuvent se fixer sur les juifs, les Arabes ou les étrangers.

» D'autre part, vous avez un phénomène tout à fait remarquable, qui n'est d'ailleurs pas nouveau, puisqu'il existait déjà pendant les guerres de religion : c'est la haine idéologique abstraite, où vous détestez quelqu'un parce qu'il épouse une foi ennemie. Par exemple, le stalinisme considérait d'avance comme fasciste et traître à écraser tout individu contestant le moindre point du dogme communiste. Cela dit, la haine religieuse est moins délirante, dans la mesure où l'on croit que l'autre, *le haï*, est possédé par Satan, qui est le dieu de la haine. Mais haïr au nom d'une doctrine laïque, c'est-à-dire sataniser l'adversaire sans qu'on ait un réel satan en face de soi, cela est lamentable ; de *même que la* haine abstraite – contre une idée générale – qui se fixe sur un individu, lequel est haï dans son être singulier.

– Comment expliqueriez-vous alors cette *haine gratuite, prête à se fixer* – arbitrairement – sur n'importe quelle victime ?

– Par l'extrême nervosité des habitants d'une grande ville affairée comme Paris, ville de tension, de stress, de contraintes chronométriques épouvantables, *où une sorte d'agressivité ambiante* se décharge par de brusques flashes de haine immédiate, d'emballement passant au paroxysme de la colère et pouvant rendre fou ou meurtrier. C'est la haine du *chauffard, lequel, adulte, ressuscite* en lui le souhait de mort infantile qui surgit en nous, dès que quelqu'un nous gêne. La colère fait même jaillir des éclairs de haine chez des gens qui s'aiment. Je ne trouve pas important qu'à certains moments *l'agressivité, la colère ou la déception* fassent brusquement surgir des éclats de haine, comme point ultime de notre volonté de nier, d'éliminer l'autre qui nous lèse. Ce qui me terrifie, c'est la haine persévérante, endurcie, *qui continue éternellement.*

– Vous accepteriez donc les haines « chaudes », tout en refusant les « froides » ?

– *Dans le sens où la haine « chaude »* serait un excès temporaire, mais de cette haine aussi il faudrait faire l'économie. Cela dit, la pire est l'autre, la haine permanente, qui ne désarme jamais. *Mais* toutes ces formes – haine immédiate ou durable, haine idéologique ou passionnelle, haine pour un rival ou pour une idée – ont un point commun : la barbarie, *dans laquelle l'humanité se trouve* hélas encore. Cette barbarie nourrit ses propres formes barbares, qui sont les haines d'autrui.

– Vous arrive-t-il de haïr de manière dure, durable ou discontinue ?

– Si je peux parler de la haine, c'est parce que c'est un sentiment qui m'a toujours étonné comme étant extérieur à *moi. C'est-à-dire que j'ai parfois* des pulsions agressives ou des rancœurs temporaires, mais, dès qu'elles surgissent à ma conscience, elles sont aussitôt désintégrées, parce qu'un minimum d'autocritique fait *que je me rends compte* de l'inanité de la haine ou de la vengeance. Je suis tellement persuadé que c'est grotesque de haïr, que « la méchanceté est une ignorance », *comme disaient* les anciens, que cela efface aussitôt mes pulsions malveillantes.

– De toute façon, la haine n'est qu'une perte inutile d'énergie...

– Bien sûr, *mais vous savez*, si la vie était raisonnable... » ■

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

Elisabeth Badinter

(Suite de la page XIII.)

– Je respecte leurs projets, mais je constate que c'est encore un phénomène très marginal. Autant le féminisme, en vingt ans, a fait d'énormes progrès, autant le changement du modèle *masculin* est encore le fait d'une minorité sophistiquée. Va-t-elle réussir à convaincre la majorité des hommes de changer aussi ? Ce n'est pas encore fait, et le peu de *changement que nous pouvons percevoir* me paraît davantage le fait de la pression féministe.

– Le féminisme semble, en effet, concerner toutes les femmes, même celles qui ne sont pas militantes, car *elles sentent une complicité entre elles,* tandis que les hommes ne partagent pas forcément les mêmes intérêts...

– A cette différence près que leur situation actuelle est devenue si inconfortable qu'ils vont peut-être comprendre la nécessité d'une redéfinition de leur être, de leurs fonctions et de leurs pouvoirs. Les féministes les ont trop sévèrement mis en cause pour qu'ils puissent rester accrochés à leurs anciens modèles, lesquels, à la limite, ne leur conviennent même plus très bien. Ce qui manque tragiquement aux hommes, c'est un nouveau modèle. Autant pour les femmes changer de rive et aborder le terrain masculin est valorisant, autant pour les hommes se placer sur le terrain des femmes est *considéré* comme dévirilisant, et donc dévalorisant. C'est pour cela qu'ils hésitent à franchir le pas.

– Les quelques hommes qui mettent en cause le surinvestissement dans le travail ne seront-ils pas plus aptes à remodeler aussi leur conception de la vie familiale ?

– Il serait mal venu de demander aux hommes le sacrifice de leur ambition personnelle. Mais il est temps qu'ils investissent un peu plus dans la vie familiale et qu'ils prennent leurs responsabilités. Si seulement ils faisaient les *mêmes efforts que les femmes pour tout* concilier, comme la vie serait plus facile !

– L'affirmation socioprofessionnelle de la « femme ambitieuse » se heurtera-t-elle toujours à la méfiance des hommes ?

– La méfiance et la rivalité existent *toujours.* Lorsque j'interroge certains de mes élèves polytechniciens, ils disent franchement et cyniquement : *« Les filles nous gênent parce qu'elles prennent nos postes. »* Cette rivalité ne fera certainement que s'accroître à cause de l'actuelle crise économique. Il est donc incontestable que la femme ambitieuse ne mettra pas fin au règne de cette méfiance, mais qu'elle va au contraire l'accentuer.

– N'est-il pas paradoxal que, même dans le champ traditionnel de sa libération – la création intellectuelle, – la femme ait rarement égalé le génie de l'*homme* (Marx, Freud, *Einstein*), tandis qu'elle a réussi à devenir chef d'Etat, magistrat ou pilote ?

– Ces trois fonctions ne demandent pas de génie. Or celui-ci est la denrée la plus rare du monde. Marx, Freud et Einstein, trois hommes seulement qui *ont éclairé un siècle ! Il était impossible* pour les femmes de cette époque de manifester un quelconque génie, car ni l'éducation, ni l'image qu'on leur renvoyait d'elles, ni le modèle de la femme idéale ne pouvaient les inciter à donner le meilleur d'elles-mêmes. A présent, des femmes de génie sont possibles, mais, de grâce ! laissons-leur le temps de s'accomplir...

– Nous assistons à l'émergence d'une « femme totale » qui vit une double existence : sa « nature » féminine et sa « culture » masculine ; sa complémentarité avec le « nouvel homme » donnerait-elle lieu à une mutation sociale importante ?

– La femme, comme l'homme, est double. Elle a une part de virilité en elle, qui n'est pas seulement le fait de sa *culture, mais est ancrée très profondé*ment en elle. Or, depuis des siècles, cette partie virile a été occultée et refoulée.

» Actuellement, cette double nature commence à apparaître, et nous voyons, de ce fait, naître tout doucement et laborieusement la *créature* androgyne que nous sommes tous et toutes. Selon Freud, tout commence par la bisexualité, mais celle-ci s'envole avec l'éducation, la maturation et l'Œdipe. Or le grand problème, c'est que l'homme n'ose pas encore exprimer son « androgynat » parce qu'il craint d'y perdre sa virilité. Tandis que la femme a très bien compris que, en développant, à côté de sa féminité, la partie virile de son être, elle ne fait que s'enrichir. Elle ne pense pas que cet « androgynat » est la perte de sa féminité au profit d'une virilité étrangère.

» D'ailleurs, il n'est pas vrai que la femme cherche à s'emparer de la « logique » au préjudice de son « intuition » et de ses sentiments, qu'elle cherche à *s'emparer du « pouvoir » au détriment* de la « famille », car elle veut « tout ». C'est donc un enrichissement et non un appauvrissement, une complémentarité et non une unicité.

» Malheureusement, en face d'elle il n'y a pas de « nouvel homme », mais *quelqu'un qui hésite entre deux modèles.* On assiste de ce fait à un extraordinaire déséquilibre entre les femmes et les hommes de notre temps, car ceux-ci sont encore restés de l'autre côté de la rive. *Peut-être les femmes devraient-elles* les aider à traverser ; car elles ne cherchent pas à avoir « tout » pour elles, mais à tout partager avec eux !... » ■

G. P.-P.

POESIE

GÉRARD NOIRET

Gérard Noiret, qui est né en 1948, a publié *le Pain aux alouettes* (Editions Temps Actuel). Il prépare en ce moment un long texte, *le Poème d'inquiétude*, qui tente de saisir les déchirures profondes des gens sans histoire. Derrière le quotidien se révèlent les tensions d'un monde qui vit de la crise. Cette forme-là travaille le corps, la chair du réalisme.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sous le voile couvrant
nos anciennes dispositions
tu es ce membre
dans un brouillard automnal
de nerfs trompés
Tes plaques de rues me vieillissent avant l'âge
des pierres dans la mémoire sont des crotales
Dors ma ville, dors sous tes scellés
dors de plomb

C'est à l'intérieur de soi désormais
que marcher. Le souvenir
inaugure de pitoyables statues
Marcher d'incapable phrase de faire dix pas
sans interroger sa présence dans les vitrines
J'habite un lendemain de fête
qui n'a jamais eu lieu
une rue de confettis mouillés
une traînée de meubles sur le rire

(refaire sa vie)

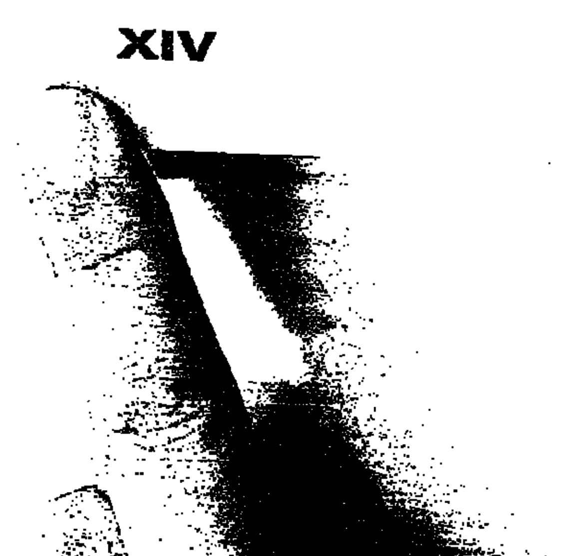
Jaune et gris sous les couronnes
le fourgon près des marches
absorbe l'automne
Lorsque s'ouvre le porche
l'orgue précède de peu l'encens
Il sort une femme
dans les yeux de qui les oiseaux
ne se reformeront pas
Un instant les pompiers se détachent
des camions qu'ils lavent
puis le cortège démarre
dans un battement de portières
Très vite la place est nette
que les ménagères
remplissent de visages ronds.

(en jouant au loto)

Quelque part insouciante de ta chair
tu es la neige insoucieuse de son éclat
Tu recouvres et prépares
la venue sans transition des cerisiers
Entre nos deux éveils les merles
revendiquent la germination
Ils demeurent notre ultime sens
en commun, celui à partir duquel
nous connaissions les chances de l'être

(mémoire)

* Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.



Gustave Aimard, coureur des bois et romancier populaire

Il y a cent ans mourait Gustave Aimard (1818-1883), grand bourlingueur, défenseur des Indiens et auteur de romans à succès.

UN extrait d'état civil, daté du 13 *septembre 1818*, atteste la naissance irrégulière d'Olivier Aimard à Paris (2e arrondissement), sans mention des parents. Ceux-ci apparaissent soixante-cinq ans plus tard, d'une manière fort elliptique, dans l'acte de décès établi à Paris (14e arrondissement) le 22 juin 1883. Le défunt est indiqué comme étant le fils de Sebastiani et d'Aimard, sans autres précisions.

Dans *les Outlaws du Missouri*, sous le voile transparent de la fiction, l'auteur raconte lui-même sa naissance clandestine et les années d'enfance qui suivirent : *« Je suis né à Paris, chez un médecin logé dans le faubourg Saint-Honoré. Sur le point d'accoucher, ma mère fut transportée chez ce médecin ; à peine né, on me mit aux enfants trouvés. J'y demeurai quatre ans ; au bout de ce temps, de nouveaux mariés qui s'adoraient, et venaient, disaient-ils, de perdre un fils chéri, me prirent chez eux. »*

D'abord heureux, l'enfant vécut dans *« une vieille et sale maison de la rue Plumet »*, se nourrissant *« plus souvent de pain sec que de poulets truffés »*. Un jour tout changea. Le petit Olivier avait huit ans. Fort jolie, sa mère adoptive se mit à bénéficier de la « protection » d'un riche fournisseur des armées, qui fit entrer le mari avec de gros appointements aux affaires étrangères et installa le ménage dans un hôtel particulier du faubourg du Roule.

L'enfant devenait gênant. Un an après, profitant de ce que sa mère adoptive, originaire de Dunkerque, avait des parents marins, on l'embarqua comme mousse sur un navire qui pêchait le hareng, non sans lui avoir appris la vérité sur sa naissance. Il ne revit jamais le ménage qui ne lui avait laissé pour viatique qu'un nom : Olivier Gloux, que le romancier remplaça plus tard par le nom de sa véritable mère.

Trente ans de succès littéraire

De 1827 à 1852 s'étend un quart de siècle d'errances et d'aventures que Gustave Aimard résume dans une nouvelle *(Un concert excentrique)* publiée à la suite de *Cardenio* : *« Pendant vingt-cinq ans, je fis la pêche au hareng, la pêche à la morue, la pêche à la baleine ; je fus abandonné sur des îlots perdus, pour tuer des phoques et des morses ; je fus prisonnier des Patagons à la baie de Barbara ; je combattis contre Rosas à Montevideo ; j'assistai à je ne sais plus combien de révolutions au Pérou, au Chili et au Mexique ; j'errai dans les grandes savanes américaines, en compagnie des Comanches, des Mandans et des Dacotahs, qui m'avaient adopté ; je pêchai les perles aux îles Pomotou et à la Nouvelle-Zélande ; je fus* tayo *[ami] avec les Taïtiens et les Nouveaux-Zélandais ; je servis sous les ordres de Schamyl, au Caucase. »*

Démêlant de plus près le fil de ces aventures, un chercheur, André Pinguet, a mis en lumière un épisode qu'Aimard ne mentionne pas – et pour cause – bien qu'il soit à l'origine de sa vocation américaine. En 1835, lassé de bourlinguer sur des navires de pêche, le jeune homme s'engage à Rochefort dans la marine d'Etat et participe à plusieurs croisières en Amérique du Sud et aux Antilles. En 1838, il est sur un des navires de guerre de l'expédition commandée par le prince de Joinville. L'escadre bombarde Vera-Cruz, en représailles contre les exactions subies au Mexique par nos nationaux. Assoiffé de liberté, le jeune matelot déserte et s'enfonce dans les savanes.

Il y restera dix ans et ne rentrera en France que peu avant la révolution de 1848, après avoir parcouru l'Espagne, la Turquie et le Caucase. Sans doute est-ce alors qu'il combat avec les troupes de Schamyl, héros de l'indépendance circassienne. En juin 1848, on le trouve à Paris comme officier de la Garde nationale mobile.

L'année suivante, il repart pour l'Amérique et arrive à San-Francisco parmi les émigrants qu'attire la ruée vers l'or. Il y fait connaissance de deux aventuriers français, le comte de Raousset-Boulbon et le marquis de Pindray, qui rêvent d'établir un Etat indépendant en Sonora dans le nord du Mexique. Il participe en 1852 à la première expédition de Raousset-Boulbon, qui s'achève en triomphe. Mais la seconde expédition échoue. Raousset-Boulbon est pris et fusillé par l'armée régulière mexicaine. Cette épopée servira de toile de fond à trois romans qu'Aimard publie en 1860 : *la Grande Flibuste, la Fièvre d'or* et *Curumilla*.

Entre-temps, il est rentré définitivement à Paris et a épousé, en 1854, une artiste lyrique, Adèle Damoreau, qui lui ouvre, par ses relations, une carrière littéraire où il remportera pendant trente ans de beaux succès. D'abord publiés en feuilletons dans des quotidiens à grand tirage comme *la Presse, le Moniteur* et *la Liberté*, ses œuvres sortent en volumes à partir de 1858 chez Amyot, que viennent rejoindre Cadot en 1864 et Dentu en 1870. Ce dernier achète le fonds Amyot et se voit à son tour absorbé par Fayard. Parallèlement, une grande édition populaire, lancée par Amyot, est reprise par Geffroy et par Roy. On peut y admirer un *Balle-Franche* illustré par Gustave Doré.

Au début de la guerre de 1870, qu'il évoque dans *les Scalpeurs blancs*, Gustave Aimard fonde et commande un corps des francs-tireurs de la presse. En 1874, dans *les Flibustiers de la Sonora*, il porte à la scène l'épopée du comte de Raousset-Boulbon. En 1881, il a la joie de revoir l'Amérique au cours d'un voyage au Brésil.

Son caractère devient de plus en plus hypocondriaque. Il vit seul, 107, rue d'Alésia, et rêve parfois d'aller retrouver le fils qu'il a eu d'une Indienne Comanche et qui habite à la frontière du Canada, en pleine forêt vierge. Hospitalisé à Saint-Louis pour une maladie cutanée, celle-ci cède la place à une folie des grandeurs qui oblige à transporter le malade à Sainte-Anne, où il meurt le 20 juin 1883.

L'œuvre de Gustave Aimard comprend une centaine de volumes. Si l'on considère les époques, elle couvre trois siècles : le dix-septième siècle des flibustiers, le dix-huitième de Montcalm, le dix-neuvième des coureurs de bois et des pronunciamientos. Elle ne s'interdit pas d'évoquer l'histoire la plus récente : expédition de Raousset-Boulbon, guerre du Mexique, guerre de 1870. Mais ses années de prédilection demeurent celles de la jeunesse de l'auteur, sous Louis-Philippe.

Géographiquement, elle se situe tout entière en Amérique, du Canada au Chili et des montagnes Rocheuses aux Antilles, avec une préférence pour le Mexique, Gustave Aimard a retranché de son imagination littéraire une part capitale de sa vie réelle : les dures années passées comme marin pêcheur, puis comme matelot sur les navires de l'État.

On comprend aisément pourquoi. Cet homme n'a commencé vraiment de vivre qu'en débarquant en Amérique. En échappant à vingt ans aux griffes d'une société marâtre, il a rejeté dans le néant tout un passé d'enfant abandonné, de mousse formé à la trique et d'engagé rongeant son frein sous le drapeau tricolore. Désertant, il a choisi de fuir la civilisation au profit de déserts plus humains, car l'individu n'y est plus humilié par ses semblables et retrouve au contact d'une nature vierge la grandeur et les risques de la liberté.

Dieu et liberté

Aussi le romancier élève-t-il d'un bout à l'autre de son œuvre un hymne à cette nature qui l'a sauvé en lui rendant sa dignité. *« La civilisation ravale l'homme presque au niveau de la brute, ne lui laissant d'instinct que celui nécessaire à poursuivre des intérêts sordides. Tandis que dans la prairie, au milieu du désert, face à face avec Dieu, ses idées s'élargissent, son âme s'agrandit, et il devient réellement ce que l'Etre suprême a voulu le faire, c'est-à-dire le roi de la création » (les Trappeurs de l'Arkansas).*

Dieu et liberté : tel est le credo de Gustave Aimard, largement puisé aux sources de la Révolution française. *« La liberté est fille de Dieu, elle est sainte et ne peut mourir »*, dit un personnage du *Cœur Loyal*. Un héros de *Fanny Dayton* renchérit en prenant pour objectifs *« la glorification de Dieu et l'application de ces principes sacrés : la fraternité et la liberté »*. Le même ouvrage condamne Napoléon, *« despote sinistre », « conquérant fou d'orgueil »*, auquel l'auteur oppose les jeunes généraux de la première vague révolutionnaire : Hoche, Marceau, Kléber.

L'Amérique de Gustave Aimard est fort peu celle des *placers* d'or, dont la réputation *enfiévrait pourtant* l'Europe après 1848. Elle reflète encore moins l'épopée de la ruée vers l'Ouest, à la gloire des *squatters* et des *ranchmen* anglo-saxons. C'est une Amérique pré-yankee, espagnole et indienne, qui recule pas à pas devant les nouveaux conquérants. Côté espagnol, elle est rongée du dedans par la corruption, mais agitée aussi par des sursauts libérateurs. Côté indien, elle ne sait opposer aux entreprises usurpatrices que la dignité d'une résistance fractionnelle et primitive.

« Aux Etats-Unis, pays sur le compte duquel on commence beaucoup à revenir, mais que des gens prévenus ou mal informés s'obstinent encore à représenter comme la terre classique de la liberté, se rencontre cette odieuse anomalie de deux races dépouillées au profit d'une troisième qui s'arroge sur elles le droit de vie et de mort et ne les considère que comme des bêtes de somme. Ces deux races, si dignes de l'intérêt de tous les esprits éclairés, et des véritables amis de l'espèce humaine, sont les races noire et rouge. »

Ainsi Gustave Aimard manifeste-t-il, dès *les Trappeurs de l'Arkansas*, ses antipathies et ses préférences. Il a horreur du Yankee, fanatique du dieu Dollar et partisan inconditionnel de l'expansion commerciale, qui ne sera vraiment satisfait que *« lorsqu'il aura réussi à dépouiller ce malheureux pays de toutes ses magnifiques forêts, et fondé à leur place des comptoirs, des fabriques, tracé des routes et édifié des villes » (Fanny Dayton)*. Industrie prodigieuse sans doute, mais trop basée sur l'agitation mercantile et, par son matérialisme, vouée tôt ou tard à la déchéance.

Les républiques d'Amérique latine n'offrent pas un contraste réconfortant. Dans *les Trappeurs de l'Arkansas*, Gustave Aimard formule un diagnostic très sombre sur cette partie du continent : *« Déchirée par des factions qui se disputent un pouvoir éphémère, opprimée par des oligarchies ruineuses, désertée par les étrangers qui se sont engraissés de sa substance, elle s'affaisse lentement sous le poids de son inertie sans avoir la force de soulever le linceul de plomb qui l'étouffe. »*

Il existe encore des hommes d'honneur, souvent de vieille souche espagnole, parmi les *hacienderos*, grands propriétaires fonciers qui administrent leurs domaines d'une façon patriarcale. Dans *les Trappeurs de l'Arkansas*, l'un est d'ailleurs marié avec une femme de race aztèque, et, dans *les Chasseurs d'abeilles*, un autre a épousé une descendante des Incas.

Cela ne les empêche pas d'accumuler des fortunes colossales au détriment d'un personnel indien de *peones* et de *vaqueros* abrutis par la misère, que l'alcool et le jeu enfoncent dans les dettes au point de les rendre esclaves de leurs maîtres pour la vie, selon un astucieux mécanisme de crédit que Gustave Aimard explique très bien dans *les Chasseurs d'abeilles*.

Le martyrologe indien

Face à ces Indiens *mansos* qu'on prétend civilisés et qui sont au fond dégradés, le cœur de l'écrivain est tout entier acquis aux Indiens *bravos*, restés sauvages, dont il ne cache pourtant pas les défauts : rapacité, imprévoyance, divisions intestines. Il blâme aussi la désastreuse ivrognerie que *bravos* et *mansos* ont en commun, à l'exception des Comanches.

Il n'oublie pas la cruauté indienne, mais s'élève contre le mensonge selon lequel les guerriers maltraiteraient leurs prisonniers avant de les mettre à mort. Une autre légende donne des Peaux-Rouge, l'image d'un peuple froid et compassé. Dans *Balle-Franche*, Gustave Aimard note, à l'inverse, que, durant ses longues causeries du soir dans les villages et au cours de ses expéditions de chasse, il a souvent observé *« la grande joie d'un auditoire riant à gorge déployée, de ce bon rire indien, sans souci et sans arrière-pensée, qui fend la bouche jusqu'aux oreilles et tire des larmes de jubilation »*.

L'auteur se plaît à souligner la foi profonde des Indiens. Très significatives sont, à cet égard, deux prières du matin : celle des Apaches dans *les Francs-Tireurs*, et celle des Comanches dans *le Cœur-Loyal*. L'une et l'autre sont adressées au soleil. Mais l'astre n'est pas confondu avec le Maître de la vie. D'après les Apaches, il n'est que le *« représentant visible de l'invisible créateur »*, et il intercède auprès de Wacondah pour que celui-ci protège ses enfants contre Nyang, le génie du mal.

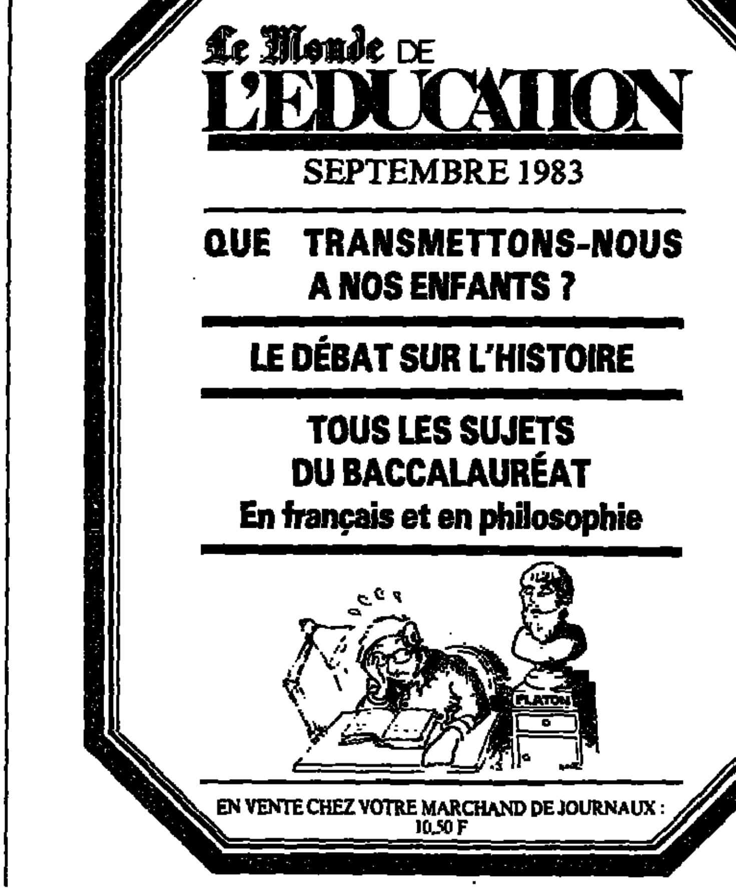
Dénonçant l'ethnocide dont les Indiens sont victimes, Gustave Aimard présente l'histoire du Nouveau Monde, dès les premières lignes des *Trappeurs de l'Arkansas*, comme *« un lamentable martyrologe dans lequel le fanatisme et la cupidité marchent continuellement côte à côte »*. Au dix-neuvième siècle, les *squatters* américains ne font pas autre chose que les conquistadores au seizième siècle. Avec le système des « réserves », ils y ajoutent seulement l'hypocrisie.

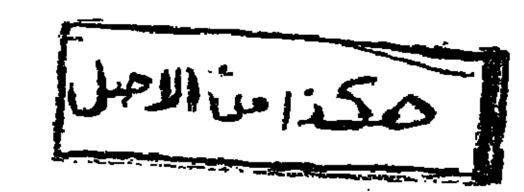
Pour les Indiens, la seule voie de salut est de résister aux envahisseurs. Selon l'auteur de *Balle-Franche*, *« partout où les aborigènes sont demeuré unis, les Européens ont échoué, témoins les Araucans du Chili, dont la vaillante mais petite république a su, jusqu'à ce jour, faire respecter son indépendance ; ou les Séminoles de la Louisiane qui, dans ces derniers temps seulement, ont été vaincus après une guerre acharnée faite dans toutes les règles »*.

Dans *les Rôdeurs de frontières*, Gustave Aimard pense que, de la part des Blancs, une autre politique eût été possible : au lieu de la spolation et du massacre, *« la fusion des deux races, blanche et rouge »*, afin d'aboutir *« à cette grande fraternité des peuples qu'il n'est permis à personne de mépriser »*. Malheur aux hommes qui, plutôt que de travailler à ces œuvres de paix, ont préféré *« saisir les rifles, les torches et les sabres » ! « On ne se fait pas impunément le meurtrier de toute une race, on ne se baigne pas sciemment dans le sang innocent sans qu'enfin ce sang crie vengeance »*. ■

JEAN BASTAIRE.

★ Les œuvres de Gustave Aimard ont disparu des librairies depuis trente ans. Aucune étude d'envergure n'existe sur cet auteur. Les seuls articles sont ceux d'André Pinguet *(Le chasseur d'illustrés*, janvier 1969 ; *Le chercheur de publications d'autrefois*, 2e et 3e trimestre 1975, 1er trimestre 1977), qui a bien voulu bien nous communiquer par lettre d'autres renseignements dont nous le remercions.





Le Monde

DIMANCHE

NOUVELLE

Visite au Musée de l'homme

Par GUNTER KUNERT

MENER une vie plus saine. Faire un peu de marche. De temps en temps au moins. Sortir des engrenages quotidiens pour quelques heures. Les buts ne manquent pas : la forêt ou la lande, l'art et la culture. Se reposer dans le sein de la *nature* ou dans celui des Muses. Synthèse : le théâtre en plein air – ou bien le musée anthropologique : d'accès *facile*, un bâtiment *moderne*, dessiné par un architecte moderne, adapté aux exigences fonctionnelles modernes.

A vrai dire, la nature des objets exposés *reste mystérieuse*. Le doute vous prend dès l'entrée, face au visage souriant de la caissière dans sa guérite ; on la croirait vivante, mais les *reflets* d'une vitre épaisse et un grillage à hauteur de taille vous empêchent d'approcher d'elle. D'ailleurs il n'y a rien à payer : *entrée gratuite*. La caisse, dans son cadre vieillot de bois sculpté couleur de bronze doré, n'est elle-même qu'un objet de *collection*, une *copie* de l'Exposition universelle de 1900 à Paris.

Honteux de s'être laissé prendre au sourire artificiel de la caissière, qui n'appelait aucune *réponse*, *on pousse le* tourniquet, mais en vain. Une flèche attire l'attention sur une boîte de métal noir, percée d'un trou rond. *Un écriteau vous invite* à y plonger la main : sans quoi le passage restera fermé.

Une farce assurément. Prêt à jouer le jeu, on passe de bonne grâce la main par l'orifice. Comme au train fantôme de la *foire*, on tressaute en sentant sa main empoignée par une autre main qui la remue. Des paroles de bienvenue *chuintent* par un *haut-parleur invisible*. Pressements et serrements de main n'en finissent pas, tant de cordialité vous donne le mal de mer. On a beau tirer *pour se dégager*, ça ne vous lâche qu'au bout d'une bonne minute qui dure une éternité.

Pendant ce temps, on peut lire sur un panneau lumineux des explications sur les rites européens de salutation. Après un déclic métallique, tout s'éteint, la main retrouve enfin sa liberté, le passage *s'ouvre et on* le franchit non sans appréhension, regrettant soudain de n'avoir pas préféré la marche au grand air. Ne s'est-on pas risqué dans une aventure *imprévisible* ?

VOICI le grand hall circulaire, *couvert d'une voûte élancée qui* s'appuie sur un gros pilier central où sont illustrées en mosaïque les étapes de l'évolution : de l'*homo erectus* à l'*homo sapiens sapiens*, en passant par l'*homo picanthropus*. Le long cheminement qui aboutit à l'homme sage sage, comme ils l'appellent... Tout autour de la salle, où se découpent de *grandes portes*, *on reconnaît* des cubes de métal noir semblables au « salueur automatique », étiquetés cette fois « *odorat* », « *goût* », « *vue* », « *ouïe* », « *toucher* ».

On se réjouit de trouver ici un peu de compagnie. Sous la lumière artificielle, des visiteurs écarquillent les yeux de*vant* les orifices de la boîte « *vue* » ou collent contre leur visage des masques respiratoires dont les tuyaux sortent du cube « *odorat* ». *Pour la plupart, ils re*jettent leur masque au bout de quelques secondes, tout suffoqués, les yeux *rouges et gonflés*, *s'écriant* d'une voix haletante qu'on s'amuse nettement mieux au sauna. Malgré ces exemples dissuasifs, les autres visiteurs veulent essayer l'appareil, s'étouffent à leur tour et laissent la place à d'autres qui font la queue. Si impérieux est chez *l'homme* le besoin de *vérification* empirique !

Même les plus craintifs se soumettent à l'épreuve, se plaquent avec une grimace de peur le masque de plastique *sur la bouche et le nez*, appuient *sur* le bouton désigné par une flèche, et sentent l'ozone, le parfum de roses et de lilas, l'odeur de terre, de fromage et de fumier, la *pourriture* et la *pestilence*, en gémissant et en s'étranglant convulsivement. A peine remis, ils vont essayer le « *toucher* », se disant qu'il réservera des surprises moins répugnantes.

La notice vous promet que, dès que vous aurez enfoncé la main (à nouveau l'appréhension vous retient, mais vous surmontez cet accès de lâcheté), les objets du test vous seront révélés. Enigme et solution. *Irrésistible* tentation d'engouffrer ses doigts dans la gueule du sphinx, d'appuyer sur le bouton, *pour entendre* aussitôt des frottements et râclements peu agréables. Un anneau d'acier se referme autour du poignet sans vous *faire* mal, mais sans vous laisser la moindre chance d'interrompre l'expérience.

On s'amuse beaucoup plus au sauna, disent-ils, et, tandis qu'une chose ru*gueuse*, *poreuse*, *informe*, *se glisse* entre vos doigts, vous vous consolez en vous disant qu'il y aura bien une petite joie pour compenser les petites misères qu'on vous inflige. Sur votre paume se presse une sorte d'éponge antédiluvienne, encore mal fossilisée et si molle que la main s'y enfonce profondément, baignée d'humidité, comme dans une ouate mouillée.

Puis soudain une matière piquante, comme des éclats de verre, comme des tessons. Vous avez peur de vous blesser, *vous vous voyez* déjà saignant toutes veines ouvertes à l'intérieur de cette boîte. Voilà qu'une matière ferme et caoutchouteuse, comme une peau gluante et velue, vous caresse et palpite comme si elle voulait sortir pour étreindre affectueusement le visiteur.

Enfin la menotte s'ouvre. Un tintement bref annonce la fin de la démonstration. Vous essuyez avec votre mouchoir toutes les salissures imperceptibles qui vous ont souillé la main. Vous attendez les explications *promises*. *Mais rien ne vient*. *Vous* avez beau rouer la boîte de coups de poing, elle ne livre pas son secret. On voudrait *se faire rembourser*, *si seulement* on avait payé pour entrer. Quel scandale ! Après un tel dégoût, on aimerait au *moins savoir ce* qui l'a causé !

CHACUNE des grandes portes autour du hall ouvre sur un couloir et porte un numéro. I : *Homo ludens*. II : *Homo familiaris*. III : *Homo criminalis*, etc. Ces corridors sont bordés de niches alignées et abritées par des *parois de verre étamé qui* permettent de voir sans être aperçu de l'intérieur, et qui ne laissent passer aucun son.

On se promène de vitrine en vitrine, on observe les objets exposés. Tels ceux-ci, qui jouent aux cartes autour d'une table. Ils lèvent une carte à hau*teur des yeux*, *puis la reposent sans un* bruit ; ils ramassent, lèvent, regardent, reposent, et ainsi de suite à un rythme régulier, et les objets accomplissent leurs gestes avec une telle vivacité qu'on les dirait vivants tant la simula*tion est parfaite* ; *on imagine* toute une machinerie complexe cachée sous les longs plis de la nappe.

Ce groupe représente-t-il l'*homo ludens*, l'*homo familiaris* ou l'*homo criminalis ?* Ou bien fait-il la synthèse des trois types ? Car la tricherie intervient évidemment aussi dans un cercle *familial*. On avait, *en pénétrant* dans le corridor, oublié de vérifier le numéro et le titre de la collection, et on en était réduit à observer sans comprendre l'activité des objets exposés. Leur jeu de billard, par exemple, les boules qui se heurtent sans arrêt, les queues qui se lèvent, s'abaissent, frappent, une main couleur de cire qui inscrit des chiffres sur un tableau noir.

Ou bien leur jeu de ping-pong, les balles qui sautent deçà et delà, les ra*quettes qui se lèvent*, qui s'abaissent, une goutte liquide qui perle constamment sur le front des objets.

Les visiteurs continuent d'avancer, s'arrêtent un instant devant telle ou telle pièce, *impressionnés* par l'intérieur moderne au milieu duquel un objet plante un long couteau dans le dos d'un autre objet, couteau levé, couteau *baissé* ; *fascinés par une exquise* décoration, par les tissus élégants sur lesquels s'affalent des objets qui restent couchés, se penchent ou se cambrent, absorbés par leur commerce sexuel, *levés*, *couchés*, *levés*, *couchés*, *suscitant* l'hilarité, un rire franc et bruyant qui soulage après tant de déceptions. On reprend courage et on se *décide* à « faire » aussi le sauna qu'on a entendu vanter de manière si prometteuse.

On y arrive enfin. Les objets les plus incroyables y sont assis, couchés, debout ; des ventres gras, glabres ou velus, des fesses osseuses, des membres enflés, des varices, des crânes chauves, des mises en plis, des barbes, des verrues, des *nudités*, *et encore des nudités*. Sur quoi le visiteur appuie sur le bouton *désigné* par une flèche, et les objets *se mettent à lever et à baisser les bras*, à se tordre en saccades sauvages, à ouvrir des bouches grimaçantes, comme s'ils chantaient ou hurlaient quelque *chose tous ensemble*, *puis ils s'effon*drent les uns sur les autres.

Un *véritable* divertissement pour les spectateurs qui se tiennent les côtes, se montrent les uns aux autres les contor*sions des objets*, *éclatent de rire* lorsqu'ils voient une grosse femelle s'agripper à un mâle efflanqué et l'entraîner dans sa chute. Puis le calme re*vient*, *le plancher se renverse vers* l'arrière, et tout le contenu de la pièce disparaît. Le sauna reste vide.



PHILIPPE BESSAS

RIEN de ce qui suit n'atteint à autant de drôlerie : objets qui boxent ou qui peignent, qui prêchent *ou qui bénissent* *(homo religiosus)*, qui fraisent ou qui rabotent, qui liment, rivent, soudent, pêchent à la ligne, abattent Des animaux, font la cuisine, cuisent des gâteaux, manient la baïonnette, fusillent (cinq objets alignés contre un mur de vrai marbre de Carrare, face à un peloton, en joue, feu !, nuage de poudre, chute, repos). Qui scient, opèrent, amputent, *menuisent*, *dorment*, *rament*, nagent dans une pièce remplie d'eau, de sorte qu'on voit les objets par en dessous, comme dans un aquarium. Qui écrivent, comptent, jouent du piano, dansent. On voit même un objet assis aux toilettes, dans la dernière petite niche avant *la sortie — du moins avant la* porte sur laquelle est écrit « *Sortie* ».

Si *on passe cette porte*, *épuisé par* tant de spectacles et de surprises, on se retrouve brusquement dans une pièce, assis à une table, et on reçoit des cartes à jouer avant même d'avoir songé à dire non, et on les prend, et on les pose, sans savoir où tout cela mène, ni com*bien de temps cela va durer*, *mais on* se dit qu'il y en aura sûrement pour longtemps.

Car lorsqu'on se met à jouer au ping-pong un peu plus tard, on a déjà perdu *la notion du temps*, *on sue*, *et on se ré*jouit de pouvoir ensuite passer au sauna où l'on retrouve ses partenaires du jeu de cartes. *On les voit même mul*tipliés, car l'une des cloisons est un grand miroir.

On s'y regarde ; il serait temps de se raser de frais. Il faudrait aussi se teindre les cheveux, *on se fait vraiment* l'effet d'un vieillard. Et puis pratiquer un sport. Mener une vie plus saine. Se *lever* plus tôt, *aller* se promener, n'importe où, et pourquoi pas au musée. Oui, ne pas remettre au lendemain ce qu'on a déjà que trop retardé. Demain, on ira se promener, c'est dit. En forêt, sur la lande, au grand air.

De l'air ! ■

Traduit de l'allemand
par Jacques LE RIDER.

* Né à Berlin en 1929, GUNTER KUNERT a vécu jusqu'en 1979 en R.D.A., où il a publié vingt-trois livres : poésies, récits, essais, pièces *radiophoniques*, scénarios de films. Ayant protesté publiquement contre le retrait de citoyenneté infligé à Wolf Biermann, il fut exclu du parti en 1977. Il s'est réfugié en R.F.A. à l'automne 1979. Traductions françaises de Günter Kunert : quelques poésies dans *Dix-sept poèmes de la R.D.A.* (éditions Oswald, 1967) ; *Au nom des chapeaux*, roman (Gallimard, 1970) ; *Une histoire d'amour en R.D.A.*, nouvelle (revue *Documents*, 1980, nº 4).

